DES

CONTROVERSES RELIGIEUSES

EN ANGLETERRE

L'UNITAIRIANISME

I.

Il n'appartient à personne de nier l'existence de la vérité, et il n'appartient qu'aux sceptiques de nier que la vérité puisse être connue sur la terre; mais dès que nous avons quelque idée de la vérité, nous la concevons comme absolue, c'est-à-dire comme indépendante en soi de la manière dont nous en obtenons et du degré auquel nous en portons la connaissance. Quand on parle de vérités universelles, on entend des choses vraies dans tous les lieux et dans tous les temps; même inconnues, ce sont des vérités encore. Nul doute que l'homme ne sache qu'il y a de telles vérités et qu'il n'en connaisse quelques-unes. On est dans l'usage, et avec raison, de citer pour exemple les vérités mathématiques. Il en est certainement de même des règles de la logique. Je ne doute pas davantage qu'il en soit de même encore des principes de la morale, et les vérités fondamentales de la religion ont assurément les mêmes caractères.

Mais il ne suit pas de là que nous ayons de toutes ces sortes de vérités une connaissance complète, une parfaite connaissance, absolue comme elles-mêmes. Dès que nous cherchons à les détermi-

ner, à les définir, à nous en rendre un compte exact, les formes de notre esprit et de notre langage, non-seulement limitent notre connaissance, mais presque toujours en altèrent la pureté, et mêlent à notre meilleur savoir quelque élément d'incertitude ou d'obscurité. Les mathématiques elles-mêmes, dans lesquelles on tient qu'il existe des connaissances, surtout des démonstrations, parfaites en soi, ont leurs limites et leurs lacunes, et offrent, jusque dans leurs notions les plus élémentaires, des questions qui ne sont pas encore résolues. Les premières propositions de tout traité de géométrie sont contestées. On sait, pour peu qu'on ait essayé de les vaincre, quelles difficultés présente l'expression juste et précise des premières règles de la logique. Quant à la morale, nous savons que ses principes sont absolus, et nous sommes en possession de beaucoup de maximes excellentes et certaines; mais on n'est pas encore parvenu à identifier les principes et les maximes, et à traduire les premiers dans une expression, ou, comme on dit aujourd'hui, dans une formule acceptée de tous. Les vérités religieuses sont, à ce qu'il semble, plus difficiles encore à bien exprimer, c'est-à-dire à porter à la connaissance humaine sous une forme qui n'en altère en rien l'essence divine. Ce n'est pas seulement parce que, telles que les vérités morales, elles s'adressent au sentiment autant qu'à la pensée, ce n'est pas seulement parce qu'à la différence des notions logiques ou mathématiques, elles concernent des réalités substantielles, non des abstractions, et intéressent l'homme tout entier, c'est aussi à cause de leur nature propre, ou plutôt de celle de leur objet. Même à ne considérer la religion que comme une pure connaissance, notre esprit s'épuise dans l'effort de la rendre, non pas égale, ce serait impossible, mais partiellement semblable à son objet. « Nous n'avons point d'autre idée de Dieu, dit très exactement Bossuet, que celle de la perfection. » Et en parlant ainsi il fait implicitement l'aveu que dès que nous voulons déterminer l'idée de Dieu ou l'idée de la perfection, il naît des difficultés supérieures aux forces de notre esprit. Une inexactitude incorrigible se mêle à nos conceptions et à nos expressions, et nous ne pouvons jamais que nous approcher un peu de la vérité. On appelle dogmes les vérités religieuses déterminées de manière à être connues par l'esprit humain. La connaissance n'en peut être parfaite, c'est-à-dire sans autres limites que celles de son objet même, puisque cet objet aboutit toujours à l'infini; mais il est même bien difficile qu'elle soit, dans ce qu'elle a de mieux déterminé, rigoureusement exempte d'erreur, et que sur la Divinité et les rapports de l'homme avec elle, la plus sublime raison ne contienne absolument que vérité.

Mal définir et mal exprimer les principes de toute religion, en tirer de fausses conséquences ou des conséquences fondées uniquement

sur des erreurs de définition ou d'expression, les corrompre encore par des accessoires arbitraires que seules nous font accueillir l'imagination ou la passion, voilà comme procèdent les religions fausses. Mais il n'est pas aisé de préserver même une religion vraie des erreurs de l'humanité. Le christianisme a un mérite éminent que ne contesteront pas ses plus grands ennemis : non-seulement il est tenu pour la seule vraie religion par les fidèles, cela est tout simple, mais il est accepté hors du cercle des fidèles, par quiconque le connaît bien, pour une religion vraie, et même pour la religion la plus vraie. Cela ne suffit pas cependant pour qu'il soit l'objet d'une connaissance exacte ni d'une intelligence parfaite. Les vérités qu'il révèle, ne fût-ce que parce qu'elles sont en cette vie conçues et traduites par l'esprit humain, parce qu'elles sont écrites dans le langage merveilleux, mais imparfait, mais inexact que parle l'humanité, ne peuvent par elles-mêmes se faire comprendre sans altération, sans obscurités, sans lacunes, de celui à qui elles sont enseignées. Aucun homme ne pense absolument sans nulle erreur la vérité chrétienne; personne n'est infaillible.

C'est un penchant fort naturel que de chercher l'infaillibilité. L'orgueil a de la peine à ne pas se l'attribuer quelquefois, et il se dédommage de ne pouvoir y compter toujours, en se figurant qu'il la connaît et qu'il sait où la trouver. Quand il s'agit des sciences humaines, ces illusions n'ont pas grand danger. Elles font durer un peu plus longtemps les erreurs, elles ralentissent les progrès : c'est là leur plus grand mal; l'esprit néanmoins ne tarde pas à s'en affranchir, et l'on peut dire qu'aujourd'hui le joug de l'autorité ne pèse plus sur les sciences. Mais comme les lois, comme le gouvernement, la religion est plus qu'une science; elle constitue ceux qui la professent en une société dont elle est la charte sainte. Presque toujours elle s'organise comme une institution, et ainsi il survient en elle une autre autorité que sa vérité même. Une autorité qui fait comprendre et accepter la vérité, qui en donne le sens avec certitude, qui est telle que son interprétation de la vérité soit rigoureusement exempte de tout mélange d'erreur, serait une autorité infaillible. Si cette autorité existe, elle n'est pas humaine; on sait où l'a trouvée la foi catholique. Pour les catholiques, l'Écriture sainte, tout inspirée qu'elle est de Dieu même, et quoiqu'elle contienne toute vérité religieuse, n'a point à elle seule la vertu de la transmettre sans mélange au lecteur le plus attentif et le plus soumis. A côté de l'Écriture il y a une tradition, puis une autorité, interprète de l'Écriture et dépositaire de la tradition : c'est l'église. L'église, perpétuelle et universelle comme la vérité, l'enseigne en même temps qu'elle la représente. Pour qu'elle soit autre chose qu'un tribunal éclairé ou un corps res-

pectable de docteurs, pour qu'elle soit sans erreur en un mot, il lui faut une inspiration plus qu'humaine; il faut qu'elle soit, comme on dit dans le mauvais langage du temps, *supernaturelle* ou *supranaturelle* (1). Elle est tenue pour telle en effet dans son institution, et de là on conclut (conséquence un peu forcée) qu'elle est infaillible. L'infaillibilité sans la connaissance parfaite serait difficile à établir, et la connaissance parfaite dans l'église supposerait la divinité de l'église. Or cette expression serait choquante, et elle n'a pas été employée. Même en admettant que, l'église étant divinement instituée, la vérité miraculeusement révélée fût dans son sein miraculeusement conservée, on pourrait douter encore qu'elle fût pour cela miraculeusement exprimée et enseignée; mais on doit reconnaître que, l'hypothèse étant admise, la solution du problème a fait un pas.

On dit souvent que ce système est le seul vrai, parce qu'il est le seul conséquent. Je ne suis pas sûr que la conséquence soit le signe constant de la vérité. En tout cas, il reste dans ce système un point très faible, le principe une fois accepté. Qu'est-ce que l'église? C'est essentiellement la communion des fidèles. Ce serait donc en cette vie tout ce qu'il y a de christianisme catholique sur la terre. Ce n'est pas cependant au suffrage universel que les théologiens décernent l'infaillibilité. L'autorité infaillible, ce n'est pas la société chrétienne; c'est tout au plus la société chrétienne représentée par le corps ecclésiastique. J'en dis trop encore, c'est la réunion seulement de ceux des pasteurs qui, de droit ou de fait, peuvent s'assembler en conciles, ou même c'est le chef de l'église, le premier des pasteurs, le pape. On ne décide point ici la question; il suffit que ce soit, ou même que ç'ait été une question, pour que le caractère de parfaite conséquence de la doctrine en soit profondément altéré.

D'autres discordances se présentent en plus grand nombre dans le protestantisme. La réformation a entrepris de chercher la vérité religieuse dans le texte et l'esprit des livres saints, indépendamment de la tradition de l'église romaine. Si, tout en admettant la révélation du christianisme et l'inspiration de l'Écriture, on ne reconnaît l'existence d'aucun tribunal infaillible en matière de foi, il est naturel d'appliquer toutes les forces de la raison et de la conscience à l'intelligence des deux Testamens. C'est ce que Luther et ses contemporains ont fait. Ils ont cru avoir retrouvé ainsi le sens réel de l'Écriture, c'est-à-dire une connaissance plus parfaite de la vérité chrétienne. Rien ne serait plus simple, plus conforme aux procédés habituels de l'esprit humain que ce fait d'un progrès dans

(1) Ni l'une ni l'autre locution n'est bonne; mais la première signifie le contraire de ce qu'on lui fait dire. En français, *superfin* signifie ce qu'il y a de plus fin.

la connaissance de la vérité. L'examen, la réflexion, le travail, le temps, le mouvement des esprits, produisent sans cesse de pareils résultats. Il ne s'ensuit nullement que la vérité soit mobile et changeante, mais seulement que la connaissance de la vérité est progressive, parce que l'esprit de l'homme n'est point la vérité en soi. Ce qu'on appelle une variation peut être un pas en avant. On change, parce qu'on approfondit. Le physicien, le philosophe, le médecin, le savant, en un mot, qui se croit en possession de la vérité sur les objets de ses études, ne prétend pas la tenir tout entière. Il pense seulement en avoir une connaissance plus étendue, plus exacte, moins mêlée d'illusions et d'erreurs que ses devanciers. Telle paraît être, au premier aspect, la position que prenait la réformation à l'égard de la vérité religieuse, et c'est bien ce qu'elle pense avoir réellement fait; mais elle a voulu aussi faire autre chose. Ce besoin présomptueux d'immobilité, non dans la vérité, où l'immobilité est à sa place, mais dans la connaissance de la vérité, qui est un fait mobile, étant un fait de l'homme, la crainte de dissidences sans nombre ou de variations sans terme, la confiance dans les résultats d'un premier effort, si laborieux, si héroïque, vers une régénération évangélique, l'habitude, l'exemple donné par tant de siècles d'une fidélité au moins apparente à une permanente tradition, le désir d'offrir une règle à la conscience, un drapeau à l'action, un port à la raison des peuples, engagèrent les réformés à chercher à leur tour un moyen de fixer la doctrine et un équivalent de l'infaillibilité catholique. Ils croyaient en général que l'Écriture, interrogée avec foi, répondait, et que sa réponse était la parole de Dieu même. Ils ne lui attribuaient pas uniquement la puissance toute morale de mettre l'âme dans cette disposition améliorante qui la réconcilie avec son créateur et son juge : il leur semblait encore que, grâce à elle, une lumière se faisait dans l'esprit, une révélation spirituelle s'accomplissait, qui mettait l'intelligence et la croyance en accord avec le vrai sens de la parole. Il y avait là un effet intérieur, et au besoin surnaturel, de la grâce, et ils allèrent jusqu'à espérer que l'interprétation de l'Écriture, rédigée sous la dictée de cette voix céleste, pourrait devenir le texte de la vérité définitive. C'est ainsi que furent composés et adoptés des symboles, des confessions de foi protestantes; c'est ainsi surtout qu'on en est venu à la doctrine des points fondamentaux, et par exemple des trente-neuf articles de l'église anglicane. Le monde protestant se compose de chrétiens — dont les uns attribuent à un certain formulaire, souscrit, enseigné et maintenu par un corps hiérarchique de pasteurs, une vérité assez complète et assez définitive pour servir de règle à la conscience même, — dont les autres admettent en principe que toute interprétation sincère de l'Écriture considérée

comme vérité religieuse, si aucun parti-pris, aucun esprit de secte, aucune passion, ne l'a dictée, si elle est l'expression consciencieuse de la raison, est permise au chrétien et compatible avec le droit d'en conserver le nom. — On sent que cette dernière latitude d'examen et d'interprétation peut aller assez loin, et mener jusqu'à la doctrine qui réduit la venue du christianisme à une heureuse révolution dans les croyances humaines, révolution où Dieu ne serait intervenu que comme providence. En remontant de ce christianisme tout philosophique jusqu'au formulaire et à la liturgie des anglicans, qui prétendent, quelques-uns du moins, rattacher leur épiscopat à la succession directe des apôtres, on aperçoit combien de degrés divers, de nuances différentes de croyance et de doctrine peuvent trouver place entre ces deux extrêmes. Suivant que l'esprit penche vers l'un ou vers l'autre, il incline vers la conception d'un christianisme dans lequel Dieu intervient par des miracles, ou bien d'un christianisme dans lequel Dieu n'est présent que par sa providence. D'un côté, l'action directe de Dieu dans la révélation de l'ère chrétienne se retrouve aujourd'hui dans les effets de la grâce et la puissance transformante de la parole. De l'autre, l'influence purement morale de la méditation pieuse, favorisée par les exemples et les leçons de l'Évangile, et qui ne vient de Dieu que comme de la source de tout bien, se signale par de telles régénérations, que ce mode de l'action divine peut avoir suffi à l'apparition même de la foi chrétienne sur la terre. Il y a place ainsi pour une multitude d'opinions intermédiaires, et par conséquent de sectes dans le protestantisme; mais toutes peuvent se ramener à deux tendances divergentes, dont l'une est accusée de retourner au catholicisme, l'autre de s'avancer jusqu'à la pure philosophie. La logique peut de part et d'autre signaler plus ou moins d'inconséquence; l'esprit de système peut censurer dans l'ensemble un défaut d'unité; mais ce sont là des choses de pure théorie, et dans le fait les épiscopaux d'Angleterre ou les luthériens de Prusse les plus zélés ne sont nullement disposés à se faire catholiques, de même qu'il y a dans les sectes les moins orthodoxes des croyans parfaitemens décidés à n'embrasser jamais le rationalisme philosophique; car ni la foi, ni la ferveur, ni la piété, ne sont subordonnées au dogme, et il se rencontre partout des cœurs chrétiens.

La religion est plus qu'une science. Cependant une pure science elle-même produit, bien qu'à un plus faible degré, les principaux effets d'une religion. Toute science est une connnaissance réfléchie de la vérité. Or toute vérité engendre l'amour. L'homme ne connaît guère la vérité sans l'aimer. De la connaissance et de l'amour de la vérité naît un devoir envers elle. Celui qui sait porte à la vérité un respect dont ses actions mêmes doivent se ressentir. Si donc amour

et devoir sont dans une certaine mesure les accompagnemens nécessaires de toute science, combien n'est-ce pas encore plus certain de la religion, qui est la science de la vérité suprême, de celle qui commande à l'âme tout entière, et qui doit gouverner les sentimens comme les idées! C'est ainsi que la religion, qui tient le premier rang dans la science, tient un rang égal dans la vertu. On demandera peut-être s'il est possible que la nature particulière de ses dogmes n'entre pour rien dans ses effets sur le cœur et la conscience. Sans essayer de mesurer la portée de cette influence, nous nous bornerons à une remarque générale. L'empire du christianisme est tout spirituel. C'est à ce point qu'en bien des cas les choses spirituelles sont une expression synonyme des choses religieuses ou chrétiennes. L'effort de toutes les écoles du christianisme est de créer en nous l'homme spirituel. Deux voies paraissent ouvertes pour arriver à ce but. Ici on pense que plus les dogmes religieux contiendront de réalités ou d'apparences appartenant au monde matériel, comme une église visible, des pouvoirs établis, un culte compliqué, des cérémonies, des personnages sacrés, des mystères cachés sous des symboles, des miracles nombreux et qui se perpétuent, plus la spiritualité gagnera à rechercher le sens divin sous le sens littéral, à saisir la vérité divine recouverte de tant de formes temporelles, à la recueillir disséminée dans tant de réalités particulières. Là on soutient au contraire que la spiritualité ne se développe qu'en s'épurant, qu'elle ne se manifeste jamais mieux que dégagée de toutes formes extérieures, signes visibles, emblèmes mystérieux, et que ceux-là s'en approchent davantage qui font de plus en plus de la religion quelque chose qui ne tombe pas sous les sens. Dans les deux cas, la foi est bien, comme dans l'épître aux Hébreux, *l'argument de l'invisible;* mais dans un cas le dogme complique, dans l'autre il simplifie. Dans quel cas est-il plus efficace en morale? Duquel *l'argument* sort-il plus pur et plus éclatant? C'est à d'autres d'en décider; pour nous, nous reconnaissons qu'il y a là deux systèmes, ou si l'on veut, deux tendances entre lesquelles il faut choisir, sans s'interdire les justes milieux.

Les milieux sont difficiles à poser. Les doctrines qui veulent être absolues les excluent; mais ne réussit pas qui veut à être absolu. Dans le sein même de l'unité catholique il y a des degrés. Un prêtre de Paris ne croit pas tout ce que croit un prêtre espagnol. M. Frayssinous n'eût point signé tout ce qu'a écrit saint Thomas d'Aquin; M. Gratry ne souscrit pas à tout ce qu'a prêché Massillon. Il y a un éclectisme permis qui produit des différences comme celle d'Arnauld à Fénelon, sans compter l'éclectisme qu'on se permet et toutes les différences dont on ne se vante pas. Nos églises sont pleines de schismatiques intérieurs.

Le protestantisme est une certaine liberté dans une certaine unité. La liberté n'est pas illimitée comme on le prétend, mais l'unité est large. De même que des extrémités du jésuitisme à celles du jansénisme on est encore catholique (on l'était du moins au XVIIe siècle, si inférieur au nôtre, comme chacun sait, en intelligence religieuse), il faut admettre que du calvinisme épiscopal à l'unitairianisme nazaréen les nuances du christianisme peuvent aller s'affaiblissant, mais ne s'effacent pas tout à fait. Il est impossible de ne pas regarder Clarke et Channing comme des chrétiens. « Je ne puis, dit un docteur anglican très respecté, Thomas Arnold, refuser le nom de chrétien à quiconque aime et craint véritablement le Christ, et quoiqu'à mon avis l'unitairianisme tende à amoindrir cet amour et cette crainte, je ne doute pas cependant que beaucoup d'unitairiens n'éprouvent ces sentimens. Et dès lors Christ est *leur* Sauveur, et ils sont, eux aussi, *son* peuple. » On peut en effet dans la controverse faire de tel ou tel dogme déterminé la condition d'existence de la religion. C'est en théorie une chose fort licite que de fixer l'essence d'une doctrine en lui assignant un principe fondamental. Il est possible même qu'on rencontre juste, et qu'en bonne logique on réussisse à poser la limite passé laquelle il n'y a plus de point d'arrêt jusqu'aux conséquences extrêmes; mais les conséquences extrêmes et la bonne logique ne peuvent rien sur les faits. Il n'est pas question de savoir si, tels qu'ils sont, les hommes feraient mieux d'être conséquens, j'en doute fort pour mon compte; mais, quoi qu'on en pense, ils ne le sont pas, ils croient avoir mieux à faire que de l'être, et l'on doit, pour décrire et juger les choses, les accepter telles qu'elles sont. Or c'est un fait que chez les nations protestantes, et particulièrement dans la protestante Angleterre, les interprétations diverses des mêmes symboles, ou, en dehors de tout symbole, des mêmes livres, coexistent sous le nom du christianisme. L'idée de christianisme et l'idée d'orthodoxie sont deux idées fort différentes. Cependant chaque secte chrétienne aspire à l'orthodoxie, et se vante d'y être parvenue. Telle est, au milieu des liens qui devraient unir toutes les sectes, la source de leurs divisions et de leurs combats, car elles ne sont pas en Angleterre plus d'accord qu'en d'autres pays, quoique les habitudes de la liberté et l'existence d'une tolérance légale, si imparfaite qu'elle ait été longtemps, aient forcé ces frères ennemis à se supporter en se disputant.

C'est sur la dernière de ces sectes, je dis la dernière en allant vers la philosophie, c'est sur le christianisme le moins riche en dogmes et en mystères révélés que nous voudrions appeler un moment l'attention; mais on ne saurait, dans un pays de libre controverse, observer une secte sans regarder un peu les autres, et leur concours, leur rivalité même dans l'œuvre de la sanctification est

tout à l'honneur du christianisme en général. Le spectacle que les sectes offrent au-delà du détroit mérite d'être décrit. Absorbés que nous sommes par les discussions médiocrement sincères auxquelles nous assistons de plus près, nous avons peu l'idée du mouvement religieux et philosophique des autres peuples, et ne le connaissant pas, nous sommes enclins à le nier. Il s'en faut cependant que, surtout depuis vingt-cinq ou trente ans, les questions qu'on peut appeler spirituelles abandonnent toute la place en Angleterre aux questions économiques et politiques. Elles ont reparu au contraire et produit des recherches, des publications, des débats d'un vif intérêt. Si l'esprit de critique ne se donne pas aussi libre carrière qu'en Allemagne, s'il conserve de certains ménagemens et de certains dehors que dédaignent la science et la méditation germanique, il s'ouvre néanmoins un champ qui paraîtrait encore assez vaste à nos controversistes, et dans les bornes qu'il se pose, plus étroites peut-être que celles où se renferme chez nous la pensée intérieure, il se permet tout, et il élève des questions qu'en France on ose rarement aborder. C'est le privilége du protestantisme. Nous n'en comptons point user avec lui, notre intention n'étant pas de rien discuter, mais de faire connaître historiquement les discussions auxquelles d'autres se sont livrés, et d'esquisser les traits de quelques hommes distingués par leurs opinions ou leurs écrits, dont la réputation n'a point passé la Manche. Il y a parmi nous aujourd'hui un tel défaut d'originalité, même une telle absence de mouvement intellectuel, qu'il faut, pour que la pensée n'y tombe pas tout à plat, chercher ailleurs la vie et la nouveauté.

II.

Si l'on réduit pour un moment notre religion à une théodicée, c'est-à-dire à une science de Dieu, il semble que le dogme de la Trinité la caractérise et la constitue. Un Dieu médiateur est une pensée particulière au christianisme, et sans laquelle il paraîtrait se rapprocher davantage de l'état d'une simple philosophie religieuse. Sur ce point décisif, le désaccord a cependant éclaté entre les chrétiens dès les siècles apostoliques. Saint Jean vivait encore que Cérinthe contestait la divinité du Christ, et le quatrième évangile fut écrit en partie pour confondre Cérinthe. On veut que les ébionites aient sur le même sujet combattu saint Paul. Il faut même reconnaître que, séparé de la tradition et des décisions de l'église, le texte du Nouveau-Testament n'établirait pas avec une évidence incontestable le dogme fondamental de la Trinité, ou du moins la doctrine orthodoxe qui paraît n'avoir pas même été fixée par le concile d'Antioche, lorsqu'il condamna l'évêque de cette ville, Paul de Samosate, car on

croit généralement que l'interprétation du dogme ne fut consacrée en termes définitifs qu'au IVe siècle par le concile de Nicée, qui proscrivit l'hérésie ariennne, et décréta, dit-on, le symbole que chacun connaît. Un autre symbole, qui porte le nom d'Athanase, et que l'église a inséré dans sa liturgie, exprime, sous la menace répétée de damnation éternelle, la foi obligatoire dans la Trinité consubstantielle. Ces deux symboles expriment ce que n'exprimait pas l'antique et vénérable déclaration connue sous le nom de *symbole des apôtres*. Aussi est-il admis que c'est depuis l'apparition de l'arianisme que le dogme et surtout l'expression correcte du dogme de la Trinité ont été parmi les fidèles mis à l'abri de toute incertitude et de toute erreur. Saint Jérôme et saint Augustin le disent positivement, et un théologien moderne justement estimé, et que Bossuet a défendu, le père Petau, jésuite, a écrit qu'il ne fallait en cette matière citer qu'avec précaution les pères antérieurs au IVe siècle. Rien en cela ne saurait inquiéter un catholique, la règle principale de la foi étant pour lui dans la tradition et l'autorité de l'église; mais les protestans, qui n'ont pas le même recours contre le doute, ne peuvent aisément admettre une apparence d'incertitude ou d'obscurité, quand il s'agit de la tradition des siècles apostoliques sur un point fondamental. Aussi quelques-uns de leurs théologiens ont-ils rudoyé nos docteurs pour leurs concessions sur la croyance des plus anciens pères de l'église, et un évêque anglican a combattu très vivement le père Petau dans un ouvrage encore estimé par les chrétiens des deux communions (1).

Les précurseurs et les imitateurs d'Arius furent nombreux. Des doctrines diverses, mais qui toutes détruisaient ou atténuaient la divinité du fils, pénétrèrent dans le monde chrétien sous des noms différens. La subtilité des Grecs multiplia les nuances et les expressions, et pendant les dix-neuf ans qui suivirent le concile de Nicée, on compte jusqu'à quatorze professions de foi distinctes qui s'écartent des termes consacrés. Il s'est même trouvé des critiques qui ont soutenu que ni le langage des pères de Nicée, ni celui d'Athanase n'étaient absolument exempts de toute trace d'arianisme, ou plutôt de semi-arianisme, car on a en général rangé sous ces deux chefs les doctrines anti-trinitairiennes. L'arianisme proprement dit ne veut voir dans le Sauveur qu'un être créé, inspiré miraculeusement ou naturellement par le Créateur, et qui à ce titre peut être appelé fils de Dieu, comme tous ceux à qui la Bible donne ce nom. Le semi-arianisme, conservant au Christ un rang et une nature au-dessus de l'humanité, le représente comme né avant le monde ou même avant tous les siècles, comme l'intermédiaire et l'agent même du Très-Haut

(1) *Defensio fidei Nicænæ*, 1685.

dans la création, ou tout au moins comme un être surnaturel qui seul a pu être appelé, non sans mystère, mais sans hyperbole, le fils unique de Dieu. On devine quelle multitude de conceptions graduées peuvent s'échelonner entre ces deux termes hétérodoxes, la croyance dans un être si près d'être Dieu, et le respect pour une créature si près d'être un homme. Telle était l'élasticité de la doctrine arienne, qu'elle devait satisfaire les écoles les plus diverses, et qu'elle a réussi à partager le monde. Elle ne s'est éteinte parmi les Grecs qu'à la fin du IVe siècle, et deux cents ans plus tard chez les nations barbares qu'elle avait envahies. A partir de cette époque, on la voit peu reparaître, et pendant huit ou neuf cents ans elle cesse d'agiter la société chrétienne. Peut-être est-elle restée çà et là cachée dans le sein de l'orthodoxie même, et un arianisme involontaire s'est-il mêlé secrètement aux pensées de plus d'un fidèle agenouillé devant la croix; mais Dieu fait homme est demeuré la croyance de l'église romaine qui longtemps a régné dans l'Occident sans partage, et ce n'est pas pour ravir au rédempteur sa divinité que la réformation s'est séparée de Rome et a divisé la chrétienté.

Sans doute, si l'esprit de la renaissance eût agi seul et si la réformation n'eût été, comme on l'a voulu, qu'un mouvement philosophique et littéraire, la négation d'Arius aurait eu grandes chances de reprendre de l'empire dans le monde. Rien n'est plus facile que de s'y laisser aller, tout en continuant de prononcer les expressions de l'Ecriture prises dans un sens spirituel et figuré, et les esprits cultivés du XVIe siècle devaient avoir certaine inclination à platoniser ainsi la mysticité catholique. Érasme est le précurseur de Luther, et on l'a justement soupçonné de n'avoir pas fait son édition du Nouveau-Testament à la gloire de la Trinité. Il ne s'est défendu de l'hérésie d'Arius qu'en disant qu'elle était morte depuis longtemps : c'est une réponse dans le genre de celle de Locke à la même accusation; mais on a vainement essayé de la diriger avec succès contre les vrais réformateurs. Ceux-ci portèrent sur d'autres points de l'empire du dogme l'esprit d'agression qui les animait, et ils donnèrent une autre pâture à l'activité et à l'indépendance de la pensée religieuse. Bien qu'on ait voulu trouver dans Luther et dans Calvin un langage équivoque sur la seconde personne divine, le reproche ne s'est pas soutenu, et il est certain que, par leurs confessions de foi, par leurs principaux écrits, par leur enseignement général, les communions protestantes sont demeurées catholiques touchant la divinité du rédempteur. Il y a même dans leur métaphysique particulière sur le péché et la justification, sur le néant des œuvres et le mérite exclusif de la foi en Jésus-Christ, des motifs nouveaux de chercher le médiateur hors de l'humanité. Cependant il était difficile que tous les esprits demeurassent sur ce point seul dans la tradition de Rome.

C'était, au sentiment de l'église, un dogme qui, pour être mis hors d'atteinte, avait eu besoin de décrets des conciles. La lettre de l'Écriture n'avait pas suffi pour arrêter la témérité ou fixer l'incertitude. Les Cérinthe, les Tatien, les Noéthus, les Aétius, les Eusèbe, les Sabellius, et cent autres avaient interrompu la tradition, mal soutenue même par quelques pères de l'église. Comment espérer que le mouvement de la réforme n'entraînerait point sur leurs pas des théologiens enfin délivrés du joug de l'uniformité? L'examen qui remontait aux sources tenait peu de compte de ce qui s'était écrit après l'Évangile. Toute la littérature chrétienne était à refaire. La liberté de chercher et de croire devait donc retourner jusqu'à l'arianisme, et même ne s'y pas arrêter.

C'est en Italie que cette doctrine se ranima et donna naissance à la secte la plus célèbre qui l'ait professée chez les modernes. Vers 1540, un gentilhomme espagnol honoré de la faveur de Charles-Quint, Jean Valdès, apporta à Naples les livres de Luther et de Bucer; il se séparait sur quelques points seulement de l'église romaine, mais des protestans comme des catholiques sur la Trinité. Il communiqua ses idées au général des capucins, le Siennois Bernard Ochin, et des hommes venus de divers points de la péninsule formèrent à Vicence une société pour la restauration de ce qu'ils appelaient le monothéisme chrétien. La persécution ne tarda pas à la disperser. Quelques-uns de ses membres furent étranglés à Venise. Ochin prit la fuite et se retira en Angleterre. Lélius Socin, fondateur de la secte, prit le même parti, et tous deux cherchèrent ensuite un asile dans le nord-est de l'Allemagne, et jusqu'en Pologne, où ils rencontrèrent de vives sympathies. C'est là que se réfugia plus tard Fauste Socin, neveu du précédent, et Siennois comme lui. C'est là qu'il se forma des écoles et même des églises qui, sous le nom d'*unitaires,* allumèrent le foyer du socinianisme. Pendant plus de soixante ans, elles prospérèrent en liberté à côté des communions évangéliques.

III.

La réformation anglaise se ressentit peu de ces nouveautés. Il est remarquable que ce soient des Espagnols comme Valdès et Servet, des Italiens comme Ochin et les Socins, qui aient donné le signal auquel ont répondu des populations slaves. En Angleterre, les esprits sont hardis, mais sensés; en matière de réforme, on n'y fait que le nécessaire; on ose entreprendre, on sait s'arrêter. Quand on secoua le joug de Rome, deux influences déterminèrent le mouvement : l'une purement politique et qui ne s'attaquait point au dogme de la Trinité, l'autre véritablement religieuse, que ne dirigeait point un esprit d'infi-

délité, qui voulait croire, mais croire librement, — et quelle que soit la diversité de croyance qui prit aussitôt naissance au fond des âmes, rien ne parut au dehors qui ressemblât à la négation du rédempteur divin. Sur les questions de dogme pur, la doctrine de Calvin fut en général celle de l'Angleterre, et Calvin poussait la foi dans la Trinité jusqu'à brûler Servet. Dans les questions d'organisation, la royauté s'éloigna le moins qu'elle put de l'ancienne constitution de l'église, elle n'en supprima que ce qui l'eût empêchée d'en devenir maîtresse, et conserva la hiérarchie, l'épiscopat, l'uniformité. Un formulaire de trente-neuf articles devint la profession de foi obligée de tout ministre anglican, qui dut y *souscrire sans ambiguité* en même temps que reconnaître par serment la suprématie de la couronne sur l'église, et déclarer que le *livre de prière commune* est conforme à la parole de Dieu.

Pour mieux affermir l'orthodoxie trinitairienne, le huitième des trente-neuf articles prescrit adhésion au symbole d'Athanase aussi bien qu'aux symboles des apôtres et des pères de Nicée, c'est-à-dire que de par le roi et les deux chambres la liturgie nationale condamne dans l'autre monde ceux qui dans celui-ci auront *confondu les personnes* ou *séparé la substance*, car le *credo* d'Athanase va jusque-là. L'adoption législative d'un texte dogmatique aussi menaçant est peut-être de tous les règlemens religieux de l'Angleterre celui qui a suscité le plus de scrupules et de résistances. C'est encore aujourd'hui un embarras pour les théologiens sincères, et si les choses étaient à recommencer, certainement on serait moins absolu; mais on n'ose relâcher aucun des liens de l'orthodoxie. L'acte d'uniformité, renouvelé sous trois souverains, et que l'amant de Nell Gwynn, catholique *in petto*, n'a pas manqué de sanctionner après Édouard IV et la reine Élisabeth, est encore en vigueur, et il a fallu du temps et du travail pour libérer de ses restrictions les chrétiens qui se passent de l'épiscopat anglican. Ces *dissenters* ou dissidens, longtemps soustraits à l'intolérance des lois par des sursis, des fictions, des évasions légales, ne se regardent comme affranchis en fait que depuis un bill de 1728, et ils ne l'ont été en droit que de nos jours; mais le défaut d'une liberté absolue ne les a pas empêchés d'exister et même d'être puissans.

C'est en 1534 que Henri VIII abolit en Angleterre l'autorité du pape. La législation contre les hérétiques ne fut point adoucie; il fut seulement réglé qu'aucune sentence contre eux ne serait exécutée sans un ordre du roi, qui, dans les cas graves, dut le donner en signant un *writ* ou *warrant de hæretico comburendo*. Cependant des anabaptistes hollandais étaient venus chercher un asile en Angleterre. Ils furent les premiers qui, sans être catholiques, éprouvèrent l'intolérance de l'église nouvelle, et dès 1534 quelques-uns furent

brûlés sur une place de la Cité. On ne sait pas bien jusqu'où s'étendait la témérité de leur hétérodoxie. Cependant la présence successive en Angleterre d'Ochin, de Pierre Martyr et de Jean de Lasco, qui furent admis quelque temps à l'enseignement ou à la prédication, devait enhardir les esprits et propager quelques opinions nouvelles. On regarde un prêtre, nommé John Assheton, comme le premier qui ait encouru, sous l'archevêque Cranmer, la sévérité des sentences ecclésiastiques pour avoir méconnu la Trinité. Il en fut quitte pour une rétractation. Pendant quelque temps, dans la sphère élevée de la société et du savoir, une certaine liberté de penser fut soufferte; mais dans le peuple elle conserva tous ses dangers. Une pauvre femme du Kent, Jeanne Bocher, zélée protestante, fut brûlée pour des opinions qui paraissaient toucher à l'arianisme, et un an après elle, un Mayençais réfugié, George van Parris, subit la même peine (1551). Sous le règne affreux de la reine Marie, les docteurs étrangers, si bien accueillis d'abord, reprirent le chemin de l'exil, et le nom de Patrick Patingham est celui du premier Anglais pour qui l'arianisme ait été déclaré crime capital. Il fut brûlé à Uxbridge le 20 août 1555, peu de mois avant cet archevêque Cranmer qui forçait les ariens à choisir entre le feu et l'abjuration. Quatre autres prélats montèrent avec Cranmer sur le bûcher.

Élisabeth rouvrit d'abord les églises étrangères, refuge de l'esprit de libre croyance, et, sans être beaucoup plus tolérante d'intention ni de principe, elle toléra davantage. Ce n'est qu'après dix-sept ans que le bûcher se ralluma dans Londres et consuma de malheureux anabaptistes. Un laboureur du Norfolk, Matthew Hamont, partagea leur sort (1579), et les anti-trinitairiens le réclament comme un des leurs. Nous ne pouvons transcrire ici leur triste martyrologe; mais quand le premier des Stuarts parvint au trône, sa théologie et son absolutisme, également pédantesques, ne purent que l'enhardir dans ses mauvais penchans, et de nouveaux supplices signalèrent son orthodoxie. Quinze hérésies damnables sont énoncées comme motifs dans le mandat infâme par lequel Jacques Ier, en qualité de *défenseur de la foi catholique*, charge son chancelier Ellesmere de faire brûler Édouard Wightman, à la diligence du shériff de la cité de Lichfield. Cet ordre et celui que rendit contre Barthélemy Legate le même prince, docte protecteur de Bacon, sont, dit-on, les deux derniers *warrants de hæretico comburendo* qu'un roi d'Angleterre ait signés (1612).

Jacques Ier avait bien d'autres errans que les sociniens à faire rentrer dans la voie étroite. Dans l'origine, il leur assimilait les disciples d'Arminius, dont jusque sur le continent il poursuivait la condamnation. Tout ce qui s'écartait des canons qu'il avait lui-même promulgués à son avénement était à ses yeux outrage à son savoir

et rébellion à sa suprématie. Il citait devant lui ceux que faisait rechercher la cour de haute commission ecclésiastique; il les interrogeait lui-même, les faisait expliquer pour mieux les confondre, et tenait à les réfuter avant de les punir. Il profitait de la faculté d'être tyran pour se faire encore inquisiteur. Et cependant auprès de lui, sous ses auspices, la philosophie expérimentale prenait naissance, Bacon frayait la voie à Hobbes, et tandis que le raisonnement, pénétrant dans la foi, en desserrait peu à peu les liens et préparait cette sorte de religion qu'on appelle latitudinaire, l'esprit de secte, favorisé par le protestantisme, diversifiait la foi sans l'affaiblir, et produisait ces dissidens tout chrétiens qui eurent l'honneur d'unir la ferveur et la liberté. Dès 1580, un théologien de Cambridge, Robert Brown, avait jeté dans le public l'idée de transformer l'église en une multitude de congrégations séparées, ayant leur discipline, leurs cérémonies, leur juridiction toute spirituelle, enfin, dans le langage du temps, la liberté de prophétiser. Les brownistes sont regardés comme les ancêtres des indépendans, et en général de tous les *dissenters* qui se sont par la suite détachés du tronc de l'église royale; mais ceux-ci montrèrent en général plus de véritable ardeur religieuse, et n'eurent de commun avec Brown que quelques idées sur la constitution ecclésiastique. Si l'exaltation des sectes alla souvent jusqu'au fanatisme, ce fut rarement un fanatisme persécuteur. Conduites par leur foi même à se soustraire à la suprématie légale, elles portèrent dans la politique une indépendance qui menaçait la royauté de Jacques Ier plus sérieusement qu'il n'en pouvait avoir l'idée. Son chancelier Bacon ne se doutait guère de l'avenir, lorsqu'il disait, en s'adressant au roi : « Ainsi que les corps pesans éprouvent, lorsqu'ils ont été projetés et avant de se poser et de se fixer, certaines trépidations, il est probable que, par un effet de la divine Providence, cette monarchie, avant de s'arrêter et de s'affermir dans votre majesté et dans votre race royale (et j'espère qu'elle y est établie à perpétuité), a dû subir tous ces changemens, toutes ces vicissitudes diverses qui ont été comme les préludes de sa stabilité (1). » Bacon parlait ainsi deux ans avant Charles Ier.

IV.

Dans les premiers temps du règne de Jacques, le gouvernement ne connaissait de dissidens proprement dits que ceux, en assez grand nombre déjà, qui, ne rejetant guère que des rites extérieurs, se faisaient pardonner leur singularité et leur piété, et dont le zèle paraissait trop puéril pour être dangereux. En Écosse, le même esprit,

(1) *De Augmen. Scient.*, l. II, c. 7, 3.

plus mesuré et plus résolu, avait formé l'église presbytérienne, c'est-à-dire une église exclusive et démocratique à la fois, constituée fortement sur la base de l'égalité dans l'unité. Au début du long parlement, presque toute l'Angleterre était encore épiscopale ou puritaine. Le presbytérianisme envahit tout à coup les deux chambres et s'unit aux idées de liberté constitutionnelle. Il gagna les premiers auteurs de la révolution, ces futurs adversaires de Cromwell, tandis que la résistance monarchique de l'église établie poussait les esprits à la révolte et accroissait l'éparpillement des élémens de la foi chrétienne. Un écrivain presbytérien, le révérend Thomas Edwards, comptait dès l'année 1643 seize sectes en dehors de la sienne, et voyait dans leur existence le symptôme de la *gangrène* qui décomposait l'église. Quoique cette division fût trop avancée, quoique ce mouvement fût trop puissant pour que l'uniformité religieuse pût être rétablie d'autorité, la tolérance forcée du pouvoir n'allait pas jusqu'à embrasser les sectes soupçonnées de doute sur la Trinité. Tous les dissidens s'accordaient pour détester l'arianisme et le socinianisme, et il n'y avait pas sûreté à en professer les principes. C'est peut-être dans le parti du roi, parmi les défenseurs modérés du trône et de l'église, qu'il pouvait seulement se rencontrer le plus d'indulgence pour ces témérités, que leur rôle officiel les obligeait à maudire. Il y avait autour de Charles Ier des esprits éclairés à qui le fanatisme inspirait une aversion profonde, à qui l'obstination pointilleuse des sectaires paraissait ridicule, et qui, par réaction contre le puritanisme ou le calvinisme outré, inclinaient vers les idées qu'on aurait appelées plus tard philosophiques. Là se formait obscurément, sans s'afficher encore, le latitudinarisme, qui, réunissant le respect de la foi à celui de la raison, devait jouer un si grand rôle à la fin du siècle. C'était dès lors un parti naissant dont la sagesse ne pouvait éviter d'être méconnue, ni la supériorité d'être calomniée. Le reproche ou le soupçon d'arianisme ne lui était pas épargné. Il atteignait jusqu'au docteur Chillingworth, encore aujourd'hui si vénéré du christianisme anglican, et contre lequel je n'ai trouvé que des allégations mal établies. Il s'adressait, ce semble, avec plus de justice à lord Falkland, qui peut-être avait devancé les lumières aussi bien que les sentimens des auteurs de la révolution de 1688, et poussé l'impartialité d'un esprit libre jusqu'aux doctrines de Locke et de Burnet, ou même de Somers et de Shaftesbury.

Arminianisme, latitudinarisme, unitairianisme, pourraient bien être trois puissances successives de la même quantité, ou trois quantités liées en progression croissante par la même raison géométrique; mais enfin cette disposition d'esprit ne s'avouait pas. Les assemblées ecclésiastiques la dénonçaient au parlement. Un de leurs membres les plus actifs, Francis Cheynell, publiait, dès la naissance des trou-

bles, une histoire de l'origine, de l'accroissement et du danger du socinianisme, ouvrage dont le parlement ordonnait l'impression. Tout en poursuivant ses hostilités contre la cour, et bientôt contre le roi, ce corps surveillait assez sévèrement les hérésies qu'il tenait pour anti-chrétiennes; il les faisait rechercher et proscrire dans les universités. Enfin, l'année même de l'exécution du roi, les lords et les communes rendaient contre le blasphème une ordonnance criminelle où la divinité de Jésus-Christ est vengée par la peine capitale et justifiée par des citations bibliques. Des théologiens d'origines diverses, et qui n'appartenaient pas tous au même parti politique, Best, Weberley, Erbury, furent inquiétés pour leurs hardiesses touchant la Trinité au moment même où les chambres abolissaient l'épiscopat, et, plus qu'aucun d'eux, John Biddle, de l'université d'Oxford, celui qu'on a nommé le père de l'unitairianisme anglais, eut à répondre jusque dans les fers de ses attaques à la divinité personnelle du Saint-Esprit. Ces persécutions durèrent autant que la domination des presbytériens; mais lorsque les onze membres du parlement qui passaient pour leurs chefs dans la religion et dans la politique eurent été expulsés de leurs siéges, lorsque le parti indépendant prit le dessus, despotique dans le gouvernement, il le fut moins dans l'ordre spirituel. Ce parti avait réclamé le premier contre l'intervention de la loi en matière religieuse, et, parvenu au pouvoir, il voulut faire du royaume des saints une démocratie puritaine. Deux ou trois ans se passèrent pendant lesquels un esprit de tolérance générale parut près de l'emporter. Un grand nombre d'ouvrages publiés sur le continent en faveur de la liberté de conscience furent traduits en anglais. Le pouvoir semblait plus animé contre les institutions religieuses que contre les personnes. Il abolit plutôt qu'il ne persécuta.

Cependant on avait grand'peine à comprendre dans la même impunité que les autres sectes la secte socinienne. Ceux qu'une certaine manière de raisonner conduisait, en pure théorie, à cette extrémité du christianisme, sans qu'ils en fissent un dogme spécial et le principe d'une congrégation, n'étaient pas tourmentés, et parmi les indépendans plus d'un avait au fond, touchant le Messie et l'incarnation, des idées très hasardées. Dès qu'ils n'en inscrivaient rien sur leur bannière, tout leur était permis; mais la prédication publique de l'unité absolue de la personne de Dieu n'obtenait pas la même indulgence. Et par exemple, Biddle, qui avait retrouvé sa liberté à la chute des presbytériens, ayant publié de nouveaux écrits de controverse, se vit bientôt cité par Bradshaw, qui présidait le conseil d'état, celui qui avait prononcé l'arrêt de Charles Ier. Les opinions de Biddle paraissaient des blasphèmes à presque toutes les

sectes. Son zèle était sincère, mais remuant, et son ardeur inconsidérée l'exposa à de nombreuses épreuves, dont le récit offrirait un intérêt véritable. Lui et Thomas Firmin sont les deux hommes de ce parti religieux qui mériteraient le plus qu'on racontât leur histoire. L'un, toujours prompt à combattre et prêt à souffrir, fut un homme de propagande et de controverse; l'autre, par une charité active et universelle, servit la cause en secondant, en protégeant avec chaleur les personnes, sans se déclarer jamais lui-même. Il lutta constamment contre la persécution et ne l'encourut pas. Lorsque Biddle fut, par ordre de Bradshaw, renfermé à Newgate, Firmin était encore tout jeune, et il alla demander à Cromwell la mise en liberté de son ami. Cromwell lui répondit laconiquement : « Tête d'enfant en cheveux bouclés, pensez-vous que j'irai témoigner quelque faveur à un homme qui renie son Sauveur et qui trouble le gouvernement? » Mais Cromwell n'aimait pas plus la persécution que la liberté, quand l'une ou l'autre faisait du bruit; un acte d'oubli général fut décrété (1652), et Biddle sortit de prison. Devenu lord protecteur l'année suivante, Cromwell prêta serment à un acte en quarante-deux articles, dont quatre promettaient la liberté civile à quiconque, en dehors du papisme et du culte épiscopal, professerait la foi en Dieu par le Christ. Ces termes semblaient comprendre jusqu'aux unitairiens : on avait dit au parlement que la loi protégerait tous ceux qui s'accorderaient sur les points fondamentaux; mais ces points, quels étaient-ils? Un comité, renforcé de théologiens, fut chargé d'en décider; il fit un projet qu'on n'adopta pas, et une certaine tolérance régna de fait. Il y avait peu de temps que les quakers avaient commencé à s'établir, et leur orthodoxie sur la question de la Trinité était au moins douteuse. Un livre, célèbre en Pologne sous le titre de *Catéchisme de Rakow,* avait été réimprimé à Londres. Quoique saisi par ordre du parlement, il s'était propagé. Des traductions en popularisaient la doctrine. Biddle la résuma dans un écrit intitulé *Double Catéchisme* (*a Twofold Catechism*). Traduit pour ce fait devant le parlement, qui fit brûler son livre, il obtint des tribunaux que sa liberté personnelle fût respectée. Il en profitait pour répandre sa foi, surtout parmi les baptistes, lorsqu'un de leurs ministres l'entraîna dans une discussion compromettante. De nouvelles poursuites le menacèrent; mais Cromwell, pour éviter le scandale et rétablir la paix, l'exila aux îles Sorlingues, où Firmin lui fit passer des secours et bientôt même une pension de cent couronnes (cinq cents shillings), qu'il obtint pour lui du protecteur. La fermeté de Cromwell finit par triompher des résistances et des passions des sectes, et, peu de temps avant de mourir, il permit à Biddle de rentrer en Angleterre. La restauration trouva Biddle pasteur indépendant d'une congrégation de sa croyance.

V.

Pendant la révolution, la religion des puritains avait été plus biblique qu'évangélique, et malgré les doctrines excessives qu'ils soutenaient pour la plupart sur la matière de la justification, le nom du Christ et le dogme spécial de sa divinité s'étaient un peu effacés ou confondus dans un ensemble d'idées et de textes dont il serait difficile de faire une théologie régulière. Sous la restauration, les sectes et les controverses furent plus dédaignées que haïes. Le fanatisme passait pour un travers révolutionnaire. Le culte anglican n'avait aux yeux des Stuarts que la valeur d'une institution qu'il fallait ménager, mais ils ne révéraient rien de tout cela. Charles II, indifférent en fait, formé par Hobbes au scepticisme, feignait d'être épiscopal et se croyait catholique. Jacques II l'était avec passion; mais l'un et l'autre, en mettant sur la même ligne toutes les croyances que réprouvait Rome et qui agitaient l'Angleterre, encourageaient avec ou sans dessein, autour d'eux et par leur exemple, cette neutralité politique en matière de religion qui convient aux hommes d'état et séduit les hommes de cour; aussi régna-t-il sur beaucoup de points une certaine liberté religieuse ou plutôt irréligieuse, la liberté de l'incrédulité sans propagande. La discussion purement philosophique put même aller assez loin, parce qu'elle n'assemble pas de prosélytes et ne forme pas de congrégations. Il y eut plus de sûreté à ruiner comme Hobbes les fondemens de toute religion au profit du pouvoir absolu qu'à raisonner sur des dogmes spéciaux que protestans et catholiques se disputaient l'honneur de défendre. Au temps de Rochester, de Saint-Évremond, d'Hamilton, du chevalier de Grammont, l'indifférence ou le scepticisme n'avait à craindre aucun des dangers que courait l'hétérodoxie.

Celle-ci même eut à redouter le parlement plutôt que la cour. L'acte des corporations interdit toutes fonctions municipales à ceux qui n'auraient pas dans l'année reçu le sacrement suivant le rit épiscopal. L'acte d'uniformité, en prescrivant la même condition à tous les membres du clergé, renouvela pour eux l'obligation d'une adhésion formelle au livre de prières communes, et près de deux mille pasteurs furent contraints à délaisser les bénéfices qu'ils tenaient de la république. Malgré ses précautions, Biddle fut encore arrêté pour célébration d'un culte illégal. Condamné à l'amende avec tous ceux qui l'avaient assisté, il mourut en prison (1662). Les unitairiens parlent encore de lui comme d'un apôtre et d'un martyr.

Firmin, à qui le commerce avait donné une grande fortune, n'abandonnait pas néanmoins leurs intérêts; son zèle et sa bourse étaient au service des dissidens étrangers, qui d'Allemagne, de Po-

logne, et bientôt de France, venaient chercher un refuge en Angleterre. Menacé cependant par une loi qui remit en vigueur les dispositions pénales d'Élisabeth contre les conventicules illicites, il se conduisit avec réserve, parut quelquefois aux offices de l'église, et forma des liaisons utiles avec ceux de ses membres que des lumières supérieures ou des opinions hasardées préservaient d'une intolérance exclusive. Ceux-ci sortaient presque tous de l'université de Cambridge, qu'anima toujours un esprit relativement libéral. Parmi eux, on commençait à distinguer l'illustre Tillotson, qui devait un jour, s'élevant à l'archevêché de Cantorbéry et à la primatie ecclésiastique, faire respecter les principes de la liberté religieuse, en conservant les caractères de l'orthodoxie. Il serait plus difficile de les reconnaître tous à Cudworth, à More, à Whichcote, à Worthington, à d'autres docteurs qui formèrent alors des écoles nouvelles de théologie symbolique. La plupart tenaient en grande estime Épiscopius, regardé en Hollande comme le patron du pélagianisme. Peut-être lurent-ils sans trop d'indignation l'ouvrage de Jean Crellius, *De uno Deo patre*, dont une traduction parut vers cette époque en Angleterre, publication importante à laquelle Firmin a toujours passé pour n'être pas étranger. Un fils de Crellius lui-même, Christophe Krell, un des derniers représentans de cette famille polonaise de sociniens célèbre alors sur tout le continent, vint à Londres et y trouva bon accueil. La chute du comte de Clarendon, dont l'austérité convenait peu à Charles II, fut un événement favorable aux non-conformistes, et l'on songea même à les comprendre tous dans un acte général de liberté religieuse. Ce projet sourit toujours aux deux rois de la restauration. Ils espéraient que le principe, une fois posé en faveur des dissidens, profiterait aux catholiques. Ce qu'on appela un système de *compréhension*, pour le distinguer du système de simple *tolération*, fut alors et souvent depuis essayé, mais toujours vainement, et, se fût-il réalisé, on ne sait si jamais il eût *compris* soit le papisme, soit l'unitairianisme. Ce n'est guère que de nos jours qu'une liberté universelle de conscience s'est à peu près établie en Angleterre.

En effet, malgré la tolérance sincère ou calculée de la cour, les quakers eux-mêmes ne purent jouir d'une tranquillité parfaite, et pour avoir attaqué les fondemens de plusieurs dogmes, parmi lesquels il faut compter celui des trois personnes divines, William Penn fut mis à la Tour de Londres. Bientôt l'acte dit du *test* vint donner une nouvelle force légale au *credo* d'Athanase (1673). Le sacrement suivant la liturgie anglicane fut imposé à toute espèce de fonctionnaire public, et cette loi est restée en vigueur jusqu'au règne de George IV (1828). Les *dissenters*, considérant l'obligation du *test* comme une formalité insignifiante, ou comptant qu'on les en

dispenserait dans la pratique, ne s'indignèrent pas d'une loi qui avait pour eux le mérite d'enlever les droits politiques et même quelques-uns des droits civils aux catholiques. La haine du protestantisme rendait les Stuarts tolérans; la défiance envers les Stuarts rendait intolérans les non-conformistes. En même temps les intérêts de la religion réformée ne permettaient pas qu'on se montrât aussi exclusif à l'égard des étrangers, qui ne cessaient d'affluer en Angleterre, et à qui le zèle de Firmin ne cessait d'assurer bien-être et liberté. On se contentait de protester par une polémique vigoureuse contre les erreurs auxquelles on accordait l'hospitalité, et c'est alors que le révérend George Bull achevait contre l'arianisme cette *Défense de la Foi de Nicée* que bénissait Bossuet.

Jacques II eut le malheur de monter sur le trône au moment où la France proscrivait les huguenots, et il fut assez aveugle pour inquiéter d'abord et bientôt persécuter l'église nationale. Il lui rendit ainsi le service de la mettre du côté des libertés du pays. Ses avances aux dissidens ne furent accueillies que par les quakers, et toutes les sectes indépendantes comprirent que la meilleure des protections était pour elles la liberté publique. Firmin se signala entre tous par sa prévoyance et son activité. Il poussa ses coreligionnaires à toutes les manifestations qui préparèrent la révolution de 1688, et quand celle-ci éclata, elle put être regardée tout à la fois comme le triomphe du protestantisme et de la tolérance.

Il semblait en 1688 que la paix religieuse était faite, et les catholiques eux-mêmes purent se figurer qu'ils n'avaient succombé qu'à titre de parti politique. Guillaume III, s'il en eût été le maître, leur aurait donné des témoignages de cet esprit de libérale sagesse qui lui fit instituer l'église presbytérienne en Écosse malgré l'église épiscopale en Angleterre; mais il lui fallut se contenter de l'acte dit de tolérance qui se bornait à délivrer les sectes dissidentes de toute pénalité, et même le bénéfice de ces dispositions réparatrices ne fut étendu ni à ceux qui reconnaissaient le pape, ni à ceux qui ne reconnaissaient pas la divine Trinité. Toutefois l'esprit de liberté qui animait tout, les hommes, les institutions, les événemens, ne pouvait manquer de se faire sentir jusque dans le champ des querelles de dogme et des débats philosophiques. Ceux-ci surtout prirent une importance qui n'est pas encore effacée. Des hommes supérieurs dans la politique, dans la science, dans les lettres, prouvèrent par leur exemple que la liberté de l'intelligence était la première des libertés.

Sur la question imposante qui est comme le fondement du christianisme et qui le caractérise suivant la solution qu'elle reçoit, il faut distinguer la liberté des sectes de celle des intelligences. Il a pu y avoir en tout temps, il y eut alors plus que jamais des esprits

qui, dans l'intimité de la méditation, firent de la Trinité un pur symbole des attributs divins, mais qui sans s'expliquer gardèrent le langage orthodoxe ou ne s'en écartèrent que par le silence. Il y eut en un mot des philosophes ariens qui, profitant des droits de l'examen permis au protestantisme, comprirent suivant leur raison les dogmes de l'église, mais ne cessèrent pas de les respecter. La littérature anglaise et même celle du clergé anglican ne manquent pas d'écrivains qui prennent soin de ne pas s'expliquer sur ce sujet, ou de n'employer que des expressions vagues, équivoques, compatibles avec toutes les nuances du christianisme. Donner au Christ les noms de messie, de sauveur, de rédempteur, même de fils de Dieu, c'est parler un langage irréprochable, et qui cependant n'implique pas formellement la croyance à la sainte Trinité. C'est un point auquel il faut faire grande attention, quand on veut lire avec une intelligence clairvoyante les écrits publiés en Angleterre vers la fin du XVII[e] siècle, et même en tout temps les livres des défenseurs du protestantisme. Cette réserve dans le langage ou l'absolue prétérition mettait en général à l'abri les gens qui ne voulaient ni s'engager ni rompre avec l'orthodoxie, et le nombre est assez grand de ceux qui ont ainsi accordé leur conviction et leur tranquillité; mais le droit de ne pas tout dire, le droit de penser, de comprendre, de croire suivant une inspiration personnelle, n'est pas la même chose que la liberté de prêcher, de dogmatiser, de pousser à la séparation, de former des congrégations nouvelles, d'attaquer enfin publiquement par l'écriture et le raisonnement les croyances officielles des églises établies. Cette liberté eût été celle des unitairiens comme secte, et quoiqu'ils aient toujours aspiré à l'obtenir, quoique dès 1682 il se fût formé à Cheltenham, sous les auspices de John Cooper, ministre dépouillé par l'acte d'uniformité, une véritable église locale unitairienne qui s'est maintenue de pasteur en pasteur jusqu'en 1789, c'est un droit qui n'a jamais été ni reconnu ni respecté; toujours, même dans ces derniers temps, l'unitairianisme, comme religion spéciale et constituée, a rencontré beaucoup plus d'obstacles et soulevé beaucoup plus de résistances que l'unitairianisme comme opinion philosophique ou comme manière individuelle de comprendre la religion générale. Pour être à peu près maître de tout penser, il a suffi de ne point prétendre à se séparer. Toute église préfère les incrédules qui restent dans son sein, même aux croyans qui l'abandonnent.

La controverse cependant fut loin d'être étouffée. Durant les dix premières années du règne de Guillaume, elle fut vive et féconde. Des écrits nombreux parurent pour interpréter, atténuer ou combattre la doctrine d'Athanase. Toutes les nuances ariennes, sabelliennes, sociniennes, furent représentées dans la presse théologique,

et des hommes distingués tels que Bull et Sherlock prirent en main la cause de l'orthodoxie. Le grand mathématicien Wallis lui-même défendit avec éclat ce dogme de la Trinité sur lequel Newton gardait un silence expressif. On répondit, et les choses en vinrent au point que le roi, conduit par le mouvement parlementaire à se rapprocher des tories, fut obligé de recommander au parlement la cause de l'orthodoxie; on vota même pour la défense du dogme la loi dite de blasphème, qui heureusement ne fut pas exécutée.

L'église en effet était loin d'être tout entière animée de l'esprit agressif de ses défenseurs attitrés. Nous avons parlé dans ce recueil de la distinction entre la haute et la basse église (1). Cette distinction était encore plus politique que religieuse; mais il ne faudrait pas que, trompé par les termes, on se figurât les chefs de l'établissement épiscopal comme unanimement portés alors à l'exagération des droits du pouvoir spirituel et temporel. La haute église est une expression qui désigne l'esprit de l'église à sa plus haute puissance. Des deux partis qui composaient le clergé épiscopal, l'un était aussi étroitement attaché que l'autre l'était peu aux conséquences de la révolution. On vit bientôt des anglicans regretter les Stuarts; la bigoterie ramena à l'absolutisme. L'intolérance fut contre-révolutionnaire. Le clergé libéral accueillit au contraire les dissidens, dévoués généralement aux principes de 1688. Les évêques que Guillaume III lui avait donnés pour chefs acceptèrent ou patronèrent toutes les mesures favorables à la liberté dans la croyance. Comme ces nouveautés ne pouvaient être admises sans affaiblir ou éluder les conséquences de l'acte d'uniformité, on commença à soupçonner de relâchement les prélats ou les théologiens qui semblaient ainsi tenir si peu de compte des restrictions dogmatiques imposées par le despotisme des Tudors. A leur tête se plaçait une élite de ministres éclairés, les chefs de cette noble secte des latitudinaires, si bien louée par sir James Mackintosh, et qui, la première après celle des indépendans, professa la tolérance en la comprenant mieux. Burnet en était l'orateur politique, et Jeremy Taylor l'orateur religieux. Tillotson et Hoadly brillèrent parmi ces évêques, plus vénérés par l'histoire que par l'église. L'Angleterre leur dut l'apaisement des querelles religieuses. C'est au reste de pélagianisme plutôt que d'arianisme qu'ils furent accusés; mais, ennemis des querelles dogmatiques comme des guerres civiles, on peut croire qu'en toute question ils traçaient à l'orthodoxie des limites assez indécises, et Burnet a passé pour unitairien. Quoi qu'il en soit, c'est de leur époque que datent en Angleterre l'admission régulière de la liberté des

(1) Voyez nos études sur Bolingbroke dans la *Revue* du 1er et 15 août, du 1er et 15 septembre, et du 1er octobre 1853.

croyances, sinon des cultes, et la tolérance de cette diversité chrétienne tant reprochée au protestantisme et qui en est l'honneur, car elle laisse le monde moral tel que Dieu l'a fait, et place sous une loi purement spirituelle le royaume de l'esprit.

VI.

Une religion d'état est l'institution la moins compatible au premier aspect avec une telle liberté, et l'Angleterre a plus qu'aucune nation réalisé l'étrange fiction d'une religion d'état; mais en pratique, l'état, quand il s'approprie la religion, ne peut aspirer qu'à la faire respecter, non à la faire croire. Il est habitué à se peu soucier du fond des âmes, et il s'arrête tout naturellement devant ce que Fénelon nomme *le retranchement impénétrable de la liberté du cœur*. Il est donc en temps ordinaire peu empressé de forcer les consciences; il tient moins à la foi qu'à la paix. En Angleterre, ce que le pouvoir avait d'intolérance s'épuisait presque tout entier contre les catholiques, dont il redoutait les passions plus que les croyances, et dont le séparait, non une question de foi, mais une question de souveraineté. Les protestans dissidens pouvaient ne pas reconnaître au fond la suprématie spirituelle de la couronne, mais ils n'en cherchaient pas une autre hors du pays, et des sujets du roi ils étaient ceux peut-être qui tenaient le plus aux principes et à la dynastie de la révolution. Le gouvernement ne devait donc se sentir nulle inclination à les persécuter; à coup sûr, il n'y avait aucun intérêt, et par bonheur il trouvait dans le corps chargé de desservir et de défendre la religion quelques hommes encore plus attachés au protestantisme qu'à l'épiscopat, et qui n'ignoraient pas que la piété ne dépend d'aucun formulaire. Si la reine Anne n'avait été dévote et les *country gentlemen* asservis aux préjugés de la haute église, jamais l'orthodoxie épiscopale n'aurait fait sentir son joug spirituel au commencement du XVIIIe siècle.

Je n'ai nulle envie de dissimuler qu'une certaine licence intérieure profite de la liberté extérieure, et qu'ainsi livrées à elles-mêmes, les intelligences prennent leur vol. D'ailleurs, quand l'orthodoxie est une formule officielle, on est bien près de la regarder comme une fiction légale. La loi en veut aux actions, non aux opinions. Pourvu qu'on l'observe, on n'est pas tenu de l'admirer. Décréter le dogme, c'est autoriser les hommes à le traiter comme la loi, à le prendre pour un règlement d'état, non pour la vérité éternelle, à y souscrire par prudence ou nécessité, à le professer enfin sans y croire. L'établissement ecclésiastique des Anglais eut donc cet effet d'accoutumer les esprits à faire une distinction peu digne entre la religion qu'on professe et celle que l'on croit. L'indifférence sur le fond des choses

passa quelque peu du gouvernement à l'église. Celle-ci ne se crut chargée que d'un ministère tout extérieur. Les croyances furent placées sur la même ligne que les conventions sociales; elles ne furent guère plus sacrées que les lois, et le sentiment chrétien fit place en partie à un sentiment qui tend à tout dominer en Angleterre, celui du devoir envers la société dont on est fier d'être membre. Vous êtes surpris, en lisant des livres anglais même religieux, du rôle que joue ce dernier sentiment dans les motifs de la foi et même de la piété. Au reste, pour bien des hommes, il en est naturellement ainsi. Sous une forme ou sous une autre, la sociabilité entre pour beaucoup dans toute religion. Ceux que guide une vocation toute spirituelle sont, on l'avoue, l'objet d'une grâce particulière; qui ne sait que les vrais chrétiens sont rares? Respecter ce que la société respecte, persister dans une tradition nationale, rendre hommage au Dieu de l'univers dans la forme qu'a préférée la patrie, comme on vénère la justice universelle sous l'enveloppe de la loi que la patrie s'est donnée, sont des effets légitimes de l'éducation, de la sympathie, de la confiance, de la déférence, de tout ce qui lie enfin et maintient la société, et ces effets ne sont pas les moindres garanties de la durée d'une religion établie par la tradition et consacrée par le passé.

Mais aucun de ces sentimens ne peut répondre de l'identité absolue des opinions entre tous les sujets d'une même loi. Cette identité est la condition qu'exige l'orthodoxie, laquelle suppose l'infaillibilité. Malgré toutes les prétentions de l'anglicanisme à la quasi-infaillibilité de ses symboles, à la quasi-divinité de son institution, il y a entre ces choses et la réforme considérée dans son esprit et son histoire une telle contradiction, que l'église britannique ne peut aller bien loin dans cette voie sans risquer de se rencontrer avec l'église romaine. Aussi, comme cette dernière au reste, a-t-elle fait prudemment retraite sur l'unique question de la hiérarchie, et pendant longtemps, satisfaite qu'on lui permît d'exister avec son organisation, son culte et son patrimoine, elle a fait bon marché du reste. Et en effet une institution légale n'a rien à demander de plus.

C'est ce qui explique pourquoi les communions dissidentes ont paru plus zélées que l'église constitutionnelle. Exempte de formalités officielles, leur religion était plus libre en elle-même, plus volontaire et plus réfléchie, par conséquent plus sincère et plus maîtresse du cœur. La nécessité de résister à l'autorité de l'épiscopat entretenait chez les dissidens la vie de la conscience. Pour exister seulement, il leur fallait se défendre. La parole constatait seule leur présence et seule maintenait leur droit. Si les communions dissidentes ne propageaient leur croyance, elles risquaient de disparaître. Pour

se dérober aux devoirs envers la loi, il leur fallait au moins des devoirs envers elles-mêmes; elles étaient obligées de s'armer de leur foi contre un adversaire armé d'un privilége. Elles avaient besoin d'en appeler de l'autorité à la vérité. De là plus de ferveur, plus de conviction, plus de prosélytisme, et une ardeur plus générale à répandre autour de soi le feu de la parole évangélique qui consume, comme une paille séchée, les vains préjugés du monde. Le sentiment chrétien, ainsi qu'on aime à le décrire, tel qu'on le suppose plus souvent qu'on ne le rencontre, dut donc se conserver avec plus d'intensité dans quelques sectes séparatistes, et c'est de là qu'il devait un jour donner le signal du réveil religieux de la Grande-Bretagne.

Mais en même temps l'existence de ces sectes était une protestation vivante contre toute étroite orthodoxie. Elles avaient tellement besoin de la liberté qu'elles ne pouvaient la contester à personne. Le danger d'une oppression commune les rendait indulgentes, bienveillantes quelquefois pour les croyances opposées aux leurs, pourvu que ces croyances fussent indépendantes. Encourageant dans leur propre sein l'action de la pensée individuelle, elles ne pouvaient logiquement se dispenser d'accueillir ou de protéger en principe toute doctrine qui invoquait l'Évangile ou la liberté nécessaire à l'Évangile, en sorte que, plus vivement, plus réellement chrétiennes peut-être que l'église, elles durent prêter appui contre l'église à des nouveautés ou à des dissidences qui portaient de plus en plus atteinte à l'unité et peut-être à la puissance du christianisme.

C'est ainsi que se fit jour peu à peu la croyance unitairienne. Avant que de se produire sous la forme d'une secte, elle s'était assurément insinuée dans beaucoup d'esprits. Encore aujourd'hui elle existe souvent là où on ne la professe pas. Elle n'a certainement pas animé la réformation naissante, mais elle l'a suivie de près. Contenue ou voilée, elle s'est glissée dans toutes les sectes, y recueillant çà et là des partisans discrets. Dès que l'examen commence, il est attiré par la question des miracles. Ceux du Messie, sa résurrection et bientôt sa divinité propre sont des objets qui appellent de préférence la réflexion et l'étude. Comment sur ces grands sujets les esprits libres ne se diviseraient-ils pas? Avec la servitude, l'unanimité disparaît.

Le XVIIIe siècle en Angleterre comme ailleurs a été un âge de liberté philosophique. En naissant, il trouvait le débat ouvert par les sectes de la révolution; mais de plus, au-dessus des sectes et dans les hauteurs de la pensée, une indépendance hardie, bien qu'encore chrétienne, avait commencé à se montrer. Le dogme des trois personnes divines avait lui-même été l'objet d'une interprétation raisonnée, et ce n'étaient pas d'obscurs génies qui avaient donné ce

redoutable exemple. Dès le siècle précédent, on aurait pu citer un grand nom. Le chantre de la Genèse, le peintre inspiré des premiers jours de la terre et du ciel, Milton, qui n'était pas plus étranger à la théologie qu'à la politique, a fini par révéler au monde, dans un écrit retrouvé naguère, la croyance qui perçait dans son poème, et par confesser l'unité absolue d'Heloïm ou de Jehovah (1).

Les Anglais ont coutume de conserver à Locke comme à Milton une place parmi les défenseurs du christianisme, et ce n'est que rendre hommage à la sincérité qui respire dans le traité de la religion selon la raison et l'Écriture; mais Locke fut en même temps le grand promoteur de la tolérance. Ses lettres sur ce grave sujet, publiées la première en Hollande et les autres en Angleterre l'année même de la révolution, eurent pour objet, comme plusieurs de ses écrits, de seconder les vues généreuses de Guillaume III, et c'est, dit-on, pour le servir dans le projet d'un acte de *compréhension* qui eût réuni tous les cultes chrétiens, qu'il composa son livre fondamental du *Christianisme raisonnable*. En cela bien inspirée, l'église n'a point répudié cet important ouvrage, et des dissidens pleins de foi comme Leland l'opposaient avec confiance au déisme du XVIIIe siècle. Cependant, quand il eut paru, un docteur Edwards, théologien zélé, l'attaqua dans *le Socinianisme démasqué*, et força Locke à lui répondre. La réponse provoqua une réplique, et la réplique une seconde réponse. L'analogie des principes posés par Locke avec ceux qu'invoquait Toland dans son *Christianisme sans mystère*, et dont tirèrent parti quelques écrivains unitairiens, inspira des soupçons à Stillingfleet, contre lequel Locke fut défendu par le docteur Bold, et se défendit lui-même en se couvrant de l'autorité de Tillotson et des évêques de Bangor et d'Ely. Il y a certainement excès de défiance, injustice offensante à présenter Locke comme un adversaire de la révélation, quand il affirme qu'il ne l'est pas et quand il s'en porte le défenseur; mais sur la question de l'arianisme nous ne pouvons trouver son apologie suffisante. Il défie ses censeurs de prouver qu'il ait dit nulle part que le Messie ne fût pas au-dessus de l'homme. Et en effet il n'hésite même point à l'appeler le fils de Dieu, mais il ne s'explique pas pour cela sur la Trinité, je crois même qu'il n'en prononce pas le nom, et dans un traité général et dogmatique cette omission vaut un aveu. Il dénie aux critiques le droit

(1) Cette pensée s'aperçoit déjà dans sa *Logique, præfat.*, tome VII de l'édition de Pickering, et dans son traité *of true Religion*, tome V. L'ouvrage découvert en 1823 est le *J. Miltoni Angli de Doctrina christiana ex sacris duntaxat libris petita*, traduit et publié en 1825 par le révérend Charles Sumner, aujourd'hui évêque de Winchester. On cite un assez grand nombre de passages du *Paradis perdu* qui auraient pu faire pressentir l'opinion de Milton.

d'imputer aux écrivains une doctrine qu'ils n'ont pas entrepris de défendre. Cependant, s'il n'a point soutenu thèse contre la divinité de Jésus-Christ, il l'a omise et il a dit en l'omettant que si le Nouveau-Testament contenait des choses qui ne fussent pas dans son livre, ces choses n'étaient pas de celles auxquelles le Christ et les apôtres avaient commandé de croire. La Trinité n'en est donc pas une. La question reste ouverte, de l'aveu même de Locke. D'ailleurs sa correspondance, quelques témoignages contemporains, et les documens publiés par son arrière-neveu, lord Lovelace, ne sauraient laisser de doute sérieux sur la tendance unitairienne de la doctrine religieuse du grand philosophe du dernier siècle.

L'ami de Toland était aussi l'ami de Newton, et c'est à Locke que Newton confia le soin de faire imprimer à l'étranger la dissertation où il attaque l'authenticité de deux passages de l'Écriture cités souvent comme les plus formels à l'appui du dogme orthodoxe de la Trinité (1). Il est désormais impossible de soutenir l'orthodoxie trinitairienne de Newton. Sir David Brewster, qui l'avait essayé dans un premier ouvrage, se borne à établir dans ses *Mémoires sur la vie de Newton* qu'il n'était pas socinien. Je crois la distinction exacte. Newton voit dans le Christ le fils de Dieu, il croit à sa résurrection; mais, s'il ne se confesse arien dans aucun de ses ouvrages, on a de lui un manuscrit où il attaque vivement le caractère et la sincérité d'Athanase et prend la défense des empereurs et des évêques protecteurs de l'arianisme. Généralement il se tait sur le dogme de la Trinité, ou ne s'en occupe que pour lui enlever deux textes sacrés. Il veut d'abord publier ce travail, mais sur le continent et en gardant l'anonyme; puis il s'inquiète, et donne contre-ordre à Locke, qu'il avait d'abord chargé de la publication. Pourtant il ne détruit point son œuvre, et l'on ne saurait citer un seul passage où il ait cherché à raffermir par d'autres preuves substituées à celles qu'il avait attaquées le point d'orthodoxie ainsi ébranlé. On montre bien que la prudence extrême qui caractérisait ce grand homme l'a plus d'une fois fait revenir sur ses pas pour détourner de compromettans soupçons. Ainsi il a choisi pour son suppléant à l'université de Cambridge Williams Whiston, qui a imprimé sans détour que l'arianisme était le christianisme primitif; puis, il n'a pas voulu qu'on élût le même Whiston membre de la Société royale des sciences. Cependant Whiston n'a pas admis dans ses mémoires que son hétérodoxie fût pour rien dans cette opposition, et, ainsi que d'autres contemporains, il affirme que Newton ne croyait pas que le fils de Dieu eût préexisté au monde, ce qui est une des formes de la doc-

(1) I. Jean, V, 7. — I. Tim., III, 16.

trine arienne. D'ailleurs l'ami, le disciple, le confident de Newton, le dépositaire et l'interprète de ses idées philosophiques n'est-il pas *l'illustre Clarke*, que Rousseau représente si magnifiquement *éclairant le monde, annonçant l'être des êtres et le dispensateur des choses?* Et cet *illustre Clarke*, dans sa doctrine de la Trinité selon l'Écriture, subordonna la nature du fils à celle du père, et fut en 1714 traduit pour tendance arienne devant l'assemblée des évêques. Il s'en tira par une déclaration où il confessa l'éternelle génération du fils, et se fit accuser de faiblesse par Whiston, sans convaincre son adversaire orthodoxe, le docteur Waterland. Après de pareils exemples, on conçoit que le soupçon ait pu remonter jusqu'à ces premiers dignitaires du clergé, jusqu'à ces latitudinaires que la haute église désavoue encore de nos jours, jusqu'à l'archevêque de Cantorbéry, Tillotson, jusqu'à l'évêque de Bangor, Hoadly. Enfin tous ceux qui s'intéressent à l'apologétique chrétienne savent le nom du docteur Lardner. C'était un dissident pieux et savant dont l'autorité est invoquée même dans notre église. Cependant il écrivit en 1730 à lord Barrington une lettre, publiée vingt-neuf ans plus tard, où il prétend, tout en se séparant d'Arius et de Socin, que Jésus est un homme choisi, sacré, aimé de Dieu, et élevé par lui au-dessus de tous les êtres. C'est lui qui donna à cette doctrine le nom de doctrine nazaréenne, nom sous lequel les unitairiens sont encore désignés quelquefois.

En France, où nous aimons à pousser à bout toutes choses, où, sous prétexte de suivre la logique, nous la forçons assez souvent, on dira peut-être que toutes ces opinions ne sont que des variétés de la philosophie incrédule. On se trompera, je pense, et ces croyances tout individuelles, enfantées par la libre réflexion, appartiennent à la religion, comme les divers systèmes philosophiques appartiennent à la philosophie. On aurait tort de confondre ces théories diversement chrétiennes avec les produits du rationalisme exclusif, de la critique anti-religieuse, enfin du mouvement d'incrédulité qui traversa tout ce siècle. L'hérésie, c'est-à-dire le choix dans la foi, n'est pas la négation de la foi. Le déisme, j'en conviens, par timidité ou par adresse, chercha souvent à ménager les esprits en affectant pour la révélation les apparences d'un respect de commande. De tristes opinions qui vont au-delà du déisme ont osé moins encore se montrer sans voile. Collins, Toland, Tindal, ont pu se couvrir de ces dehors, qui n'abusaient personne. C'était comme un reste des ruses que l'on passe à la presse politique. Bolingbroke lui-même n'avait pas l'audace de confesser qu'il attaquât dans ses écrits la foi de cette église dont il s'était fait dans le gouvernement l'instrument passionné. La tyrannie des lois et des mœurs peut expliquer cette dissimulation qui dépassa souvent la réserve permise à la pru-

dence; mais on aurait tort de voir, dans les erreurs qu'elle sert à couvrir, le fond de toutes les croyances qui s'écartent du *credo* des églises établies. Quoique l'examen privé, qui mène du jésuitisme au jansénisme, puisse parfois pousser du luthérianisme à l'arianisme, et de là quelquefois à cette incrédulité raisonnée qui ne conserve rien du dogme révélé, on ne saurait assimiler aux maîtres ou aux élèves de Voltaire des hommes scrupuleux qui confessent ce qu'ils croient, sans craindre de se séparer de telle ou telle église, s'ils n'entendent pas se séparer de l'Évangile. Il ne faut pas confondre les unitairiens, tous les unitairiens du moins, avec ces esprits forts qui voulaient se faire passer aussi pour une secte de dissidens. Clarke, Lardner, Hallet, ont, comme Milton, Locke et Newton, défendu le christianisme contre les incrédules de leur temps. Pour décrire ce qu'au siècle dernier pensait l'Angleterre en matière de religion, il faut donc bien distinguer trois choses : — les croyances positives et plus ou moins arrêtées qui caractérisent soit l'église établie, soit les principales sectes reconnues; ce sont comme autant d'orthodoxies différentes, s'il est permis d'accoupler ces deux mots; — la philosophie chrétienne, qui partout, même dans l'église, engendre des doctrines individuelles et pour ainsi dire des hérésies légitimes, qu'on ne montre pas toujours, mais qu'on laisse entrevoir; — enfin la philosophie pure, isolée de toute révélation, tantôt hostile au christianisme comme celle de Hume, tantôt, comme celle de Reid, respectueuse pour la foi et sincèrement décidée à ne s'en écarter jamais.

Ce n'est point la philosophie proprement dite, religieuse ou non, qui nous occupe en ce moment. Aussi bien ne joue-t-elle pas un rôle apparent fort actif dans les opinions de nos voisins, et je ne sais si aujourd'hui le vénérable nom de William Hamilton est beaucoup plus connu en Angleterre qu'il ne l'est en France. Il semble qu'en toutes choses, comme en politique, les questions abstraites aient besoin pour occuper les Anglais de cesser d'être abstraites, et qu'elles ne fixent leur attention qu'enveloppées de ces formes réelles et sociales que les idées prennent dans la croyance des nations. Ce n'est pas au reste mal étudier la théorie que de la considérer engagée ainsi dans la réalité. Bornons-nous donc à ne considérer en Angleterre que les systèmes qui sont ou peuvent devenir des croyances communes, et ne craignons pas de traiter de chrétiens tous ceux qui sincèrement le veulent être.

VII.

L'église constituée était tombée dans une insignifiance religieuse qui présageait sa décadence, lorsque vers 1730 deux hommes dignes d'une grande célébrité entreprirent de ranimer le feu du christianisme. Même pour ceux qui ne s'intéressent qu'à l'honneur de l'humanité, ce serait un admirable récit que celui de l'œuvre religieuse de Wesley et de Whitefield, œuvre souvent comparée à celle de Spener, pasteur à Francfort vers la fin du XVII[e] siècle et fondateur du piétisme sur le continent. C'est dans le principe dogmatique de la réforme, savoir le principe de la justification par la foi, que les deux méthodistes anglais puisèrent la force et la lumière. Ce principe, comme la doctrine de la grâce parmi nous, se présente sous deux aspects, et produit tour à tour le calvinisme absolu et le calvinisme mitigé, deux nuances qui correspondent aux deux interprétations de l'augustinianisme chez les catholiques. Ces deux nuances se faisaient remarquer dans l'église anglicane, toute tiède, tout inerte qu'elle pouvait paraître. Whitefield poussa les choses à la rigueur; Wesley inclinait vers les adoucissemens d'Arminius. Cependant le dogme générateur de la réforme leur fut également cher à tous deux. Tous deux gourmandèrent la foi verbale et indécise du clergé de leur temps; mais Whitefield poussa l'invective jusqu'à écrire que l'archevêque Tillotson n'en savait pas plus sur la religion que Mahomet, tandis que Wesley déchira en chaire cet écrit même, et ne déclara pas la guerre à l'institution de l'église, se bornant à réclamer pour tous la liberté de prêcher. Vers 1750, les deux émules s'étaient pourtant réunis; ils officièrent dans la même chapelle. Étant venus à Londres, ils se firent connaître jusque dans la société aristocratique. Whitefield avait converti la comtesse douairière de Huntingdon, qui ouvrit sa maison à des conventicules méthodistes. Ce fut une mode que d'y aller entendre les nouveaux apôtres. On invitait les beaux esprits à ces séances religieuses, même les esprits forts, comme Chesterfield et Bolingbroke. « Monsieur, dit le premier à Whitefield après l'avoir entendu, je ne veux pas vous dire ce que je dirai aux autres, à savoir combien je vous approuve. » Lord Bolingbroke, qui s'asseyait, dit Whitefield, avec l'attitude d'un archevêque, lui témoigna son plaisir de l'avoir entendu rendre bonne justice aux attributs de la Divinité, compliment singulier dans la bouche d'un homme qui refusait à Dieu, ou peu s'en faut, d'être une providence. Cependant le méthodisme fit dans les classes ouvrières ses plus grands progrès. Ce fut la religion du pauvre. Il inquiéta, il divisa l'église, il l'attaqua même, mais ne s'en sépara pas. Ni Wes-

ley, ni même Whitefield ne rompirent irrévocablement avec elle. Le premier remplissait tous ses devoirs de paroisse. La question de la hiérarchie intéressait peu leur christianisme tout intérieur. La religion était pour eux éminemment individuelle. C'était surtout une disposition d'âme qu'on pouvait porter en quelque sorte dans toutes les communions. Wesley ne dut qu'à sa ferveur, à la popularité de ses prédications, à la pureté primitive de ses idées protestantes, la disgrâce dont l'épiscopat ne manqua pas de le frapper. Ce n'est point dans une vue d'agression qu'il couvrit l'Angleterre de ces chapelles wesleyennes qui dépeuplaient souvent les églises paroissiales. Irrité d'un mouvement qu'il n'avait ni produit, ni prévenu, le clergé épiscopal s'attiédit encore davantage par esprit de contradiction. Il ne voulut pas reconnaître dans la bouche des novateurs les principes de sa propre foi. Il traita d'excès de zèle et de doctrine un pur protestantisme qu'il n'avait pas inspiré. Il regarda de plus en plus comme une lettre morte, comme une simple convention, la doctrine énoncée dans son formulaire même, précisément parce qu'on la revendiquait contre lui, et il vint un moment où l'on put dire que les trente-neuf articles n'étaient plus sérieusement soutenus que par les méthodistes, qui étaient refusés à l'ordination par les évêques. On s'accorde à regarder comme la plus triste époque de l'église établie le temps qui s'écoula de la moitié du XVIII[e] siècle à la révolution française. C'est le moment où la haute église acheva cependant de se réconcilier avec la dynastie. Renonçant à tout reste de jacobitisme, elle conserva son goût pour l'absolutisme, qui forma entre elle et George III le lien d'une mutuelle estime et d'une grande sympathie. Des habitudes plus régulières, des préjugés plus étroits, un mélange d'affectation morale et de corruption politique faisaient de George un de ces princes qui plaisent à certains clergés, et jamais celui de la Grande-Bretagne n'a mieux mérité les piquantes paroles de lord Chatham : « Nous avons un *credo* calviniste, une liturgie papiste et un clergé arminien. »

Heureusement pour l'honneur du clergé, on vit bientôt poindre dans le régime de la basse église un mouvement qui produisit la formation du parti évangélique. Il fut représenté par des hommes étrangers aux mœurs de la société contemporaine, et qui ne rougirent pas, malgré les modes et les idées de leur temps, de relever le drapeau biblique. Ils eurent pour doctrines, ou plutôt, a-t-on dit, pour mots d'ordre, la nécessité universelle d'une conversion, la justification par la foi, l'autorité de l'Écriture; mais ils se dévouèrent surtout aux grandes œuvres de la charité, telles qu'on peut les concevoir à une époque de haute civilisation et sous l'empire des idées générales. Les écoles, les prisons, les missions en pays d'infidélité,

surtout l'abolition de la traite et de l'esclavage, devinrent l'objet de leur pieuse activité et de leur savoir-faire apostolique. Le nom de Wilberforce se présente aussitôt à l'esprit. Wilberforce fut en effet le chef de cette noble école religieuse, et il l'introduisit dans le parlement, où il parvint à lui donner une influence politique. Épiscopal, mais libre et zélé, conservateur, mais ami de toute réforme morale, il sut se faire compter de M. Pitt, et plus d'une fois ses remontrances consciencieuses et ses saintes exigences impatientèrent ces tories dédaigneux qui ne connaissaient que la force et l'utilité, même quand la révolution française les eut ralliés par intérêt à la religion constituée. Les airs d'incrédulité tombèrent alors en discrédit, sans que le vrai zèle et la vraie foi en fussent mieux compris. Une orthodoxie de calcul et d'affectation, sérieuse comme opinion politique, superficielle comme opinion religieuse, composa ce qu'on appelle encore le système *eldonite*, en souvenir du vieux chancelier lord Eldon, aussi grand ennemi des catholiques que des jacobins, et cette sorte d'hypocrisie sincère qui accompagne les réactions prit une puissance odieuse à quiconque avait conservé quelque étincelle de l'esprit libéral de la révolution de 1688. Le parti évangélique sut profiter de ce retour, de cette mode ou de cette tactique, sans jamais, à son grand honneur, se confondre dans cette dévotion de circonstance. J'ai eu le bonheur d'approcher dans ma jeunesse un des derniers et des plus vénérables représentans de l'ancien parti évangélique. C'était un homme éminent par la piété, la bienveillance, le zèle et les lumières, qui dirigea pendant longtemps un recueil périodique d'une certaine influence, *the Christian Observer*, et qui a attaché son nom à toutes les œuvres qui ont illustré celui de Wilberforce. C'était le père du grand historien, du grand écrivain que possède l'Angleterre : c'était M. Zacharie Macaulay.

En présence de ces divers partis, l'église à titres et à domaines, les évangéliques, les méthodistes, et ces dissidens de toute nuance, presbytériens, indépendans, quakers, baptistes, qui se ranimaient par émulation pour les œuvres de charité réformatrice, et que secondaient souvent les philanthropes utilitaires, nous devons maintenant placer les unitairiens que nous avons laissés à l'époque du docteur Lardner. C'est alors qu'ils commencèrent à devenir une communauté. Exceptés originairement de l'acte de tolérance rendu sous Guillaume III, ils avaient plus d'une fois essayé de se faire reconnaître sur le même pied que les autres dissidens, et peu de temps après l'avénement de la maison de Hanovre, ils avaient à cette fin signé une pétition que fit repousser lord Nottingham, alors ministre. Les lois qui sanctionnaient l'orthodoxie par des interdictions contre les non-conformistes demeuraient en vigueur, et elles se sont per-

pétuées jusqu'à nos jours. L'acte du blasphème continuait de tenir certaines hérésies sous le coup de ses menaces pénales. On avait seulement révoqué des lois inquisitoriales rendues contre le schisme et contre la conformité occasionnelle, et un acte d'indemnité, renouvelé périodiquement, faisait remise temporairement aux non-conformistes de la non-exécution de l'acte du *test*. Un autre dispensait les quakers du serment; un autre enfin relevait les juifs de quelques incapacités flétrissantes. C'était à peu près là dans les trois quarts du dernier siècle tout ce que la tolérance avait gagné, et à la faveur de cette incohérente législation, une assez grande liberté religieuse s'était pratiquement établie.

Par l'influence de Joseph Hallet, ami du docteur Lardner, les unitairiens se constituèrent à Exeter. Ils se propagèrent dans le Lancastre, et bientôt ils eurent à Londres des réunions qui dressèrent des formulaires et firent des recrues dans les diverses communions, notamment parmi les presbytériens, qui jusqu'en 1730 leur avaient fermé leurs rangs. Grâce au relâchement général et peut-être à une secrète connivence, ils pénétrèrent par l'ordination dans l'église. On s'en prend particulièrement à l'influence de Blackburne, archidiacre de Cleveland. Sans se prononcer expressément sur le dogme, il proposa de supprimer l'obligation de souscrire aux trente-neuf articles, et par conséquent aux symboles de Nicée et d'Athanase, pour entrer dans les ordres (1766). La proposition fit fortune. Une pétition fut votée et signée, par deux cent cinquante ecclésiastiques ou laïques, à Feather's-Tavern, dans le Strand. Elle fut présentée à la chambre des communes, le 6 février 1772, par sir William Meredith. A cette époque, les idées de large tolérance commençaient à prévaloir et à protéger jusqu'aux catholiques. William Paley lui-même, qui ne signa point la pétition délibérée à Cambridge, fit entendre qu'il l'approuvait, et publia une défense du docteur Law, qui avait attaqué l'acte du *test;* mais la proposition nouvelle portait une trop forte atteinte à l'organisation ecclésiastique : lord North et Burke la combattirent et la firent rejeter par 270 voix contre 71. Renouvelée au mois de février 1774, la même pétition succomba devant une majorité de 159 voix contre 67. On demanda au moins que les termes de la souscription d'orthodoxie exigée pour être immatriculé aux universités fussent modifiés (1). La prétention fut dédaigneusement repoussée par l'université d'Oxford; mais à Cambridge on cite un bachelier ès-arts qui fut, sans adhésion littérale au formulaire, et sur une profession générale de fidélité chrétienne, déclaré *bona fide*

(1) Quelques-unes des restrictions portées par l'acte d'uniformité de 1662 existent encore. Le 24 avril 1855, M. Heywood en a proposé au parlement la révision, et il a échoué. Lord Palmerston lui-même a trouvé la motion intempestive et trop absolue.

membre de l'église d'Angleterre. Cette concession semblait bien due à tous les dissidens, qu'il est inique d'exclure des grades universitaires ou de forcer à une démonstration sans franchise. C'était bien assez que l'épreuve du *test* pesât encore sur eux et ne leur permît pas, sans une formalité qui pouvait coûter à leur sincérité, d'entrer au parlement. Sir Henry Houghton introduisit bientôt une nouvelle pétition pour obtenir au moins en leur faveur la dispense de souscrire aux trente-neuf articles. Un bill conforme, rejeté deux fois, passa en 1779. Ces progrès profitaient sans doute à ces fervens *dissenters*, pour lesquels on accusait de partialité les évangéliques, plus touchés de l'action de Dieu sur l'individu que des intérêts de l'église dominante; mais en même temps, favorisés par l'esprit de l'époque, les continuateurs de Clarke et de Lardner prenaient plus d'assurance et de crédit, ils occupaient même des positions officielles et quelques chaires de la capitale. On trouve dans les écrits du temps la qualification d'arien donnée sans observation à des ministres de l'église. Tel était le docteur Richard Price, l'homme le plus éminent peut-être que cette secte ait produit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et l'un des écrivains distingués de la Grande-Bretagne. Ses nombreux ouvrages, sur des sujets bien divers, attestent un esprit hors ligne. C'était un habile adversaire de la métaphysique de Locke. Sa *Revue des principales Questions de la morale* (1), où il reprend la thèse de Cudworth, la thèse de l'académie et du portique sur l'immutabilité des principes du devoir, mérite une place élevée dans l'histoire de la philosophie. Ses écrits politiques se recommandent par de libérales opinions bien soutenues, et c'est à lui que M. Turgot adressait, en 1778, une lettre mémorable sur la révolution d'Amérique. Price jouissait d'une certaine faveur dans le grand monde, prêtait au parti whig le concours de ses lumières et de son talent, et après avoir obtenu la confiance du marquis de Lansdowne, qui aimait la liberté de penser et qui le choisit pour secrétaire, il fut bien accueilli de M. Pitt, qui témoigna faire grand cas de ses idées et de ses écrits sur les finances. Il avait traité d'une manière remarquable la question des dettes publiques, et il passe pour avoir proposé le plan d'amortissement qui fut un des actes les plus loués de l'administration de M. Pitt (1786). Cependant le docteur Price était un publiciste libéral à la manière française, et il le prouva par son admiration pour la révolution de 1789. Un discours qu'il prononça à cette époque lui attira le courroux de Burke, que devaient irriter également ses opinions religieuses. Les adversaires des trente-neuf articles étaient pour Burke les théologiens du jacobinisme. Or

(1) *Review of the principal Questions and Difficulties in Morals.* 1758.

Price avait, dès 1786, publié des sermons en faveur de l'arianisme, quoiqu'il prît soin de se distinguer des nouveaux unitairiens, et que, en religion comme en philosophie, il ne s'accordât pas de tout point avec le docteur Priestley, son ami. Il mourut à Hackney, près de Londres, en 1791, pasteur d'une congrégation de sa croyance.

Déjà depuis plusieurs années des chapelles du nouveau culte avaient commencé à s'élever librement. En 1774, les révérends Lindsey et Disney avaient publiquement abandonné leurs fonctions et leurs dotations dans l'église établie, pour devenir les pasteurs libres d'un troupeau unitairien. Un service divin spécial fut institué avec cette doxologie due au docteur Clarke : « Gloire à Dieu par Jésus-Christ, son seul fils immortel, » et la première chapelle unitairienne fut bâtie à Londres en 1778. En ce moment, un homme diversement célèbre, le docteur Priestley, sur qui ses découvertes en physique et en chimie avaient attiré l'attention publique, converti à la nouvelle doctrine par la lecture de Lardner et ses propres méditations, avait quitté le ministère sacré pour suivre à Londres le mouvement des sciences et de la politique. Son esprit puissant, mais léger, se portait avec succès sur les objets les plus différens. Il avait en tout des pensées plus originales que profondes, beaucoup de vues diverses, rien de définitif et d'achevé; mais il savait élever des questions, provoquer des recherches, agiter les esprits, et son *Histoire de la corruption du Christianisme* suscita une vive controverse, dans laquelle commença la réputation de Horsley parmi les défenseurs de la tradition. Lié avec Franklin, reçu chez lord Lansdowne, qui le fit son bibliothécaire, Priestley, ainsi que presque tous les dissidens, avait pris parti pour la révolution d'Amérique. Ami du docteur Price, quoiqu'en métaphysique ils fussent peu d'accord, et qu'ils se soient combattus sur la question du libre arbitre, il fut son successeur dans la congrégation de Hackney, et, comme lui enthousiaste de la révolution française, il s'attira des persécutions qui le forcèrent enfin à quitter sa patrie.

VIII.

La révolution française ne pouvait manquer d'émouvoir diversement tant de sectes mises en regard les unes des autres. Elle fit éclater ce que les Anglais appellent encore le coup de tonnerre de Burke, et aussitôt tout ce que la sagesse ou le préjugé, la crainte ou la prudence, l'honnêteté ou l'orgueil rallia sous le drapeau conservateur devint défiant, ombrageux, si ce n'est hostile, à l'endroit des séparatistes de toute nuance, et les idées de tolérance perdirent du terrain, abandonnées de quelques-uns de leurs plus éclairés dé-

fenseurs. Pitt, pendant sa longue puissance, n'osa rien faire pour les catholiques. Les dissidens proprement dits, ceux même qui ne l'étaient que par zèle ou retour au calvinisme, fatiguèrent vainement le parlement de leurs plaintes. Ils y trouvaient leur principal ou plutôt leur unique appui dans cette opposition réduite et soupçonnée, dans ce parti des Fox et des Sheridan qui les compromettaient en défendant indistinctement avec la liberté de croire la liberté de penser, avec les quakers les nazaréens, avec les principes de la tolérance ceux de la révolution de 1789. Tout ce qui se plaint d'une injuste contrainte devient par le fait et pour un temps une opposition libérale. Il est donc inévitable que sous cette bannière se confondent des systèmes bien divers et des intérêts bien disparates. Comme la tolérance légale est due même aux incrédules, tous ceux qui la demandent passent pour leur ressembler. Cette couleur d'incrédulité est une des choses qui nuisent le plus aux opinions libérales, comme aux partis religieux la couleur de l'absolutisme. De 1792 à 1816, la politique fut en Angleterre assez passionnée pour qu'aucune injustice réciproque n'effrayât les partis, et celui du pouvoir poussa la résistance aux principes de 1688, compromis par l'alliance de ceux de 1789, jusqu'où s'y pouvait prêter sans se rompre la constitution de l'état.

Il faut cependant rendre hommage à William Smith, qui en 1813, par l'acte qui porte son nom, parvint à faire effacer les dispositions draconiennes de la loi du blasphème; mais ce n'est guère que dix ans après la paix que l'Angleterre fut, selon l'expression de Montesquieu, visiblement *remise sous un meilleur génie*. Alors l'esprit réformateur reprit son essor violemment interrompu, et le mouvement se propagea dans toutes les parties du domaine de l'opinion. Les saints du parlement, les évangéliques, les méthodistes, les quakers s'entendirent, se concertèrent pour une foule d'œuvres bienfaisantes et novatrices; les préjugés, les abus, les vices furent attaqués avec énergie, surtout dans leurs conséquences nuisibles. Les utilitaires répandirent ou même donnèrent l'exemple aux charitables, et tandis que les catholiques imploraient leur émancipation, les libéraux la réclamèrent pour eux, trouvant bien souvent un généreux appui dans tous les dissidens de l'unité protestante. L'église épiscopale, ainsi pressée, cernée, dépassée de toutes parts, devait périr ou se ranimer. Elle se ranima à l'air de la liberté qu'elle avait tant redoutée pour son influence et pour sa foi, et qui lui a en partie rendu l'une et l'autre. C'est surtout aux évangéliques que ce réveil est dû. Tandis que ceux-ci, en détachant à leur extrémité un parti exagéré, *sabbatarien*, comme on l'appelle, biblique jusqu'au judaïsme, prédestinatien jusqu'au fatalisme, s'étendent et s'énervent un peu dans

la vaste enceinte de la basse église, le parti de la haute église, transformé suivant le temps, couvrant d'une couche plus épaisse de religion formaliste et littérale les préjugés politiques de Sacheverell et d'Atterbury, a prétendu restaurer l'anglicanisme dans sa pureté. Au dogme calviniste de la justification par la foi, ils ajoutent ces opinions plus humaines, plus pratiques, dont une église visible ne saurait se départir aisément. Les œuvres, les cérémonies, la hiérarchie, la succession apostolique leur sont plus chères que les principes dogmatiques de la réforme, et, jaloux de propager cette traduction plus mondaine de la spiritualité protestante, ils ont su reprendre une influence légitime en servant mieux la société. Sans rigorisme dans les mœurs, ils se plient aux nécessités de la vie sociale avec une facilité qui rappelle un peu la politique des jésuites; ils ont contribué à l'amélioration du clergé, à celle des écoles, achetant par des œuvres utiles le droit d'exiger une soumission facile à leurs principes d'autorité et de liturgie. Ils ont ainsi entr'ouvert la porte par où quelques-uns d'entre eux se sont échappés jusqu'au papisme. C'est là le parti religieux qui, exagérant le principe de l'autorité, tend à diviniser le pouvoir de l'église, et qui a entrepris de convertir son siècle par des traités connus sous le nom de *Tracts for the Times*. C'est là le schisme des *tractariens*, soutenu par un ou deux évêques et par quelques jeunes membres du clergé, assez comparables d'esprit et d'humeur aux néo-catholiques, d'autant plus ennemis toutefois du catholicisme qu'ils en sont plus rapprochés. En même temps qu'ils cherchent à charger le culte et la foi d'accessoires étrangers à la spiritualité primitive, et dont s'étonne le vrai protestantisme, ils se qualifient d'anglo-catholiques, et ne reconnaissent qu'à regret l'autorité de leurs supérieurs, qu'ils trouvent trop engagés dans les voies du gouvernement civil, et plus près de l'érastianisme que de la pure doctrine du pouvoir sacré de l'église apostolique. C'est une petite église affectée d'un dilettantisme religieux, qui a cependant donné naissance à une controverse très animée, *tractarian controversy*.

Le fond du clergé, *le gros de l'arbre*, comme disait Bayle, c'est la masse de la basse église, composée des évangéliques modérés, touchant par leurs extrémités aux *sabbatariens*, aux *recordites* et aux méthodistes, et de ce clergé de sens commun, tolérant comme son temps, libéral comme son pays, héritier des latitudinaires, et qui, par son extrémité, pourrait bien effleurer l'arianisme et le scepticisme. Ce qui est certain, c'est que toute cette église, en y comprenant ses ramifications diverses, a montré depuis trente ans une vitalité, une activité qui lui font honneur. Grâce à elle, des temples ont été bâtis en grand nombre. Par son influence, par ses conseils, à son instigation, des institutions religieuses et philanthropiques ont

été fondées; elle a fait beaucoup, quoiqu'elle n'ait pas fait assez, pour l'éducation populaire. Elle a aidé ce mouvement de réforme et de progrès, honneur en toutes choses de l'Angleterre contemporaine. Enfin le goût des travaux de littérature et d'érudition est loin d'avoir dépéri dans les universités où prévaut son influence; bien plus, il s'y est développé une certaine science historique et théologique, un esprit de recherche et d'examen qui est presque de la philosophie.

Le tableau des partis de l'église a été habilement tracé par un membre du clergé, M. Conybeare (1), et nous avons largement profité de son travail. Son objet n'est pas tout à fait le nôtre, et nous cherchons surtout dans les divisions de l'église anglicane l'origine de certaines controverses d'un intérêt plus général encore. Ce qui nous frappe, c'est que la stagnation religieuse et philosophique a cessé. Pendant la dernière période de l'ère des George, *Georgian era*, on pouvait croire le déclin de l'église irréparable; vainement la réaction contre la révolution française avait ramené la dévotion, dévotion tout extérieure où ne respirait que la prudence des enfans du siècle. Vainement quelques hommes éminens soutenaient avec honneur la cause de la foi traditionnelle, Horsley contre l'hérésie, Paley contre l'incrédulité. Une sorte de pharisaïsme politique dominait l'ensemble, et s'il se fût perpétué, l'édifice qu'il soutenait aurait pu tomber un jour en poudre comme un sépulcre blanchi. Depuis que tout s'est ranimé, nous croyons apercevoir des progrès véritables dans le sens de la religion et dans le sens de la philosophie, et si un coup d'œil bien rapide ne nous a trompés, les efforts et les luttes des esprits sur ces grandes questions sont d'un intérêt plus varié, plus instructif et plus fécond que notre stérile et monotone querelle de la raison et de l'autorité. A qui croire? voilà chez nous la question. Que croire? on s'en soucie beaucoup moins.

Ce que j'ai appelé l'arianisme nous présente en Angleterre l'expression la plus franche d'une liberté d'esprit encore chrétienne. Il ne m'appartient nullement de dédaigner le rationalisme. Bentham, Mill, Brown, sont très dignes d'attention; mais on peut croire que sous cette forme trop dépouillée, trop nue, le peuple anglais, et peut-être aucun peuple, n'est disposé à chercher la vérité. Les mêmes problèmes, ou des problèmes égaux en valeur à ceux de la simple philosophie, s'agitent en théologie, là où le débat théologique est libre, et il l'est absolument en Angleterre. De quelque côté que vous l'abordiez, par les ariens ou par les *tractariens*, vous serez bientôt conduit à quelque chose qui intéressera la raison ou piquera la curiosité.

Burke a pendant un temps donné le ton à la société anglaise. Il

(1) *Edinburg Review*, octobre 1853.

avait accablé d'un mépris si superbe et même si accusateur les prétentions et les idées des unitairiens, que c'eût été trop longtemps une inconvenance que de parler d'eux. On essayait d'ignorer leur existence, on ne voulait savoir le titre d'aucun de leurs livres, et l'on aurait été plus embarrassé dans le monde d'en laisser traîner un sur sa table que les productions de quelque successeur de Martial ou de Pétrone. Sous la pression de ce dédain, à la faveur de ce silence, l'unitairianisme s'est toutefois maintenu, il s'est même propagé; il a des communautés et des pasteurs. En 1855, il comptait dans les trois royaumes au moins trois cents congrégations dirigées par plus de deux cent cinquante ministres. Sans attribuer une même importance à toutes ces églises et aux institutions ou associations qui en dépendent, il est impossible de ne pas voir là un phénomène religieux qu'on ne saurait passer sous silence, et depuis que la voix de Channing s'est fait entendre de l'autre côté de l'Atlantique, le dédain serait ridicule pour une doctrine qui inspire de tels défenseurs. Un prédicateur comme Channing et un écrivain comme Emerson recommandent tout ce que leur esprit a touché.

L'unitairianisme n'est qu'un symptôme, une manifestation d'un état intérieur des esprits et d'un travail intellectuel qui se fait avec plus ou moins d'intensité dans le sein de la plupart des communions protestantes. Quand on lit certains écrivains qu'elles tiennent pour suffisamment orthodoxes, on est frappé d'une diversité de nuances et d'une multitude de confessions qui sont loin d'annoncer la torpeur de l'esprit d'examen et de l'amour de la vérité. Parmi les auteurs qui tiennent encore à l'église et au premier rang de ceux qui ont illustré leur cause, choisissons-en deux par exemple, Coleridge et Arnold. Ce sont là des noms que tout le monde connaît en Angleterre. Que rappellent-ils à un lecteur français? Peu de chose, il nous semble. Nous essaierons de mettre en lumière leurs titres à la célébrité. En regard de ces écrivains que l'église légale ne saurait repousser, nous placerons plusieurs de ceux qui s'écartent le plus d'elle sans aborder ou professer tous le rationalisme absolu. Ceux-ci se divisent en épiscopaux ou en dissidens, qui sont unitairiens de fait sans en prendre le nom, en chrétiens sincères qui ne craignent pas de le porter, en libres penseurs enfin qui se l'attribuent pour ne point paraître sans église, mais qui au fond ne conservent rien du christianisme. Dans le nombre, il s'offrira plus d'un portrait à tracer, plus d'un ouvrage remarquable à faire connaître, et quoique cette triple école n'ait peut-être pas été aussi féconde en Angleterre qu'en Amérique, on verra que les Clarke et les Lardner, les Price et les Priestley ne sont pas restés sans successeurs.

CHARLES DE RÉMUSAT.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

SA VIE ET SES OUVRAGES

XV.

LE CONTRAT SOCIAL.

DU POUVOIR ABSOLU DE L'ÉTAT ET DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE. [1]

I.

Lorsqu'en 1848 je me décidai à faire un cours à la Sorbonne sur les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, c'était surtout *le Contrat social* que je voulais examiner, afin d'attaquer dans son principe la plus funeste erreur de toutes celles qui égaraient à ce moment la société, je veux dire la doctrine du pouvoir absolu de l'état et l'anéantissement des droits de la conscience individuelle. Jean-Jacques Rousseau passe pour le docteur et pour l'apôtre de la démocratie; mais ce n'est point l'apothéose de la démocratie que je crains dans Rousseau. Il passe aussi pour l'homme révolutionnaire par excellence (2); mais ce n'est pas l'homme révolutionnaire non plus que je répudie en lui. Ce qu'en 1848 je voulais attaquer, ce n'était ni le docteur de la démocratie ni l'homme révolutionnaire; c'était la théorie du pouvoir absolu de l'état, théorie fatale qui s'accommode de tous les principes, du droit

(1) Voyez cette série dans les livraisons du 1er janvier, 15 février, 1er mai, 1er août, 15 novembre 1852, 15 juin, 15 septembre, 1er décembre 1853, 1er août, 15 septembre, 15 décembre 1854, 15 juillet, 15 novembre 1855, 15 avril 1856.

(2) Voyez le rapport sur la police générale par Saint-Just, 15 avril 1794. Saint-Just décerne à Rousseau le titre de *l'homme révolutionnaire* (*Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXII, p. 309).

divin comme de la souveraineté du peuple, et qui les pousse tous à la tyrannie. Peu importe que le gouvernement soit tantôt une église, tantôt un palais, tantôt un forum, tantôt un club : cela dépend des temps et des pays. Ce qui est grave, c'est que, devant l'état une fois créé et reconnu, l'individu n'ait plus de droit qu'il puisse revendiquer légitimement. C'en est fait alors de la liberté dans le monde, et non-seulement de la liberté politique, mais de la liberté civile et de la liberté religieuse.

Est-ce à dire que je voulusse, en 1848, anéantir l'idée de l'état, et cela par rancune contre la révolution qui venait d'en changer le titre? Non, je n'ai peur ni de la république ni d'aucune forme de gouvernement; je ne redoute que l'idée qu'il y a quelque part ici-bas un pouvoir illimité contre lequel l'individu n'a aucun droit.

La création de l'idée de l'état est une des plus grandes et des plus belles créations de l'histoire, surtout en France, je l'avoue. Tout a concouru à cette création. La féodalité n'est tombée pièce à pièce sous les coups des rois, des communes et des parlemens que pour faire place à l'idée de l'état. Nos grands corps judiciaires n'ont défendu le pouvoir temporel contre les empiétemens du pouvoir spirituel qu'en soutenant et en agrandissant l'idée de l'état. La grande école d'administration qui s'est formée dans le XVIIe siècle n'a travaillé à pacifier le royaume et à donner aux provinces mêmes lois, mêmes règlemens, mêmes usages que pour glorifier l'idée de l'état et en faire sentir les avantages. La révolution de 1789 n'a aboli les barrières qui séparaient les provinces les unes des autres et les priviléges qui distinguaient les citoyens que pour élever l'idée générale de l'état au-dessus de toutes les idées particulières de lieux, de temps et de races. L'égalité et la centralisation enfin, — l'égalité, ce sentiment tout français, qui compense la vanité de chacun par l'envie de tous, — la centralisation, cette idée aussi toute française, qui prend souvent l'uniformité pour l'ordre, ont prévalu partout dans nos mœurs à l'aide de l'idée de l'état, car dans un état bien réglé il est naturel que tous les membres soient égaux entre eux et que toutes les affaires soient expédiées selon la même règle.

Tout en France a donc concouru à l'agrandissement de l'état; mais cet agrandissement a eu deux momens et même deux principes différens. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, l'idée de l'état se confond avec la royauté, et le mot de Louis XIV, — l'état c'est moi, — exprime cette théorie. Au XVIIIe siècle, l'idée de l'état commence à se confondre avec l'idée du peuple, et *le Contrat social* de Rousseau est l'expression la plus forte de cette théorie nouvelle de l'état.

Nous savons par les *Mémoires* de Saint-Simon jusqu'où alla sous Louis XIV la théorie du pouvoir illimité de l'état, alors que l'état se

confondait avec la personne du roi. En 1710, au milieu des désastres de la guerre de la succession, le contrôleur-général Desmarets proposa un impôt du dixième. Louis XIV hésitait à l'adopter; il avait, disait-il à Maréchal, son premier valet de chambre, des scrupules de prendre ainsi par l'impôt les biens de tout le monde. Aussi s'en ouvrit-il au père Le Tellier, son confesseur, et celui-ci lui rapporta une consultation des plus habiles docteurs de Sorbonne qui décidait nettement que tous les biens de ses sujets étaient à lui en propre, et que quand il les prenait, il ne prenait que ce qui lui appartenait. « Cette décision mit Louis XIV fort au large, lui ôta ses scrupules et lui rendit le calme et la tranquillité qu'il avait perdus (1). » Cette consultation des docteurs de Sorbonne n'était pas, j'en suis persuadé, un acte de servilité politique ou une complaisance de casuiste; c'était un acte de logique, c'était la théorie de l'état poussée jusqu'à sa dernière expression. Ce qui inquiétait le sens droit de Louis XIV, c'est qu'il répugnait à croire que la propriété individuelle fît partie de l'état ou n'en fût qu'une concession. Une fois que la Sorbonne eut décidé que la propriété des particuliers dépendait de l'état, Louis XIV, qui croyait de bonne foi que le roi et l'état ne faisaient qu'un, « ne douta plus que tous les biens de ses sujets ne fussent siens, et que ce qu'il n'en prenait pas et qu'il leur laissait ne fût de pure grâce. »

En passant des mains de la royauté aux mains de la souveraineté du peuple, la théorie du pouvoir absolu de l'état, loin de devenir plus modeste et plus douce, devint plus hautaine encore et plus impérieuse. Elle eut surtout plus de partisans ou plus de dupes. Quand le pouvoir absolu de l'état n'était que le pouvoir absolu du roi, la théorie avait le prince pour elle; mais elle pouvait avoir les sujets contre elle, car notre ennemi, c'est notre maître. Quand il fut entendu que l'état représentait le peuple, et que la souveraineté de l'état procédait de la souveraineté du peuple, la vanité de tout le monde fut flattée, sans songer que dans cette théorie on est souverain à peine pour une partie et esclave pour tout le reste. De même que la monarchie de Louis XIV était l'apogée de la théorie de l'état identifié dans la royauté, la convention et le comité de salut public sont l'apogée de la souveraineté de l'état procédant de la souveraineté du peuple. Or il n'y a pas plus de liberté individuelle sous la convention et sous le comité de salut public que sous la monarchie de Louis XIV. C'est là le signe caractéristique de la théorie.

Le Contrat social est l'évangile de cette théorie de la souveraineté de l'état représentant la souveraineté du peuple, théorie à la

(1) Saint-Simon, t. IX, édition Sautelet, p. 44 et 45.

fois populaire et tyrannique que Rousseau n'avait point faite pour la France, et que la convention s'applaudit d'y appliquer, comme si c'était de sa part un acte de génie, tandis que c'était tout simplement un acte de despotisme révolutionnaire. La brutale nécessité des événemens et des passions révolutionnaires trouvait dans *le Contrat social* une théorie qui la mettait à l'aise. Elle s'en servit, comme Louis XIV se servit de la consultation des docteurs de Sorbonne pour faire taire ses scrupules. Hérault de Séchelles, dans son rapport sur la constitution de 93 (1), dit que le problème à résoudre est de garantir à la fois l'exercice de la volonté générale et l'unité de la représentation, c'est-à-dire de faire ce que Jean-Jacques Rousseau cherchait dans *le Contrat social*, « un gouvernement qui se resserrât à mesure que l'état s'agrandit. » A ce compte, un grand état ne peut être qu'un état monarchique. Un prince unique constitue mieux que personne l'unité de la représentation, pour parler comme le rapporteur de la consultation de 93, et c'est en lui que le gouvernement se resserre le plus efficacement à mesure que l'état s'agrandit, pour parler comme Rousseau. A ce compte aussi, c'était pour satisfaire à la mode qu'Hérault de Séchelles invoquait l'autorité de Rousseau et du *Contrat social*, car il eût pu, s'il l'eût voulu, trouver dans le *Digeste* sa doctrine du droit de tous délégué au pouvoir d'un seul. *Quod principi placuit legis habet vigorem, ut pote populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem conferat* (2). La volonté du prince a force de loi, car le peuple lui a conféré tous ses droits et toute sa puissance : voilà le principe de la souveraineté déléguée par le peuple à l'empereur; voilà ce que les jurisconsultes romains appelaient *lex regia,* grand acte du peuple souverain qui, par le suffrage universel, avait déclaré sa souveraineté en renonçant à l'exercer, qui avait du même coup proclamé et abdiqué ses droits, faisant pour ainsi dire avec l'état ce que Sénèque prétend que Dieu a fait avec le monde : *semel jussit, semper paret;* il a créé une fois pour obéir toujours.

Nous savons maintenant ce que la convention et le comité de salut public cherchaient dans *le Contrat social;* ils y cherchaient la souveraineté absolue de l'état, c'est-à-dire le droit de tout faire sans se soucier des droits de l'individu. Cette doctrine fatale est dans *le Contrat social*, mais elle n'y est pas seule, et elle se trouve tempérée et limitée par les autres doctrines qui l'entourent. Ce fut le malheur et le tort de la convention de l'y prendre seule, en laissant de côté les autres principes, et de faire de ce principe isolé le titre despo-

(1) *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXVIII, p. 184.
(2) *Digeste*, titre IV, *De Constitutionibus principum.*

tique du comité de salut public. Une fois créé, le titre ne périt pas : l'empire en hérita, et le décora par la gloire en même temps qu'il le modéra par la justice civile.

Il y a dans Jean-Jacques Rousseau et dans *le Contrat social* deux hommes, le publiciste et le philosophe, le publiciste qui étudie les rapports qui existent entre l'état d'un peuple, son territoire, ses mœurs, son histoire et la forme de son gouvernement, et le philosophe qui définit impérieusement ce que c'est que la souveraineté et ce que c'est que l'état. Le publiciste est sage, réservé, judicieux; le philosophe est absolu et hautain. Le publiciste n'a rien de systématique et de rigoureux; il ne craint pas de dire que comme mille événemens peuvent changer les rapports d'un peuple, non-seulement différens gouvernemens peuvent être bons à divers peuples, mais au même peuple en différens temps. « On a de tout temps, dit-il, beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune est la meilleure en certains cas et la pire en d'autres. » De ces deux hommes que je trouve dans *le Contrat social*, le publiciste et le philosophe, l'un prudent et modéré, l'autre hardi et tyrannique, quel est celui qui a été le plus écouté? quel est celui qui a donné le mot à ses contemporains et à la postérité? Il faudrait bien peu connaître l'humanité pour croire que c'est le bon sens qu'elle a écouté, que c'est le paradoxe qu'elle a rejeté. Les hommes aiment l'audace; ils ne reviennent au bon sens qu'après s'être lassés et dégoûtés du paradoxe. L'Évangile dit que le ciel appartient à ceux qui le ravissent, *violenti rapiunt illud*, voulant indiquer par là l'effort de volonté qu'il faut à ceux qui veulent être vertueux; l'empire de la terre et même, chose étrange, l'empire des esprits appartient aussi aux violens. Je veux essayer cependant de faire écouter un instant celui des deux hommes du *Contrat social* qui a été le moins entendu et qui méritait le plus de l'être, c'est-à-dire le publiciste intelligent et impartial : je viendrai ensuite au philosophe pour montrer à quelles monstrueuses conséquences aboutit cette souveraineté de l'état érigée en doctrine par Rousseau, et qui est devenue le fondement de toutes les constitutions révolutionnaires et despotiques.

II.

Est-ce pour la France et pour les grands états que Rousseau avait écrit son *Contrat social?* avait-il voulu faire d'avance le plan d'une constitution applicable à la France du XVIII[e] siècle? Pas le moins du monde. Rousseau ne comprenait et n'aimait que les petits états. Les grands états lui faisaient peur, surtout parce qu'attribuant à cha-

que membre de l'état la souveraineté, il voyait bien que plus il y avait de membres de l'état, c'est-à-dire plus il y avait de gouvernans, moins la souveraineté avait de valeur pour chacun. « Supposons, dit Rousseau, que l'état soit composé de dix mille citoyens (1) : le souverain ne peut être considéré que collectivement et en corps; mais chaque particulier, en qualité de sujet, est considéré comme un individu. Ainsi le souverain est au sujet comme dix mille est à un, c'est-à-dire que chaque membre de l'état n'a pour sa part que la dix millième partie de l'autorité souveraine, quoiqu'il lui soit soumis tout entier. Que le peuple soit composé de cent mille hommes, l'état des sujets ne change pas, et chacun porte également tout l'empire des lois, tandis que son suffrage, réduit à un cent millième, a dix fois moins d'influence dans la rédaction de ces lois. Alors le sujet restant toujours un, le rapport du souverain augmente en raison du nombre des citoyens. D'où il suit que plus l'état s'agrandit, plus la liberté diminue. » Si dans un état de cent mille hommes c'est déjà bien peu de chose de n'être souverain que pour un cent millième, qu'est-ce, je le demande, que de ne l'être que pour un trente-cinq millionième dans un état de trente-cinq millions d'âmes?

Ici Rousseau confond évidemment la souveraineté et la liberté, ce qui est encore une idée tout à fait antique. Dans l'antiquité en effet le citoyen n'était libre que s'il était souverain, et il en est ainsi dans tous les pays et dans tous les temps qui admettent la souveraineté absolue de l'état. Comme tous les droits émanent de l'état, l'individu alors n'a que les droits que l'état lui concède. Il en est tout autrement dans les temps et dans les pays qui croient que l'homme a des droits individuels qu'il tient de Dieu, et qui sont supérieurs à toutes les lois et à tous les gouvernemens. Là on peut être libre sans être souverain, là on a une volonté et une liberté autrement qu'en participation avec l'état, là l'état peut s'agrandir sans que l'individu diminue; là enfin ma liberté, quand je la tiens de Dieu et de moi, et non point de l'état, est la même en face de dix millions de citoyens qu'en face de dix mille.

Non-seulement dans les petits états on sent qu'on est souverain, au lieu de sentir seulement qu'on est sujet; mais les petits états sont aussi, selon Jean-Jacques Rousseau, plus forts que les grands (2). Selon qu'un état est grand ou petit, il doit aussi avoir une forme différente de gouvernement. « Si dans les différens états, dit Jean-

(1) Ce nombre de dix mille citoyens est le nombre fixé dans *la République* de Platon. Livre III, ch. 1er.

(2) « Comme la nature, dit-il, a donné des termes à la stature d'un homme bien conformé, passé lesquels elle ne fait plus que des géans ou des nains, il y a de même, eu égard à la constitution d'un état, des bornes à l'étendue qu'il peut avoir, afin qu'il ne

Jacques Rousseau, le nombre des magistrats suprêmes doit être en raison inverse de celui des citoyens, c'est-à-dire que plus l'état s'agrandit, plus le gouvernement doit se resserrer, tellement que le nombre des chefs diminue en raison de l'augmentation du peuple, il s'ensuit qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits états, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands. »

N'aimant pas les grands états, Rousseau n'aime pas non plus les grandes villes et les grandes capitales. « C'est toujours un mal, dit-il, d'unir plusieurs villes en un seul état, et, voulant faire cette union, on ne doit pas se flatter d'en éviter les inconvéniens naturels. Il ne faut point objecter l'abus des grands états à celui qui n'en veut que de petits... Toutefois, si l'on ne peut réduire l'état à de justes bornes, il reste encore une ressource, c'est de n'y point souffrir de capitales, de faire siéger le gouvernement alternativement dans chaque ville et d'y rassembler aussi tour à tour les états du pays. »

Ainsi l'état pour lequel Jean-Jacques Rousseau écrit *le Contrat social* est un état petit et qui n'a point de grande capitale. Cet état assurément n'est pas la France.

Comme Rousseau croyait qu'il n'y avait que les petits états où « il fût possible au souverain, c'est-à-dire au citoyen, de conserver l'exercice de ses droits, » il aimait beaucoup les républiques anciennes, qui étaient toutes de petits états : de là l'éloge qu'il fait sans cesse de la liberté antique, éloge qui a égaré tant de pauvres têtes modernes. Gardons-nous cependant de croire que Rousseau, en préconisant la liberté antique, ne sût pas quelle était la nature de cette liberté. Les citoyens des républiques anciennes n'étaient libres que parce qu'ils avaient des esclaves. Voyez cet admirable et impitoyable tableau de la société antique : « Chez les Grecs, tout ce que le peuple avait à faire, il le faisait par lui-même. Il était sans cesse assemblé sur la place; il habitait un climat doux; il n'était point avide; des esclaves faisaient ses travaux : sa grande affaire était la liberté. N'ayant plus les mêmes avantages, comment conserver les mêmes droits? Vos climats plus durs vous donnent plus de besoins; six mois de l'année la place publique n'est pas tenable; vos langues sourdes ne peuvent se faire entendre en plein air; vous donnez plus à votre gain qu'à votre liberté, et vous craignez bien moins l'esclavage que

soit ni trop grand pour pouvoir être bien gouverné, ni trop petit pour se maintenir par lui-même. Il y a dans tout corps politique un maximum de forces qu'il ne saurait passer et duquel souvent il s'éloigne à force de s'agrandir. Plus le lien social s'étend, plus il se relâche, et en général un petit état est proportionnellement plus fort qu'un grand. » Liv. II, ch. 9.

la misère. — Quoi! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude? — Peut-être. Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvéniens, et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle était la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes : vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence; j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité. »

Rousseau en parlant ainsi fait-il une satire ou une apologie de la liberté antique? Si c'est une apologie, c'est en même temps celle de l'esclavage. Aussi les défenseurs modernes de l'esclavage ne s'y sont pas trompés, et ils ont dit à la louange du planteur méridional des États-Unis d'Amérique ce que Rousseau disait à la louange du citoyen de Sparte; comme Rousseau, ils ont soutenu que l'esclavage avait pour le maître une grande utilité morale et politique. Il est curieux de voir comment le langage brillant et dur de Rousseau passe dans la bouche du colon des Antilles ou de la Nouvelle-Orléans et s'y empreint de je ne sais quel épicuréisme impertinent, qui trouve que tout est bien dans le monde, parce qu'il a des nègres qui travaillent pour lui. Écoutez les réflexions que fait à ce sujet un écrivain fort spirituel, M. Achille Murat, dans les lettres qu'il a publiées sur les États-Unis. « Si l'esclavage en économie politique à le résultat de faciliter la population de nos terres méridionales, son effet pour la société n'est pas moins avantageux. Le planteur, dégagé de tout travail manuel, a beaucoup plus de temps pour cultiver son esprit. L'habitude de se considérer comme moralement responsable du sort d'un grand nombre d'individus donne à son caractère une sorte de dignité austère qui conduit à la vertu, et qui, tempérée par les arts, les sciences, la littérature, contribue à former du planteur méridional un des plus parfaits modèles de l'espèce humaine. Sa maison est ouverte à tout venant avec une généreuse hospitalité; sa bourse ne l'est que trop souvent avec profusion. L'habitude d'être obéi lui donne une noble fierté en traitant avec ses égaux, c'est-à-dire avec tout homme blanc, et une indépendance de vues en politique et en religion qui forme un parfait contraste avec la réserve et l'hypocrisie qu'on ne rencontre que trop souvent au nord. Pour ses esclaves, il est un père plutôt qu'un maître, car il est trop fort pour être cruel. — En politique, le résultat n'est pas moins favorable. Notre pays est encore jeune (1), la population est

(1) Écrit en 1832.

clairsemée, chacun a ses affaires : ici point d'oisifs, de badauds, de populace; mais il n'en sera pas toujours ainsi. Déjà, dans les grandes villes du nord, en plusieurs occasions des tumultes ont eu lieu parmi la classe ouvrière et les matelots. Sommes-nous destinés à voir renaître chez nous les scènes du forum romain? Pour nous en garantir, aurons-nous recours à la cavalerie, comme en Angleterre? Le remède serait pire que le mal..... Refuser aux citoyens qui n'ont pas une fortune suffisante le droit de voter, comme cela a lieu en Virginie, est sans doute un moyen; mais cela est contraire à l'esprit de nos institutions, et toute fixation de ce genre est toujours arbitraire : d'ailleurs cela n'empêcherait pas le peuple de s'ameuter. Comparez les élections dans les grandes villes du sud et du nord; quel tumulte dans les unes, quel calme dans les autres! Dans le nord, les classes inférieures de la société s'emparent tumultueusement du lieu des élections et en chassent, pour ainsi dire, par leur conduite indécente tout homme instruit et éclairé. Dans le sud au contraire, toutes les classes inférieures sont noires, esclaves, muettes. Les gens éclairés conduisent les élections tranquillement et raisonnablement, et c'est peut-être à cela seul qu'est due la supériorité de talens qui se fait remarquer dans le congrès des États-Unis en faveur du sud. »

Le Spartiate de Rousseau transformé en planteur américain fait peu d'illusion et laisse mieux juger du vice essentiel de la liberté antique; mais quand Rousseau parlait de cette liberté comme étant indissolublement liée à l'esclavage, il ne songeait pas assurément à la prêcher à la France et à l'Europe moderne : la peinture qu'il en faisait en eût plutôt détourné les peuples modernes qu'elle ne les y eût attirés.

Prêchait-il au nom de la démocratie, et aurait-il voulu changer en états démocratiques les grands états modernes? Non assurément. La démocratie, selon Rousseau, est un état de société admirable; elle n'a qu'un malheur, c'est qu'elle est impossible. Quoi! diront beaucoup de bonnes gens qui croient ou qui veulent que nous soyons une démocratie (1), la démocratie est impossible! Écoutez Rousseau. « A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne saurait établir pour cela des commissions sans que la forme de l'administration change. D'ailleurs que de choses difficiles à ré-

(1) Il s'agit, on va le voir, de la démocratie politique et non de la démocratie civile.

unir ne suppose pas ce gouvernement! Premièrement un état très petit où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse seulement connaître tous les autres; secondement une grande simplicité qui prévienne la multitude d'affaires et les discussions épineuses; ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité; enfin peu ou point de luxe, car ou le luxe est l'effet des richesses, ou il les rend nécessaires; il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise... » Puis Rousseau conclut ses réflexions sur la démocratie par cette maxime hautaine, mais décisive : « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement; un gouvernement si parfait ne conviendrait pas à des hommes... » Tenons-nous-le pour dit : si nous voulons être vraiment des démocrates, il faut que nous cessions d'être hommes et que nous devenions des dieux, entreprise périlleuse, et où, voulant être au-dessus des hommes, nous risquons de tomber au-dessous, et de violer l'humanité pour avoir tenté de la surpasser. Robespierre, dans son rapport sur les principes de morale politique de la république, se souvenait, je pense, de la phrase de Rousseau, quand, après avoir exposé le programme de la république qu'il voulait faire, il s'écriait : « Nous voulons en un mot remplir les vœux de la nature, accomplir les destinées de l'humanité, tenir les promesses de la philosophie, et absoudre la Providence du long règne du crime et de la tyrannie (1). » Seulement Robespierre, au lieu de se résigner à l'arrêt judicieux de Rousseau, qui comprend que les hommes ne seront jamais des dieux, croyait qu'avec un peu de bonne volonté ou beaucoup de terreur on pouvait redresser l'humanité et corriger l'erreur de la Providence.

Reléguant la démocratie dans le royaume de l'impossible, quelle est donc la forme de gouvernement qu'adopte Jean-Jacques Rousseau? Il dit quelque part dans ses *Lettres de la Montagne* : « Le meilleur des gouvernemens est l'aristocratique, la pire des souverainetés est l'aristocratie. » C'est dans *le Contrat social* qu'est expliquée cette différence entre le gouvernement aristocratique, qui est bon, et la souveraineté de l'aristocratie, qui est mauvaise. Rousseau distingue soigneusement la souveraineté du gouvernement. Ainsi, selon lui, le peuple est souverain; mais c'est un souverain qui ne peut pas gouverner par lui-même, et qui est forcé de déléguer à des commissions ou à quelques magistrats l'exercice de cette souveraineté, c'est-à-dire le gouvernement, de telle sorte que la souveraineté du peuple est purement titulaire. Nous verrons plus tard les dangers

(1) Tome XXXI[e] de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, p. 270.

de cette théorie, qui crée une souveraineté illimitée ici-bas, tout en reconnaissant que celui qui a cette souveraineté illimitée ne peut pas l'exercer, mais qu'il peut la déléguer. Bornons-nous en ce moment à montrer avec Rousseau comment et à qui le peuple peut le mieux déléguer le gouvernement qu'il ne peut pas exercer lui-même : c'est à l'aristocratie élective. Seulement que cette aristocratie élective, une fois chargée du gouvernement, n'aille pas s'imaginer qu'elle a la souveraineté héréditaire, car c'est celle-là qui est la pire des souverainetés. Pourquoi la souveraineté illimitée est-elle pire entre les mains de l'aristocratie qu'entre les mains de la démocratie? Je n'en sais rien, car à mon sens toute souveraineté illimitée est mauvaise, qu'elle appartienne à tous, à quelques-uns ou à un seul. Quoi qu'il en soit, Rousseau distingue trois sortes d'aristocraties : « l'aristocratie naturelle, qui ne convient, dit-il, qu'à des peuples simples; l'aristocratie héréditaire, qui est le pire de tous les gouvernemens; l'aristocratie élective, qui est le meilleur, et qui est l'aristocratie proprement dite. » C'est donc au gouvernement de l'aristocratie par élection que Rousseau donne la préférence. « D'abord les assemblées s'y font plus commodément, les affaires se discutent mieux, s'expédient avec plus d'ordre et de diligence; le crédit de l'état est mieux soutenu chez l'étranger par de vénérables sénateurs que par une multitude inconnue ou méprisée. En un mot, c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit et non pour le leur. Il ne faut point multiplier en vain les ressorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choisis peuvent faire encore mieux... Si cette forme de gouvernement (l'aristocratie élective) comporte une certaine inégalité de fortunes, c'est afin qu'en général l'administration des affaires publiques soit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout leur temps. »

Ce gouvernement électif, où quelques-uns sont choisis pour faire l'œuvre de tous, et où l'on ne choisit que ceux qui peuvent donner leur temps aux affaires publiques, ce gouvernement, qui est l'idéal de Jean-Jacques Rousseau, il m'est impossible de ne pas remarquer que nous l'avons eu pendant trente ans sans nous douter de ses qualités. « Il est venu dans ce monde, et les siens ne l'ont pas connu. » Ces paroles de l'Évangile de saint Jean peuvent, hélas! s'appliquer à bien des choses raisonnables et bonnes qui passent dans ce monde sans que le monde les connaisse, ou que le monde ne connaît que lorsqu'elles sont passées. La raison, la vérité, la sagesse, sont des divinités dont nous ne baisons les pieds que quand elles s'en vont.

Ainsi *le Contrat social* n'est point fait pour les grands états. Il ne prêche point la liberté antique, qui ne peut pas se passer de l'aide

de l'esclavage; il ne prêche point non plus la démocratie, qu'il regarde comme un gouvernement impossible; il prêche l'aristocratie élective, c'est-à-dire le gouvernement des capables et des censitaires, — je suis bien forcé de l'appeler par son nom. Ceux qui, pendant la révolution et sous la convention, s'inspiraient de Rousseau et croyaient pratiquer ses doctrines, ceux qui voulaient la démocratie absolue dans un grand état et dans une société civilisée, ceux-là se trompaient-ils donc étrangement? Non, ils ne se trompaient pas; non, ils n'avaient pas tort de se croire les disciples de Rousseau. Ils n'écoutaient pas, il est vrai, ou ils n'entendaient pas le publiciste dont nous venons d'invoquer la sagesse et le bon sens; mais ils entendaient et ils appliquaient bien, on est forcé de le reconnaître, le philosophe qui, en appuyant la doctrine de l'état sur la souveraineté du peuple, avait créé la doctrine la plus fatale à la liberté de chacun, sous prétexte de relever la souveraineté de tous.

III.

« Les clauses bien entendues du contrat social se réduisent toutes à une seule, dit Rousseau, savoir l'aliénation totale de chaque associé, avec tous ses droits, à toute la communauté, car premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, et, la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres... Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivans : — Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale... A l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenait autrefois le nom de cité, et prend maintenant celui d'état. » Ainsi plus de droit dans l'état que pour l'état; contre l'état point de droit. « Il est contre la nature du corps politique, dit Rousseau, que le souverain s'impose une loi qu'il ne puisse enfreindre. » Ne demandez donc à l'état ni charte ni constitution que vous puissiez invoquer contre lui; l'état ne peut pas être lié, car, représentant la volonté générale, il n'y a aucune raison pour que la volonté générale d'aujourd'hui soit liée par la volonté générale d'hier. Tout est juste pour l'état, car c'est lui qui fait la justice. Et que les sujets ne s'avisent point de réclamer des garanties contre le pouvoir de

l'état; les plébéiens à Rome ont eu tort de demander des tribuns qui les protégeassent, et les Anglais ont tort de tenir à la vieille loi d'*habeas corpus*. Toute défense ou toute garantie contre le pouvoir de l'état est une faute de logique, « parce qu'il est impossible que le corps veuille nuire à ses membres... »

Si l'état n'a point d'engagement à prendre envers ses sujets, il importe que ses sujets s'engagent envers lui, et il importe que l'état ait le moyen de s'assurer de la fidélité de chacun des sujets. Ce moyen est la force de tous contre un seul. Il y a plus : tout venant de l'état et dépendant de l'état, point de propriété individuelle. « L'état, à l'égard de ses membres, est maître de tous leurs biens par le contrat social, qui, dans l'état, sert de base à tous les droits... Le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous, sans quoi il n'y aurait ni solidité dans le lien social ni force réelle dans l'exercice de la souveraineté (1). »

L'idée que Rousseau se fait du législateur répond à l'idée qu'il se fait de l'état. Comme l'état a un droit absolu sur les individus, le législateur, qui est le représentant de l'état, a aussi un pouvoir absolu : c'est le vizir de ce sultan qui est l'état. La définition que Rousseau fait du législateur est effrayante de deux côtés, effrayante pour le législateur, à qui elle impose une tâche au-dessus de l'humanité, effrayante pour les sujets du législateur, auxquels elle fait une destinée insupportable. « Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple, dit Rousseau, doit se sentir en état de changer pour ainsi dire la nature humaine, de transformer chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être, d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer, de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature; il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui soient étrangères. »

Sur ce genre de législateur et de législation, j'ai plusieurs réflexions à faire. Je commence par la plus simple : pourquoi imposer au législateur l'obligation de changer la nature humaine? Qu'a-t-elle donc de si mauvais? « Tout n'est-il pas bien sortant des mains de

(1) L'expropriation pour cause d'utilité publique ne détruit pas le droit de propriété, puisque l'expropriation doit être précédée d'une juste et préalable indemnité. Ne nous y trompons pas cependant : la facilité progressive des expropriations procède de la doctrine de la souveraineté absolue de l'état. Chaque jour, le *moi* s'efface et l'état grandit. Il n'y a plus d'hommes; il n'y a plus que ce qu'on appelle la société, masse flottante qui est de plus en plus composée de choses, au lieu d'être composée de personnes.

l'auteur des choses (1)?... » Pourquoi altérer la constitution de l'homme? pourquoi au contraire ne pas la suivre et profiter des forces qui lui sont propres, au lieu de lui donner des forces étrangères? Cette existence dépendante que nous avons reçue de la nature n'est pas seulement une existence physique, comme Rousseau veut le faire croire, c'est aussi une existence morale et qui comprend la famille. Pourquoi détruire cette indépendance? pourquoi vouloir que l'homme reçoive de l'état ce qu'il tient de Dieu? pourquoi substituer l'organisation civile à la création divine? pourquoi enfin vouloir refaire, quand il suffirait de conserver?

Deuxième réflexion. — N'y a-t-il pas eu avant Rousseau des législateurs qui ont voulu aussi changer la nature humaine? N'y en a-t-il pas eu après lui? Avant lui, je laisse les législateurs et les philosophes antiques, Lycurgue, qui a fait de Sparte un monastère belliqueux; Platon, qui, dans sa *République*, a voulu aussi créer une société idéale : je prends les fondateurs d'ordres religieux au moyen âge. Ce sont eux que Rousseau a pris, sans le savoir, pour modèles dans la définition de son législateur; ce sont eux qui évidemment voulaient changer la nature humaine; ce sont eux qui voulaient que l'homme reçût sa vie et son être de la règle qu'il adoptait. Le *moi* s'anéantissait dans la communauté, l'individu disparaissait dans l'état. Plus de famille, plus de propriété, plus de volonté particulière: une désappropriation complète et absolue. Quelle différence cependant, si nous considérons le but, entre la désappropriation religieuse que m'impose saint Benoît ou saint François d'Assise et la désappropriation que m'impose le législateur de Rousseau! Si je renonce à ma volonté particulière, à ma famille, à mes biens, à mes affections privées, si j'entre au couvent, que me donnerez-vous, pieux fondateurs de monastères? — La possession de Dieu par la foi tant que je serai sur cette terre, et sa possession par la béatitude quand je serai dans le ciel. Ah! le prix est grand, il vaut le dévouement que vous me demandez. Et vous, législateur politique, si j'aliène, au profit de l'état que vous fondez, ma volonté, ma conscience, ma famille, mes biens, tout ce qui est moi enfin, que me donnerez-vous? Le législateur me répond qu'il me donnera d'être membre « d'un corps moral et collectif... lequel a son unité et son moi commun. » — Mais qu'y gagnerai-je? — « Comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd et plus de force pour conserver ce qu'on a. » Ce qu'on a!... Mais qu'ai-je donc qui soit à moi dans l'état que fonde Rousseau? Ma propriété? Elle n'est qu'une portion

(1) *Émile*.

de la propriété publique; mon champ n'est pas à moi, et mes sueurs l'ont fertilisé sans me l'approprier. C'est un usufruit que l'état me concède. Ma famille? Je dois la sacrifier à la patrie, car je ne suis époux et père que parce qu'il a plu à l'état d'établir les lois du mariage et de la paternité! Ma conscience? Je dois la soumettre à la volonté générale et adorer le dieu qui sortira de l'urne du suffrage universel. Qu'ai-je donc qui soit à moi, et que gagné-je à être citoyen de votre état? — Ma part infinitisémale dans la volonté générale, mon trente-cinq millionième de souveraineté. Triste contrat que ce contrat social où je donne tout et où je ne reçois rien!

Qu'on ne dise pas ici que dans le contrat monastique aussi je donne tout et que je ne reçois rien. Vous vous trompez : je reçois un prix que la foi me rend infini. — Eh bien! s'écriera-t-on, ayez la foi du citoyen comme vous avez la foi du moine, et cette participation à la souveraineté sociale aura aussi pour vous un prix infini. Fanatisme politique, fanatisme monastique, deux manières différentes, mais égales, de changer une pure idée en la jouissance d'un droit! Le moine jouit de la béatitude qu'il aura, et le citoyen jouit de la souveraineté qu'il croit avoir. — Soit, j'accepte pour un moment cette façon de raisonner; soit, la terre vaut le ciel, la souveraineté sociale vaut la béatitude divine; soit, l'enthousiasme du citoyen et du patriote vaut l'enthousiasme du fidèle et du saint, et inspire d'aussi grands et d'aussi durables sacrifices. Je ne cherche plus les causes du sacrifice, je ne les compare plus ensemble; je prends seulement les effets. Oui, vous vous faites citoyen dans l'état de Rousseau comme vous vous faites moine dans l'ordre de saint Benoît ou de saint François d'Assise, en vous sacrifiant tout entier, d'un côté à la loi politique, de l'autre à la règle religieuse. La ressemblance est frappante, je l'accorde volontiers; mais alors vient naturellement une question : cette ressemblance frappante est-elle de nature à encourager beaucoup d'hommes à être citoyens, comme le veut Rousseau?

Autre chose encore doit les décourager, et c'est une différence de plus à noter entre la république de Rousseau et les couvens du moyen âge. Quand le couvent me dit de me consacrer tout entier à Dieu, il m'interdit du même coup d'avoir une famille et des biens; mais il m'interdit tout cela avant que tout cela m'appartienne. En entrant au couvent, je renonce au droit d'être époux, père et propriétaire; mais je ne suis encore ni époux, ni père, ni propriétaire. Je ne sacrifie qu'une espérance, et je la sacrifie, ne l'oublions pas, à une plus grande et plus durable espérance. L'état de Rousseau s'y prend autrement que le couvent. Il me laisse être époux, père et propriétaire; mais il m'ordonne de subordonner, c'est-à-dire de sa-

crifier tout cela à la société, à la loi, à la volonté générale. Il laisse s'étendre et s'épanouir en moi toutes les affections humaines, et quand elles font la joie et le charme de ma vie, il m'ordonne de les immoler. Le couvent, mieux avisé, dépouille et anéantit la victime par l'humilité, par la pauvreté et par la continence; il la prend ainsi dénuée ou sanctifiée. L'état au contraire me donne tout pour tout me reprendre, et il ne veut pas même que je murmure. Il ne veut pas que Camille pleure son fiancé, parce que, ce fiancé étant ennemi de Rome, Camille devait l'immoler à Rome, si Camille avait eu l'âme romaine; mais quoi! Camille n'avait, comme Curiace, qu'une âme humaine : elle a pleuré son amant, elle a maudit Rome. La patrie la condamne, et son frère, grand citoyen, la tue; mais tous ceux qui préfèrent les émotions de l'âme humaine à la volonté générale, tous ceux qui mettent les droits légitimes de l'individu au-dessus des droits de l'état, plaignent Camille et l'excusent. *Humanior hujus unius feminæ affectus quam universi populi romani fuisse videtur*, dit saint Augustin (1). Je préfère la douleur de cette femme à la volonté du peuple romain, parce que sa douleur est humaine (2).....

L'état et le législateur de Rousseau ont, comme nous le voyons, dans le passé, des modèles dont il ne se doutait pas, c'est-à-dire les couvens et les chefs d'ordre. Ils ont eu, après Rousseau, des disciples qui les ont à jamais discrédités. Ces disciples sont Robespierre et Saint-Just.

Quand Rousseau exigeait du citoyen ce dépouillement et cette désappropriation qui le font ressembler au moine des couvens les plus sévères, il avait l'air d'exiger ces sacrifices d'une volonté libre : en cela encore, son citoyen ressemblait au moine, et il abdiquait volontairement sa volonté. Robespierre et Saint-Just veu-

(1) *Cité de Dieu*, liv. III, ch. 14.

(2) « Quæso, ab humano impetremus affectu ut femina sponsum suum a fratre suo peremptum sine crimine fleverit. » (*Cité de Dieu*, livre III, *ibid.*) On voit que les beaux vers de Corneille dans le rôle de Curiace :

Et je rends grâce au ciel de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain,

viennent de saint Augustin. L'idée même du personnage de Camille et cette opposition de la douleur d'une femme au fanatisme patriotique viennent aussi de saint Augustin. Corneille, en poète dramatique, a ajouté la passion de l'amante à la douleur de la fiancée, afin de rendre le contraste plus fort et plus touchant. Est-ce à dire que Corneille, en faisant la tragédie d'*Horace*, ait imité saint Augustin? Non, il l'a imité ou plutôt il s'en est inspiré sans le savoir peut-être. Au XVII[e] siècle, on lisait beaucoup saint Augustin, et ses idées se répandant dans le monde, le poète les prenait dans l'esprit général du temps, sans avoir besoin de les chercher dans les œuvres de saint Augustin.

lent que l'individu s'anéantisse dans l'état; mais ils ne demandent pas cet anéantissement à la volonté même de l'individu, ils le demandent à la terreur. « Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, dit Robespierre dans son rapport sur les principes de morale politique qui doivent guider la convention nationale dans l'administration intérieure de la république (1), le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur : la vertu, sans laquelle la terreur est funeste; la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante (2). La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible : elle est donc une émanation de la vertu; elle est moins un principe particulier qu'une conséquence du principe général de la démocratie appliqué aux plus pressans besoins de la patrie. » Ces derniers mots font frémir, mais ils procèdent directement du *Contrat social* de Rousseau.

Dans la démocratie en effet, l'état, qui représente la souveraineté du peuple, est par cela même tout-puissant; tout individu qui « s'oppose à la volonté générale doit y être contraint par tout le corps, ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le force d'être libre. » Vous l'entendez : liberté, égalité, fraternité ou la mort! L'état étant l'unité la plus absolue de tous ses membres, de quel droit un citoyen voudrait-il avoir d'autres opinions que l'état? Cela romprait l'unité. Aussi Robespierre érige-t-il en principe qu'il « n'y a de citoyens dans la république que les républicains, » de même qu'un fondateur d'ordre ne souffre non plus dans sa congrégation que des moines de sa règle. Partout, en relisant ce rapport de Robespierre, on est frappé de la singulière ressemblance qui existe entre le législateur tel que le veut Rousseau, tel que Robespierre prétend l'être, et les fondateurs des grands ordres religieux du moyen âge. Il n'y a qu'une grande et capitale différence : la liberté veille aux portes des couvens et ne laisse entrer que ceux qui veulent être moines; la terreur veille aux portes de l'état révolutionnaire et force tout le monde d'y entrer.

L'anéantissement de l'individu au profit de l'état, voilà le principe fatal qui fait du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau le code prédestiné de tous les despotismes. Ici il m'est impossible de ne pas remarquer la contradiction qu'il y a entre l'*Émile* et *le Contrat social*, l'*Émile*, dans lequel Rousseau refait l'homme, et *le Contrat social*, dans lequel il refait l'état.

(1) 5 février 1794. — *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXI, p. 276.
(2) C'est la définition de l'inquisition.

IV.

J'ai expliqué comment l'histoire, en France surtout, avait créé l'unité de l'état et comment elle avait successivement supprimé les diversités infinies qui rompaient cette unité, les principautés féodales, les provinces, les ordres et les rangs. Rousseau, dans *le Contrat social*, ne s'appuie point sur l'histoire pour créer l'unité de l'état, il ne s'appuie que sur la logique; mais quelle que soit la méthode que suive la doctrine de l'unité de l'état, soit l'histoire, soit la logique, il est impossible que cette doctrine, après avoir supprimé toutes les diversités, n'arrive point à une dernière diversité qui lui sert d'obstacle, je veux dire l'impérissable diversité de l'individu. L'histoire respecte cette diversité, car nous voyons partout dans l'histoire depuis cinquante ans des chartes et des lois qui consacrent les droits des individus, la liberté individuelle, la propriété, la liberté de conscience. Plus hardie que l'histoire, la logique dans *le Contrat social* ne s'arrête pas à cette dernière et suprême diversité que l'individu oppose à l'unité de l'état; elle veut la supprimer, et c'est le caractère de toutes les constitutions émanées du *Contrat social* de mépriser absolument l'individu et de nier tous les droits qui lui appartiennent. « La révolution, disait Saint-Just, nous conduit à reconnaître ce principe, que celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire. »

Curieuse inconséquence de l'*Émile* au *Contrat social!* La mauvaise philosophie du XVIIIe siècle avait supprimé Dieu; la création, examinée de près par quelques docteurs d'athéisme, n'avait plus de créateur; tout s'effaçait et se confondait dans je ne sais quel matérialisme plus ou moins bien expliqué par la sagesse du siècle; l'homme n'était plus qu'une chose, et Dieu n'était rien. Mais voici que tout à coup le vicaire savoyard, aux rayons du soleil levant qui dore les montagnes de la Savoie, en face d'un jeune homme qu'il s'agit de sauver des doctrines désolantes du temps, retrouve Dieu, non pas un Dieu confondu dans la nature, mais un Dieu vivant et personnel, le Dieu qui est mon créateur et mon père, et qui n'est pas seulement le centre et le milieu des existences infinies de la création. Pourquoi donc, ô grand homme, ôtez-vous à l'homme dans *le Contrat social* cette personnalité que vous avez rendue à Dieu dans l'*Émile?* Vous ne voulez pas que l'un s'absorbe dans le monde; pourquoi voulez-vous que l'autre s'absorbe dans l'état? La personnalité divine et la personnalité humaine tiennent l'une à l'autre par des liens étroits. Dieu et l'individu se garantissent mutuellement, si j'ose parler ainsi. Mystère admirable de la Providence! Il a plu à Dieu de créer l'homme

à son image, c'est-à-dire surtout d'en faire une personne. Dieu et moi! deux âmes, deux pensées, deux personnes, l'une toute-puissante, immense, infinie, mais à qui son immensité n'ôte pas cette conscience précise de son être qui constitue la personnalité; l'autre faible et petite, mais qui malgré sa petitesse ne se perd pas dans le nombre infini des existences, atome qui vit et qui se connaît, et qui par là garde aussi sa personnalité. Comment de ces deux personnalités l'une peut-elle se soutenir en face de l'autre? comment puis-je être devant Dieu et ne pas disparaître dans sa splendeur? Grand mystère; mais je ne puis pas douter que le *moi* de l'homme peut paraître devant le *moi* de Dieu, puisque Dieu m'a permis de l'appeler mon père et d'affirmer dans la même prière sa personne et la mienne.

La personnalité divine et la personnalité humaine constituent le monde moral tout entier. Le monde matériel a besoin de la multiplicité des êtres qui le composent, des minéraux, des végétaux, des animaux, des planètes elles-mêmes. Il n'est complet que dans son immensité; il n'existe qu'à l'aide de ce qu'il y a d'universel dans son organisation. Le monde moral n'a besoin pour exister que de deux personnes, Dieu et l'homme, et ces deux âmes, dont l'une a été créée à la ressemblance inégale de l'autre, composent un univers. Peu importe qu'il y ait sur cette terre un plus ou moins grand nombre d'hommes. Comme le rapport est individuel entre Dieu et chaque homme, comme c'est dans ce rapport qu'est la sanction de toute loi et la cause de tout droit et de tout devoir ici-bas, le monde moral a existé dès qu'il y a eu un homme devant Dieu; il a été complet dès ce moment. Les générations infinies des hommes n'y ont rien ajouté : elles ont multiplié les éditions sans changer l'ouvrage.

La religion comme la philosophie attestent l'étroite et mystérieuse union qui existe entre la personnalité divine et la personnalité humaine, si bien que l'une ne peut pas périr sans l'autre. L'histoire de l'esprit humain témoigne également de cette vérité. Partout où périt l'idée d'un Dieu qui est une personne, partout où Dieu n'est plus que le monde se créant et s'entretenant lui-même, l'homme perd son indépendance individuelle et finit aussi par n'être plus que la partie d'un grand tout, de même que partout où l'homme cesse d'être un individu et se perd dans l'état, Dieu perd aussi sa personnalité de créateur et de conservateur. Quand l'homme n'est plus qu'une *chose* publique, Dieu n'est plus lui-même que la substance universelle. Le panthéisme crée l'état absolu, et l'état absolu crée le panthéisme. Les deux doctrines s'appellent l'une l'autre, parce qu'elles excluent toutes deux la cause et le principe de la liberté, c'est-à-dire la personnalité. Quiconque croit que l'individu ne vit que dans l'état est

tout près de croire que Dieu ne vit que dans le monde, et quiconque croit que Dieu est le monde est tout près de croire que l'individu n'est que le membre du tout qu'on appelle l'état.

Entre l'*Émile* et *le Contrat social*, entre le Dieu vivant et personnel du *Vicaire savoyard*, et l'homme perdu et englouti dans l'état, tel que le veut *le Contrat social*, il y a donc une contradiction dont Rousseau ne semble pas s'être préoccupé un seul instant. Ce qui le montre, c'est que dans l'*Émile* comme dans *le Contrat social* il va jusqu'au bout du principe de chaque ouvrage, sans s'inquiéter de l'incommensurable distance des conclusions de l'*Émile* aux conclusions du *Contrat social*. Dans l'*Émile*, il veut que la personne de l'homme ait toute la force et toute l'indépendance possible, et pour fortifier l'âme d'Émile, il lui révèle le Dieu vivant et créateur. Au *moi* humain, qu'il a développé et agrandi par l'éducation, Rousseau donne pour appui le *moi* divin, qu'il a sauvé des liens de la philosophie matérialiste. Dans *le Contrat social*, au contraire, il ôte à l'homme son indépendance; il le fait abdiquer au profit de l'état; il lui retire l'un après l'autre tous ses droits individuels, celui de la famille, celui de la propriété, et pour achever son asservissement, il lui ôte jusqu'au droit d'établir un rapport personnel entre Dieu et lui. Le citoyen de Rousseau reçoit de l'état son dieu et sa religion, comme il en reçoit tous ses autres droits et tous ses autres sentimens. Cette théorie, qui est la dernière expression de l'anéantissement complet de l'individu dans *le Contrat social*, est la théorie de la religion civile ou de la religion de l'état.

V.

C'est dans le dernier chapitre du *Contrat social* que Rousseau a établi sa théorie de la religion civile; il y revient aussi dans les *Lettres de la Montagne*, mais il y revient pour la combattre dans ses conséquences, tout en tâchant d'en justifier le principe. Cette théorie de la religion civile, telle qu'elle est établie dans *le Contrat social*, a pour elle de grandes autorités et de grands exemples; elle tente fort les logiciens et les despotes. Je ne m'en étonne pas, parce qu'elle est tyrannique au suprême degré, et là où elle prévaut, la civilisation décroît à l'instant même, ou ne se sauve que par les inconséquences salutaires qu'elle impose à la théorie.

Tout a été perdu, selon Rousseau, le jour où « Jésus-Christ vint établir sur la terre un royaume spirituel, ce qui, séparant le système théologique du système politique, *fit que l'état cessa d'être un*, et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens. » Que veut dire Rousseau? Croit-il donc qu'il n'y

ait pas eu de guerres civiles et de dissensions intestines parmi les hommes avant la maxime : *Reddite quæ sunt Cesaris Cesari et quæ sunt Dei Deo?* Les Grecs dans la guerre du Péloponèse, et les Romains sous Marius et Sylla, sous César et Pompée, sous Octave et Antoine, ne connaissaient pas la séparation du système théologique du système politique; ils ne s'en déchiraient pas moins; l'unité de l'état ne faisait point l'union des citoyens. Rousseau cependant croit que tout le mal est dans la séparation du temporel et du spirituel. « De tous les auteurs chrétiens, dit-il, le philosophe Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait osé proposer de réunir les deux têtes de l'aigle et de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais état ni gouvernement ne sera bien constitué. » Voilà le système complet des religions d'état.

Tout le monde sait que ce système n'est pas une théorie qui ne vive que dans les livres. Il y a de grands états qui l'ont adopté et qui le pratiquent avec plus ou moins de rigueur. Dans les états protestans, l'église fait corps avec l'état, et le chef de l'état est aussi le chef de l'église. César et le pape ne font qu'un. Telle est l'Angleterre; mais en Angleterre heureusement le sentiment de la liberté individuelle a vaincu l'unité religieuse de l'état, et les *dissenters* ont sauvé la liberté de conscience. En Prusse même loi : l'église et l'état ne font qu'un; mais le goût et le respect de l'étude ont vaincu en Prusse aussi l'unité religieuse de l'état. Il faut venir en Russie pour trouver le système des religions d'état pratiqué sans scrupule et sans hésitation. Là l'empereur est pape, là l'église est incorporée et asservie à l'état; là enfin quiconque abandonne la religion de l'état pour se faire catholique ou protestant perd la jouissance de ses biens et la tutelle de ses enfans, et quiconque essaie de faire des prosélytes et « d'entraîner des orthodoxes dans une autre confession chrétienne » est puni de l'emprisonnement ou du fouet, ou envoyé en Sibérie. Ne croyez pas qu'en proscrivant ainsi la liberté de conscience, la loi russe ait seulement suivi le penchant du despotisme : elle a suivi la logique du *Contrat social*. L'homme en effet qui n'adopte pas la religion de l'état doit, selon *le Contrat social*, être « banni non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. » Heureuse distinction qui met à l'aise la conscience de Rousseau! Dans le converti à une autre religion que celle de l'état, il ne punit pas l'apostat, mais le rebelle; il respecte le prosélyte, il frappe le mauvais citoyen. L'auteur du *Contrat social* pousse en vérité cette distinction jusqu'à la naïveté, quand il condamne hardiment ce qu'il appelle l'intolérance théologique. Il fait même de l'extinction de l'intolérance théologique un des dogmes de son état.

« Partout où l'intolérance théologique est admise, dit-il gravement, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil. » Soit, mais partout où l'intolérance civile est admise, il est impossible aussi qu'elle n'ait pas quelque effet religieux. Vous craignez le théologien qui fait de la loi de l'église la loi de l'état, et vous ne voulez pas que je craigne le législateur qui de la loi de l'état fait la loi de l'église!

Comment Rousseau a-t-il pu se faire illusion sur cette singulière contradiction? Le sophisme qui l'a trompé est curieux. Sa religion civile n'a point de dogmes, elle a un catéchisme, mais dans ce catéchisme il n'y a point d'articles de foi. Rousseau le croit du moins, et il s'en applaudit. Voyons comment il crée cette religion sans dogmes qui lui paraît le chef-d'œuvre de son législateur. « Comme le souverain, dit-il, n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci. Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentimens de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen, sage et fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas... Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, exécutés avec précision, sans explication ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchans, la sainteté du contrat social et des lois, voilà des dogmes positifs. » Est-ce donc là ce que Rousseau appelle une religion sans mystères et sans théologie? Il est bien bon en vérité, car je ne connais pas de religion qui soit plus théologique que la sienne. Toutes les religions sont nécessairement théologiques, parce qu'elles roulent toutes sur le rapport de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu, c'est-à-dire sur la nature de la Divinité, sur son action, sur l'immortalité de l'âme et la vie à venir. Quels plus grands et plus profonds mystères que ceux-là? Rousseau, dans les *Lettres de la Montagne*, veut que le législateur « omette dans la religion civile tous les dogmes qui peuvent importer à la foi, mais nullement au bien terrestre, unique objet de la législation. » Mais comment pouvons-nous croire à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme, sinon par la foi? Et quand même on prétendrait que la raison suffit pour démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, il n'en faut pas moins que cette persuasion de l'esprit devienne une croyance de l'âme, pour qu'elle produise des effets dans la pratique de la vie : l'homme agit par la foi plus que par la conviction. « Comment le mystère de la Trinité, dit Rousseau, peut-il

concourir à la bonne constitution de l'état? En quoi ses membres seront-ils meilleurs citoyens, quand ils auront rejeté le mérite des bonnes œuvres. Et que fait au bien de la société civile le dogme du péché originel? » Je ne veux point examiner ici quelle influence les opinions religieuses des hommes peuvent avoir sur leur vie privée et publique : il me suffit de chercher en quoi les mystères de la foi, comme dit Rousseau, sont plus mystérieux que ceux de la philosophie, en quoi l'immortalité de l'âme est moins contraire à l'expérience quotidienne que l'hérédité de la misère ou le péché originel. Rousseau a beau s'évertuer à faire des distinctions entre les dogmes qu'il appelle *positifs* et ceux qu'il appelle *théologiques;* il n'y a pas de degrés dans le merveilleux et dans le surnaturel. Je me souviens toujours, à ce sujet, d'un mot profond et charmant d'un prêtre catholique qui, pendant l'émigration, discutait avec un ministre anglican. C'était une conversation entre amis, et non une controverse. « Comment, disait l'anglican à son ami, un homme aussi éclairé que vous peut-il croire à la transsubstantiation? — Que voulez-vous? répondit doucement le catholique. Quand j'étais jeune, on m'a habitué à croire à la Trinité; après cela, je n'ai plus trouvé rien de difficile. » L'argument était excellent avec un anglican, qui croit aussi à la Trinité; mais de plus le mot est vrai, parce qu'il explique fort bien que les mystères ne se mesurent pas, et qu'il n'y a point en cela de plus ou de moins.

Non-seulement le raisonnement n'a point de prise sur le mystère à cause du fond même, il n'a pas de prise non plus à cause de la forme. Je m'explique : Rousseau dans une admirable note de l'*Émile* dit que les Persans croient qu'après l'examen qui suivra la résurrection universelle, tous les corps iront passer un pont appelé Poul-Serrho, qui est jeté sur le feu éternel, et que là se fera la séparation des bons et des méchans... « Croirai-je, continue Rousseau dans sa note, que l'idée de ce pont qui répare tant d'iniquité n'en prévient jamais?... Philosophe, tes lois morales sont fort belles; mais montre-m'en, de grâce, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne et dis-moi nettement ce que tu mets à la place du Poul-Serrho. » La religion civile, je le sais, admet le Poul-Serrho, puisqu'elle admet la vie à venir et ses rémunérations en bien et en mal; mais dans le Poul-Serrho il y a deux choses, le fond et la forme : le fond d'abord, qui est le mystère tout-à-fait surnaturel de la vie à venir, et la forme, qui est étrange et merveilleuse. C'est là aussi bien le caractère de tous les mystères. Ils sont indémontrables par le raisonnement quant au fond, et de plus ils sont toujours représentés par une image bizarre et singulière. N'essayez pas de changer cette image que l'homme s'est faite du mystère. Le fond tient à la forme dans l'esprit du vulgaire, et le jour où les païens n'ont plus cru à l'enfer

d'Homère, aux furies et à Cerbère, ils ont été tout près de ne plus croire à la vie à venir. C'est en vain que les philosophes leur disaient d'y croire sans images et sans symboles. L'esprit humain ne comporte pas cette simplicité, ou bien il la pousse jusqu'au néant. Vous lui donnez à croire un mystère sous la forme d'une abstraction; il ne croit plus à rien : où vous simplifiez, il détruit. C'est là une des plus grandes difficultés de la religion civile : elle a ses mystères, comme toutes les autres religions, et de ce côté elle ne se prête pas mieux au raisonnement; mais elle veut donner à ses mystères une forme raisonnable, et par là elle les détruit. L'homme ne croit à l'incroyable que sous la forme du merveilleux.

Infatué qu'il est de sa religion civile, de cette religion dont il croit avoir retranché tous les mystères, parce qu'il n'y a laissé, pour ainsi dire, que les plus grands, Rousseau critique vivement le christianisme. Le premier reproche qu'il lui fait est, nous l'avons vu, de détruire l'unité de l'état en séparant le système théologique du système politique. Cette séparation au contraire a, selon nous, établi sur un fondement indestructible l'indépendance de l'âme humaine. Le second reproche est d'être contraire à l'esprit de l'ordre social. Déjà Bayle avait dit que de véritables chrétiens ne formeraient pas un état qui pût subsister, et Montesquieu, combattant Bayle, avait soutenu avec grande raison que de véritables chrétiens formeraient un état puissant et durable. « Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très grand zèle pour les remplir; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Ces principes bien gravés dans le cœur seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des états despotiques (1). » Rousseau, reprenant la thèse de Bayle, contredit Montesquieu. Une société de vrais chrétiens ne serait pas, selon Rousseau, une société d'hommes; elle pécherait par sa perfection même. « Chacun, dit-il, remplirait son devoir; le peuple serait soumis aux lois; les chefs seraient justes et modérés, les magistrats intègres, incorruptibles, les soldats mépriseraient la mort; il n'y aurait ni vanité ni luxe. Tout cela est fort bien; mais voyons plus loin. » Pourquoi voir plus loin? Je m'accommoderais fort aisément d'abord de voir une société ainsi faite. L'histoire ne nous montre pas encore d'état qui ait péri par sa perfection même. D'où vient donc que Rousseau croit à la chute inévitable d'une société de vrais chrétiens? C'est qu'à ses yeux le chrétien est indifférent : « il fait son devoir, il est vrai; mais il le fait avec une profonde indifférence sur le bon ou le mauvais succès de ses soins. » Non, le chrétien est résigné aux malheurs qu'il éprouve; mais il

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXIV, chap. 6.

n'est pas indifférent, car il prie Dieu de le secourir. La patience que le chrétien demande à Dieu, à défaut du succès, n'est pas le fatalisme musulman. Le citoyen chrétien ne se croise pas les bras devant les événemens; il agit, parce que Dieu lui prescrit l'action, puisqu'il lui impose le travail et le devoir. Il supporte ses peines, il soulage celles des autres; il a la résignation pour lui-même, et la charité pour son prochain. Tout cela fait un bon citoyen, un homme utile à ses concitoyens, et non un indifférent.

Quand même tous les citoyens de votre état chrétien seraient bons et vertueux, dit Rousseau, il suffit d'un seul ambitieux, d'un Catilina ou d'un Cromwell, pour tout perdre. « Celui-là très certainement aura bon marché de ses pieux compatriotes. La charité chrétienne ne permet pas aisément de penser mal de son prochain. Dès qu'il aura trouvé, par quelque ruse, l'art de leur en imposer et de s'emparer d'une partie de l'autorité publique, voilà un homme constitué en dignité; Dieu veut qu'on le respecte. Bientôt voilà une puissance; Dieu veut qu'on lui obéisse... On se ferait conscience de chasser l'usurpateur; il faudrait troubler le repos public, user de violence, verser du sang; tout cela s'accorde mal avec la douceur du chrétien. Et après tout qu'importe qu'on soit libre ou serf dans cette vallée de misères? L'essentiel est d'aller en paradis, et la résignation n'est qu'un moyen de plus pour cela. » L'hypothèse est singulière : un seul méchant au milieu d'un peuple d'hommes vertueux, et réussissant parce qu'il est le seul et unique méchant de son peuple, car s'il y a deux méchans ou deux violens, l'hypothèse croule! S'il y a un César en effet, il peut y avoir un Brutus, ou même s'il y a un Catilina, il peut y avoir un Cicéron. L'hypothèse ne sert au raisonnement de Rousseau que si son méchant est seul et tout à fait seul; c'est par là qu'il se fait tyran. Mais, à suivre cette bizarre hypothèse, voilà, si je ne me trompe, un tyran bien embarrassé, car enfin à quoi emploiera-t-il son pouvoir? A avoir beaucoup de plaisirs et beaucoup de richesses? Alors il lui faudra des instrumens qui servent à ses plaisirs et à ses usurpations; il lui faudra des corrupteurs et des corrompus. Où les trouvera-t-il? — Dans tous ces vrais chrétiens qui l'entourent?— Alors ils ne le seront plus, et gare au tyran le jour où il aura mécontenté, ou outragé, ou dépouillé ses dupes d'hier, ses esclaves d'aujourd'hui, ses meurtriers de demain! Poussez jusqu'au bout l'hypothèse de Rousseau; elle vous présente ou un tableau à la fois édifiant et comique, Caligula forcé de faire le bien et d'être vertueux, parce qu'il ne peut pas imposer le vice à ses sujets, — ou un spectacle tragique et consolant, Héliogabale tué par les ministres mêmes de ses plaisirs.

Les chrétiens, continue Rousseau, ne peuvent pas être de bons

soldats. « Ils savent plutôt mourir que vaincre; qu'ils soient vainqueurs ou vaincus, qu'importe? La Providence ne sait-elle pas mieux qu'eux ce qu'il leur faut? » Rousseau est-il le premier qui ait refusé aux chrétiens le mérite d'être de bons soldats? Non, ces reproches sont aussi vieux que le christianisme. Les païens du temps de saint Augustin disaient aussi que l'Évangile était contraire au courage militaire et condamnait la guerre. « Vous ne devez jamais rendre le mal pour le mal, disaient les païens aux chrétiens. Quand vous êtes frappés sur une joue, vous devez tendre l'autre; quand on vous prend votre tunique, vous devez donner votre manteau. Comment avec ces maximes avoir des soldats courageux, et comment faire la guerre (1)? » A ces argumens, qui sont exactement les mêmes que ceux de Rousseau, que répondait saint Augustin? — Il y a, disait-il, des guerres justes et des guerres injustes. Si l'Évangile condamne les guerres injustes, où est le mal? Et si l'Évangile veut que les guerres, même celles qui sont justes, soient faites dans un esprit de douceur et d'humanité, selon ce que nous appelons de nos jours les lois de la civilisation, où est le mal encore? Or, pour être faites dans cet esprit d'humanité, ne faut-il pas qu'elles soient faites par des chrétiens plutôt que par des barbares (2)? — Il faut donc des soldats chrétiens. « Si l'Évangile condamnait toutes les guerres, il dirait aux soldats de jeter leurs armes et de se dispenser du service militaire. Il leur dit au contraire : Ne frappez personne, ne faites tort à personne; contentez-vous de votre paie. » Puis, défendant hardiment la guerre, une fois qu'il l'a réglée selon l'esprit du christianisme : « Que reprochez-vous à la guerre? dit saint Augustin. Le goût du mal, la cruauté de la vengeance, un esprit implacable et altéré de sang, l'ardeur de la révolte, la passion de dominer, voilà ce qu'il faut blâmer dans la guerre, voilà les passions qu'il faut interdire à la guerre; mais quand la guerre se fait pour punir ces passions elles-mêmes, quand elle se fait par les bons contre les méchans, la guerre est dans l'ordre des choses humaines (3). » — « Chacun ici-bas a sa mission; le prêtre prie pour nous contre les ennemis invisibles, et le soldat combat pour nous contre les barbares (4). » Telle est partout la doctrine de l'église. Le christianisme n'est pas venu détruire les devoirs de la vie civile; il est venu leur donner une sanction plus haute, et un des articles du concile d'Arles, sous Constantin, exclut de la communion les soldats qui quittent leurs armes même pendant la paix (5). Non-seulement l'église veut que les chrétiens soient

(1) Lettres de saint Augustin. Voyez la 138e à Marcellin.
(2) « Misericorditer enim, si fieri posset, etiam bella gererentur a bonis. » *Ibid.*
(3) *Contra Faustum*, livre XXII, ch. 74.
(4) Lettre 189e.
(5) *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, par M. A. de Broglie, t. Ier, p. 287.

soldats quand il le faut, elle ne veut même pas que les soldats chrétiens prennent des airs de prêtres et de moines; elle sait que chaque profession a son allure. C'est l'intérieur surtout de l'homme de guerre que la loi chrétienne doit régler; elle lui laisse à l'extérieur la liberté qu'il doit avoir. « Il faut, écrit Fénelon à un officier qui revenait à la religion, mais qui y revenait par une tristesse austère, il faut vous résoudre à mener une vie plus active que la vôtre. Vous devez voir les gens de votre condition; il faut être gai, libre, affable; rien de timide ni de sauvage. Demandez à Dieu qu'il vous ôte votre air timide et trop composé... Ne prenez point la piété par un certain sérieux triste, austère, contraignant (1). »

Que Rousseau se rassure donc : il n'y a rien d'anti-social dans le christianisme, et l'Évangile n'est pas fait pour détruire l'état. Il y a plus : la religion chrétienne aide au salut de l'état ici-bas, en prêchant aux individus les voies du salut céleste. Personne en effet ne peut avoir la vertu qui mène au ciel sans que cette vertu, qui réside dans l'accomplissement des devoirs imposés à l'homme, ne serve en même temps au bonheur et à la gloire de l'état. Imaginez un état où tout le monde vivrait selon les lois de l'Évangile, c'est-à-dire où chacun ferait son devoir sur la terre : comment cet état ne serait-il pas heureux et puissant? Mais à quoi tiendrait-il que dans cet état chacun remplirait si bien ses devoirs? Cela tiendrait évidemment à ce que l'homme croirait à quelque chose de supérieur à l'état, c'est-à-dire à Dieu, à une loi distincte de la loi politique, c'est-à-dire à la loi religieuse; cela tiendrait à la séparation de ce que nous devons à Dieu et de ce que nous devons à César; cela tiendrait enfin à ce que le christianisme ne livre pas l'homme tout entier à l'état et qu'il en réserve la meilleure partie, c'est-à-dire les facultés religieuses de l'âme, le besoin et le droit que l'homme a de croire librement au Dieu de sa conscience. Or, prenons-y bien garde, c'est avec cette partie de l'âme humaine que le christianisme élève et affermit tout le reste de notre être, c'est par là même qu'il vivifie et qu'il sauve l'état; c'est par là que le chrétien soutient le citoyen. Pour remplir vos devoirs envers l'état, ne prenez, dit Rousseau, votre force que dans votre foi en l'état. — Pour remplir vos devoirs envers l'état, prenez, dit la loi chrétienne, prenez votre force dans la foi que vous avez en Dieu. Des deux moyens, quel est le plus efficace?

En s'appropriant l'homme tout entier, l'état en anéantit la plus grande et la meilleure partie. Nous ne valons pas en effet ici-bas par notre titre seulement de citoyens; nous valons par notre titre de mari, de père, de fils, d'ami; nous valons par notre foi en Dieu;

(1) Fénelon, *Lettres spirituelles*, lettre 63e, édition de M. S. de Sacy.

nous valons enfin par nos affections humaines et par nos espérances célestes : c'est là notre force, notre joie; ce sont là nos devoirs et nos droits. Que fait l'état de tout cela? Il le détruit, et il espère qu'avec des âmes ainsi mutilées et desséchées nous serons de meilleurs citoyens! On me répond que l'état n'anéantit aucune de nos affections ni aucun de nos droits; il veut seulement que nous mettions tout en commun. Mettre en commun ces affections qui ne vivent que dans le *moi* de chacun de nous, aimer sa famille dans l'état et après l'état, adorer son Dieu dans l'état et sous la loi de l'état, ou détruire ces douces et saintes affections, c'est pour moi la même chose. La société moderne est fondée tout entière sur cette réserve que l'individu fait de ses affections et de ses droits particuliers en s'associant avec d'autres individus pour composer un état. Loin de donner tout à l'état, il réserve tout ce qu'il ne donne pas par un consentement et une loi particulière. Dans la société antique, l'homme était avant tout citoyen; dans la société moderne, l'homme est d'abord père de famille, adorateur de Dieu, propriétaire même; il est citoyen ensuite. L'état n'a que ce que la famille et l'église lui laissent. « Les anciens, dit M. Benjamin Constant dans son excellent ouvrage de *l'Esprit de conquête et d'usurpation*, les anciens trouvaient plus de jouissances dans leur existence publique et ils en trouvaient moins dans leur existence privée. En conséquence, lorsqu'ils sacrifiaient la liberté individuelle à la liberté politique, ils sacrifiaient moins pour obtenir plus. Presque toutes les jouissances des modernes sont dans leur existence privée : l'immense majorité, toujours exclue du pouvoir, n'attache nécessairement qu'un intérêt très passager à son existence publique. En imitant les anciens, les modernes sacrifieraient donc plus pour obtenir moins. »

Où est la cause de cette prépondérance de l'individu sur l'état dans la société moderne? — La cause ou plutôt la faute, dit Rousseau, en est au christianisme, qui a rompu l'unité de l'état en donnant à l'homme une autre patrie que celle qu'il a sur la terre, en lui enseignant qu'il a un autre maître que César. — La cause ou plutôt le mérite, disons-nous, en est au christianisme, qui a établi l'indépendance de l'âme humaine en mettant la liberté dans l'individu, au lieu de la mettre dans le citoyen. « J'étais libre, dit le citoyen, car j'étais souverain. » Oui, vous étiez souverain dans vos petites républiques de dix mille âmes; mais partout ailleurs vous étiez esclave. Et comme il n'y avait de républiques qu'en Grèce et en Italie, comme partout ailleurs c'étaient de grands empires, composés de millions d'esclaves sous un seul maître, il s'ensuit évidemment que dans le monde antique lui-même, dans ce monde qu'on nous représente comme celui de la liberté, l'esclavage avait la ma-

jorité, et qu'il y avait des millions d'individus esclaves pour quelques citoyens souverains. En mettant la liberté dans l'individu au lieu de la mettre dans le citoyen, le christianisme a donc profité au grand nombre. Dans la société moderne, où les grands états sont aussi beaucoup plus nombreux que les petites républiques, c'est aussi à l'individu qu'il faut donner la liberté et non au citoyen, car de cette manière seulement vous servirez la cause du grand nombre. Dans la société moderne, établir l'idée de la souveraineté absolue de l'état, ce n'est pas donner cette souveraineté aux citoyens et à tout le monde, c'est infailliblement la donner à quelqu'un sur tout le monde. Aussi tous les raisonnemens de Rousseau sur la souveraineté du peuple et sur la souveraineté de l'état aboutissent très facilement au despotisme.

VI.

Il est temps de résumer et de conclure cette discussion. Nous avons mis en présence la doctrine de la souveraineté illimitée de l'état, qui est la doctrine du *Contrat social*, et la doctrine de l'indépendance de l'individu, qui est la doctrine chrétienne. Non point que, selon l'Évangile, l'individu soit indépendant de toute loi et de tout droit : il est soumis aux lois éternelles de la justice; mais ces lois-là n'ont point de représentant absolu et perpétuel sur la terre, pas plus le peuple souverain que le roi sacré à Reims. Et même c'est parce qu'elles n'ont aucun représentant absolu et perpétuel ici-bas, que Dieu les a gravées dans la conscience de l'homme. Il les a mises là, ne voulant pas les mettre ailleurs et sachant bien que c'est encore là qu'elles se conserveraient le mieux et s'altéreraient le moins.

J'entends d'ici les docteurs de la souveraineté de l'état : Niez-vous donc, me disent-ils, la souveraineté du peuple? — Oui! — Et la souveraineté du droit divin? — Oui! — Vous niez donc toute souveraineté ici-bas? — Assurément; je nie qu'il y ait ici-bas une souveraineté quelconque absolue et illimitée, ce qui veut dire tout simplement, prenez-y garde, que je nie qu'il y ait personne qui soit Dieu ici-bas; je nie la doctrine de la souveraineté à cause de son principe et à cause de ses effets : à cause de son principe, la souveraineté suppose la perfection, car il serait absurde de croire qu'il y ait le pouvoir de tout faire là où il n'y aurait pas en même temps le pouvoir et le devoir de tout bien faire. Or où donc est la perfection sur la terre? où est la justice absolue? où est la bonté parfaite? Elle n'est pas dans l'homme : comment serait-elle dans les hommes réunis? Comment le tout pourrait-il avoir ce que n'ont point les parties de ce tout? Il n'y a donc point de souveraineté ici-bas, puisqu'il n'y

a point ici-bas de droit absolu et parfait. Le cœur de l'homme n'en est point capable, et la société par conséquent n'en est point capable non plus. Dieu seul est souverain, parce que Dieu seul est parfait, et voilà pourquoi nous demandons dans la divine prière que le règne de Dieu arrive, parce que c'est en Dieu seul qu'est la souveraineté légitime.

Je répudie la doctrine de la souveraineté illimitée sur la terre à cause de ses effets, car aussitôt qu'elle est établie quelque part sur la terre, elle devient l'objet de toutes les ambitions : ambitions sacerdotales, ambitions princières, ambitions démocratiques, et enfin, pour écraser les autres, ambitions militaires. Les souverains tombent, mais la souveraineté ne tombe pas; chacun s'empresse de la sauver de ses chutes, afin de l'avoir à son tour. Le peuple nie la souveraineté de droit divin, et les rois de droit divin nient la souveraineté du peuple; mais, peuple ou rois, tout le monde croit qu'il doit y avoir quelque part la souveraineté sur la terre, idée fatale qui perpétue la tyrannie à travers le changement des tyrans! Que de fictions singulières! que de sophismes étranges pour expliquer l'existence de cette souveraineté illimitée! Tantôt c'est Dieu qui passe dans un homme, et un couronnement se change en sacrement ou en apothéose; tantôt c'est le peuple lui-même qui passe dans un homme ou dans quelques hommes : c'est la nation qui se fait individu, ou comité de salut public, ou gouvernement provisoire, ou qui même se fait ville, car je me souviens d'avoir lu, dans le *Bulletin de la république* publié au mois d'avril 1848 par le ministère de l'intérieur, ces phrases caractéristiques : « Paris se regarde avec raison comme le mandataire de toute la population du territoire national... Si les influences sociales pervertissent le jugement ou trahissent le vœu des masses dispersées et trompées par l'éloignement, le peuple de Paris se croit et se déclare solidaire des intérêts de toute la nation (1). » Celui qui écrivait ces phrases comprenait bien la souveraineté du peuple, qui n'existe qu'à la condition d'être usurpée et exercée par quelqu'un.

Quand quelqu'un ou quelques-uns se sont ainsi emparés de la souveraineté illimitée qu'on fait résider dans le peuple, et qu'ils s'en déclarent les représentans, n'attendez plus ni modération ni justice. Le fanatisme dispense de tout scrupule les partis qui parlent au nom du peuple. Ils sont le peuple : qui donc oserait s'opposer à la volonté du peuple, et surtout à la volonté du souverain? De là cette maxime si chère aux docteurs de 93 : la volonté du peuple est le droit et la justice elle-même. Cette volonté, qui la discernera et la

(1) *Bulletin de la république*, nº 16, 15 avril 1848.

déclarera? Hélas! celui qui l'imposera par la force et par la terreur, tantôt Robespierre et tantôt Tallien, tantôt la convention et tantôt, comme en 1848, la ville de Paris se déclarant la mandataire de la France, ou plutôt le *Bulletin de la république* se déclarant le mandataire de Paris et de la France! Misérable mirage en effet que ce prétendu exercice de la souveraineté du peuple! On parle du peuple et de la nation, les mots sont gros et pompeux; vous approchez : derrière le peuple et la nation, il n'y a qu'un homme ou deux, et souvent même il n'y a qu'une écritoire insolente.

En vain Rousseau, effrayé du pouvoir qu'il confère à l'état ou à ceux qui se sont déclarés les représentans de l'état, essaie de restreindre la souveraineté qu'il a créée. Ses restrictions sont impuissantes. « Le pouvoir souverain, dit-il, tout absolu, tout sacré, tout inviolable qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales, et tout homme peut disposer pleinement de ce qui lui a été laissé de ses biens et de sa liberté par ces conventions. » L'intention de Rousseau est bonne; mais qui déterminera les bornes de ces conventions générales? Qui indiquera les limites du pouvoir souverain? Le pouvoir souverain lui-même; sans cela, il ne serait plus souverain.

Est-il possible de limiter la souveraineté? Non. Il n'y a qu'une chose possible : c'est de ne pas la créer, c'est de ne pas croire qu'elle puisse exister sur terre, où n'existent ni l'absolue justice, ni la parfaite raison. Eh! que pouvez-vous craindre, me dira-t-on, de la souveraineté soit du droit divin, soit du droit populaire dans un pays et dans un temps où le pouvoir tombe tous les dix ou quinze ans? Croyez au danger des révolutions et non au danger de la souveraineté; je crois aux deux, parce qu'ils s'augmentent l'un par l'autre. Je crois au danger de cette souveraineté illimitée qui est sans cesse renversée, jamais détruite, que personne ne nie, parce que tout le monde l'usurpe. J'ai entendu raconter qu'il y avait un peuple qui, révolté et vainqueur, étant un jour entré dans le palais, prit le trône et le brûla. Erreur et illusion! ce peuple n'avait pas brûlé le trône, il l'avait partagé; ce n'était plus le palais qui régnait, c'était le club. Palais ou club, il y avait toujours quelqu'un qui croyait avoir le droit de faire prévaloir sa volonté et de l'appeler justice. Qu'avait donc gagné la liberté à ces catastrophes? Elle avait changé de tyran et de persécuteur, voilà tout. Ne vous y trompez point, avec les chutes de pouvoirs et de dynasties que nous avons vues, il y aurait eu de quoi fonder vingt fois la liberté de l'individu, si à chaque chute la souveraineté illimitée ne s'était pas relevée aussi forte que jamais, prenant seulement un autre habit, tantôt la blouse et tantôt l'uniforme. La liberté en France n'a jamais rien gagné aux révolutions,

parce qu'elle s'est toujours trouvée en présence d'une souveraineté illimitée quelconque. Ne dites pas non plus que les abaissemens de langage et de costume qu'a subis la souveraineté, même en se relevant, auraient dû profiter à la liberté. Dans le monde des sentimens et des idées, il ne suffit pas d'abaisser une doctrine pour élever celle qui lui est contraire. Les doctrines ne s'élèvent que par leur force et par leur effort. La ruine d'une doctrine n'a jamais fait toute seule la fortune d'une autre. Oui, la souveraineté de nos jours a semblé s'abaisser, elle s'est dégradée; elle ne s'est pas affaiblie. Oui, ç'a été un spectacle douloureux, si vous voulez, que de voir la souveraineté commencer avec la pourpre de Charlemagne ou l'hermine de saint Louis et finir avec les haillons de Lazare; mais Lazare s'est-il cru moins souverain que Charlemagne? Le dictateur en guenilles a-t-il été moins brutal et moins insolent que le dictateur couronné? A-t-il plus respecté la liberté de la foi ou la liberté de la propriété? Non assurément. Il n'a pas douté de son pouvoir, et personne non plus n'en a douté. Craignons donc cette doctrine fatale de la souveraineté sur la terre, qui, selon les temps, descend des cieux à Reims avec la sainte ampoule et qui finit par se loger dans je ne sais quels faubourgs ameutés, portant d'abord la tiare, puis le bonnet rouge, mais qui ne renonce jamais à la massue avec laquelle elle écrase les droits, les sentimens et les pensées de l'individu. Cette massue sauvage, Rousseau l'a rendue plus pernicieuse encore en l'enveloppant pour ainsi dire dans la métaphysique du *Contrat social;* il a donné à la brutalité le sacrement du sophisme.

L'histoire de la vie de Rousseau n'est pas finie, mais l'étude des doctrines morales et politiques de Rousseau est achevée avec *le Contrat social.* Il y a dans Rousseau deux hommes, le moraliste, le politique et le philosophe, tel qu'il est dans le *Discours sur les arts et les lettres*, le *Discours sur l'inégalité des conditions humaines*, *la Nouvelle Héloïse*, *Émile* et *le Contrat social*, et l'homme souvent malheureux et souvent maniaque que nous voyons dans les *Confessions*, les *Dialogues* et dans la *Correspondance*. De ces deux hommes, nous venons d'achever d'étudier l'un, c'est-à-dire le moraliste, le politique et le philosophe, et nous avons souvent représenté la physionomie mobile et changeante de l'autre. Que nous resterait-il à faire pour terminer ce second portrait? Il nous resterait à suivre Rousseau dans sa vie errante et dans son humeur inquiète, en Suisse, en Angleterre, en Dauphiné, jusqu'à son dernier asile et sa mort volontaire. Ces récits biographiques, je les achèverai quelque jour, s'ils ne s'écartent pas trop par le détail même qu'ils comportent du ton général des travaux de la *Revue*.

SAINT-MARC GIRARDIN.

MAURICE

I.

Il est onze heures du soir. Un silence profond enveloppe les rues qui avoisinent la place Vintimille. On n'entend pas d'autre bruit que le roulement périodique de l'omnibus qui monte et qui descend la rue de Clichy, et dont les roues pesantes cahotent sur le pavé. Quelques portes retombent çà et là sur leurs gonds, et tout se tait. Le quartier dort comme une ville de province.

En ce moment, un jeune homme s'arrêta devant la porte d'une maison qui occupait l'angle de la rue de Douai, frappa vivement, entra, et, prenant des mains du concierge un bougeoir tout allumé, monta lestement les cinq étages qui le séparaient de son appartement.

Le concierge le suivit quelque temps des yeux.

— Il ne fredonne pas, murmura-t-il, il ne dit rien !... mauvaise nouvelle... Pauvre garçon !... Après ça, il est si fier !

Ce court monologue n'était pas fini que déjà le jeune homme atteignait le cinquième étage et entrait chez lui. Il jeta son paletot sur un meuble, alluma deux bougies, en prit une, l'éleva au-dessus de sa tête, et, se tenant debout devant un tableau que portait un grand chevalet, le regarda longtemps avec une scrupuleuse attention.

— Ce n'est pas mal, dit-il enfin et comme s'il se fût parlé à lui-même, mais ce n'est pas encore cela !

Il fit deux pas en arrière, et, projetant la lumière tour à tour sur toutes les parties du tableau, il en examina l'ensemble et les détails avec le soin minutieux d'un expert qui veut se rendre compte des qualités et des défauts de l'ouvrage soumis à son examen.

— Oui, oui! reprit-il à demi-voix et comme s'il eût voulu achever sa pensée, l'air joue à travers ces arbres, il y a du mouvement dans ces eaux, la couleur est bonne; mais ce qui manque à ce tableau... c'est... eh pardieu! c'est l'étude, c'est le travail!

Il frappa du pied et marcha au hasard dans l'atelier, les mains dans ses poches, la tête baissée.

— Les imbéciles! ajouta-t-il en haussant les épaules, ils m'ont fait mille complimens; c'était à qui me serrerait la main. Quel beau chœur d'éloges!... Ils m'ont promis la gloire et la fortune... j'alliais par un accord heureux le génie à la jeunesse! Je me suis regardé dans une glace pour voir si les lauriers ne poussaient pas autour de mon front! Et tout cela pour un peu d'habileté de main, pour de la facilité... pour du faire! Les plus audacieux se sont permis quelques timides observations. Quels sots! Ce matin, je trouvais mon tableau passable, et depuis qu'ils m'ont assommé de leurs louanges, j'éprouve d'horribles démangeaisons de le crever d'un coup de pied!...

Il se retourna brusquement et regarda le tableau en riant.

— Après tout, il est acheté, reprit-il, que ceux qui l'ont payé le gardent!

Comme il achevait de parler, il aperçut près de la porte, sur le parquet, un morceau de papier plié en quatre en forme de lettre. L'artiste ramassa le papier.

— Maurice de Treuil... Tiens, c'est pour moi! dit-il.

Il rompit le cachet et lut ces quelques mots :

« Mon cher voisin,

« Si vous ne rentrez pas trop tard, venez donc prendre une tasse de thé avec moi; vous m'apporterez les nouvelles que j'attends avec une si vive impatience.

« Laure.

« P. S. *Trop tard* veut dire après minuit. »

Maurice tira vivement sa montre.

— Onze heures trois quarts! dit-il, je suis dans les limites... j'y cours...

Il prit un flambeau, ferma sa porte à clé et alla sonner à une porte qui se trouvait au niveau de la sienne, mais dans un autre corps de logis.

Un léger frôlement de robe annonça que Laure veillait, et presque aussitôt cette porte s'ouvrit.

Une jeune fille un peu confuse et rougissante parut sur le seuil et tendit la main à Maurice.

— Je désespérais presque de vous voir, dit-elle; mais entrez, ma tante m'a chargée de l'excuser auprès de vous, elle n'est plus jeune et s'est bravement couchée sans plus attendre.

— Tant mieux, répondit Maurice, qui suivit Laure dans une petite pièce dont l'unique fenêtre donnait sur une terrasse.

Cette pièce, grande au plus comme un boudoir et tapissée en perse, tirait son plus bel ornement de la terrasse, où l'on voyait une profusion extraordinaire de fleurs. Des fils de fer attachés d'un côté à la toiture et de l'autre à la rampe permettaient aux liserons et aux pois de senteur de grimper jusqu'aux ardoises, si bien que, la fenêtre ouverte, on se trouvait dans un cabinet de verdure plein de fraîcheur et de parfums.

Deux ou trois siéges de bois rustique étaient disposés sous l'ombre mobile de ce léger feuillage; c'était le coin de la rêverie et de l'intimité; le reste de la terrasse appartenait à la promenade.

Quand Maurice eut pénétré dans le boudoir qui faisait comme une antichambre au balcon, Laure se retourna vivement et porta la lumière du flambeau en plein sur la poitrine du jeune artiste. Une expression de profond désappointement se peignit sur sa physionomie.

— Eh bien! dit-elle, rien encore?

— Oh! si, j'ai la croix, répondit Maurice d'un air tranquille.

Le visage de Laure se colora d'une vive rougeur.

— Et lui qui ne disait rien! reprit-elle avec un accent de reproche, mais il fallait me le crier du bas de l'escalier!

— Au risque de réveiller tout le monde?

— Qu'importe? j'aurais été heureuse cinq minutes plus tôt.

Après avoir rappelé en prose et sans y penser le fameux cri du vieil Horace, Laure courut vers une boîte à ouvrage qu'elle ouvrit. Elle coupa un bout de ruban rouge et le noua avec un geste mignon à la boutonnière de Maurice. Ses doigts tremblaient un peu.

— Là, dit-elle en se reculant pour mieux juger de l'effet, vous êtes superbe!

Maurice prit les deux mains de Laure entre les siennes.

— Ainsi, dit-il, vous aviez pensé...

— Oh! j'en étais sûre... quelque chose me disait que vous auriez la croix... Vous avez tant de talent!

— Eh bien! ce quelque chose ne me parlait pas, à moi. Me décorer pour si peu! Le ministre pousse la munificence jusqu'à la prodigalité. Ce n'est plus une récompense, c'est de la fantaisie.

L'amertume de cette réponse, dont la raillerie, comme une arme à deux tranchans, atteignait à la fois la personnalité même de Maurice et celle du ministre, ne pouvait échapper à Laure.

— Vous êtes injuste, reprit-elle avec force, doublement injuste. Prenez garde; un si grand excès de modestie cache peut-être beaucoup d'orgueil.

— Il se peut, reprit Maurice. Depuis le commencement de cette journée qui jettera mon nom aux quatre vents de la publicité, je sens en moi je ne sais quels bouillonnemens où la colère, mille regrets et d'incroyables désirs ont autant de part que l'espérance!... Vous avez bien fait de m'écrire, nous causerons, et votre présence achèvera de calmer cette espèce de fièvre.

Laure et Maurice passèrent sur le balcon. De la hauteur extrême où où il était situé, — la rue de Douai étant elle-même très élevée, — ce balcon dominait Paris presque tout entier. La nuit était claire. Cet océan de toits et de cheminées qui du nouveau quartier bâti sur les jardins de l'ancien Tivoli s'étend jusqu'au Luxembourg, était comme noyé dans une brume transparente d'où saillaient, à des distances diverses, les tours et les dômes indécis de Notre-Dame, de Saint-Sulpice, du Panthéon, pareils à des vaisseaux à demi naufragés. Rien, si ce n'est l'océan, ne donne plus que Paris, vu la nuit et de haut, la pensée de l'infini; le regard se perd dans un horizon sans limites; des myriades d'étincelles piquent l'obscurité, semblables à cette poussière d'or que le phosphore allume parmi les flots. Le roulement lointain des voitures courant sur le pavé rappelle le mugissement sourd de la mer sur le rivage, et remplit l'espace de murmures. Les contours s'effacent, et cette trompeuse clarté dont la nuit s'enveloppe, mêlée à ces bruits confus, prête à la grande ville des proportions immenses et des grâces magiques dont la pensée rêveuse interroge la mystérieuse profondeur.

Laure et Maurice, tout entiers à la magnificence de ce spectacle, restèrent quelques instans silencieux. Ils étaient accoudés sur la rampe du balcon et regardaient devant eux. Du milieu de quelques grands marronniers groupés dans un jardin, à quelques pas de la rue de Douai, s'échappaient les mélodies éclatantes d'un rossignol; un vent léger passait, comme un soupir de l'été, dans le feuillage frémissant; jamais plus belle nuit n'endormit Florence ou Venise.

Un flot de sang jeune monta au cœur de Laure, qui respirait avec délices cet air enivrant. Elle entr'ouvrit les lèvres sous l'effort d'un soupir à demi étouffé, et la première, se tournant du côté de Maurice :

— Voilà que la carrière vous est ouverte, dit-elle, vous n'avez plus qu'à marcher.

— Et où irai-je? demanda Maurice.

— Où vont le talent et la jeunesse, l'espérance et le travail.

— Vous croyez donc à tout cela?... J'en ai vu beaucoup qui tra-

vaillaient en espérant; j'en ai vu quelques-uns qui avaient, avec la jeunesse, quelque chose qui serait devenu du talent... Où sont-ils à présent? La mort et la bohême se les sont partagés.

— Vous m'étonnez, et, laissez-moi vous le dire, vous m'affligez, mon ami, répondit Laure d'une voix doucement émue. Pourquoi cette amertume en présence d'une récompense si haute qu'elle est comme la consécration publique de votre mérite? Nous nous sommes rencontrés au temps des prospérités, bien jeunes l'un et l'autre; plus tard nous nous sommes revus au temps de la pauvreté: alors nous avons abordé les épreuves de la vie, vous avec le courage d'un homme, moi avec la résignation d'une femme; tous deux nous les avons surmontées selon les ressources qui étaient en nous, vous dans tout le vif éclat d'un succès auquel l'avenir réserve d'autres triomphes, moi dans l'humilité d'une profession qui donne à ma vie cachée le pain quotidien. Et quand je croyais vous voir heureux, plein de confiance dans les jours futurs, je vous surprends triste, railleur, presque découragé! Pourquoi? Ce n'est pas la première fois que je remarque en vous cette disposition, où il entre plus d'irritation que de justice; déjà elle s'est montrée en bien des circonstances. Quelle en est la cause? Vous êtes jeune, de nombreuses sympathies vous entourent; vous portez fièrement un nom honorable, votre réputation a pris le vol comme un vaillant oiseau qui s'élance hors du nid; vous avez devant vous l'espace et la liberté: que vous manque-t-il? que cherchez-vous, et pourquoi ce dédain? Vous avez l'esprit trop haut placé pour descendre à ces plaintes de convention sous lesquelles tant de médiocres artistes dérobent leur impuissance. Vous savez que l'avenir appartient aux hommes de bonne volonté. Pourquoi, maintenant que vous touchez aux régions ouvertes, cette lassitude et cet affaissement? Dieu n'a-t-il pas béni vos efforts? Encore une fois, pourquoi cette amertume?

Une émotion qu'elle essayait vainement de comprimer gonflait la poitrine de Laure; elle saisit la main de Maurice :

— Pardonnez-moi de vous parler ainsi, reprit-elle; mais les mêmes infortunes ont créé entre nous je ne sais quelle parenté, et je vous suis attachée par les liens d'une affection qu'aucune chose n'altérera.

— Oui! oui! s'écria Maurice, je le sais, vous êtes bonne et courageuse: la souffrance vous a donné l'âme d'une sœur de charité; mais, pour vous répondre franchement, il faudrait descendre au plus profond de mon être, et soulever un à un les plis du cœur où bouillonne en grondant cette amertume dont vous parlez; elle existe, je le sais, mais je ne connais que deux personnes avec qui j'oserais faire ce triste voyage, vous et...

Ici Maurice hésita.

— Philippe Duverney, n'est-ce pas? dit Laure.

— Oui.

— Il vous aime, lui aussi; je m'en suis aperçue à ses rudes conseils, à la rareté de ses éloges, à ses âpres remontrances.

— Oh! il ne me les épargne pas; mais ce sont de ces coups de fouet qui stimulent l'ardeur comme les breuvages amers qui rendent l'énergie aux estomacs affadis par les boissons sucrées; on sent une main amie sous l'impétuosité du blâme. Eh bien! lui seul peut-être se doute de ce que j'éprouve, mais il n'en devine pas encore toute la vivacité.

— Qu'est-ce donc?

— Rien et tout. Vous me dites que j'ai du talent : je le crois, je le sens, et pourquoi ne le dirais-je pas avec une franchise entière? je le sens plus encore peut-être que je n'en conviens; mais de là vient mon supplice.

— Je ne vous comprends plus.

— Oh! vous allez me comprendre. Ce talent qu'on m'accorde, que j'ai en germe, qu'est-ce? Une faculté heureuse; il ne serait réel et vigoureux qu'à la condition d'y joindre le travail, la recherche, l'étude patiente et longue. On me loue pour des qualités d'exécution qui ne mériteraient même pas qu'on y prît garde; mais le reste, ce qui est à moi, ce que j'ai pu y mettre de ma substance, le voit-on? Et cependant là est la véritable force de l'artiste, la chose par laquelle il crée... et par laquelle il survit. Ah! qu'on le verrait bien vite, si j'avais le temps de creuser ce que j'ébauche!

— Que ne le prenez-vous?

— Et le puis-je? Il faut vivre. Comme un laboureur imprudent, je fauche les gerbes avant que le soleil ait mûri l'épi. Comprenez-vous à présent? Il me vient des rages solitaires en comparant ce que je fais à ce que je pourrais faire, si le besoin ne m'aiguillonnait pas.

— Ce besoin, Maurice, est-il un besoin?

— Oh! je serai sincère avec vous!... Si je rompais avec le monde, si je m'enfermais dans une solitude profonde, si je vivais entre une toile et ma palette, peut-être acquerrais-je ce qui me manque; mais au prix de quelles privations!... N'ai-je pas mon passé dont je me souviens, et n'ai-je pas sucé avec le lait des habitudes de vie élégante qui me montent à la tête comme ces bouffées du vent d'avril qui mettent les forêts en rumeur et les remplissent de chants d'oiseau?

Laure courba son front entre ses mains. Si Maurice l'avait regardée, peut-être aurait-il découvert une grosse larme suspendue à ses cils; mais il ne la vit pas.

— Vous l'avouerai-je? reprit-il avec une âpre véhémence, j'ai

peur de la pauvreté, j'ai peur de la gêne, j'ai peur de la lutte, parce qu'elle entraîne après elle des souffrances dont je suis las! Je suis fier, — chose étrange! — du talent que je ne montre pas, et je rougis presque de celui qui m'a valu tant d'applaudissemens. Et voyez jusqu'où va cette bizarrerie : les louanges qu'on m'adresse, bien loin de me réjouir, m'irritent et me froissent. Je me sens supérieur à cette réputation naissante qui me les attire, et j'éprouve d'amers découragemens en pensant que jamais peut-être je n'irai au-delà de cette limite que mes premiers efforts ont touchée.

— Oui,... je vous comprends et je vous plains! murmura Laure tout bas.

— Ah! si j'étais riche! non pas riche même, bien que ma nature ait un secret appétit de luxe, mais seulement si j'avais le loisir de travailler à mon heure et au gré de mon inspiration, si j'avais cette aisance qui permet de choisir et de creuser, peut-être arriverais-je à quelque chose!... Mais non, il faut travailler vite, parce qu'il faut produire beaucoup.

Maurice fit quelques pas sur la terrasse au hasard, et passa la main dans ses cheveux comme pour chasser une pensée fatigante. L'air frais de la nuit caressait son front brûlant, et calmait doucement la fièvre qui l'agitait.

— Mais vous, dit-il en se rapprochant de Laure après un long silence, vous ne me dites rien, et cependant, vous aussi, vous avez vos tristesses et vos ennuis.

— Oh! moi, je donne des leçons, j'en donne même beaucoup. Ce que je gagne nous permet de vivre honnêtement, ma tante et moi, dans ce réduit, et si cette chère tante, dont mon travail adoucit les derniers jours, n'était pas un peu malade, je serais heureuse.

Et Laure détourna la tête pour ne pas laisser voir les larmes qui roulaient sur ses joues.

— Tant mieux, répondit Maurice, c'est bien le moins qu'un peu de bonheur visite cette retraite habitée par tant de courage et de résignation!

Il se rapprocha de Laure, et lui prenant la main :

— Vous avez noué ce ruban à ma boutonnière, reprit-il, vos doigts ont ennobli cette récompense qu'un jour peut-être je mériterai. Laissez-moi attacher un autre souvenir à ce moment. Plus tard, si la vie nous sépare, il vous rappellera un ami qui, quoi qu'il arrive et en toutes circonstances, vous gardera une profonde et sincère affection.

Laure laissa sa main aux mains de Maurice, qui, tirant une bague de son doigt, la passa à celui de la jeune fille.

— Prenez-la et gardez-la; ce bijou me vient de ma mère, lui dit-il, je ne sais personne de plus digne que vous de la porter. Puisse-t-elle vous donner tout le bonheur que vous méritez!

Laure regarda Maurice sans parler; ce n'était pas cela qu'elle attendait, et c'était peut-être plus que cela; une incroyable émotion lui serrait la gorge et l'empêchait de répondre. Elle craignait d'exprimer trop froidement ou trop vivement ce qu'elle éprouvait, et sentait comme une tempête dans son cœur.

Comme une mer qui s'apaise et s'endort sur le rivage qu'elle a battu, le tumulte de Paris allait s'affaiblissant; tout à l'heure c'était une rumeur, maintenant ce n'était plus qu'un murmure. Le rossignol ne chantait plus. Il semblait à Laure que cette heure fugitive décidait du reste de sa vie. Du balcon où elle était placée, on voyait une lumière dans l'atelier de Maurice. Au commencement de leur entretien, elle était brillante comme une étoile, et depuis quelques minutes elle s'éteignait lentement avec de brusques réveils. Laure ne pouvait détacher ses yeux de cette clarté mourante. Elle y voyait comme l'image d'une espérance longtemps abritée dans le silence de son cœur. Encore quelques instans, et elle allait disparaître pour toujours. Avec quelle tristesse n'en suivait-elle pas les vacillemens!

Maurice, lui aussi, regardait cette lumière qu'il avait oubliée en sortant de son atelier.

— Voyez-vous cette lampe qui meurt dans la nuit? dit-il tout à coup à Laure... Comme elle rayonnait tout à l'heure! A présent elle pâlit, elle va s'éteindre. Si j'étais poète, je vous dirais que c'est là l'image de ma vie. Elle aura brillé une heure, puis elle finira faute d'un peu d'huile,... un peu d'huile couleur d'or!

La lampe jeta un dernier et vif rayon et mourut. L'atelier devint noir. Laure frissonna de la tête aux pieds. Secouant la tête comme s'il avait voulu détourner le cours de ses pensées :

— Savez-vous quel hasard a le plus contribué à me rendre aujourd'hui si morose? reprit Maurice.

— Non, dit Laure.

— C'est l'enthousiasme d'un imbécile... Vous connaissez M. Closeau du Tailli?

— Oui, un peu.

— C'est déjà trop. Il était à la grande cérémonie qui réunissait tant d'artistes et de curieux au Louvre. A l'appel de mon nom, et avant que j'aie pu me mettre en garde contre ses transports, il a ouvert les bras et m'a sauté au cou avec de tels cris et de si bruyans témoignages d'amitié, que mes camarades ont failli éclater de rire. Je l'aurais étranglé de bon cœur.

— On dit en effet qu'il vous aime beaucoup.

— Il m'assassine. Je ne sais d'où cette passion lui est venue. Il grimpe à mon atelier sous mille prétextes,... que dis-je? sans prétextes même; il marche dans mon ombre. C'est mon Pylade. Il adore les arts, et il assomme les artistes... C'est une calamité. Ne s'est-il

pas mis en tête de me conduire chez des amis qu'il a à la campagne du côté de Marly?

— Chez M. Sorbier?

— Précisément. Qu'est-ce que c'est que ce M. Sorbier? Il y a une Mme Sorbier sans doute?

— Mais oui.

— Et que font-ils ensemble, ces deux Sorbier? sont-ils banquiers, négocians, sous-préfets en retraite, horticulteurs, amis des arts?

— Rien de tout cela. Ils arrivent d'Étampes et vivent de leurs rentes.

— Bien, vous voulez dire qu'ils s'ennuient de leurs rentes. M. Closeau du Tailli m'en a fait un éloge qui m'a épouvanté. Je me méfie de gens qu'il aime tant. Faut-il qu'ils soient engourdis dans leurs millions... car ils ont des millions?

— Plusieurs, deux ou trois.

— Eh! mon Dieu! où les ont-ils pris?

— Ils les ont gagnés...

— Pris ou gagnés, c'est tout un.

— M. Sorbier faisait autrefois le commerce des farines.

— Meunier! bon! il ne lui manquait plus que cela! Je vois d'ici le ménage Sorbier. Le mari a une casquette de coutil gris, il cultive un plant d'œillets et s'amuse le dimanche à voir passer les omnibus sur la route. Il vend les pommes de son jardin et les légumes de son potager au marché de Saint-Germain. Sa redingote de drap d'Elbeuf est indestructible. La mère porte un bonnet à fleurs jaunes. Elle a trop d'embonpoint. Elle égaie ses loisirs par le culte des confitures. Il y a surtout une certaine pâte de coing qu'elle fait à merveille; elle l'inflige à tous ses amis. Sa campagne est ornée de quelques parens. Lorsqu'on est en famille et très gai, on parle d'un bal donné par le sous-préfet d'Étampes en 1837.

— Point du tout. Il n'y a point de bonnet à fleurs ni de pâte de coing; mais il y a Mlle Sorbier.

— Ah! ah! à eux deux, ils ont donc une fille!

— Très jolie, avec des cheveux magnifiques et une taille de nymphe... Sophie a les mains comme Cendrillon avait les pieds, et une voix d'un timbre charmant. On dirait des gouttes d'eau tombant dans un bassin d'or.

— Diable! si séduisante que cela?

— Oui... Vous verrez.

— Oh! je n'y suis pas encore, bien que mon affreux ami Closeau du Tailli s'acharne après moi pour m'y faire aller. Ce matin encore il m'a décoché une invitation pour dimanche prochain, et comme j'hésitais : — Vous avez tort! Eh! eh! on ne sait pas!... a-t-il ajouté en riant d'un petit air fin.

— Ah! dit Laure, M. Closeau du Tailli a ajouté...

— Oh! mon ami le Mécène de la rue Saint-Lazare est plein d'idées mystérieuses... Il complote quelque scélératesse; je ne sais pas quel méfait j'ai commis pour mériter sa tendresse : elle m'inquiète, et j'interroge ma conscience dans le silence du cabinet.

Mais Laure ne riait plus.

— Si vous allez chez M. Sorbier, dit-elle, vous m'y trouverez probablement.

— Et que ne disiez-vous cela plus tôt!... je n'aurais pas fait tant de résistance.

— Oh! reprit Laure avec un accent singulier, il ne faudrait pas que ma présence fût pour rien dans vos résolutions... Si vous ne tenez pas à paraître chez M. Sorbier, ne vous gênez pas pour moi.

— Voyez mon étourderie! s'écria Maurice, qui suivait sa pensée sans s'arrêter à ce que disait Laure, j'avais complétement oublié que vous étiez l'amie intime de M[lle] Sorbier.

— Croyez-vous, Maurice, qu'une riche héritière puisse être l'amie intime d'une pauvre maîtresse de piano comme moi?

— C'est difficile; cependant il y a en vous quelque chose de si sympathique, que cette amitié, si invraisemblable qu'elle soit, ne m'étonnerait pas.

— J'y consens donc... Ce qu'il y a de certain, c'est que la famille Sorbier me protége, et que je lui dois, grâce aux leçons qu'elle m'a procurées, une part du bien-être dont je jouis.

— Pauvre petit bien-être!

— Il me suffit.

— Savez-vous, Laure, qu'il y a un grand philosophe sous votre petit bonnet?

— Je ne sais pas.

— Là, vraiment! vous vous sentez heureuse?

— Très heureuse; je demande à Dieu seulement que ce bonheur continue. Que me manque-t-il? Comme vous, je suis née dans le luxe; je l'ai perdu, et sa perte ne m'a point laissé de regrets. Ma tante est bonne; je suis trop occupée chaque jour pour que l'ennui puisse m'atteindre; j'ai de bons amis qui m'estiment et qui m'aiment, — vous surtout et M. Philippe; — j'ai des connaissances qui me protégent à l'occasion; j'ai de plus une pauvre sainte femme qui n'a plus que moi au monde, et vous ne sauriez croire quelle force on tire de cette pensée, qu'on est indispensable à un être isolé qui souffre et qui attend sa vie et sa consolation de votre courage et de votre travail. Allez, quand je suis seule et que du haut de ce balcon j'abaisse mon regard sur ce Paris, où tant de misère se cache sous tant de splendeur, je remercie Dieu, qui m'a fait une part si large et si belle.

— Ah! reprit Maurice, que ne donnerais-je pas pour avoir cette raison droite et ce cœur ferme!

Laure disait-elle bien toute la vérité? Son visage avait la blancheur du marbre, ses lèvres tremblaient, ses yeux brillaient comme si un voile de larmes en eût tapissé la prunelle élargie par un violent effort, et sa voix avait un timbre grave qui ne lui était pas habituel.

Quand Maurice la quitta, elle resta quelques instans immobile, écoutant le bruit de ses pas qui se perdait dans la cage de l'escalier. Lorsqu'elle n'entendit plus rien, elle cacha sa tête entre ses mains, et, pressant contre ses lèvres la bague qu'il lui avait donnée, elle éclata en longs sanglots : — Ah! dit-elle, il ne m'aime pas!

II.

Le lendemain de cette scène, dès le matin, un homme carillonnait à la porte de Maurice. Il était un peu gros, un peu court, un peu rouge de peau, avec des favoris en collier autour du visage; il portait une cravate de satin noir à longs bouts, dont les plis étaient ornés d'une magnifique épingle, un habit bleu boutonné qui laissait voir l'extrémité d'un gilet de piqué jaune, un pantalon gris à sous-pieds, et des bottes un peu épaisses, mais bien luisantes. Il tenait à la main droite un superbe jonc à pomme d'or qui lui servait à frapper contre la porte à coups redoublés, tandis que de la gauche il tirait le cordon de la sonnette.

Maurice accourut et ouvrit. — Pardieu! dit-il, à ce beau tapage je vous avais reconnu... Le feu est-il donc au logis, mon cher monsieur Closeau du Tailli?

— Le feu n'est nulle part, si ce n'est là, dit M. Closeau du Tailli en touchant son front du bout du doigt.

— Ah! mon Dieu! vous m'effrayez. Et d'où provient cet incendie?

— Vous plaisantez, mon cher Maurice, et cependant mon cerveau bout. Le moment est venu, je crois, de parler de choses sérieuses.

— Prenez garde! Si vous débutez avec cette majesté, vous allez me rappeler M. Beauvallet de la Comédie-Française... Vous savez, dans *Mithridate* :

. . . . . Enfin l'heure est venue
Qu'il faut que mon secret éclate à votre vue :
A mes nobles projets je vois tout conspirer;
Il ne me reste plus qu'à vous les déclarer.....

— Ah! vous riez; eh bien! ces vers, que je ne me rappelais pas, vous disent le reste de ma pensée.

— Il s'agit donc de quelque grand projet?

— Oui, et ce projet, dont l'idée m'était venue il y a un mois ou deux, il est fermement arrêté dans mon esprit depuis hier.

— Ah! depuis hier, et pourquoi?

— Parce que vous avez là, sur la poitrine, un petit bout de ruban rouge qui est arrivé très à propos pour en rendre l'exécution certaine.

Maurice regarda M. Closeau du Tailli, prit une pincée de tabac dans un bocal, la roula dans une feuille de papier et alluma la cigarette.

— Je vois bien à votre air que vous ne me comprenez pas, reprit M. Closeau du Tailli. Que voulez-vous! Je suis rentier, mais il y a dans mes veines le sang d'un diplomate.

— J'attends que votre diplomatie veuille bien s'expliquer.

— Voyons, mon jeune ami, irez-vous dimanche prochain chez M. Sorbier?

— Quel rapport, s'il vous plaît, trouvez-vous entre M. Sorbier et ce grand projet?

— Répondez toujours.

— Je ne sais pas.

— Vous avez tort.

— Permettez, mon cher monsieur Closeau du Tailli, voilà, ce me semble, la troisième fois depuis huit jours que vous secouez la tête en me disant d'un petit ton de voix mystérieux : « Vous avez tort! » N'est-ce pas un peu abuser de cette locution?

— Eh! mordieu, non.

M. Closeau du Tailli se leva, plaça sa main sous le revers de son habit, et empruntant à la statue de bronze du Napoléon de la colonne Vendôme quelque chose de sa pose héroïque :

— Vous plairait-il de vous marier? dit-il.

Maurice fit un bond. — Me marier? répéta-t-il.

— Oui, avec un million.

Maurice eut comme un éblouissement.

M. Closeau du Tailli, fier de son succès, frappa le parquet du bout de sa canne. — J'ai dit un million, continua-t-il, et je le maintiens; encore n'est-ce que pour commencer.

— Et comment appelez-vous ce million qui marche en éclaireur? demanda Maurice.

— Ah! voilà précisément où je vous attendais. Ce chiffre, — et il est respectable, vous en conviendrez, — vous fait redouter quelque affreuse douairière ornée d'une robe en soie puce et d'un carlin, ou quelque aventurière des pays étrangers que les hasards des voyages ont poussée à Marly, chez M. Sorbier.

— Point, dit Maurice avec une certaine hauteur, je crois me con-

naître assez pour être assuré que de telles propositions ne me seront jamais faites, par vous surtout.

M. Closeau du Tailli rougit un peu. — Et vous avez raison, reprit-il vivement. Voici en quelques mots le portrait de la fiancée à qui échoit le million dont je vous parle : dix-huit ans, un pied de déesse, des mains de fée, un visage de chérubin, un esprit de démon et une voix de sirène.

— Quelle mythologie! murmura l'artiste.

M. Closeau du Tailli donna un grand coup de sa canne sur un meuble.

— Vous croyez que j'exagère? s'écria-t-il; venez donc chez M. Sorbier dimanche, et vous verrez sa fille, Mlle Sophie Sorbier.

Maurice se souvint de ce que Laure lui avait dit la veille dans ce long entretien qui avait eu la lune pour témoin.

— Mais, reprit-il, quelle raison vous a fait penser à moi pour une héritière à la fois si riche et si belle?

— Parce que vous me plaisez.

— C'est là tout?

— N'est-ce point assez? Au premier jour que je vous ai vu, je vous ai pris en amitié. Je suis comme ça, moi, le cœur sur la main. Un grand désir m'est venu un matin de vous aider à faire votre chemin. L'occasion s'est présentée toute seule. Mon ami M. Sorbier m'a chargé de lui trouver un mari pour sa fille, dont je suis le parrain. J'ai pensé tout de suite à vous, mon cher Maurice. Vous avez du talent, elle a de la fortune, je confonds le tout ensemble. Je fais mon affaire du consentement paternel, vous ferez bien la vôtre du consentement de la fille, et nous publions les bans dans trois semaines.

— Vous savez que je n'ai rien?

— L'argent est inutile, vous avez la réputation, la croix et la particule. Tel qu'il est, Maurice de Treuil vaut Sophie Sorbier.

Ce dernier mot toucha Maurice; il se reprocha les pensées qu'il avait eues, et serrant la main de M. Closeau du Tailli :

— Ma foi, dit-il, vous êtes un galant homme.

— Ainsi voilà qui est convenu? reprit M. Closeau du Tailli. Dans trois jours je vous présente, à la fin du mois je vous marie.

— Un instant! diable! vous courez comme une locomotive! En supposant que je plaise à Mlle Sorbier, encore faut-il qu'elle me convienne.

Le gros rentier haussa les épaules.

— Elle a un million, dit-il.

— On a vu des millions qui avaient un fort mauvais caractère.

— Feu Mme Closeau du Tailli avait aussi un fort mauvais caractère. Vous voyez que je n'en suis pas mort.

— Et puis il y a la question du mariage en elle-même. Votre proposition me prend un peu à l'improviste... Je n'y avais jamais pensé... Et franchement j'hésite à franchir le Rubicon que vous me pressez de sauter si lestement.

M. Closeau du Tailli regarda Maurice en clignant des yeux.

— *Franchement* est-ce là tout? reprit-il en appuyant sur le mot.

— Que voulez-vous dire?

— Oh! la chose la plus simple et la plus naturelle. Il y a peut-être quelque amourette en campagne.

— Non, vraiment.

— Il ne faudrait pas vous gêner pour m'en faire l'aveu. Je suis homme, mon cher, et j'ai un cœur. Si vous connaissez quelque Paméla,... qu'à cela ne tienne... On feint de partir pour le Caire. Vous savez, les artistes vont tous en Orient, c'est la mode, et on rompt. Si la rupture vous embarrasse, chargez-m'en... j'ai une longue habitude de ces plaisanteries-là... Voyons, où m'envoyez-vous? Dans une mansarde ou dans un boudoir?

— Merci, mon cher monsieur du Tailli... Il n'y a pas de nœud gordien dans ma vie.

— Et vous hésitez?

— Mais...

— Vous êtes fou!

Le rentier fit quelques pas dans l'atelier, frappant le parquet violemment à coups de canne.

— C'est une fortune que je vous apporte, comprenez-vous? reprit-il avec force. Quand vous aurez une maison, une table, toutes les aisances qui entourent un millionnaire, vos moindres productions seront bien autrement prisées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Vous attendez, un peu impatiemment peut-être, que la faveur d'un ministre aille chercher votre tableau dans la foule des cadres accrochés aux murs de l'exposition, ou que la fantaisie d'un amateur visite votre atelier. Quand vous serez riche, vous n'aurez besoin de personne, et aussitôt que vos œuvres ne seront plus offertes, tout le monde en voudra. Regardez là, sur ce chevalet, qu'y voyez-vous? La vilaine tête d'une vilaine femme à laquelle vous vous efforcez de donner la vie et l'intelligence, et qui à coup sûr ne ressemblera pas à son modèle. Cela vous est payé quinze cents francs et vous ennuie pour mille écus. Mariez-vous et plantez-moi là les portraits. Pardieu! vous avez assez travaillé. Il est temps de sortir de vos palettes et de vos toiles. Égayez-vous, prenez du bon temps, et si l'envie vous revient de crever vos petites vessies et de saisir l'appuie-main, il y aura toujours des couleurs et des châssis. La belle aubaine quand vous mourrez dans la peau d'un grand artiste, au cinquième étage, avec

cinq lignes de réclame dans un journal pour épitaphe! Je crois bien que cela s'appelle la gloire; mais la gloire est-elle une personne qu'on ne puisse atteindre autrement qu'à pied? Montez en voiture, et fouette cocher! Tournez-vous donc un peu vers cette glace, et dites-moi si le visage qu'elle réflète est de ceux qui s'accommodent d'une pipe et d'un vieux chapeau? Vous êtes comme un oiseau pris dans un filet: je romps les mailles... volez!

M. Closeau du Tailli parla longtemps sur ce ton avec un mélange de fougue et de vulgarité. Tout ce qu'il disait répondait trop bien aux pensées intimes de Maurice pour que celui-ci ne l'écoutât pas avec une secrète avidité. Il n'essaya donc pas de repousser cette vive attaque, et se levant tout à coup :

— Eh bien! dit-il, vous avez raison, j'irai chez M. Sorbier.

Le rentier prit son chapeau et fit mine de se retirer; mais il s'arrêta, la main sur le bouton de la porte :

— A propos, pour que la présentation n'ait aucun caractère officiel, — et puis ce sera plus original, — arrivez donc en costume d'artiste, en veste blanche ou en vareuse, avec un chapeau de paille. Je dirai que je vous ai rencontré et que je vous ai amené à la fortune du pot.

Quand Maurice se trouva seul dans son atelier, il entendit tout à coup le son éclatant du piano de sa voisine, qui entrait à flots par la fenêtre ouverte. Laure jouait le menuet de Mozart. Maurice écouta quelques instans cette mélodie, d'un mouvement si leste et si charmant. Il se souvint alors de la promesse qu'il avait faite à M. Closeau du Tailli, et une singulière tristesse le saisit. Il regarda le balcon, dont une folle brise agitait doucement le feuillage. Il pensa à tout ce que ce réduit chaste et souriant renfermait de grâce et de bonté, de jeunesse et de courage, à cette intelligence comme épurée et sanctifiée par la résignation, à ce beau visage d'une expression si tendre et si fière, à cette parole onctueuse et vaillante, à ce cœur pétri des meilleures pensées, et qui avait la transparence du cristal.

— Ah! murmura-t-il, si j'avais seulement vingt mille francs de rente!...

Un coup de sonnette le tira de sa rêverie.

— Encore! dit Maurice.

Il courut à la porte et se trouva en présence du concierge, qui tenait à la main un beau bouquet et une lettre.

— Voilà ce qu'un commissionnaire vient d'apporter, dit cet homme.

Maurice rompit le cachet, et lut ces quelques mots :

« Tant pis! je vous embrasse.

« Mimi Soleil. »

Et plus loin il y avait deux lignes d'une écriture à demi effacée par les plis de la lettre :

« On déjeune demain à Bougival avec Philippe. Ta nouvelle dignité te permettra-t-elle de manger des goujons?

« JACQUES L. »

Ce qu'étaient Mimi Soleil et Jacques, on le devine : une de ces joyeuses filles qui passent leur printemps comme la cigale à faire l'école buissonnière sans trop songer à la bise, un de ces artistes fatalement voués à la vie de bohême, et qui acceptent gaiement leur destinée.

— Certes, oui, s'écria Maurice répondant en lui-même à ses compagnons d'atelier, et si le déjeuner se prolonge jusqu'au soir, eh bien! M. Closeau du Tailli en sera quitte pour avaler sans moi le dîner de M. Sorbier...

Là-dessus Maurice prit son chapeau et sortit. Le piano ne chantait plus.

III.

La maison de M. Sorbier, à Marly-le-Roi, était l'une des plus belles de ce magnifique jardin anglais qu'on appelle la campagne de Paris. Elle se composait d'un corps de logis d'un seul étage, sur rez-de-chaussée, avec deux pavillons aux extrémités. Une terrasse chargée de vases de fleurs courait tout autour de l'habitation, flanquée à distance de communs élégans et de vastes serres entre lesquels s'étendait une pelouse ornée de grands arbres épars ou groupés. Un parc d'une trentaine d'arpens disposés en avenues, en quinconces, en boulingrins, en beaux massifs, entre lesquels circulaient d'étroits sentiers, montait sur le flanc d'une colline dont un bouquet de chênes couronnait le sommet. La Seine creusait son lit à deux ou trois cents pas de la maison, et faisait un cercle dont l'inflexion gracieuse allait se perdre entre les coteaux et les bois que domine de son profil italien l'aqueduc de Marly. Rien n'avait été épargné pour rendre la Colombière l'une des plus comfortables et des plus élégantes maisons de campagne qui fussent aux environs de Paris. Là, tout invitait à la promenade et plaisait au regard : l'abondance des eaux distribuées avec art, la variété des arbres dispersés en massifs, la profusion des fleurs pressées en corbeilles ou clair-semées dans l'herbe, l'ordonnance du jardin où vingt sentiers croisaient leurs méandres verdoyans, le nombre et la commodité des appartemens meublés avec une recherche pleine de goût. M. Sorbier n'était pour rien dans la création de ces magnificences; il les avait payées seulement, en

les achetant en bloc d'un grand d'Espagne, qui avait fait de la Colombière sa résidence et comme sa petite maison pendant les quelques mois qu'il passait à Paris chaque année, avant qu'une de ces révolutions si fréquentes dans sa patrie n'eût transformé tout à coup le grand seigneur en homme d'état.

Le vieux négociant d'Étampes ne se serait certainement jamais décidé à cette acquisition, qu'il regardait comme une folie, s'il n'avait agi sous la pression de Mme Agathe Sorbier, sa femme. Quelque temps il avait résisté, — non pas que la Colombière ne valût, et trois fois au-delà, le prix qu'on lui en demandait, — mais il calculait les frais d'entretien, et ne pouvait s'empêcher de penser que cette somme représentait annuellement un loyer énorme. N'était-ce pas rendre stériles des revenus qui, employés plus judicieusement, pouvaient contribuer à augmenter le capital acquis? Cependant, et malgré la logique de ce raisonnement, l'influence de Mme Sorbier l'avait emporté, et depuis trois ans déjà la famille passait la belle saison à la Colombière, où Mme Sorbier s'efforçait d'attirer le beau monde.

Maître de la Colombière, M. Sorbier avait eu la fantaisie de faire bâtir un kiosque dans un coin du parc, d'où la vue s'étendait sur la Seine et les coteaux de Marly. Ce kiosque, d'architecture chinoise, lambrissé partout en lattes de bois verni de différentes couleurs, n'avait pu être élevé qu'aux dépens de plusieurs arbres de haute futaie d'un aspect superbe. Il était affreux et d'un effet déplorable. On y arrivait par un pont extravagant, dont M. Sorbier avait trouvé le modèle dans un paravent qu'il avait rapporté d'Étampes. Ce pont, construit en poutrelles jaunes, bleues, rouges, jurait effroyablement au milieu des massifs d'un vert sombre qui lui servaient d'encadrement; mais, tel qu'il était, il faisait la joie de M. Sorbier, qui ne manquait jamais d'y conduire ses invités, auxquels il disait d'un air triomphant que lui aussi avait *embelli* la Colombière. Ce goût du genre chinois était le seul côté par lequel l'esprit de M. Sorbier manifestât un certain penchant pour les beaux-arts. Il ne voyait rien de plus charmant ni de plus gracieux, en architecture surtout, et s'il n'avait été retenu par la crainte d'une dépense exagérée, il aurait fait suspendre des sonnettes à toutes les cheminées de la Colombière, tailler les terrasses en toits pointus et recourbés à la mode de Pékin.

Cependant le vif plaisir qu'il éprouvait chaque matin à passer sur le pont de son kiosque, auquel il avait donné le petit nom de *Mandarine*, ne suffisait pas à étouffer la voix mélancolique des regrets. Il s'étonnait, en parcourant son domaine, que l'ancien propriétaire, un homme depuis quinze ans majeur et membre des assemblées délibérantes de son pays, eût pu se laisser entraîner à de telles prodigali-

tés. Pourquoi ces arbres exotiques plantés à grands frais? pourquoi ces accidens de terrain ménagés pour des points de vue? pourquoi ces bassins de marbre et ces vastes serres remplies de fleurs rares? pourquoi ce luxe de gazon plus fin que du velours? pourquoi ces boudoirs somptueux et ces salles de bains? Une bonne avenue de tilleuls ou d'acacias, une bonne prairie dont l'herbe grasse eût nourri quelques vaches, un joli jet d'eau, avec cinq ou six orangers tout à l'entour, n'était-ce pas là tout ce qu'il fallait? Et qu'avait-on besoin de bains à la campagne, quand la Seine coulait pour tout le monde à cent pas? Les quinze mille francs d'entretien annuel que lui coûtait la Colombière ne sortaient pas de l'esprit de M. Sorbier. Quinze mille francs qui rendaient inerte un capital de cent mille écus! Il ne les oubliait que dans le kiosque.

Mais ce qui faisait la tristesse du mari faisait la joie et l'orgueil de la femme. Mme Sorbier marchait avec ravissement dans les promenades ménagées sous ces beaux ombrages; elle foulait d'un pied heureux ces pelouses dont des mains habiles avaient ouvert le frais tapis au milieu des bosquets, non pas peut-être qu'elle en comprît le charme secret et l'harmonie, mais parce que tout ce qu'elle voyait était à elle, qu'elle en était maîtresse et propriétaire, et qu'elle en pouvait faire montre à tout venant et dire d'un air modeste en se rengorgeant : C'est notre bien!... Elle savait vaguement, et parce qu'on le lui avait dit, que la Colombière était admirablement située et d'une ravissante distribution. Elle avait eu le bon esprit de n'y rien changer. Seulement, à force de faire remplacer les fleurs mortes par de nouvelles fleurs, de semer le gazon au même lieu et de maintenir chaque chose à sa place, Mme Sorbier avait fini par croire de bonne foi que seule elle avait créé la Colombière, planté les arbres, ouvert les avenues, creusé les fontaines, bâti la maison, meublé les appartemens, et elle s'endormait dans son œuvre avec la conviction de s'être acquittée heureusement d'une tâche difficile. N'avait-elle pas eu en outre l'idée de placer quatre méchantes statues, représentant les quatre saisons, aux quatre angles d'un parterre?

Pourtant la conscience de son bonheur ne lui suffisait pas; il fallait encore le faire briller aux yeux d'autrui. Qu'est-ce qu'un bonheur que personne ne connaît, et quelle femme consentirait à avoir les plus riches pierreries à la condition de ne les montrer jamais? Châtelaine, Mme Agathe Sorbier voulait une cour. Là d'ailleurs n'était pas le seul mobile de l'âpre désir qu'elle montrait en toute occasion de réunir du monde dans sa villa de Marly. Un observateur attentif qui eût pénétré dans le secret de sa pensée en eût découvert un autre non moins vif, non moins violent. M. Sorbier lui-même en ignorait l'existence. Il est vrai que M. Sorbier connaissait sa femme

à peu près comme les voyageurs connaissent les villes qu'ils traversent sans s'y arrêter. Pour bien comprendre la puissance de ce mobile, il est bon de faire quelques pas en arrière.

A l'époque où Mme Agathe Sorbier était demoiselle et habitait le Loiret en qualité de fille de M. Louis-Vincent du Portail, conseiller à la cour royale d'Orléans, elle avait eu pour amie de pension une jeune personne qu'on appelait Héloïse Bonin, fille d'un juge d'instruction au tribunal de première instance de la même ville.

Agathe et Héloïse avaient à peu près le même âge, Agathe étant l'aînée de dix-huit mois ou deux ans à peine. Elles voyaient le même monde, fréquentaient les mêmes salons, avaient même taille et semblaient destinées à vivre dans le même cercle. Une vive amitié les unissait, amitié à laquelle se mêlait une nuance de protection qui descendait d'Agathe à Héloïse, de la fille du conseiller à la fille du juge. *Le Moniteur* ayant un jour annoncé que, par ordonnance royale, M. Louis-Vincent du Portail était promu à la dignité de président de chambre, cette nuance de protection prit un caractère plus tranché. La distance qui séparait la cour souveraine du tribunal civil venait encore d'être élargie. Mlle Bonin, invitée chez le président, se montrait honorée de la préférence marquée que lui témoignait Mlle du Portail. Mlle Bonin d'ailleurs n'était rien, et la particule *du*, qui précédait le nom de son amie, n'indiquait-elle pas suffisamment que les du Portail étaient de noblesse de robe? Et puis toute la ville d'Orléans ne savait-elle pas que le président de chambre à la cour royale était en instance auprès du garde des sceaux pour obtenir l'autorisation de porter les armes et le titre d'un certain baron César du Portail, mort sans postérité aux colonies en 1814, après avoir été gouverneur de la Guadeloupe pour le roi Louis XVI, et dont le digne magistrat se prétendait proche parent?

Les choses en étaient là, et rien ne semblait devoir déranger le niveau établi entre les deux jeunes filles, lorsqu'un vieux cousin normand, que la famille Bonin n'avait pas vu depuis dix ans, mourut à Pont-Lévêque, où il était herbager, laissant à Héloïse une fortune évaluée à plusieurs centaines de mille francs. Le premier effet de cet héritage inespéré fut de faire surgir des pavés un nombre considérable de prétendans à la main de Mlle Bonin. On n'en voyait peut-être pas un la veille, il y en eut cinquante le lendemain, parmi lesquels on comptait les fils des meilleures familles d'Orléans.

Agathe n'avait pas été la dernière à féliciter Héloïse; mais déjà le levain de l'envie fermentait dans le cœur de Mlle du Portail. La présidence, la particule, la baronnie même, dont les parchemins promis étaient impatiemment attendus, pouvaient-ils atténuer l'éclat d'une fortune qui s'élevait à près d'un million? Agathe descendit du pre-

mier au second plan. Longtemps elle avait reçu Héloïse; ce fut Héloïse qui la reçut à son tour, et dans des salons tout fraîchement meublés, auprès desquels le vieil appartement de M. Vincent du Portail était comme la pelisse d'une douairière auprès de la toilette de bal d'une jeune duchesse.

Six mois après cette fastueuse installation, on apprit que Mlle Bonin épousait M. Léonce Sabatier, fils du plus riche banquier d'Orléans. On parlait tout bas d'un prochain établissement à Paris. Héloïse en fit la confidence à sa chère amie Agathe le jour des noces. — Nous aurons un hôtel, lui dit-elle, nous donnerons des bals, et tu viendras passer une partie de l'hiver avec nous. Je te trouverai un mari là-bas.

Le cœur d'Agathe se serra. Cette fois la fille du juge d'instruction protégeait la fille du président; la robe noire du tribunal civil tendait la main à la toge rouge de la cour royale. Héloïse, qui était de deux ans plus jeune que Mlle du Portail, lui promettait un mari. Cette première humiliation, qui atteignait Agathe dans les parties les plus vives de sa vanité, ne fut que le commencement d'un long martyre. Héloïse, de qui elle était demoiselle d'honneur, ne lui fit grâce ni d'une robe ni d'un bijou; la corbeille de mariage fut retournée dans tous les sens, on étala les cachemires, on déplia les dentelles, on compta les parures, on visita la chambre nuptiale, on ouvrit les tiroirs, on admira les tentures. Agathe rentra chez elle épuisée et toute frémissante de sentimens divers où la jalousie entrait pour la plus large part. Aussitôt qu'elle fut seule, elle se jeta dans un fauteuil et fondit en larmes. Elle n'aimait plus Héloïse.

Mais que devint-elle lorsque, quelques jours après, au détour d'une rue, elle fut tout à coup éclaboussée par une voiture qui passait au grand trot! Elle se retourna et reconnut Mme Sabatier, qui faisait des visites de noces en calèche découverte, et qui, tout en fuyant, lui envoyait un bonjour de la main. Agathe pâlit. Les légères taches de boue n'avaient pas atteint sa robe seulement; elles l'avaient frappée au cœur. La veille, elle n'aimait plus Héloïse; elle la détestait maintenant.

L'amertume et la violence de ce sentiment venaient de ce que Mlle du Portail ne se faisait aucune illusion sur sa position. Elle n'avait point de dot à espérer; le peu de bien qui était dans la famille s'en allait par lambeaux sous le double effort d'une prodigieuse imprévoyance, unie à une incurable vanité dont le président était mortellement atteint. Tous les émolumens de sa place et toutes les ressources qu'il tirait de quelques débris de fortune ramassés à grand' peine passaient en dîners et en frais de réceptions. Pour soutenir cet état de maison tout extérieur, M. Vincent du Portail s'imposait

de dures privations; mais que lui importait de n'avoir qu'un maigre plat à son ordinaire, si les personnes qu'il traitait voyaient des faisans sur sa table? Malheureusement sa fille, héritière de la même folie, le poussait sur cette pente, et se consolait de n'avoir pas de feu dans sa chambre à la condition d'avoir une robe de bal toute neuve.

Il ne faudrait pas conclure de ce portrait que M. du Portail n'eût qu'une intelligence bornée; bien au contraire il passait à bon droit pour une des lumières de la cour, où son opinion dans les matières les plus ardues avait en quelque sorte force de loi. La rectitude de son jugement, la netteté de son intelligence ne lui faisaient jamais défaut, et, bien connues au ministère de la justice, elles l'auraient peut-être mené à la première présidence d'une cour voisine, si le dérèglement de sa vanité n'avait créé dans sa position des embarras qui pouvaient plus tard nuire au caractère du magistrat, et devant lesquels reculait la bienveillance du gouvernement. D'ailleurs cet homme, qui faisait voir sur son siége un sens si droit, un esprit si ferme et si clair, était dans les choses qui lui étaient personnelles d'une incurie et d'une légèreté qui n'avaient d'égales que son activité au travail, sa bonne humeur et son instruction, aussi solide que variée. Il lui arrivait bien quelquefois de penser à l'avenir d'Agathe, qu'il aimait beaucoup; mais sur ce chapitre-là le président se repaissait d'illusions. Certaines affaires confuses dont il parlait vaguement lui paraissaient des sources assurées de fortune, et vinssent-elles à manquer, il ne pouvait s'empêcher de croire qu'un hasard les tirerait tout à coup d'embarras, sa fille et lui.

Sur ces entrefaites, et comme pour donner raison à ses folles espérances, un négociant d'Étampes, M. Isidore Sorbier, se présenta chez M. Vincent du Portail et lui demanda la main de sa fille. Le président connaissait de longue date M. Isidore Sorbier, qui était bien l'un des cliens les plus fidèles et les plus actifs de la cour. C'était un homme d'un esprit méticuleux et très processif, et il restait rarement plus de trois mois sans intenter une action judiciaire à quelque fermier ou à quelque propriétaire de l'arrondissement. On savait que M. Sorbier avait amassé une grande fortune et qu'il était en train d'en gagner une plus grande encore; on n'ignorait pas qu'il était fort intéressé et médiocrement enclin aux actes de générosité, que l'argent était le seul dieu qu'il adorât, et on l'avait vu en toute occasion consulter son avantage et chercher de quel côté était le profit, sans s'inquiéter beaucoup de l'équité. La demande de M. Sorbier, faite en termes précis et qui voulait une réponse précise, surprit donc M. Vincent du Portail. Il l'accueillit d'abord favorablement, mais sans s'engager, et ajourna le prétendant au lendemain, désirant, lui dit-il, laisser à sa fille l'entière et libre disposition d'elle-même.

Le résultat de cette première entrevue fut une longue conversation entre Agathe et le vieux président, dans laquelle ils examinèrent leur situation sans phrases, et comme il convient entre personnes qui n'ont point de secrets l'une pour l'autre. M. du Portail était ce jour-là dans une disposition d'esprit un peu plus sage, ayant acquis le matin la preuve qu'une affaire sur laquelle il comptait pour rétablir sa fortune s'était écroulée sans qu'il en restât rien. — Mais, ajouta-t-il vivement, j'ai des amis qui s'occupent d'une vaste entreprise où ma part est réservée, et si tu veux attendre...

Agathe l'interrompit, les chimères dans lesquelles le président se complaisait n'ayant jamais trouvé de créance dans son esprit. Elle lui demanda simplement si elle avait à compter sur quelque chose de leur patrimoine, et de ce côté-là le père confirma sa fille dans la conviction où elle était qu'elle n'aurait rien le jour de sa mort. Il ne lui cacha pas non plus que M. Isidore Sorbier avait une éducation peu soignée et un extérieur peu agréable. Il ajouta avec une émotion sincère que tant qu'il vivrait, rien ne serait changé à leur existence, et qu'il était encore assez vert pour assurer à sa fille un grand nombre d'années tranquilles. Le bilan de cette situation bien établi, Agathe comprit clairement qu'elle avait pour elle un présent d'une durée incertaine, et dans l'avenir, pour toute espérance, la protection douteuse d'un parent éloigné, qu'on appelait M. Closeau du Tailli, et qui était négociant au Havre. Agathe réfléchit quelques minutes. Un violent combat se livrait dans son cœur, où luttaient deux sentimens contraires. Quelle humiliation n'était-ce pas pour elle d'épouser un marchand de farine d'un esprit inculte et de manières communes, alors que son amie, si longtemps son inférieure, avait eu pour mari le jeune homme le plus riche et le plus élégant du chef-lieu? D'un autre côté, la fortune de M. Isidore Sorbier ne lui permettrait-elle pas de regagner le terrain perdu et d'éclabousser sa rivale à son tour?

Le président, qui regardait sa fille, semblait lire sur son front quelles secrètes pensées l'agitaient. Il huma lentement une prise de tabac, et, secouant les grains noirs qui constellaient son gilet blanc :

— Le meunier est plus riche qu'il ne veut le faire voir, dit-il; à vue de procès, il a bien un million.

Agathe jeta sur son père un coup d'œil vif et profond.

— Eh bien! dit-elle, j'épouserai M. Sorbier, si vous le jugez bon...

Le lendemain, M. Isidore Sorbier entra chez le président, qui l'attendait.

— Çà, monsieur mon gendre, embrassez-moi, lui dit-il; la main de ma fille est à vous.

Et il le conduisit chez Agathe.

Le jour de cette présentation officielle, M. Isidore Sorbier portait une redingote marron râpée aux coudes, un gilet à carreaux noirs et gris, un pantalon de nankin de Rouen et de gros souliers à semelles ferrées. Le président le retint à déjeuner. M. Sorbier accepta; mais au premier coup de midi il se leva, prit sa canne, son chapeau, et se dirigea vers la porte : on vendait une partie de blé chez un marchand du faubourg Bannier, et rien au monde ne l'eût empêché de s'y rendre.

— Cet homme ira loin, dit le président en regardant M. Sorbier, qui marchait d'un pas ferme dans la rue.

— Eh bien! je le suivrai, répondit Agathe froidement.

Ils s'embrassèrent, et la nouvelle du mariage fut répandue le jour même dans toute la ville.

M. Isidore Sorbier avait alors trente-cinq ans; il était d'une taille moyenne, musculeux, haut en couleur, portait de gros favoris et les cheveux en brosse. Fils unique de M. Pierre-Auguste Sorbier, aubergiste à Étampes à l'enseigne du *Cheval-Blanc*, il avait passé toute sa jeunesse dans l'étude d'un avoué, où il avait appris la procédure avec l'ardeur inquiète et curieuse d'un esprit merveilleusement propre aux affaires. Le jeune Isidore se plaisait dans ce travail, et plus d'une fois, dès l'âge de vingt ans, il étonna son patron par les ressources d'une habileté naturelle qui avait comme l'intuition de la chicane. Le dimanche il tenait les écritures de son père et dépouillait les comptes. Quand par hasard il découvrait quelque créance véreuse, son divertissement était d'en poursuivre le recouvrement. Il y employait un zèle où la fièvre du chasseur qui traque une proie avait autant de part que l'avidité du commerçant.

La mort subite de l'aubergiste mit le jeune Isidore, majeur alors depuis un an, à la tête d'une fortune qui pouvait s'élever en tout, immeuble, mobilier, argent comptant et créances, à une somme de quatre-vingt mille francs. Cette somme, déjà considérable dans une petite ville, l'était encore plus entre les mains d'un homme qui avait appris l'art de faire travailler l'argent. Le vieux procureur qui l'avait vu à l'œuvre disait de lui que sous ses doigts un sou valait un franc. Isidore se chargea de prouver que la conclusion était inexacte : le sou valait un petit écu. Il commença par tout vendre et tout liquider, réalisa l'héritage paternel en espèces bien sonnantes, quitta l'auberge et l'étude, et prit une maison à bail dans l'une des rues les plus isolées de la ville. Cette maison, où il s'établit, se composait de deux corps de logis séparés par une cour et de dépendances assez vastes, telles que magasins, greniers, hangars disposés autour d'un jardin inculte. Elle devint le centre de l'industrie nouvelle à laquelle

Isidore Sorbier avait dès longtemps le projet de se livrer. Son ancienne situation auprès de l'avoué Bernard, l'intimité dans laquelle il avait vécu les jours de foire et de marché avec les cultivateurs, les fermiers, les marchands de grains qui fréquentaient l'auberge de son père, lui avaient donné une connaissance minutieuse des besoins et des embarras de l'agriculture et du petit commerce local. Il savait, à une livre près, quel était l'actif de toutes les fortunes de l'arrondissement, quel en était surtout le passif. Il assit ses calculs sur cette connaissance, et fonda hardiment une maison de banque et de commission avec ses seuls capitaux. Le personnel de cette maison ne comptait que deux employés : le chef, qui était en même temps caissier, et un vieux clerc du nom de Pierre Griffaut, qui savait la tenue des livres et qui travaillait comme un bûcheron. Au bout de sept ou huit ans, Isidore Sorbier était le capitaliste le plus connu, le plus redouté, le plus riche de l'arrondissement; ses quatre-vingt mille francs avaient fait la boule de neige. Le petit cabinet dallé de carreaux ébréchés dans lequel il se tenait était comme le centre d'une immense toile d'araignée dont les fils embrassaient toutes les communes à vingt lieues à la ronde. Personne n'en passait la porte étroite sans y laisser quelque chose, un louis ou un petit écu. On citait de lui des mots terribles. Un jour, par exemple, Isidore, à la suite d'une longue conversation qu'il avait eue avec un fermier de Toury, donna ordre à son teneur de livres de libeller un reçu par lequel le fermier reconnaissait avoir touché des mains de M. Sorbier une somme de trois mille francs qu'il s'engageait à rembourser dans le délai de six mois avec les intérêts calculés sur le taux de quatre pour cent l'an. La somme comptée en pièces blanches et le fermier parti, le vieux clerc s'étonna d'une largesse qui était tout à fait en dehors des habitudes de la maison. Isidore gratta ses favoris par un geste qui lui était familier quand il avait conclu une bonne affaire.

— Il fallait bien le décider à prendre mon argent, dit-il; maintenant qu'il a emprunté, il est perdu.

Isidore Sorbier avait remarqué cette tendance de la petite propriété à emprunter pour acquitter les baux de fermage et surtout pour acquérir de nouvelles pièces de terre. La manie de la propriété ayant gagné tous les paysans, il est assez fréquent de voir des cultivateurs acheter, avec de l'argent emprunté sur le pied de six ou sept pour cent dans les meilleures conditions, des terres qui leur rapportent communément de deux et demi à trois. L'achat fait, ils empruntent bientôt pour payer les intérêts de la dette; un peu plus tard ils empruntent de nouveau pour solder la rente du premier emprunt, les intérêts grossissent avec les embarras, et si une ou deux mauvaises récoltes arrivent par là-dessus, la ruine est achevée. Que

de fois, alors qu'il était chez l'avoué d'Étampes, Isidore n'avait-il pas vu le gage passer, après épuisement complet de ressources, des mains du propriétaire aux mains du prêteur! Isidore avait fait son profit de cette remarque, et un temps bien long ne se passa pas sans qu'il devînt maître de quelques hectares de bonne terre saisis à sa requête et vendus à son profit.

Propriétaire à son tour, il chercha un acquéreur, en ayant soin de le choisir parmi les métayers à qui leurs ressources ne permettaient pas de payer intégralement le prix d'acquisition. Il prenait terme pour le reste, renouvelait les billets à l'échéance en retenant de gros intérêts, et finissait, après avoir pressuré l'imprudent acheteur, par l'exproprier brusquement. Il fit le premier essai de son système sur cette auberge du *Cheval-Blanc*, dont il s'était défait au moment de la mort de son père. L'acquéreur, ayant voulu faire construire de nouvelles écuries et joindre un potager à l'auberge, emprunta une somme assez forte à son vendeur. A l'échéance, il ne fut pas en mesure de payer. Isidore accepta le renouvellement du titre, dont le chiffre total fut grossi de la somme des intérêts, bien que ces intérêts lui fussent payés immédiatement. Il avait prêté pour un an; il ne prêta plus que pour six mois. Quatre ou cinq renouvellemens de cette nature, plus durs à chaque échéance, firent rentrer Isidore en possession de l'auberge du *Cheval-Blanc* avec un bénéfice net de vingt mille francs.

A cette époque-là, et à la suite d'une saisie où son avidité parut dans toute sa rigueur, les fermiers et les trafiquans du pays donnèrent à M. Sorbier le sobriquet de Sorbier-le-Loup : où sa griffe avait passé, rien ne restait; mais on comprend qu'une industrie aussi violente ne pouvait pas s'exercer sans de nombreux procès. Le capitaliste d'Étampes en avait beaucoup, et de fort compliqués. Fermiers, rouliers, métayers et meuniers se défendaient comme de beaux diables, et les procès dans lesquels son nom était mêlé défrayaient à eux seuls le tribunal de la sous-préfecture; ils rebondissaient ensuite à la cour d'appel, qui était tout étonnée de la quantité d'affaires que lui fournissait l'arrondissement d'Étampes. Ces procès, Isidore Sorbier les gagnait presque tous, mais il en perdait cependant quelques-uns, bien qu'il eût un art prodigieux pour mettre en toute affaire le droit, ou, pour mieux dire, l'apparence du droit légal de son côté. Il était servi en cela par le laborieux et long stage qu'il avait fait dans l'étude poudreuse de maître Bernard, avoué.

La perte d'un procès auquel il attachait une certaine importance lui donna pour la première fois la pensée de se créer des appuis dans la cour, et l'idée d'un mariage avec M[lle] Agathe du Portail naquit dans son esprit. Il prit des informations sur la situation financière

du président, dont il connaissait la haute influence, et, mettant en regard de ses richesses acquises les embarras dans lesquels vivait le magistrat, il ne douta plus du succès de ses démarches. On a pu voir qu'il ne s'était pas trompé dans ses prévisions; mais le motif qui lui avait fait demander la main d'Agathe, lorsqu'il eût facilement trouvé une dot parmi les filles des plus riches fermiers de la Beauce, ne pouvait pas échapper à la perspicacité de M. Vincent du Portail. Le vieux et spirituel magistrat se garda bien d'en rien laisser voir, et lorsque sa fille lui demanda à quelle cause il attribuait la recherche que M. Sorbier avait faite de sa main : — Il t'aura vue à la messe, répondit-il.

M. du Portail connaissait assez la bonne opinion que sa fille avait d'elle-même pour être bien convaincu de l'accueil qu'elle ferait à cette réponse. L'honneur d'entrer dans la famille du Portail n'expliquait-elle pas en outre la demande faite par M. Isidore Sorbier? De son côté, le négociant d'Étampes connaissait trop bien le code pour ignorer quelles prescriptions empêcheraient dorénavant le président de chambre de siéger dans les affaires où son commerce serait intéressé; mais il savait aussi quelle large part d'influence était réservée à M. du Portail, et il ne doutait pas que cette influence ne s'employât à son profit en dehors des audiences de la cour. Le gendre d'un homme aussi expert en matière de jurisprudence avait bien la chance de gagner dix-neuf procès sur vingt. Cela ne valait-il pas une dot? Ainsi que beaucoup de gens de la campagne ou des petites villes, M. Sorbier avait cette croyance, que l'intrigue et la recommandation décident de la plupart des affaires soumises au jugement des hommes. M. du Portail le devina à demi-mot, et le laissa faire.

A l'époque où Agathe suivit Isidore à Étampes et prit possession de la maison sordide où depuis treize ans son mari exerçait son industrie avec l'activité d'une souris et l'économie d'une abeille, le capitaliste avait ajouté à son commerce de banque et de prêt sur nantissement une longue et fructueuse série d'opérations sur les blés et les farines. Les rapports quotidiens qu'il avait avec les fermiers de la Beauce et les courses qu'il faisait fréquemment à travers la campagne pour ses recouvremens, soit en hiver à l'époque des semailles, soit en été à l'époque des moissons, lui avaient en quelque sorte inculqué une science pratique dont aucun enseignement régulier n'eût compensé la certitude. Il jugeait avec un coup d'œil sûr les récoltes d'après leur apparence et donnait à ces jugemens l'appui de renseignemens puisés avec une rare habileté auprès des cultivateurs les jours de marché. Dès ses premiers achats, il prit l'habitude de courir tout le département et les pays voisins pour bien apprécier l'état des terres et se rendre compte des besoins. Du résultat de ses

recherches dépendaient ses opérations. Les bénéfices qu'il en tira l'engagèrent à continuer sur une plus large échelle et à étendre le cercle de son commerce. Il noua des relations suivies avec les pays de production, et multiplia ses affaires à mesure que son crédit et ses ressources pécuniaires augmentaient. On cria bien un peu à l'accaparement, mais il n'était pas homme à s'effrayer de ces rumeurs, inspirées, disait-il, par l'envie, et continua bravement à vendre fort cher le blé et les farines qu'il avait achetés bon marché.

En arrivant dans la maison où elle était désormais appelée à vivre, Agathe se mit tout de suite au fait des habitudes commerciales de son mari, et, comme ces insectes qui montent au plus haut d'un arbre à l'aide de fils invisibles, elle arriva, par les indications les plus fugitives, à comprendre le mécanisme de ses nombreuses et délicates affaires. Isidore parlait peu; à cette habitude se joignait une circonspection naturelle, qui lui rendait tout épanchement difficile. Il voyait avec une mémoire admirable l'ensemble et les détails de toutes ses opérations entremêlées de procès, et communiquait avec son clerc par monosyllabes. Entre eux, un chiffre était la résultante d'un long calcul, un mot le résumé d'un raisonnement. Dans les conversations qu'ils avaient chaque matin, on aurait pu croire qu'ils avaient supprimé la parole : à cet égard, le vieux Griffaut, qui cumulait toutes les fonctions dans la maison Isidore Sorbier d'Étampes, n'était pas moins silencieux que son maître; mais Agathe avait le sens très droit, un jugement sûr, un esprit positif, qui la rendaient éminemment propre aux affaires. Si la vanité, qui était le défaut saillant de son caractère, avait pu l'égarer sur la cause première de son mariage avec M. Sorbier, l'illusion fut de courte durée, et, l'illusion disparue, elle s'appliqua, avec la patience d'un mineur qui creuse une sape, à pénétrer le caractère de son mari et à modeler sa conduite sur ce caractère. Rien ne la découragea dans cette étude, ni l'aridité extrême d'une vie où le plaisir n'entrait pour rien, ni la sécheresse d'un intérieur que les rayons de la jeunesse et de l'amour n'égayaient jamais. Soutenue par une ferme volonté de dominer enfin un homme dont son avenir dépendait et que rien jusqu'alors n'avait attendri ou maîtrisé, elle louvoya vers son but avec cette habileté souple et cette ténacité qui sont des conditions certaines de succès.

Ce que la femme faisait à l'égard de son mari, le mari le faisait à l'égard de sa femme. Ce que cet homme, tout brûlé par l'amour du gain, cherchait dans une compagne, c'était moins une amie qu'un associé. Il voulait savoir si celle qu'il s'était choisie était bien telle qu'il l'avait désirée, et propre à lui venir en aide par ces qualités d'ordre et d'économie que les filles des vieilles maisons bourgeoises apportaient jadis en dot à leurs maris. Dès le lendemain de leur

installation à Étampes, M. Sorbier commença donc l'épreuve en confiant la direction du ménage à sa femme; mais le vieux magistrat, qui connaissait son gendre de longue main et savait sur lui, par les mille procès dont les dossiers avaient passé sous ses yeux, tout ce qu'on peut savoir, mit sa fille en garde contre ce piége. Il eut avec elle un long entretien au moment de son départ, et se plut, avec la finesse d'un magistrat pour qui le cœur humain n'a plus de replis, à lui montrer son mari tel qu'il était. — La porte est basse, dit-il en finissant. Si tu essaies d'entrer chez lui le front haut, tu te briseras la tête. Courbe-toi donc et prends l'empreinte de ton mari... Le temps fera le reste, et tu seras esclave ou maîtresse selon que tu seras habile ou maladroite.

Agathe avait eu le frisson, mais elle refoula sa terreur dans ses entrailles et se redressa. Le souvenir d'Héloïse, qui l'avait éclaboussée, la rendait indomptable. — Vous verrez! dit-elle à son père en recevant le baiser d'adieu.

Forte des instructions de M. du Portail, guidée par cette adresse qui est en germe dans le cœur de toutes les femmes, elle déjoua le dessein de M. Sorbier et le fit tourner à son profit. Si elle n'écrasa pas sa vanité, tout au moins elle l'enchaîna. En franchissant la porte d'Étampes au bras d'un homme qui pendant la route n'avait pas ouvert la bouche, elle avait d'un seul coup dépouillé toutes ses habitudes. Elle apporta donc une sévère économie sur la dépense, rogna sur tout, surveilla la cuisinière, et remit froidement à son mari, au bout d'un trimestre, cent francs qu'elle avait gagnés sur la maigre pension qu'il lui servait pour les frais de la maison.

— On me volait donc? demanda Isidore.

— Non, reprit Agathe, mais on perdait.

Ces cent francs grattés sou à sou conquirent d'un seul coup la confiance du banquier. Entraîné par un beau mouvement dont sa vie entière n'offrait pas un autre exemple, il voulut donner à sa femme la pile d'écus qu'elle avait sauvés. Accepter eût peut-être diminué l'effet de son économie.

— Non, dit-elle, mettez cet argent dans votre commerce et faites-le travailler.

Dès ce moment, Agathe devint la maîtresse absolue du logis. Son éducation, meilleure que celle d'Isidore, sa distinction, l'élégance relative de ses manières et de son langage, venaient en aide à son économie et achevaient de lui gagner le cœur de son mari, qui s'habitua tout doucement à accepter la supériorité d'Agathe. Elle voyait son triomphe et en profitait pour l'assurer; chaque jour le rendait plus certain, et trois ans après l'arrivée de Mlle du Portail à Étampes, M. Sorbier ne faisait plus rien sans prendre l'avis de sa femme. Sorbier-le-Loup était muselé.

Le mariage d'Isidore, s'il n'avait pas eu tout le résultat qu'en attendait le banquier au point de vue des procès, avait eu du moins cet avantage, de lui assurer l'appui d'une femme dont les conseils habiles, bien moins dictés par une bonté de cœur naturelle que par une meilleure entente de la vie, atténuèrent les côtés féroces de son exploitation, et rendirent ses relations plus productives et plus nombreuses en les rendant plus souples. Elle lui fit comprendre, mais plus tard et à la longue, que la facilité et une générosité accidentelle étaient aussi des élémens de succès, parce qu'elles lui attiraient des cliens que sa dureté pouvait éloigner. Sans l'effaroucher par des avis trop prompts, et qu'il n'aurait peut-être pas accueillis dès le début, elle lui apprit à verser quelques gouttes d'huile dans les rouages d'une machine dont le mécanisme implacable broyait tout ce qu'elle atteignait. Tel était l'empire qu'elle acquit à la longue sur Isidore, que cinq ans après son mariage elle était parvenue à lui faire rendre, par un acte qui semblait spontané, une somme dont le paiement allait ruiner une famille de cultivateurs, et qui lui était attribuée par le gain d'un procès.

— Vous perdez mille écus, lui dit-elle, mais vous gagnez une commune.

L'effet de cette restitution fut immense. L'Évangile nous dit qu'il y a plus de joie au paradis pour un pécheur qui se repent que pour dix justes qui persévèrent. La vérité de cette parole, que l'observation philosophique consacre, éclata dans cette circonstance. On sut plus de gré à M. Sorbier de cette munificence inaccoutumée qu'on n'en eût témoigné pour mille traits de dévouement aux personnes les plus connues par leur charité. Son nom fut dans toutes les bouches, et on parla de lui comme d'un homme calomnié. Les efforts de Mme Sorbier ne s'arrêtèrent pas à ce premier succès; elle avait gagné à son mari la reconnaissance de quelques personnes, elle voulut lui assurer l'estime et la considération d'un plus grand nombre : elle y parvint par une foule de petits services qu'elle rendait au nom de M. Sorbier et par une habileté de conduite qui ne se démentit jamais. Elle réussit ainsi à lui ouvrir les portes du conseil municipal d'Étampes, et M. Sorbier répondit à cette élection par un dîner où toutes les autorités de la ville furent invitées. Mme Sorbier se départit en cette circonstance de l'économie qu'elle avait jusqu'alors pratiquée; son dîner éblouit la sous-préfecture et la mairie. L'ex-amie d'Héloïse Bonin, l'ennemie intime de Mme Sabatier, soulevait un coin du masque, et montrait le but que sa persévérance se proposait. M. Sabatier était par hasard à Étampes ce jour-là; elle s'arrangea pour qu'il fût du dîner, et tira des armoires où elle le serrait un magnifique service de vaisselle plate qu'elle avait eu pour la valeur intrinsèque de l'argent, et dont l'éclat métallique devait ap-

prendre à Héloïse que Mlle du Portail aussi avait fait fortune. La maison du banquier venait d'être ouverte, elle ne se ferma plus, et Mme Sorbier inaugura bientôt une ère de réceptions et de thés qui achevèrent de transformer l'opinion publique. Sorbier-le-Loup devint Sorbier-le-Riche.

Agathe entrait dans la sixième année de son mariage, — elle avait alors vingt-neuf ans, — lorsqu'un événement inespéré vint donner un autre cours à ses pensées; elle mit au monde une petite fille sur laquelle se concentra toute son ambition. On se souvient de ce négociant du Havre sur qui se fondait une part des espérances dont se nourrissait l'imagination active de M. du Portail. M. Closeau du Tailli, avec qui M. Sorbier était entré en relations d'affaires pour l'achat des farines que les États-Unis expédient en France, fut choisi pour parrain, et quitta tout exprès Le Havre pour assister à la fête que Mme Sorbier donna à l'occasion du baptême de sa fille. En souvenir d'une enfant que M. Closeau du Tailli avait perdue au berceau, la petite héritière reçut le nom de Sophie.

Maîtresse d'une fortune dont elle seule et M. Sorbier connaissaient bien le chiffre, mère d'une enfant qui venait à merveille et qui promettait d'être belle, Mme Sorbier pensa dès lors à mettre à exécution le projet qu'elle avait conçu au fond du cœur, et parla de s'établir à Paris pour donner à Sophie la brillante éducation à laquelle la position de ses parens lui permettait de prétendre. Sophie avait huit ans. M. Sorbier, qui avait pu apprécier la remarquable aptitude de sa femme en toutes choses, acceptait désormais son opinion sans la discuter. Ainsi que son père sur son banc de magistrat, Agathe dans sa maison rendait des arrêts. L'idée cependant de quitter Étampes, berceau de sa fortune, et cette maison où tant de richesses s'étaient accumulées écu par écu, effraya d'abord le mari, et il la combattit timidement. Agathe vainquit toute résistance d'un mot :

— M. Closeau du Tailli est à Paris, dit-elle; il a plus d'un million, et il n'a point d'enfant.

Isidore lut dans la pensée de sa femme et céda. Agathe ne lui disait pas que le mobile le plus puissant qui lui faisait désirer si ardemment de se fixer à Paris, c'était l'ambition de faire comme Mme Sabatier, et l'espoir secret de la rencontrer un jour et de l'éclabousser à l'aide d'un équipage dont elle voyait en rêve les chevaux gris pommelés et le cocher en livrée noisette.

Le ménage Sorbier jouissait alors de plus de cent mille francs de rentes et n'en dépensait pas annuellement plus de dix ou douze mille, somme qui suffisait pour mettre la maison à la tête des plus considérables d'Étampes. Il avait une calèche à un cheval, une cuisinière, une femme de chambre, un cocher et un homme de peine pour tous les gros ouvrages. On y donnait à dîner une fois par se-

maine et on y dansait trois fois pendant le carnaval. Le 15 septembre, jour anniversaire de la naissance de Sophie, il y avait grand gala dans la maison. Ces habitudes régulières de luxe, tout à fait inusitées dans une petite ville et inspirées par Agathe, avaient achevé de réhabiliter M. Sorbier. Il avait excité la haine, il excita l'envie, et il devint l'homme le plus important de la localité.

Il fallait, avant de partir pour Paris, liquider les affaires de la maison et les procès dans lesquels elle était engagée. M. Sorbier s'en occupa, mais avec une sage lenteur, où se dissimulait peut-être un secret désir de prolonger son séjour à Étampes. Ne pouvait-on pas y appeler M. Closeau du Tailli et l'y retenir par une association qui rendrait leurs intérêts solidaires? Ce projet émis un soir à table, à la fin du dîner et pendant que Sophie jouait, effraya Mme Sorbier. Si elle avait enseveli sa jeunesse dans une petite ville, loin de ses amis, et consacré tous ses soins à l'édification d'une fortune immense, n'était-ce pas pour en jouir sur un plus grand théâtre? Quelle chance d'ailleurs avait-elle de rencontrer Mme Sabatier à Étampes?

— Mais, dit Agathe, mon cousin voudra-t-il quitter Paris pour notre sous-préfecture?

— Je l'ai sondé à cet effet, répondit M. Sorbier, et il n'est pas éloigné d'accepter. Votre cousin, vivant ici, sous notre toit, serait à nous; je ferais venir de Paris une maîtresse de piano et une maîtresse d'anglais; Sophie recevrait une belle éducation, et nous économiserions les frais de déplacement.

— Nous verrons, reprit Agathe, qui se réservait de combattre ce projet, auquel, quoi qu'il arrivât, elle était décidée à ne pas consentir. Un événement imprévu détourna toutefois le coup qui la menaçait, et lui permit de ne pas intervenir dans le débat. On procédait alors à Étampes aux élections pour le renouvellement du conseil municipal : M. Sorbier ne fut pas réélu. Agathe cria à l'ingratitude, et n'eut pas grand'peine à faire croire à son mari qu'il était la victime d'une odieuse machination, alors qu'elle-même n'était pas étrangère à cet échec. Quelques billets habilement renouvelés, des prêts consentis à des conditions moins onéreuses, deux ou trois dîners donnés à propos l'eussent prévenu; mais Agathe conseilla une marche tout opposée, afin, dit-elle, de ne pas être à la merci d'intrigans qui exploitaient M. Sorbier. L'affaire manquée, l'élection devint un thème inépuisable aux récriminations de sa femme. Ne pas réélire M. Sorbier, le plus riche capitaliste d'Étampes, l'homme qui avait consacré ses veilles à la bonne administration des deniers publics, le citoyen généreux qui avait donné trois cents francs pour les réparations de l'école communale et cent écus pour la décoration de l'église, le banquier qui avait traité le préfet du Loiret en tournée de révision, et l'évêque d'Orléans en tournée pastorale! On

ne se rappelait pas que nulle part des électeurs eussent payé par un trait si noir le dévouement d'un de leurs plus dignes concitoyens. Et M. Sorbier continuerait à résider dans une ville qui récompensait si mal les services rendus! C'était impossible. Il fut décidé, séance tenante, que l'œuvre laborieuse de la liquidation serait entreprise, et qu'on abandonnerait Étampes pour n'y plus revenir.

Maîtresse absolue du terrain, Mme Sorbier hâta les préparatifs de départ, et déploya en toutes choses une telle activité, que quatre ou cinq mois plus tard, toute la famille avait quitté l'arrondissement pour vivre dans cette capitale fameuse où Agathe avait l'espérance de rencontrer Héloïse. A l'époque où M. Closeau du Tailli parla pour la première fois à Maurice de le présenter à la famille Sorbier, les émigrés d'Étampes étaient depuis huit ou neuf ans établis à Paris. Ils habitaient l'hiver un vaste appartement, situé au premier, dans une maison de la rue Godot-de-Mauroy, et l'été leur campagne de Marly. La vieille calèche et le cheval blanc, qui les avaient suivis, avaient fait place à un équipage tout reluisant, traîné par deux chevaux du Mecklembourg; leur domestique s'était accru d'une gouvernante anglaise, d'un valet de pied et d'une femme de charge, qui avait la direction de la maison, sous la haute surveillance de Mme Sorbier. Ils avaient ouvert leurs salons et donné des bals. Si longtemps contenue par la force d'une volonté qui s'était tracé une ligne de conduite, la vanité d'Agathe avait rompu ses digues comme un torrent, et elle entraînait M. Sorbier dans un genre de vie qu'il ne désirait ni ne prévoyait, mais qu'il acceptait. Seulement, et comme correctif à l'ennui qui n'aurait pas manqué de le saisir au milieu d'un mouvement où ses goûts ne trouvaient aucune satisfaction, il avait gardé dans un coin de son appartement un cabinet tout rempli de liasses et de papiers, de registres et de grands livres à dos vert, d'où il s'amusait à diriger sa maison d'Étampes, à la tête de laquelle se trouvait alors nominalement placé le fils aîné du vieux Griffaut, commandité par M. Sorbier. L'air pur des champs, les parfums aromatiques des collines, les fraîches émanations des bois semblaient moins doux et moins salubres aux poumons du banquier que les senteurs fades et l'atmosphère pesante de ce cabinet chauffé par un poêle.

Les temps n'étaient plus où Mme Sorbier prenait la moitié du fardeau des affaires. Elle se tenait invariablement dans son salon, et n'entrait pas une fois par mois dans le cabinet ténébreux où M. Sorbier s'enfermait chaque matin. Mme Sorbier avait un jour, Mme Sorbier allait à l'Opéra, Mme Sorbier se montrait au *bois*, et un jour, — jour de bonheur et de triomphe, — elle avait eu la joie suprême de tourner l'angle de la rue Laffitte et de la rue de Provence en calèche, tandis que Mme Sabatier passait sur le trottoir, à pied. Quel salut ne

lui fit-elle pas, et quelle impertinence dans ce salut! Les chevaux allaient fort vite, la roue sauta entre deux pavés, et quelques mouches de boue piquèrent la robe de Mme Sabatier. Ce moment si court, cet éclair, payèrent toutes les longues angoisses d'Agathe et l'exil où elle s'était condamnée à Étampes.

Les jeudis de Mme Agathe Sorbier avaient un assez grand nombre de fidèles, mais le niveau des habitués ne dépassait pas le niveau de la petite finance, et sauf quelques personnes venues là par raccroc, et qui appartenaient à l'administration, à la politique ou à la haute banque, on n'y rencontrait qu'un cercle de ces inconnus dont les noms n'apprennent rien et qui vont partout. Tout naturellement M. Closeau du Tailli était entré dans l'intimité de la famille. Sophie, élevée dans l'amour de son parrain, le comblait de menus cadeaux, tels que bretelles et bonnets grecs brodés, breloques et pantoufles turques, et prenait des hypothèques sentimentales sur la succession. — Donne toujours, disait le père Sorbier, les souvenirs sont des placemens. — M. Closeau du Tailli laissait faire et ne disait rien.

Telle était la famille dans laquelle M. Closeau du Tailli s'efforçait d'introduire Maurice de Treuil vers la fin du mois de juin 1845.

IV.

Il y a sur les bords de la Seine, entre Rueil et Bougival, sur la lisière de quelques champs de blé, une maisonnette où les canotiers et les artistes vont quelquefois dîner et déjeuner. Deux ou trois petits cabinets de verdure en précèdent la porte, et deux ou trois chambres, très simplement meublées, prêtent l'hospitalité d'une chaise et d'un lit aux personnes que la pluie ou quelque caprice retient au logis.

De cette maisonnette, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et qu'effleure le chemin de halage, on voit les grands bateaux qui montent ou descendent la Seine et les canots qui tirent des bordées devant l'île d'Aligre, derrière laquelle se groupent les toits rouges et bruns du hameau de Croissy. Le paysage est gai, vert et frais. Un cercle de collines boisées l'encadre délicieusement. Rien ne manque à ce coin de terre, ni la grandeur des eaux, ni la grâce des lignes, ni la mystérieuse profondeur de l'ombrage, ni l'animation joyeuse causée par le passage des forts chevaux de trait qu'excitent les cris des mariniers, et le mouvement des nageurs qui vont et viennent à la surface du fleuve, ou se reposent dans l'herbe en fumant. Les soirs d'été, à l'heure où le soleil se couche, et le dimanche, la rive est animée et bruyante; mais dans la semaine et le matin le paysage est calme et beau comme un site des campagnes d'Italie.

Or, le lendemain du jour où M. Closeau du Tailli avait causé avec

Maurice, deux jeunes gens étaient assis sous les tonnelles du petit restaurant. C'étaient Maurice de Treuil et Philippe Duverney.

Philippe, adossé contre un poteau, lançait en l'air la fumée de son cigare; Maurice tambourinait du bout des doigts sur la table de sapin. Deux verres, du sucre, une carafe d'eau fraîche et un flacon d'eau-de-vie étaient entre eux.

— Mimi Soleil est dans l'île avec Jacques, dit Philippe; ils ne viendront pas que le soleil ne soit couché; nous sommes seuls, si tu as à me parler. Je t'écoute.

— On veut me marier, répondit Maurice en avalant une petite gorgée de grog.

— Te marier!... Et avec qui?

— Devine.

— Un sage a dit : « Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu hais. » Dis-moi où tu vas, et je te dirai le nom de ta fiancée.

— Je vais à Marly, chez M. Sorbier.

Philippe regarda Maurice fixement.

— Laure est chez M. Sorbier. S'agit-il de Laure?

— Non.

— Tant mieux, elle est trop pauvre.

— Laure n'est pas seule à Marly.

— Parbleu! il y a encore la fille de la maison, Mlle Sophie. Est-ce que par hasard?...

— Justement.

— Tant pis, elle est trop riche.

— Çà, mon cher Philippe, essayons d'être logique, s'il se peut. Laure est trop pauvre, Sophie est trop riche. Il faut pourtant bien qu'une femme soit l'un ou l'autre.

— Je n'en vois pas la nécessité; mais il faut surtout qu'un artiste soit libre.

— Ah! bien! une tirade contre le mariage... Prends garde,... c'est vieux.

— Le vieux est souvent vrai; mais là n'est pas la question. Le mariage est bon ou mauvais selon les circonstances qui l'entourent, et non parce qu'il est le mariage. Tu n'as pas besoin d'une femme, tu as besoin de travailler.

— Et c'est précisément pour travailler que je suis presque décidé à accepter les propositions de M. Closeau du Tailli.

— Ah! c'est l'ami des arts qui a conçu cette belle idée?

— Lui-même.

— As-tu vu Sophie?

— Non... La présentation doit se faire ce soir.

— Elle est fort jolie, et même quelque chose de plus.

— Je n'y vois pas de mal.

— Je n'en sais rien.

— Çà, que veux-tu dire? Riche, pauvre, jolie, tout te déplaît.

— Je veux que tu restes libre. Ta réputation est faite, il faut prouver à présent que tu la mérites.

Maurice prit la main de Phillippe et la serra.

— Mais pour la mériter, dit-il, ne faut-il pas que je m'efforce de faire mieux, et pour arriver à ce résultat, le temps n'est-il pas une nécessité, le temps qui permet à la pensée de mûrir? Et comment l'aurai-je, ce temps, si tout d'abord il faut que je travaille pour vivre?

— Eh bien! travaille et souffre, reprit Philippe rudement... Tu auras de mauvais jours, et le talent viendra plus tard, s'il doit venir; mais ne te vends pas, les pieds, les mains et le cœur liés, pour gagner un million. Un million! sais-tu bien ce que c'est? On ne donne pas un million pour rien. Je te plains d'avoir à payer le prix qu'on t'en demandera... Si vraiment tu sens en toi quelque chose, lutte et reste seul.

— Et si les forces ne me soutiennent pas jusqu'au bout?

— Eh bien! si tu meurs, tu mourras tout entier.

Maurice se tut, et Philippe aspira vivement quelques bouffées de fumée.

— Ah! reprit-il avec une âpre ironie, s'il faut des valets à ta porte et des bottes vernies à tes pieds, si tu aspires après les splendeurs du palissandre et les magnificences du tapis d'Aubusson, si ton indolence a besoin de voitures pour la promener aux Champs-Élysées, si le faste des salons bourgeois où cent bougies éclairent dix imbéciles avalant des tasses de thé éblouit ta jeunesse, si l'espoir de traverser un bal au bras d'une rivière de diamans suffit à ton bonheur, si tu ne vois pas de jouissances plus vives que celle d'accompagner un cachemire au bois de Boulogne et d'entendre dire au retour par un laquais stupide : *monsieur est servi!* alors n'hésite plus. Pour tout cet assemblage de félicités, l'esprit, le cœur, l'intelligence, sont des biens inutiles. Tu étais peintre, abdique et deviens millionnaire.

Maurice frappa du poing sur la table.

— Je ne te demande pas de philippique, que diable! je te demande un conseil.

— Pourquoi faire? Pour ne pas le suivre! Est-ce que je tiens boutique de conseils, moi?

Philippe jeta son cigare et avala un verre de grog tout d'un trait.

— M. Closeau du Tailli avait bien besoin de monter dans ton atelier pour remplir ton pauvre cerveau de toutes ces chimères! reprit-il. Il n'est pas bon pour un homme, pour un artiste surtout, de devoir sa fortune à une petite main de femme qui sort des plis d'un voile blanc. Qui apporte beaucoup exige beaucoup. Si tu ne fais pas faillite,

c'est que tu deviendras bête. Je rêvais un autre avenir pour toi, un avenir de combats, de souffrances peut-être, de privations certainement, et au bout de longs et vigoureux efforts, un nom, un nom fièrement porté..... Mais tu as peur, là est toute la vérité. La lutte t'effraie, et tu as des appétits vulgaires qui se révoltent. Suis donc ta voie et sois riche!

Maurice tressaillit.

— J'ai frappé juste, n'est-ce pas? poursuivit Philippe.

— Mais, si je suis riche, je travaillerai.

— Tu ne feras rien!

— Oh!

— Rien! te dis-je. On n'a des louis plein la poche qu'à la condition d'avoir des bêtises plein la tête. Tu n'as donc pas compris que la nécessité est l'aiguillon du travail? Le jour où cette pointe d'acier ne te harcèlera plus, tu t'endormiras. Le talent, souviens-t'en, et je ne parle pas du génie, ce don fatal que Dieu réserve pour ses martyrs, le talent est une plante amère qui ne croît qu'arrosée de sueurs, et qui veut, pour devenir grande et forte, tout le vent des souffrances humaines. Si tu veux l'emmailloter dans la soie et le velours, tu l'étoufferas.

Philippe se leva, et, se promenant devant la tonnelle, brisa d'une main distraite quelques branches d'acacia.

— Tu veux épouser Sophie! reprit-il avec violence; mais le mari de Sophie, quel qu'il soit, à moins d'être duc et pair, épousera la famille Sorbier tout entière, le père, la mère, la fille et les cousins, s'il y en a. Tu hausses les épaules!... Est-ce que tu ne seras pas garrotté par le million? Le mari d'une famille!... c'est intolérable! Je te parlais tout à l'heure de Laure, et je te disais qu'elle était trop pauvre... Tu gagnes pour un, tu ne gagnes pas pour deux... Et les fatigues d'un ménage embarrassé ne conviennent pas à un esprit qui a besoin de liberté... Eh bien! entre Sophie et Laure, si le mariage était une loi de ton organisation, je n'hésiterais pas à te dire : Prends Laure! Si pauvre qu'elle soit, elle te fera plus riche et plus heureux que Sophie... C'est un vrai cœur de femme pétri dans le lait et le froment; l'amour du bien et le sentiment du beau y vivent côte à côte, comme deux colombes sur un rameau fleuri.

— C'est vrai, c'est vrai, murmura Maurice.

— Tandis que tu travailleras dans ton atelier, elle travaillera, elle aussi... Tu as ta palette, elle a son piano.

— Ah! oui... elle courra le cachet!

— Et voilà pourquoi, reprit Philippe en frappant du pied, il ne faut pas que tu te maries!

— Écoute, ajouta-t-il un moment après, je n'ai pas grand'chose, tu le sais, mais enfin ce que j'ai peut suffire à deux. Partageons.

— Philippe!

— Ne me remercie pas. Tu ferais comme moi, si tu étais à ma place. Nous n'avons pas les mêmes goûts, ce que je gagne me permet de vivre à ma guise; les quatre ou cinq mille francs de rentes dont je jouis t'aideront à attendre le moment où tu seras dans la plénitude de ton talent.

— Bien! voilà que tu me donnes tout à présent!

— Ce tout n'est rien...

— Et tu as pu croire que je t'en dépouillerais!

— Ah! si tu emploies les grands mots, nous ne nous entendrons plus. Tiens, Maurice, j'ai peur qu'il n'y ait chez toi plus d'orgueil, de vanité peut-être que de véritable fierté. Tu crains d'accepter ce petit service de la main d'un ami, d'un frère, et tu as pu sérieusement penser à devenir le mari d'une femme qui t'enrichira demain et que tu ne connaissais pas hier! As-tu peur de devoir plus de reconnaissance à un ami qu'à une femme?

— Et si je venais à mourir avant de m'être acquitté?

— Nous compterions là-haut, répondit Philippe gaiement. Et puis que parles-tu de remboursement? Ta richesse à venir t'aveugle-t-elle à ce point de me traiter en banquier? Je ne te prête pas; je te dis: Prends.

— Cher Philippe! es-tu bon? s'écria Maurice, à demi vaincu par cette parole.

— Laisse ma bonté tranquille; il s'agit de ta peinture. Quatre ou cinq mille francs ne sont pas grand'chose, mais enfin cela aide à vivre; au besoin nous mangerons un peu du capital, gaillardement, en nous promenant dans la campagne pour nous égayer, après quoi nous donnerons de grands coups de collier... Et tu deviendras grand homme petit à petit. Est-ce dit?

— Eh bien! je verrai, et demain je te répondrai.

— Demain?... Alors tu iras ce soir à Marly.

— Cela dépend de la voiture qui fait le service entre Paris et Saint-Germain. Je vais là-bas sur la grand'route, et j'attendrai au pied d'un arbre. Si la gondole vient du côté de Saint-Germain, je grimpe sur la banquette et retourne à Paris.

— Mais si la gondole arrive du côté de Paris?...

— Je saute dans le coupé, et vais à Marly, tout droit chez les Sorbier.

Philippe mit son chapeau.

— Voilà ce qu'il fallait me dire en commençant, reprit-il; c'eût été une économie de paroles.

Maurice sourit, lui serra la main, et prit à travers la plaine, dans la direction du chemin qui, passant par Ruel et Nanterre, court vers Paris.

Le fait est qu'il n'avait pas encore de résolution bien arrêtée. Il ne pouvait s'empêcher de reconnaître la force des objections si vivement présentées par Philippe; mais les conseils positifs de M. Closeau du Tailli lui revenaient à l'esprit, et il hésitait également entre les deux avis. Si Philippe ne lui avait rien dit, Maurice se fût rendu directement à Marly, n'admettant pas qu'une visite l'engageât beaucoup, et tout disposé à rompre les pourparlers, si les conditions de ce mariage ne lui plaisaient pas. Son caractère, naturellement enclin aux temporisations, lui conseillait dès la veille ce dernier parti; la véhémence de Philippe avait fait seulement qu'au lieu d'agir d'après sa volonté propre, il s'en remettait au hasard du soin de diriger sa promenade.

Ce fut dans cette disposition d'esprit que Maurice arriva sur la route de Saint-Germain; il s'assit sur l'herbe au pied d'un arbre et attendit. Le soleil était chaud, et il réfléchissait. Au plus fort de ses réflexions, il appuya sa tête contre une racine, ferma les yeux, et s'endormit profondément. Une voix qui l'appelait le réveilla tout à coup. Maurice regarda devant lui et aperçut M. Closeau du Tailli, qui s'efforçait d'ouvrir la portière d'une voiture dont un cocher en livrée retenait les chevaux fringans.

D'un bond Maurice fut sur ses pieds.

— Eh! que faites-vous là? s'écria le rentier.

— Je crois bien que je dormais, répondit Maurice.

— Et moi j'en suis sûr... Vous avez donc oublié la visite que vous devez faire à Marly?

— Au contraire j'y pensais beaucoup;... c'est même ce qui m'a porté au sommeil.

— Une épigramme! murmura M. Closeau du Tailli. Quand vous serez à la Colombière, j'ai quelque idée que vous n'en voudrez plus sortir.

— C'est donc une succursale du jardin d'Armide?

— Peut-être, et, pour vous en donner la preuve, je vous emmène... Montez-vous?

Maurice regarda aux deux extrémités de la route; aucune voiture n'en soulevait la poussière, ni du côté de Marly, ni du côté de Paris.

— Allons, dit-il, le sort le veut!

Et il sauta dans la calèche.

Comme la calèche traversait Bougival, elle se croisa avec la gondole qui arrivait de Saint-Germain. Maurice la suivit des yeux.

— Encore cinq minutes, dit-il, et je ne me mariais pas.

Un quart d'heure après, la porte d'une grille de fer qui s'ouvrait sur la route tournait sur ses gonds, et la voiture de M. Closeau du Tailli s'engageait dans une large avenue de marronniers au bout de laquelle s'élevaient les bâtimens de la Colombière.

La famille Sorbier attendait M. Closeau du Tailli; mais on fit semblant d'être surpris à la vue du jeune homme qui l'accompagnait.

— Mon ami, M. Maurice de Treuil, dit M. Closeau du Tailli; je l'ai rencontré par hasard comme il croquait un coin de ferme dans le village. Il croyait dîner au cabaret;... j'ai pris la liberté de l'amener avec moi.

— Vos amis sont les nôtres, mon cher cousin, répondit Mme Sorbier en jetant sur Maurice un regard vif qu'accompagnait un sourire poli. Vous nous aviez souvent parlé de M. Maurice de Treuil; nous sommes charmés de faire sa connaissance.

Maurice s'inclina; il cherchait la fille et ne voyait que la mère.

— Monsieur nous excusera de le recevoir sans façon, poursuivit Mme Sorbier; nous ne serions qu'en famille, si quelques amis de Paris n'étaient venus nous surprendre à l'improviste, M. le baron de Courtalin entre autres, et M. Guillaume Giraud, que monsieur de Treuil connaît peut-être.

— Non, madame, répondit Maurice.

— Ce sont des hommes du monde, reprit Mme Sorbier avec une nuance d'impertinence qui n'échappa pas à Maurice.

— Hum! murmura-t-il, du miel à la surface et du vinaigre au fond! La belle-mère se dessine.

— Et Sophie? demanda M. Closeau du Tailli; je ne vois pas cette chère enfant; où est-elle donc?

— Dans le jardin ou dans le bois... Elle fait des bouquets; elle est avec Laure...

— Avec Laure? Ah! tant mieux! s'écria Maurice étourdiment.

Mme Sorbier sourit à demi.

— Monsieur de Treuil connaît Mlle Émery? dit-elle.

— Oui, madame; la famille de Mlle Émery était fort liée avec la mienne il y a quelques années.

— J'étais en relations d'affaires avec M. Émery avant le désastre qui a tout à coup emporté sa fortune, dit alors M. Sorbier, qui ne s'était pas encore mêlé à la conversation. M. Émery était fort riche, mais un peu entreprenant... Il a voulu courir trop vite et a laissé sa famille sans un sou.

— Mlle Laure donne des leçons de piano à ma fille, ajouta Mme Sorbier. Nous n'avons pas voulu abandonner cette pauvre enfant après le malheur de son père; nous la recommandons à tous nos amis. Elle vient ici quand elle veut... Sophie la regarde comme sa sœur, et, bien qu'aussi forte qu'elle sur le piano, elle continue à réclamer ses soins pour lui venir en aide sans en avoir l'air.

L'expression de cette fausse bonté prétentieuse et maniérée déplut à Maurice; il détourna la conversation, et s'extasia sur la ma-

gnifique ordonnance des jardins et la belle vue dont on jouissait à la Colombière.

— Ah! oui, très belle! répondit M. Sorbier en soupirant. La Colombière dévore de quinze à dix-huit mille francs par an : on appelle cela un jardin d'agrément. Ces buissons de roses que vous admirez tant, on ne sait pas ce qu'ils coûtent. Il faut moins d'argent pour faire pousser le blé qu'on sème en Beauce, et il rapporte des écus... Les fleurs, ça ne rapporte que des jardiniers.

— Oh! oh! murmura Maurice, le beau-père se démasque.

Mais tandis que M. et Mme Sorbier recevaient Maurice et M. Closeau du Tailli, Sophie, que sa mère croyait dans le parc occupée à cueillir un bouquet, était cachée derrière les persiennes d'une petite pièce au rez-de-chaussée de la villa, et regardait l'artiste de tous ses yeux.

— Ah! ah! disait-elle à demi-voix, c'est donc là le bel oiseau bleu dont me parlait sans cesse mon parrain?

Elle entr'ouvrit doucement les persiennes et avança la tête avec prudence.

— Maman croit que je ne comprends rien à tout son petit manége, reprit-elle; mais elle oublie que j'ai vu *la Demoiselle à marier*. Quand elle m'a dit ce matin : « Mets ta robe blanche, tu sais, la robe de mousseline, » j'ai deviné qu'il y avait un prétendant en route. J'ai pris un air bête pour lui demander si elle attendait du monde : « Non, personne, a-t-elle repris; mais M. Closeau du Tailli viendra, et quand il vient, il amène toujours quelqu'un. » Dès-lors je n'ai plus douté de la visite. Le quelqu'un, le voilà.

— Comment le trouvez-vous? demanda Laure, qui était debout derrière Sophie.

— Pas mal, beaucoup mieux que M. de Courtalin. Il a même, continua Sophie, quelque chose qui plaît au premier abord, un je ne sais quoi que je n'ai vu à aucun des jeunes gens avec qui j'ai dansé cet hiver; c'est peut-être ce qu'on appelle l'air artiste. On dit qu'il a du talent?

— Beaucoup.

— Tant mieux!... Je lui demanderai de me dessiner un costume pour un bal déguisé... Savez-vous s'il valse bien?

— Je ne sais pas. Il a un cœur excellent.

— Alors vous croyez que s'il devient mon mari, il me conduira partout où je voudrai, au bal, au concert, aux courses de Chantilly, à l'Opéra, aux eaux?

— Il se dévouera tout entier à votre bonheur. Maurice a beaucoup souffert, il a beaucoup travaillé.

— Oh! si je l'épouse, il n'aura plus rien à faire.

— Mais son art, voulez-vous donc qu'il le néglige?

— Si cela l'amuse de peindre quelques petits tableaux, je ne l'en empêcherai pas;... je les mettrai dans mon boudoir, et quand on m'en fera compliment, je dirai : C'est de mon mari..... Mon mari! Est-ce singulier! ce jeune homme qui se promène là et que je n'ai jamais vu!... Mais c'est égal, je le préfère à M. de Courtalin. On dit que les artistes sont si amusans, si spirituels, si gais! Nous donnerons des fêtes superbes, des bals costumés; il inventera mille divertissemens dont je n'ai pas l'idée. Je veux dans notre appartement trois salons, un boudoir, une salle à manger d'été, une galerie et une serre où je me tiendrai l'hiver... Des fleurs et des lumières, c'est charmant!

— Il y aura bien aussi un atelier dans cet appartement?

— Un atelier? Pourquoi faire?

— Et sa peinture?

— Ah! oui, pour les petits tableaux dont nous parlions tout à l'heure? Eh bien! soit, il aura un atelier, et nous y jouerons la comédie! L'ami de M. Closeau du Tailli s'appelle, je crois, Maurice de Treuil?

— Oui.

— C'est un joli nom. Mme de Treuil! cela fait bien... M. Maurice va-t-il beaucoup dans le monde, au Faubourg Saint-Germain, à la cour?

— Un artiste de son talent peut aller partout.

— Alors nous irons au bal tous les soirs... Je crois décidément qu'il me plaira. Ne m'a-t-on pas dit qu'il était décoré?

— Oui, depuis deux jours.

— Tant mieux... Un bout de ruban rouge noué autour d'une boutonnière, quand on porte la redingote fermée, c'est très gentil.

Sophie quitta la persienne derrière laquelle elle était cachée, et descendit. Laure la suivit un peu pâle.

La compagnie, grossie de M. de Courtalin et de M. Guillaume Giraud, était réunie auprès du kiosque chinois au moment où Sophie et Laure la rejoignirent.

Sophie était réellement très jolie, et même quelque chose de plus, comme avait dit Philippe. Maurice fut frappé de la grâce et de l'élégance qui étaient en elle. Tant de beauté et un million! pensa-t-il.

M. et Mme Sorbier occupaient le centre du groupe que formait la compagnie. M. Closeau du Tailli, Maurice et Guillaume Giraud se tenaient debout d'un côté, les deux jeunes filles s'assirent sur un banc de gazon; seul M. de Courtalin, dans une pose superbe, se tenait un peu à l'écart; la conversation essaya de devenir générale.

Maurice et M. Guillaume Giraud s'étaient par hasard reconnus. Il se trouva que tous deux avaient été en sixième au collége Bourbon,

et qu'ils avaient fait un certain jour, étant en récréation, un grand échange de billes et de toupies, à la suite duquel il y avait eu combat singulier en champ clos, dans un coin de la cour, à coups de poing. Ces coups de poing, dont l'issue avait été douteuse, avaient cimenté une vive amitié entre les deux écoliers; un brusque départ, qui avait ramené Guillaume Giraud au fond du pays d'Aunis, dont il était originaire, en avait seul interrompu le cours.

Cette amitié venait de se réveiller après une lacune de quinze ans, et Guillaume, qui avait l'humeur très expansive, exprimait son contentement par de vigoureuses poignées de mains.

— Pardieu! mon cher, vous arriverez, disait-il à Maurice; je n'ai jamais vu de vos œuvres, quoique je passe pour un assez bon connaisseur, mais cela se devine à votre air.

— Vous êtes trop indulgent, mon cher Giraud.

— Non, d'honneur! je gagerais volontiers dix louis que vous avez du talent... Tenez-vous le pari, cher baron?

M. de Courtalin tourna la tête à demi.

— Merci, dit-il, avec moi vous perdez toujours.

Maurice regarda M. de Courtalin.

— Ah! ah! se dit-il, un rival.

Mais Guillaume Giraud frappa sur l'épaule de Maurice :

— Dites donc, Maurice, si nous nous tutoyions comme autrefois, qu'en dites-vous?... Le *tu* me vient aux lèvres.

— Comme vous voudrez.

— Alors, dis-moi, que nous fais-tu dans ce moment?... Tu travailles à quelque tableau, sans doute?

— Oui.

— Un paysage, un intérieur, une bataille, une marine?

— Non,... une scène de ligueurs au château de Blois...

— Ah! le château de Blois!... Pardieu! je connais Blois, je l'ai traversé une nuit en chaise de poste.

M. Sorbier, qui traçait des chiffres sur le sable, releva la tête.

— Et moi donc, croyez-vous que je ne la connaisse pas, cette maudite ville?

— Monsieur Sorbier! dit Mme Sorbier avec l'accent de la remontrance.

— Et pourquoi ne le dirais-je pas? C'est à Blois que demeurait un certain Michel qui était bien le plus grand scélérat que j'aie jamais rencontré. Il m'a fait perdre douze mille francs qu'il m'a volés comme s'il me les prenait dans la poche. Je n'en ai jamais revu un sou. Si j'avais eu ces douze mille francs, j'aurais pu acheter une maison qu'on a mise en vente hier au bout du parc; mais, bah! il les a emportés!

Mme Sorbier regardait de tous côtés avec impatience; Sophie mordait son mouchoir pour ne pas rire; M. Closeau du Tailli seul écoutait religieusement.

Les douze mille francs de Michel de Blois étaient la folie de M. Sorbier. Il les avait perdus il y avait vingt ans, et il y pensait toujours. C'était la seule perte qu'il eût jamais subie.

Un domestique en livrée vint interrompre l'entretien au moment où Mme Sorbier commençait à craindre que son mari n'entamât la narration commerciale de cette perte.

— Madame est servie, dit le domestique.

— Allons, messieurs, dit vivement Mme Sorbier en prenant le bras de M. de Courtalin.

M. Closeau du Tailli s'arrangea pour rester un peu en arrière avec Sophie.

— Eh bien! petite, lui dit-il, qu'en pensons-nous?

— Eh! mais il est fort bien! répondit Sophie.

— Ainsi j'ai ton consentement.

— Chut! reprit Sophie en mettant un doigt sur ses lèvres,... maman nous regarde!

Cette réponse en valait bien une autre, et M. Closeau du Tailli s'en contenta.

Le dîner fini, il prit à part Maurice sous prétexte de fumer un cigare, et l'entraînant dans une allée du parc : —Vous avez vu Sophie, lui dit-il, vous paraît-il que mon portrait fût exagéré?

— Point; il péchait plutôt par excès de modestie.

— Alors laissez-moi faire... Ce soir, vous retournerez seul à Paris; moi, je reste pour aborder les grands parens.

— Un mot encore, dit Maurice en retenant M. Closeau du Tailli, qui faisait mine de le quitter. Ce M. de Courtalin, à qui mon ami Guillaume et Mme Sorbier donnent du baron gros comme le bras, n'est-ce point un prétendant?

— Oh! que si;... mais il n'aura pas la petite, c'est moi qui vous le jure.

V.

Peu d'heures après cet entretien, M. Closeau du Tailli, enfermé seul avec M. et Mme Sorbier, entamait résolûment la question du mariage de Sophie avec son protégé.

— Voyons, dit-il, il ne faut pas remettre à demain les choses qu'on peut terminer aujourd'hui. Vous avez vu M. Maurice de Treuil; comment le trouvez-vous?

— Pas mal, répondit Mme Sorbier d'un ton un peu froid.

— Très bien, ajouta M. Sorbier.

— Ses manières, son langage, sa tournure ne sont-ils pas d'un homme du monde?

— Oui, reprit la femme.

— Tout à fait, continua le mari.

M. Closeau du Tailli frappa le parquet à petits coups du bout de sa canne, habitude qu'il avait toutes les fois qu'il éprouvait une contrariété.

— Hum! pensa-t-il, voilà des monosyllabes qui ne présagent rien de bon.

Mais, sans se laisser décourager, il courut droit au but, comme ces vaillans capitaines qui dans les momens périlleux chargent à la baïonnette.

— En somme, reprit-il, puisque vous le trouvez si bien, vous ne verrez aucun inconvénient à le prendre pour gendre?

Agathe se tut. M. Sorbier, qui la regardait, l'imita.

— Vous savez le proverbe, poursuivit M. Closeau du Tailli, qui ne dit mot...

— Nous ne disons pas cela, répliqua vivement Mme Sorbier.

— Certes non, appuya M. Sorbier.

— Alors expliquez-vous, et si vous avez des motifs de refuser le gendre que je vous présente, faites-les-moi connaître.

— Nous ne le refusons pas, objecta M. Sorbier, un peu effrayé du vif accent de son interlocuteur.

— Vous ne le refusez pas, et vous ne l'acceptez pas; il faut cependant bien conclure. Un oui ou un non, c'est bientôt dit.

— Pas si tôt, reprit Mme Sorbier en intervenant dans le débat; tout l'avenir de notre fille est en jeu, il est donc permis d'hésiter. Vous êtes le parrain de Sophie, mon cher cousin, presque son père...

— C'est pourquoi je lui propose mon ami Maurice; elle n'aura jamais de meilleur mari.

— J'avais conçu pour elle un autre projet.

— Ah! oui, M. de Courtalin.

Une moue dédaigneuse plissa la bouche de M. Closeau du Tailli.

— Et pourquoi M. de Courtalin, s'il vous plaît?

— Mais d'abord il est baron, et c'est toujours agréable pour une jeune femme de s'appeler Mme la baronne.

— N'est-ce que cela? Maurice est comte. Sophie s'appellera Mme la comtesse.

— Comtesse! s'écrièrent les deux époux.

Il y eut un moment de silence occasionné par la surprise.

— Oui, comtesse, reprit M. Closeau du Tailli, fier de ce premier succès. Maurice ne porte pas son titre par suite de certaines idées dont nous le ferons revenir aisément. Il ne croit pas que noblesse et pauvreté soient compatibles.

La porte de l'opposition venait d'être rouverte; Mme Sorbier s'y jeta.

— M. de Courtalin, dit-elle, a quelque chose comme vingt-cinq mille livres de rentes, trente peut-être.

— Hum!... fit M. Closeau du Tailli, les a-t-il?

— Mettons en vingt, quinze, si vous voulez, c'est tout juste quinze ou vingt de plus que M. le comte de Treuil.

Cette fois M. Closeau du Tailli n'avait point de parade pour esquiver le coup.

— J'en conviens, dit-il, Maurice n'a rien.

— Pauvre garçon! murmura M. Sorbier d'un air de commisération.

— Mais il a son talent, riposta vigoureusement M. Closeau du Tailli, et ce talent, bien exploité, peut lui rapporter, bon an, mal an, trente mille francs au bas mot.

— Trente mille francs! s'écria M. Sorbier, trente mille francs de couleurs!

— Et peut-être quarante.

M. Sorbier regarda sa femme; jamais il ne lui était venu dans la pensée qu'un peu de peinture appliquée sur de la toile pût valoir tant d'argent. Mme Sorbier sourit d'un air incrédule.

— Ah! dit-elle, il faudrait voir.

— Mais, reprit M. Closeau du Tailli, le dernier tableau qu'il a exposé lui a été payé six mille francs par le gouvernement.

— Un tableau grand comme ça! six mille francs!

M. Sorbier était étourdi; ce qu'il venait d'entendre le faisait voyager en esprit dans le pays des chimères.

— Mais alors, reprit-il, s'il faisait dix ou douze tableaux par an, il gagnerait dix ou douze fois six mille francs.

— Certainement, répondit le rentier.

Il venait de regagner le terrain perdu, et de le regagner brillamment; Mme Sorbier le sentit. — Je ne dis pas que les pinceaux de M. Maurice, reprit-elle, ne puissent lui créer des moyens d'existence honorables;... mais M. le baron de Courtalin est député. Un député!... c'est beaucoup.

— Ce n'est rien.

— Oh! s'écria Mme Sorbier avec indignation.

— Il peut ne pas être réélu; la position de Maurice lui vient de son talent, et son talent ne lui manquera jamais.

— M. de Courtalin va chez les ministres.

— Maurice va aux Tuileries.

— Il a été question d'un poste diplomatique fort important pour M. de Courtalin.

— *Le Moniteur* n'en a pas parlé, et le nom de Maurice brillait ce matin dans les colonnes du journal officiel... il a la croix...

— La croix et six mille francs!... murmura M. Sorbier; que de choses pour un tableau!

Mme Sorbier fit un effort suprême pour rappeler la victoire fugitive sous les drapeaux de M. de Courtalin.

— Voilà qui est fort beau, dit-elle. La croix, une palette, de la réputation et le titre de comte! on connaît bien des gendres qui n'en apportent pas autant; mais enfin tout cela se peut-il comparer à M. de Courtalin, qui a des terres et des rentes bien à lui, un nom honorable, et, avec le titre de baron, la juste influence que donne la qualité de député? Il est en passe de devenir conseiller d'état, ambassadeur, ministre!... Tout cela vaut bien pour notre fille les pinceaux de M. de Treuil, lorsque surtout ces pinceaux ont des dettes!...

Mme Sorbier avait réservé ce mot terrible pour le dernier; c'était comme une bombe après une pluie de mitraille. M. Sorbier releva la tête.

— Des dettes! dit-il; il a des dettes!

Avoir des dettes constituait pour M. Sorbier la plus grande et la moins excusable de toutes les fautes; c'était à la fois une imprudence et un crime, un témoignage irrécusable de la légèreté du caractère et un indice certain de tendances coupables contre lesquelles on ne pouvait trop prendre de précautions.

M. Closeau du Tailli comprit que la bataille était perdue, s'il n'avait recours aux moyens décisifs.

— Soit, dit-il, Maurice a des dettes; mais Maurice n'est pas mêlé, comme M. de Courtalin, à des affaires industrielles au milieu desquelles les billets de banque fondent comme de la neige au soleil. Votre baron n'est-il pas quelque chose comme administrateur de je ne sais quelles mines de plomb argentifère?...

— Les mines de Saint-Flavien, dit Mme Sorbier, des mines d'un produit magnifique.

— Mais d'abord il faut verser le capital. Raisonnons un peu, s'il vous plaît. Combien donnez-vous à Sophie, cent mille écus, je crois?

— Oui.

— M. de Courtalin les oubliera-t-il dans votre poche? Vous ne le pensez pas, et vous auriez tort de le penser. Voilà donc trois cent mille francs qu'il faudra tirer de votre escarcelle, monsieur Sorbier; Maurice ne demande rien.

— Rien? répéta le vieux banquier avec un accent où se réveillait toute la violence des appétits qui lui avaient mérité le sobriquet de *Sorbier-le-Loup*.

— C'est-à-dire qu'il ne demandera que la rente du capital, et la dot restera entre vos mains... Mais est-ce tout? poursuivit M. Closeau du Tailli. M. de Courtalin, dont vous faites un cas si rare, ma chère

cousine, laissera-t-il Sophie auprès de vous? Vous ne l'espérez pas; elle sera sa femme et ne sera plus votre fille. Maurice vivra près de vous.

— Près de moi! dit Agathe.

La mère avait tressailli; les deux coups avaient porté.

— Il aura un appartement dans la même maison, sous le même toit, sous la même clé, si vous voulez.

— Mais, reprit Mme Sorbier ébranlée, une tante de province assure à M. de Courtalin deux cent mille francs, s'il épouse notre Sophie.

— Et moi, j'en assure trois cent mille à ma filleule, si elle épouse Maurice.

M. Sorbier se leva.

— Ah! si elle épouse M. de Treuil, vous lui donnez...

— Trois cent mille francs; sinon, non.

Les deux époux échangèrent un rapide coup d'œil. La force de cet argument avait réduit au silence l'opposition de Mme Sorbier.

Elle inclina la tête sans répondre.

— Dame! dit M. Sorbier, c'est tout comme si ce cher M. de Treuil avait une fortune à lui; il faudra seulement qu'il en fasse donation à sa future en cas de décès.

Cette fois M. Closeau du Tailli était sûr de son triomphe.

— Et puis, dit-il, je crois, entre nous, que Maurice convient à Sophie.

Heureuse de cette ouverture qui lui permettait de faire une retraite honorable, Mme Sorbier lui saisit la main :

— Eh! que ne disiez-vous cela plus tôt! s'écria-t-elle. Est-ce que je désire autre chose que le bonheur de cette chère enfant? Vous dites que M. le comte Maurice de Treuil lui convient, il me convient aussi.

Sophie fut appelée et invitée à faire connaître ses secrets sentimens. — Parle sans crainte, mon enfant, lui dit sa mère; ton parrain nous propose pour toi un mari que tu as vu ce soir.

— Et j'ai fait part à Mme Sorbier de ce que tu m'avais dit, petite, reprit M. Closeau du Tailli.

— Ah! que vous êtes indiscret! s'écria Sophie en cachant son visage dans les bras de sa mère.

Cette petite scène d'intérieur termina la conversation. Les grands parens s'embrassèrent avec effusion; Sophie, mise au fait de la générosité de M. Closeau du Tailli, le remercia, et le parrain fut autorisé à faire part officiellement de son bonheur à M. Maurice de Treuil, qu'il se chargea de ramener le lendemain à la Colombière.

Une heure après, en se couchant, Mme Sorbier, qui ne pouvait s'empêcher de regretter M. de Courtalin, se pencha vers son mari :

— Dis donc, Isidore, as-tu remarqué de quel air M. Closeau du

Tailli parlait de M. de Courtalin? On dirait qu'il le déteste; sais-tu pourquoi?

— Je ne sais pas... Je sais seulement qu'il donne cent mille écus.

Et, se tournant de l'autre côté, Sorbier-le-Riche ferma les yeux et s'endormit.

Presque au même instant, deux scènes d'une nature bien différente se passaient, l'une dans une chambre voisine de celle qu'habitait Mme Sorbier, l'autre à quelques centaines de pas de la Colombière.

Sophie, qui avait fait semblant de se coucher, s'était levée sans bruit aussitôt que ses parens étaient rentrés chez eux, et, après s'être enveloppée à la hâte d'un peignoir, était allée rejoindre Laure, qu'elle trouva à sa fenêtre, regardant la nuit.

— Laure, dit-elle d'une voix que l'émotion ne faisait pas beaucoup trembler, tu ne sais pas, on me marie!

— Ah! dit Laure, qui se sentit pâlir.

— C'est ma mère qui vient de décider tout cela avec mon parrain. J'ai trois cent mille francs d'épingles.

Laure frissonnait de la tête aux pieds.

— Au moins l'aimes-tu? l'aimes-tu assez pour le rendre heureux? reprit-elle en saisissant les mains de Sophie et avec une exaltation qui aurait trahi son secret, si d'autres oreilles l'eussent écoutée.

— Moi? dit Sophie. Et pourquoi ne le rendrais-je pas heureux? Beaucoup d'autres m'ont demandée en mariage, et ils n'avaient point de crainte là-dessus.

— Ils ne s'appelaient pas Maurice, ceux-là! Tu ne sais pas quel cœur fier et sensible il abrite sous le voile de sa gaieté. Ne le froisse pas... La moindre blessure lui ferait trop de mal.

— Es-tu singulière ce soir! Moi aussi, je suis gaie et je ne suis pas méchante. Que parles-tu de blessure? Nous irons au bal et aux Italiens.

Laure exposa son front brûlant au vent de la nuit. De grosses larmes gonflaient ses paupières.

— Et quand vous mariez-vous? reprit-elle en s'efforçant de sourire.

— On va publier les bans tout de suite. C'est à peine si j'aurai le temps de choisir ma corbeille. Tu m'aideras. J'ai déjà dessiné dans ma tête la toilette que je veux porter à l'église... C'est d'un goût charmant.

Laure ne l'écoutait plus; elle avait la fièvre.

— Écoute, Sophie, reprit-elle tout à coup en l'interrompant, Maurice se consacrera tout entier à ton bonheur. Il est pauvre, il a souffert, beaucoup souffert; tu es jeune, tu es riche, tu es belle; sois toute à lui, donne-lui les beaux jours qu'il mérite. Une ancienne ami-

tié unissait nos deux familles... Je l'ai vu de près, s'acharnant au travail et corrigeant la mauvaise fortune à force de courage et d'énergie. Aime-le de tout ton cœur, respecte son talent, et rends-lui légères ces richesses que tu lui apportes.

— Certainement, répondit Sophie; je lui achèterai un joli cheval anglais.

Elle étouffa un léger bâillement et frissonna en ramenant autour d'elle un petit châle.

— Adieu, dit-elle; il est un peu tard, je crois, il faut dormir.

Elle embrassa Laure et sortit. Laure tomba sur ses genoux, les mains jointes. — Mon Dieu, dit-elle, prenez pitié de moi!

Presque à la même heure, un homme allait et venait sur la route au bas de la côte qui traverse Nanterre. Près d'une borne, un coupé gisait par terre, un essieu cassé. Le cocher grattait son front d'un air morne.

— Toutes les voitures de Nanterre sont en route, dit-il. Je n'ai guère trouvé qu'une méchante carriole en forme de charrette. Si monsieur veut...

— Pour me disloquer chemin faisant, merci!

M. de Courtalin, car c'était lui, jeta sur la route blanche un regard désespéré. Ce regard, qui en mesurait les deux extrémités, rencontra les deux lanternes d'une voiture qui avançait rapidement du côté de Ruel. On pouvait entendre déjà le roulement lointain des roues. Trois minutes après, les deux lanternes projetaient leur clarté sur le coupé renversé, et le maître de la voiture, se penchant en dehors, fit voir au député le visage de M. Closeau du Tailli.

— Quoi! vous ici! s'écria celui-ci. Montez, cher monsieur, montez... Ce m'est une bonne fortune que de vous rencontrer.

M. de Courtalin jeta cent sous au cocher du coupé et sauta dans la calèche.

M. Closeau du Tailli avait une physionomie radieuse.

— Pardieu! reprit-il, la nuit est superbe, et je regrettais de n'avoir personne avec moi pour causer en fumant un cigare.

Et, tirant de son étui un cigare qu'il offrit à M. de Courtalin : — Savez-vous bien, dit-il, ce qu'on a fait à la Colombière ce soir après votre départ? On s'est occupé d'une affaire de famille où votre nom a été prononcé.

— Ah!

— Je ne sais pas si vous avez remarqué que ma filleule, Mlle Sorbier, a dix-huit ans.

— Comment la voir et ne pas le remarquer?

— Il faut songer à établir cette chère enfant, et nous en avons causé ce soir.

— Un mariage?

— Oui, un mariage. Vous devinez les choses à demi-mot.

Les yeux de M. de Courtalin cherchaient à lire dans ceux de M. Closeau du Tailli, qui souriait.

— Et j'ose croire, ajouta le rentier, que vous ne désapprouverez pas le choix auquel on s'est arrêté. Un homme tout à fait tel que ma filleule pouvait le désirer..... Mais je veux laisser à Mme Sorbier elle-même le plaisir de vous apprendre son nom.

— Mme Sorbier est trop bonne... Je sais qu'elle m'a toujours compté au nombre de ses amis.

— Oh! elle l'a bien prouvé ce soir! poursuivit le rentier d'un air fin, comme un homme qui laisse échapper une indiscrétion.

M. de Courtalin pressa silencieusement la main de M. Closeau du Tailli.

— Je crois, reprit-il en voyant que son interlocuteur ne poussait pas plus loin ses confidences, que vous portez quelque intérêt à M. Maurice de Treuil.

— Oui, beaucoup... Il est sans fortune.

— Vous plaît-il que je le recommande au ministre? Il est question de grands travaux d'art à Saint-Germain-l'Auxerrois et à Saint-Germain-des-Prés.

— Je vous en serai reconnaissant.

— La chose est faite... Le directeur des beaux-arts est de mes amis... Je veux que vos protégés soient les miens.

Ce fut au milieu de ces conversations que la calèche de M. Closeau du Tailli s'arrêta rue de Lille, devant la porte de M. de Courtalin.

— Adieu, cher monsieur, et à bientôt, j'espère, dit-il en saluant le député d'un air mystérieusement amical.

La lourde porte cochère de l'hôtel venait à peine de se refermer derrière M. de Courtalin, que le visage de M. Closeau du Tailli prit une expression d'ironie amère.

— Va! va! murmura-t-il, je viens de payer aujourd'hui 24 juin 1845 la lettre de change que tu as tirée sur moi le 7 janvier 1843! nous sommes quittes!

A quel épisode de sa vie un peu mêlée de toutes choses M. Closeau du Tailli faisait-il allusion? C'est ce qu'il est bon de faire savoir.

De 1821 à 1842, M. Closeau du Tailli, chef de la maison Closeau, Desfossés et Cie, armateurs et négocians au Havre, avait été l'homme le plus heureux qui fût en Normandie. Riche, habile et peu scrupuleux en affaires, adroit à cacher ses habitudes sous un air de rondeur, membre d'une société de commerçans où l'on cultivait le dimanche la chansonnette et la gaudriole, M. Closeau du Tailli ne prévoyait pas que rien pût mettre un terme à ses prospérités. Négociant et fort âpre au gain de neuf heures du matin à six heures du soir, il avait une petite maison derrière Sainte-Adresse, où le capitaliste à huis-clos se

déguisait en Céladon et menait joyeuse vie. Le mois de janvier 1841 vit le faîte de sa grandeur. Il fut tout à la fois juge au tribunal de commerce, président de la société lyrique des *amis de l'art et de la gaieté*, et fort avant dans les bonnes grâces d'une modiste qui tenait boutique dans la rue de Paris. Cependant l'heure de la décadence avait sonné. M. Closeau du Tailli avait fait une fortune considérable dans un négoce où la contrebande avait plus de part que les transactions régulières. Non content de frauder le trésor en vendant avec de grands bénéfices de fortes parties de marchandises qui n'acquittaient pas les droits, il avait joint à ses opérations illicites un petit trafic de nègres qu'il transportait de la Sénégambie à La Havane, où les planteurs espagnols les achetaient fort cher. Un procès malencontreux arrêta M. Closeau du Tailli dans le cours de ses exploits commerciaux. Vainement il chercha à se tirer de cette mauvaise situation, ses efforts ne servirent qu'à l'aggraver. Il livra ses complices et n'hésita pas à trahir ceux qui l'avaient servi. Cette lâcheté ne le sauva pas et le rendit odieux. Frappé par la justice et par le cri de la conscience publique, il fut condamné à cent mille francs d'amende et signalé aux autorités de la ville. Le négociant renonça, après quelques mois de lutte, à résister au mouvement de l'opinion ameutée contre lui. Le séjour du Havre lui était devenu impossible, la fréquentation de ses anciens confrères intolérable; il liquida, réalisa ses capitaux, vendit sa maison de la côte d'Ingouville, où il avait si longtemps étalé son luxe et caché ses plaisirs, et s'établit à Paris, dans un appartement de la rue Saint-Lazare où le chef de la maison Closeau, Desfossés et Cie, veuf et sans enfans, devint M. Closeau du Tailli, rentier. Il avait rapporté du Havre une haine implacable contre les négocians, dont le mépris l'avait exilé du berceau de sa fortune. Resté fidèle d'ailleurs à ses habitudes de célibataire rabelaisien, mais les conciliant avec l'avarice, qui est l'âme d'un certain commerce, et l'hypocrisie dont il avait contracté l'habitude, M. du Tailli accordait à ses passions un budget fixe de quatre ou cinq cents francs par mois, qu'il inscrivait au chapitre des caprices, et avec la manipulation de cette liste civile, sa robuste santé, ses cinquante-sept ans et sa fortune, l'ancien négociant se trouvait le veuf le plus heureux de Paris. Il donnait à dîner deux fois par semaine, avait une stalle à l'année à l'Opéra-Comique et une calèche qu'il louait chez un carrossier. Ce luxe apparent était pour le monde, le reste était pour lui. Sous le nom de Desaubiers. M. Closeau du Tailli occupait dans la Cité Bergère un appartement de deux ou trois pièces où il venait parfois se réfugier, quand il sentait le besoin de secouer la contrainte des salons et de vivre à sa guise, en ami des plaisirs faciles et vulgaires. Il aurait pu, étant libre, sans enfans et presque sans famille, abandonner l'appartement somptueux où il traitait des indif-

férens et se restreindre au genre de vie qu'il préférait; mais il avait dans les veines une parcelle de ce sang qui gonflait le cœur de Mme Sorbier, sa cousine. Il éprouvait surtout le besoin de faire voir aux négocians et aux armateurs du Havre appelés par leurs affaires à Paris que là on ne le délaissait pas comme dans son ingrate patrie, qu'il avait un rang dans le monde et une maison ouverte où des personnages titrés ne dédaignaient pas de se montrer. C'était pour les Havrais qu'il donnait les dîners que les Parisiens mangaient.

Dans cette existence voilée qui promenait M. Desaubiers des stalles des petits théâtres aux restaurans du Palais-Royal, M. Closeau du Tailli, séducteur à sa manière, imitait assez volontiers ce courtisan du roi lombard que l'opéra-comique a chanté. Chapeaux bleus et chapeaux roses achetés au rabais encadraient les visages tour à tour bruns et blonds des pauvres filles auxquelles il prodiguait ses largesses économiques. Un jour cependant la rude cuirasse que l'embonpoint et l'égoïsme avaient épaissie autour de son cœur se fondit comme un bloc de glace exposé au soleil. Au lieu de ces faciles amours qui n'avaient que la durée d'un caprice, M. Closeau du Tailli connut la passion véritable; il aima d'un amour violent et jaloux une pauvre jeune fille qu'il avait arrachée à la gêne d'une vie laborieuse et honnête pour la transporter au milieu des raffinemens d'une aisance équivoque. Marcelle avait le cœur bon, la reconnaissance l'attachait plus que l'intérêt; mais, comme une alouette, elle était attirée par tout ce qui brille. Un chiffon lui faisait tourner la tête. Comment se dénoua cette vulgaire histoire, comment les assiduités d'un riche et beau jeune homme triomphèrent des maigres prodigalités de M. Closeau du Tailli, comment Marcelle, délaissée par son nouvel amant, termina à l'hôpital une existence abrégée par la misère, c'est ce qu'il est inutile de raconter. Il suffit de noter ici que le rival heureux du séducteur de Marcelle s'appelait M. de Courtalin. — J'ai perdu, s'était écrié M. Closeau du Tailli quand il s'était vu abandonné pour le jeune gentilhomme, j'ai perdu, mais j'aurai ma revanche!

Deux années plus tard, l'occasion de cette revanche s'était présentée, et on a vu avec quel empressement l'ancien rival de M. de Courtalin l'avait saisie. Sophie l'avait vengé de Marcelle.

VI.

Le lendemain du jour où M. Closeau du Tailli avait ramené M. de Courtalin de la Colombière, il ne perdit pas une minute pour se rendre chez Maurice, qu'il trouva travaillant.

— Eh! mon jeune ami, regardez-moi, dit-il.

— Est-ce que vous avez une nouvelle à m'apprendre?

— Une bonne nouvelle, une nouvelle excellente, la meilleure de toutes les nouvelles! La famille agrée la recherche que vous faites de M[lle] Sorbier, et m'a chargé de vous ramener ce soir à la Colombière. Vous êtes marié.

— Ah! fit Maurice en soupirant.

Tout ce que Philippe lui avait dit la veille lui revenait à l'esprit, et cette nouvelle apportée par le rentier lui donnait plus d'inquiétude que de joie.

L'indifférence de cet accueil frappa M. Closeau du Tailli.

— Diable! mon cher, comme vous prenez plaisamment les choses! reprit-il; j'en connais qui m'auraient sauté au cou dès le premier mot.

— Vous aviez pris en main la défense de ma cause, je ne doutais plus du succès.

M. Closeau du Tailli sourit.

— Ah! j'ai emporté l'affaire d'assaut... Mais il était temps!... Quelques jours encore, et il eût été trop tard. Vous aviez un rival dangereux...

— M. de Courtalin?

— Lui-même.

— Il aime M[lle] Sorbier?

M. Closeau du Tailli haussa les épaules.

— Il aime sa dot.

— Eh bien! cette dot est précisément le côté mauvais de ce mariage.

— Êtes-vous jeune! s'écria le rentier avec un sourire de commisération. On découvre un diamant pour monsieur, et monsieur trouve que le diamant est trop beau. Préférez-vous quelque caillou? Vous faut-il une bergère qui n'aurait pour douaire que sa quenouille et ses sabots?

— Non, répondit Maurice, je ne suis pas encore si Némorin que cela; mais la richesse de votre filleule est un voile sur sa beauté : elle me la gâte. On dira que je fais un mariage d'argent, et cette idée me gêne.

— On dira que vous êtes un homme d'esprit, et si quelqu'un vous blâme, soyez sûr que ce quelqu'un vous enviera...

M. Closeau du Tailli tourna le tête du côté d'un tableau d'église suspendu au mur.

— Regardez cette Vierge, reprit-il; ce nimbe d'or qui rayonne autour de ce front divin diminue-t-il en rien sa beauté? Sophie est comme cette Vierge, et sa dot lui sert d'auréole.

Du tableau de la Vierge, les yeux de Maurice s'arrêtèrent tour à tour sur ces mille objets bizarres qui remplissent un atelier, et qui bien souvent, par l'influence mystérieuse des choses qu'on aime,

avaient calmé son esprit, sujet aux irritations sourdes et aux secrets découragemens. Que de souvenirs n'évoquaient-ils pas dans sa pensée! De combien d'heures laborieuses n'avaient-ils pas allégé le poids par leur présence! Combien n'avaient-ils pas vu de jours difficiles ou gais, éclairés par un sourire ou mouillés par une larme! Il ne pouvait en détacher ses regards, lorsque le son d'un piano voisin se fit entendre. Maurice allait prendre son chapeau, il s'arrêta et tendit l'oreille. C'était le piano de Laure qui jouait l'*Adieu* de Schubert. Jamais l'instrument n'avait eu d'accens plus tendres et plus mélodieux; on aurait dit qu'une âme se plaignait et chantait avec lui.

Un instant Maurice écouta le cœur plein de trouble. Il lui semblait que le bonheur était derrière lui et prenait une voix pour le rappeler.

— Eh bien? dit M. Closeau du Tailli.

Maurice tressaillait, et poussant la porte avec violence :

— Partons! dit-il, et il descendit l'escalier précipitamment.

Prévenue de l'arrivée de Maurice par M. Closeau du Tailli, la famille Sorbier était sous les armes et l'attendait. La présentation eut lieu dans les formes. M. Sorbier mit de la bonhomie dans son accueil. Il vivait simplement, dans un cercle étroit de quelques amis; il avait les goûts tranquilles, et M. de Treuil trouverait cet intérieur bien modeste et bien monotone, s'il le comparait à l'existence bruyante et animée des artistes.

— J'ai travaillé, je me repose, dit-il en achevant son petit discours.

— Mais, monsieur, je travaille aussi, répondit Maurice, et cette existence retirée ne m'effraie pas.

Mme Sorbier, qui regrettait l'alliance de M. de Courtalin, reçut Maurice poliment, mais froidement. Sophie se renferma dans la timidité naturelle d'une jeune fille comme dans une cuirasse. M. Closeau du Tailli était d'une joie folle. Il parlait de faire des couplets pour le jour des noces.

— Vous verrez! vous verrez! je rime encore, disait-il.

Pour donner plus d'éclat à cette petite fête de famille, M. et Mme Sorbier avaient à la hâte invité quelques-uns de leurs amis, entre autres M. Guillaume Giraud et M. de Courtalin. Laure n'avait pas non plus été oubliée et s'était rendue à la Colombière, où elle arriva le cœur brisé et le front souriant.

M. Closeau du Tailli accourut au-devant de M. de Courtalin et lui saisit le bras.

— On craignait presque que vous n'arrivassiez pas, lui dit-il. Mme Sorbier était déjà toute en peine.

— C'est vrai, dit Mme Sorbier, la présence de notre meilleur ami eût manqué à cette fête de famille.

— Vous m'aviez écrit; le ministre en personne ne m'aurait pas

retenu, répondit le baron en s'inclinant pour baiser la main de Mme Sorbier.

Agathe soupira. Combien n'eût-elle pas sacrifié de peintres pour avoir un gendre qui parlait aux ministres face à face!

— Vous savez, par quelques mots que je vous ai dits hier, qu'il s'agit de Sophie, reprit M. Closeau du Tailli. Je veux laisser à ma cousine le soin de vous apprendre le choix qu'elle a fait. Il est tel qu'on ne pourrait en souhaiter de meilleur.

M. de Courtalin, qui ne doutait pas que ce choix qu'on faisait si merveilleux ne le concernât personnellement, regarda Mme Sorbier; mais le visage embarrassé de la bonne dame arrêta l'expression de son contentement. Il s'inclina sans répondre et se sentit gêné.

— Voyons, ma chère Agathe, parlez, poursuivit M. Closeau du Tailli, qui jouissait intérieurement de la contrainte où était son rival abhorré.

— Mon Dieu! dit alors Mme Sorbier, il ne s'agit pas d'un duc et pair, comme l'enthousiasme de mon cousin pourrait vous le faire croire. Il faut pardonner cette exaltation à son amitié. Le gendre que M. Sorbier a choisi est ce jeune peintre que vous avez vu hier ici, M. le comte Maurice de Treuil.

M. de Courtalin sourit.

— Il est certain que ce n'est pas un duc et pair, bien que j'ignorasse que M. Maurice fût comte; mais on dit qu'il a du talent, reprit-il.

M. Closeau du Tailli voyait bien à la pâleur de M. de Courtalin que le coup avait porté. Il se frotta les mains, et s'appuyant familièrement sur l'épaule du député : — J'étais sûr que ce choix aurait votre assentiment, et j'ai voulu vous laisser le plaisir de la surprise. Venez complimenter mon ami.

Maurice, en ce moment, était dans les bras de Guillaume Giraud, qui dès l'abord l'avait accablé d'énergiques poignées de mains.

— Parbleu! mon cher, vous êtes un heureux coquin... Tu es un heureux brigand, veux-je dire. Mlle Sorbier et un million! Peste! quel appétit. Tu n'es pas de ces artistes qui font fi du vil métal... Tu l'estimes à sa valeur et tu as raison! Ma foi, je te félicite... C'est une jolie chose que le talent, mais la fortune dispense d'en avoir. Au lieu de faire des tableaux, tu en achèteras. Te voilà de notre monde à présent.

— Tu as donc un monde, toi? dit Maurice.

— Un monde charmant, le vrai monde! répondit Guillaume sans comprendre l'impertinence de la question. Tu verras!... Par exemple, il te faut un cheval... je m'en charge... Un demi-sang suffira pour tes débuts. Nous irons au *bois*. Je te présenterai à tous mes amis. Ils foisonnent sur le boulevard... Des fils de famille, mon cher, d'ai-

mables fous comme moi. Nous souperons au premier jour. L'été nous irons à Bade, c'est la mode, le salon de conversation est délicieux. L'automne nous chasserons. Je te mènerai dans ma terre de Marvejols. J'ai là mille arpens de bois et une meute de chiens anglais... Tu m'en diras des nouvelles! Ah! la bonne vie! Tu auras une maison... nous y dînerons; surtout ne va pas oublier le fumoir. Point de fumoir, point d'amis. Quelques bals, dont je préparerai les élémens, mettront tes salons en relief et t'ouvriront les portes de vingt châteaux... Nous aurons les courses du printemps. Je serai ton parrain sur le turf, et si tu veux donner un peu d'éclat à ton nom, tu feras courir. Rien n'est mieux porté aujourd'hui; le nom de lord Seymour éclipse le nom de Raphaël.

L'arrivée de M. de Courtalin, conduit par M. Closeau du Tailli, délivra Maurice de cette éloquence.

Tandis que Maurice recevait les félicitations de toutes les personnes réunies à la Colombière, Laure était seule avec Sophie, qui s'occupait des minutieux détails d'une toilette où la simplicité et la modestie devaient se marier à l'élégance. Comme Laure nouait un ruban, Sophie lui saisit la main.

— Qu'est-ce que cela? dit-elle en montrant une bague passée au doigt de Laure. Je ne te connaissais pas ce bijou.

— C'est une opale, répondit Laure en rougissant.

— Je vois bien que c'est une opale, répondit Sophie... Tu l'as donc depuis peu de temps?

Laure tira la bague de son doigt, et la présentant à Sophie :

— Regarde-la bien, dit-elle; je la porte, mais elle n'est pas à moi.

— Que veux-tu dire?

— Elle m'a été remise par quelqu'un qui est venu hier ici...

— M. Maurice?

— Cette bague lui vient de sa mère... Il m'a chargée de te l'offrir... Si tu l'acceptes, ce sera la preuve que ton cœur est à lui... Il a, tu le sais, le consentement de ta famille, mais il ne veut te devoir qu'à toi-même.

Sophie prit la bague et la mit à son doigt.

— Ah! mon Dieu! dit-elle, c'est comme dans un roman; ces artistes ont de singulières idées!

Elle était habillée et se mirait dans une glace.

— Cette rose-là à ma ceinture fait très bien; on dirait qu'elle est mise par hasard, reprit-elle.

Elle sortit et prit le bras de Laure.

— Tu crois donc qu'il m'aime? ajouta-t-elle.

— Oui, je le crois.

Laure quitta le bras de Sophie au bas du perron et se sauva dans

le parc. Arrivée dans un coin sombre, elle tomba au pied d'un arbre et fondit en larmes. Elle regardait la place où avait été l'opale.

— Oh! ma bague! ma pauvre bague! dit-elle.

Le sacrifice qu'elle venait de faire avait épuisé son courage, mais sa nature vaillante reprit enfin le dessus; elle releva la tête, baigna son front et ses yeux dans l'eau d'une fontaine et rejoignit la compagnie.

Maurice, qui ne l'avait pas encore vue, marcha au-devant d'elle. Laure lui prit le bras.

— Voyez, dit-elle en lui montrant son doigt, je n'ai plus cette bague que vous m'aviez donnée.

— L'opale de ma mère?

— Vous la retrouverez au doigt de Sophie. Elle sera votre femme. Il vaut donc mieux que ce soit elle qui la porte... C'était trop pour une amie.

Le lendemain de cette journée, les bans de Maurice et de Sophie furent publiés.

Sophie avait désiré que Laure lui servît de demoiselle d'honneur, et Laure avait accepté; mais peu de jours avant le mariage la vieille tante de la jeune pianiste fut emportée en quelques heures par une congestion cérébrale. Laure, couverte de vêtemens de deuil, se réfugia chez M. Sorbier, qui lui offrit l'hospitalité pour quelque temps. Elle restait sans protecteurs naturels, seule à vingt ans, et sa position devenait difficile. Maurice, qui l'aimait comme un frère, proposa tout de suite à Sophie de la prendre avec eux.

— Je ne demande pas mieux, répondit Sophie, mais vous oubliez que nous demeurerons chez nos parens; encore faut-il leur consentement.

— Rien de plus facile. Je me charge de l'obtenir.

Maurice cependant s'aperçut bientôt que ce consentement n'était pas aussi facile à obtenir qu'il l'avait cru d'abord. Le projet, si simple en apparence, qui consistait à donner une petite chambre où Laure pût habiter sous le patronage de la famille, rencontra toute sorte de difficultés. C'était prendre une responsabilité qu'on regretterait plus tard, et se charger implicitement de l'avenir d'une personne qui n'était pas de la famille. Il pouvait en résulter mille inconvéniens auxquels on ne pensait pas d'abord, mais qui ressortiraient d'une cohabitation commune. Était-on bien sûr d'ailleurs que les caractères de Sophie et de Laure s'entendraient longtemps? Et puis Laure était bien jeune. On ne doutait pas certainement de la pureté de son cœur et de l'élévation de son esprit. L'aurait-on accueillie et protégée comme on l'avait fait sans cela? Mais enfin elle avait vingt ans, et elle était belle. Il fallait prévoir les difficultés pour n'avoir pas à

en subir les conséquences, et laisser à chacun la responsabilité de ses actes. Cet intérêt si vif que Laure inspirait à Maurice, qui n'était d'ailleurs ni son frère, ni son cousin, ne paraîtrait-il pas singulier? De quel prétexte en colorerait-on les témoignages? Il y avait tant de mauvais esprits, qu'on ferait peut-être d'étranges suppositions. Dans l'intérêt même de Laure, ne fallait-il pas les éviter? Ah! si Sophie et Maurice avaient cinquante ans et quatre ou cinq enfans, ils pourraient prendre Laure avec eux et en faire une gouvernante, et tout irait pour le mieux. Malheureusement il n'en était pas ainsi; force était au jeune ménage d'écouter la voix de la raison, et la raison voulait qu'on laissât Laure chez elle, ce qui n'empêcherait pas, bien au contraire, de lui continuer une protection tout amicale.

Mme Sorbier parla longtemps d'un ton doux et attendri, et, comme on dit de certains chanteurs de romances, avec des larmes dans la voix. Elle aimait Laure comme sa fille, et il lui était cruel de combattre les idées de Maurice : c'était son expérience qui l'y contraignait; mais, traduite en langue vulgaire, toute cette belle prose signifiait que Mme Sorbier ne voulait pas se charger de payer une dot à Laure, si par hasard, étant chez elle, elle venait à se marier.

M. Sorbier ne manqua pas d'être de l'avis de sa femme; seulement il eût désiré qu'on trouvât un moyen de concilier toutes choses. N'était-il pas possible, par exemple, de prendre chez eux l'orpheline en qualité d'intendante? Plus tard, elle serait promue aux fonctions d'institutrice, et le salaire attaché à ces deux places en couvrirait l'intimité. De cette manière, on ferait la part du monde et celle du cœur.

Mme Sorbier adopta cette idée avec un empressement qui prouvait en faveur de ses bonnes intentions, et voulut se charger d'en faire part à Laure. Déjà à différentes fois elle lui avait dit qu'on s'occupait d'elle et de son avenir; mais ces confidences, dictées par la tendresse la mieux sentie, étaient entourées d'un miel si singulier, que le fiel le plus amer eût semblé plus doux au cœur de la protégée.

Philippe Duverney, qui, depuis les fiançailles de Maurice, vivait dans l'intimité de la famille Sorbier, assistait à toutes ces petites scènes, auxquelles souvent il prenait une part indirecte en qualité de conseiller ou simplement de témoin. Il en éprouvait une sorte de dégoût qui n'allait jamais jusqu'à la colère, sachant bien que, dans la superbe naïveté de leur égoïsme, la femme et le mari ne l'auraient pas compris, s'il les avait accusés de férocité. — M. Sorbier a l'égoïsme compâtissant, disait-il. Pour le prix de cent écus par an, avec une petite place au bout de la table et une chambrette sous les toits, il accepterait sans regret les services d'une intendante active et dévouée, et pour ses petits-enfans une institutrice jeune, intelligente

et honnête qui lui épargnerait les frais de maîtres de langue, de musique et de dessin. Quant à Mme Sorbier, ajoutait-il, elle a l'égoïsme franc ; elle se méfie de la compassion qui lui assure un bénéfice momentané et qui la menace d'une dépense à venir. M. Sorbier rabote, Mme Sorbier casse.

Mme Sorbier avait choisi le jour même de la signature du contrat de Sophie pour faire à Laure les propositions imaginées par M. Sorbier. Une heure avant l'arrivée du notaire et des invités, elle la fit appeler et s'enferma seule avec elle dans sa chambre.

— Asseyez-vous là, mon enfant, lui dit-elle en lui désignant un fauteuil; je vous ai fait venir pour vous parler d'un projet qui intéresse votre avenir.

— Parlez, madame, je vous écoute, bien assurée que je n'aurai qu'à vous remercier d'avoir pensé à moi.

— Vous voilà seule à un âge qui a besoin de protection, mon appui vous est assuré, mais il est un moyen de le rendre plus efficace.

Laure s'inclina sans répondre. Elle n'avait jamais beaucoup aimé Mme Sorbier, et cet empressement à lui venir en aide lui paraissait suspect.

— M. de Treuil, qui vous aime sincèrement, reprit Mme Sorbier, voulait, à la première nouvelle du malheur qui vous a frappé, vous prendre chez lui, c'est-à-dire chez nous.

— Je sais que M. de Treuil est bon, dit Laure, dont le cœur battait à coups pressés.

— Mais il ne convient pas dans votre intérêt qu'une si jeune et si charmante personne demeure auprès d'un jeune ménage avec lequel elle n'a d'ailleurs aucun lien de parenté.

— Cette faveur, je ne l'avais pas sollicitée, madame, reprit Laure.

— Je le sais, mon enfant, je le sais; aussi, en lui faisant comprendre l'impossibilité de ce projet, étais-je convaincue que j'allais au-devant de vos désirs. Cependant ma fille, qui a pour vous une amitié véritable, regrettait de ne pouvoir vous garder auprès d'elle.

— C'est un regret que je partage; mais je n'ai jamais pensé qu'il en pût être autrement.

— Et voilà justement ce qui vous trompe, ma chère Laure; j'ai trouvé un moyen qui satisfait à la fois l'intérêt que vous nous inspirez et les exigences du monde.

Mme Sorbier s'arrêta comme pour jouir de l'effet de cette ouverture. Laure resta muette : cette bienveillance affectée dont Mme Sorbier étalait les témoignages lui faisait mal et l'humiliait. Elle y sentait l'aumône et n'y voyait pas la charité.

— Ce qui vous manque pour vivre sous le même toit que ma fille et mon gendre, poursuivit Mme Sorbier, c'est une qualité qui impli-

que une fonction. La fonction trouvée, et elle l'est, votre présence ici est toute simple et ne soulève plus de difficulté.

— Ainsi, madame, vous avez pensé à me donner une fonction chez vous, un emploi?

— Oui, un emploi qui assure à la fois votre avenir et votre situation auprès de Mme de Treuil. Dans un pensionnat vous seriez sous-maîtresse, chez nous vous serez intendante.

— Ah! intendante?

— Ce n'est pas, mon enfant, que nous ayons besoin d'une intendante. Grâce à Dieu, je suis encore assez jeune et assez active pour conduire une maison; mais je vous cède le gouvernement intérieur, heureuse d'une abdication qui assure à votre jeunesse et à votre isolement un abri et une position. Vous serez chargée du soin de la lingerie, et tous les domestiques auront affaire à vous. Vous viendrez chaque matin dans ma chambre, et tous les ordres passeront par votre bouche. Vous tiendrez les comptes et paierez la dépense courante. Je me réserve seulement la haute direction.

— Est-ce tout?

— Plus tard, si ma fille a des enfans, il dépendra de vous d'échanger votre position contre celle d'institutrice et de gouvernante. Vous serez entièrement libre à cet égard; mais vous connaissez le proverbe, tout travail mérite salaire.

— Madame! s'écria Laure avec angoisse, de grâce...

— Non, non, ma chère, il faut, si nous prenons votre temps, que nous sachions vous indemniser. Mon mari pensait qu'un traitement annuel de six cents francs, avec la table et le logement, serait une suffisante rémunération; mais je prends sur moi de l'élever à mille francs.

Le rouge de la confusion montait au visage de Laure; elle écoutait, et l'étonnement l'empêchait de répondre.

— Vous mangerez avec nous, continua Mme Sorbier, excepté quelquefois les jours de grande réception. Ces jours-là, on vous servira dans votre chambre...

— Pardon, madame, dit Laure en interrompant Mme Sorbier, je vous suis reconnaissante des arrangemens que vous me proposez, mais je regrette bien vivement que vous vous soyez donné tant de peine pour moi. Il m'est impossible d'accepter.

— Vous refusez?

— Je le dois. En vous demandant l'hospitalité à la Colombière, j'avais seulement l'intention d'y rester quelques jours. J'ai des élèves, madame, et ils me rappellent à Paris.

— Vous renoncez au projet que nous avions formé pour vous de demeurer avec Sophie, quand Sophie elle-même le désire?

— J'y renonce, madame, je craindrais de ne pas répondre suffisamment à la confiance que vous me montrez, et d'ailleurs, depuis hier déjà, j'avais pris la résolution de retourner à mon piano.

Laure s'était levée, Mme Sorbier l'imita. Elle avait atteint son but. Laure refusait, et elle pouvait dire à Maurice qu'il n'avait pas dépendu d'elle que sa protégée ne vécût auprès d'eux. Elle était même disposée à l'accuser d'ingratitude.

— Je crois que vous avez tort, lui dit-elle d'un ton mielleux au moment où Laure la saluait. Une maison qui vous offre son toit, c'est plus qu'un abri, c'est une protection, une garantie morale.

Laure releva la tête.

— J'espère n'en avoir jamais besoin, dit-elle avec une dignité qui imposa silence à Mme Sorbier.

Laure descendit au jardin. Elle avait besoin de respirer; mais dès les premiers pas qu'elle fit sur la terrasse, elle rencontra Philippe.

— Ah! Dieu merci, dit-il gaiement en lui offrant le bras, voici quelqu'un avec qui l'on peut causer... J'étouffais là-dedans.

Mais l'altération du visage de Laure le frappa.

— Qu'avez-vous? lui dit-il.

— Ce n'est rien,... un peu d'émotion.

— Un peu! Votre main tremble encore,..... vous êtes toute blanche!

— Je viens de causer avec Mme Sorbier... La conversation a pris un tour qui a produit je ne sais quel effet sur moi... Il a été question de salaire.

— Oh!

— C'est un enfantillage, j'aurais dû ne pas m'y arrêter; mais le sang m'a tourné dans les veines. Vous savez, quand on souffre, on est susceptible.

— Un salaire à vous, et pourquoi?

— Pour un emploi qu'on m'offrait dans la maison.

— Auprès de Maurice?

— Oh! pas un mot à lui, de grâce! Maurice ne sait rien, il ne doit rien savoir... Taisez-vous! le voilà!

Maurice venait en effet de paraître sur le perron de la Colombière avec Sophie. Laure pressa le bras de Philippe et l'entraîna derrière un rideau d'arbres.

— J'ai peut-être eu tort de prendre tout cela comme je l'ai fait, dit-elle; l'intention de Mme Sorbier n'était pas mauvaise. Pourquoi aurait-elle voulu me blesser? Que lui ai-je fait?... Mais si elle m'aime véritablement, pourquoi me parler de salaire? Il me semble que si j'étais riche, je cacherais la main qui offre de l'argent. Elle

m'a dit que j'allais être seule! je le sais bien;... que je n'avais pas de protecteur, pas d'asile! croit-elle donc que je l'ignore? Je l'aurais remerciée de toute preuve d'affection, si petite qu'elle fût; mais parler de me prendre à gages! Hier l'amie, demain la servante! Et cela chez qui? près de qui? Les larmes ont failli me jaillir des yeux!

Tout le cœur de Laure éclatait dans ces mots. Il débordait comme l'eau d'un vase trop plein. Philippe regarda du côté de la Colombière.

— Quelle race! murmura-t-il à demi-voix.

— Oh! je ne leur en veux pas! reprit Laure. Ils n'ont peut-être jamais souffert; ils ne savent pas combien la moindre piqûre fait de mal à un cœur endolori.

— Mais, dit Philippe, si, le sachant, ils faisaient ce mal, ils auraient donc l'instinct des bêtes féroces!

Ils firent quelques pas sous l'ombrage mouvant des tilleuls, regardant les étoiles d'or que les rayons du soleil tamisés par le feuillage allumaient sur le sable.

— Demain, reprit Laure, je quitte la Colombière.

— Et vous retournez à Paris?

— A Paris, rue de Douai. Je n'y retrouverai plus la pauvre vieille amie qui fut la compagne de ma solitude : j'y retrouverai du moins le travail.

— Quoi! vous donnez si peu de temps à votre chagrin!

— Cela vous étonne, et il vous semble que cet empressement à retourner à mes petites touches blanches et noires, après avoir perdu la créature qui m'aimait le plus au monde, est l'indice d'un cœur aride et froid. Je lis dans vos yeux une surprise qui ne m'est pas favorable, et cette apparente insensibilité chez une femme vous afflige et vous attriste. Est-ce vrai?

Philippe réfléchit une seconde.

— J'ai pu être étonné, je l'avoue, dit-il; mais je vous connais, et je suis certain qu'il y a quelque motif que j'ignore pour vous faire agir ainsi, un motif honnête et sérieux.

— Merci, reprit Laure en serrant la main de Philippe, vos paroles me prouvent que vous m'aimez, et j'en ai besoin dans ce moment surtout. Voulez-vous que je vous le dise? J'ai pris depuis déjà quelques années l'habitude de lutter contre le chagrin. Quand il me frappe, je me redresse comme un arbre qui, ployé par le vent, résiste d'abord et ne cède un instant que pour se relever. Les larmes appellent les larmes, et les larmes amollissent. Ce n'est pas ma faute si, toute jeune encore, j'ai su faire cette remarque et m'accoutumer à vaincre mon cœur. Je ne m'abandonne plus à ces mouvemens de tristesse qui ont tant de douceur, mais dont la douceur perfide

vous remplit de lassitude et d'accablement. J'essuie mes yeux et je cours à mes occupations de tous les jours. Le chagrin reste au fond du cœur, mais, bercé par le travail, il s'y endort. Il n'y a que les heureux de ce monde qui connaissent la volupté des regrets. Je les repousse, et si je ne les oublie pas, je les force au silence. Un soir que je causais avec Maurice comme je cause avec vous, il me dit que j'étais un philosophe.

— Il se trompait, Laure, vous êtes une chrétienne.

— Oh! il ne faut pas trop me louer de ma résignation; elle me vient de la nécessité. Et puis savez-vous quel autre motif me pousse à rentrer chez moi malgré tous les tristes souvenirs qui vont m'y assaillir? C'est la gêne, pour ne rien dire de plus, que me fait éprouver la conversation que je viens d'avoir avec Mme Sorbier. Le sentiment de cette protection me pèse; je ne me sens pas à l'aise ici, j'y respire avec embarras.

— Ainsi vous allez reprendre le cours de vos leçons?

— Dès demain.

— Et vous continuerez à habiter votre cinquième étage de la rue de Douai?

— Toujours; j'y ai souffert, j'y ai pleuré, il m'est cher.

— Et cette solitude où vous allez vivre ne vous effraie pas?

— Je mentirais si je disais le contraire, mais je m'y habituerai.

— En êtes-vous bien sûre?

— Oui. Avez-vous quelquefois réfléchi à la puissance de ces trois mots : Il le faut!

— Et si vous tombez malade?

— D'autres, qui étaient seuls aussi, l'ont été avant moi.

Depuis quelques minutes, il était facile de voir qu'un grand combat se livrait dans l'âme de Philippe. Tout à coup et comme un homme qui prend sa résolution :

— Laure, dit-il, je m'appelle Philippe Duverney, j'ai quatre ou cinq mille francs de revenu à moi, j'en gagne un peu plus. Le tout ensemble permet de vivre honnêtement à deux. J'ai trente-quatre ans; quant à ce qui est du caractère, vous le connaissez. Vous plaît-il de me prendre pour mari?

Laure devint pourpre.

— Mais, dit-elle en s'efforçant de rire, c'est ma main que vous me demandez?

— Oui.

Laure sentit que des larmes lui venaient aux yeux, et les laissa couler.

— Vous êtes bon, dit-elle.

— Ma bonté n'a rien à faire là-dedans, reprit Philippe. C'est le

cœur qui parle. Vous dire que je me serais si promptement décidé si vous aviez été heureuse, c'est autre chose; mais je vois bien au fond que vous êtes triste. Moi, de mon côté, j'ai le caractère singulièrement fait : en vous écoutant tout à l'heure, j'ai compris que vous étiez la seule femme qui pût me convenir. Ma vieille affection pour vous en est devenue plus vive. Si vous voulez, nous mettrons ensemble votre résignation et ma philosophie, votre cœur et mon expérience, et nous tâcherons d'en faire un bonheur.

Laure regarda Philippe et se tut.

— Vous hésitez à répondre? ajouta-t-il. Pourquoi seriez-vous plus embarrassée que moi? Aussi franchement que je vous ai parlé, parlez-moi franchement. Si, tel que je suis, avec mes qualités et mes défauts, je ne vous conviens pas pour mari, il faut le dire. Croyez-vous que je n'en reste pas moins votre ami?

— Non, non, ce n'est pas cela, dit Laure : je n'en puis souhaiter de meilleur, et à qui je confie avec plus de sûreté le soin de ma vie; mais avant d'accepter ou de refuser, j'ai un aveu à vous faire. Je ne puis répondre qu'après que vous l'aurez entendu.

— Ainsi vous pensez que cet aveu peut modifier mes intentions?

— Je le crois.

— Et voilà en quoi vous vous trompez.

— Comment, sans savoir...

— Ne me dites rien. Que cet aveu vous paraisse une nécessité, je le veux bien, et rien ne prouve mieux la délicatesse de vos sentimens, la droiture de votre cœur; mais moi, je n'en veux rien savoir. Je reviendrai dans huit jours, et si vous mettez votre main dans la mienne, eh bien! Laure, vous serez ma femme, et je vous remercierai de la confiance que vous mettez en moi.

Laure regarda longtemps Philippe s'éloigner.

— Noble cœur! dit-elle; il m'a devinée!

Tandis que cet entretien établissait de nouvelles relations entre Laure et Philippe, M. de Courtalin et Guillaume Giraud causaient dans une autre partie du parc. Le député et le jeune lion suivaient les bords d'une pièce d'eau en riant.

— Il est clair que vous avez perdu la partie, disait Guillaume; mais j'admire votre constance : la bataille perdue, vous ne quittez pas le terrain.

— Et pourquoi le quitterais-je? répondit M. de Courtalin. Bien au contraire je m'y cramponne, je m'y établis, j'y reste à perpétuité.

— C'est d'un grand cœur!

— Eh! non; c'est d'un esprit habile.

— Comment cela?

— Mme Sorbier n'aime pas le gendre que lui a donné M. Closeau du Tailli.

— Ah! vous croyez?

— J'en suis sûr. Pourquoi? je l'ignore; mais il est certain que c'est le parrain de Sophie qui a combattu ma candidature, comme nous disons en style parlementaire. Si M. Maurice de Treuil déplaît fortement à Mme Sorbier, il n'est pas aimé follement par Mlle Sorbier.

— Oh! cependant il n'a pas fallu plus de vingt-quatre heures pour la décider à l'accepter.

M. de Courtalin haussa les épaules.

— Il ne faudra pas trois mois pour le perdre radicalement dans son esprit, dit-il. Feu de paille que tout cela! Je verserai là-dessus toute la rosée des flatteries, et il n'y paraîtra plus.

— Don Juan!

— Or M. Sorbier a des millions, et Mlle Sorbier est charmante.

— Adorable.

— J'ai d'une part trente-six ans, et de l'autre des mines dans l'Auvergne; j'ai donc bien le droit de penser à la fille pour ma jeunesse et aux millions pour mon industrie. D'une part j'ai le temps d'attendre, mais de l'autre j'ai besoin de capitaux pour lancer le plomb argentifère des mines de Saint-Flavien sur l'océan de la Bourse. Donc je ne boude pas, et la noblesse de ma conduite, où l'on verra poindre la tristesse d'un cœur blessé, m'assurera des intelligences dans la place.

— Quel diplomate!

— Il faut que quelqu'un paie pour mon échec; M. Sorbier et M. de Treuil paieront. Voilà pourquoi je reste. M'approuvez-vous?

— Sans hésiter.

— Alors allons signer au contrat.

M. de Courtalin et Guillaume entrèrent au salon où la compagnie était réunie, et une heure après le contrat de mariage de Maurice de Treuil et de Mlle Sophie Sorbier était signé.

Quatre jours plus tard, le mariage était célébré à la Madeleine, et le soir même les époux partaient pour l'Italie.

AMÉDÉE ACHARD.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES

POÈTES DES PAUVRES

EN ANGLETERRE

L'ÉCOLE PHILOSOPHIQUE ET L'ÉCOLE RADICALE.

Diotime, prêtresse de l'Amour, que Socrate aimait à entendre, lui racontait qu'un jour, comme les dieux célébraient la naissance d'Aphrodite, sortie de l'écume des eaux, la Pauvreté, attirée par le bruit du festin et l'espoir d'en tirer quelque profit, vit le dieu Poros, le dieu du gain, s'égarer dans les jardins de Jupiter, et, appesanti par les fumées du nectar, s'endormir à l'écart sous quelque bosquet. La Pauvreté, peu réservée de sa nature, mieux servie d'ailleurs par le nectar dont Poros avait fait excès que par sa propre beauté, captiva sans doute le dieu capricieux. Elle charma celui qui devait le moins s'éprendre d'elle, elle s'attacha par un lien puissant ce riche époux qu'elle avait gagné par surprise : le dieu Poros lui fit l'aumône d'un bel enfant. Cet enfant du plus riche des pères et de la plus pauvre des mères, ambitieux et prodigue comme l'un, misérable et affamé comme l'autre, s'appela l'Amour.

Tel est le conte où s'est amusée la riante imagination de Platon. S'il vivait de nos jours, Platon pourrait raconter aussi les secrètes amours de la Pauvreté et du dieu des vers. Comme le dieu Poros, Apollon n'aimait autrefois que la richesse et le faste; avec Pindare, il chantait la gloire de ceux qui possédaient les plus beaux coursiers; avec Horace, il célébrait Auguste; avec Racine et Molière, il se mêlait

aux fêtes de Louis XIV. Sans doute il prenait goût quelquefois à la nature champêtre et à la vie pastorale; mais, dans cette fantaisie même, il cherchait la peinture de l'aisance et du bonheur. Pour qu'il se plût dans les chaumières, il leur fallait un air de prospérité vraie ou factice. Les choses ont bien changé. L'ambitieuse et entreprenante Pauvreté a gagné le dieu des vers; ce n'est point par surprise, et les fumées du nectar n'y sont pour rien : le dieu de la poésie moderne aime les réalités, il ne dédaigne pas plus les haillons que les vêtemens de soie et d'or.

C'est surtout en Angleterre qu'il y a une poésie des pauvres. La France aime trop l'idéal en littérature pour que le réel lui plaise dans sa nudité; nous ne lisons guère des vers que pour fuir la vie humaine telle qu'elle est, et il faut, pour qu'elle nous sourie, qu'elle s'arrange comme nous voudrions qu'elle fût. Nous laissons la vérité positive à la prose, et la question d'art demeure toujours la première à nos yeux. Chez nos voisins, la poésie même veut être positive; elle est d'autant plus nationale qu'elle approche davantage des réalités. Plus elle est populaire, plus elle se nourrit de faits et d'observations exactes. Il semble que ce soit là en effet le caractère de la poésie d'un peuple marchand et industriel; il faut en quelque sorte qu'elle ait aussi une base matérielle de son crédit, qu'elle ait son capital de faits et d'expérience. La poésie des pauvres est ce qu'il y a de plus réel, de plus tristement réel, dans le domaine de la littérature anglaise. Elle n'a pas seulement une valeur littéraire, elle en a une politique et sociale; elle est une force dont on peut calculer la portée. Elle a pesé dans la balance des intérêts généraux du pays, et a laissé sa trace dans l'histoire contemporaine de l'Angleterre.

I. — ÉCOLE PHILOSOPHIQUE. — CRABBE ET HOOD.

La poésie des pauvres est aujourd'hui toute politique; c'est dans l'histoire des agitations populaires qu'il la faut chercher. Cependant elle a été philosophique et morale avant d'être politique; elle a été calme et reposée avant de descendre sur la place publique et de présenter au parlement des pétitions couvertes de six millions de signatures. C'est dans Thomas Hood, c'est dans Crabbe que sont ses origines; mais les ancêtres, il faut le dire, ne ressemblent guère aux enfans. Non-seulement Crabbe et Hood ne sont jamais entrés dans le monde des réalités politiques : ils diffèrent de leurs successeurs par le ton, par les procédés, ils en diffèrent encore par les idées, les sentimens, l'éducation, la culture intellectuelle et morale. Ils appartiennent tout entiers à la littérature et vivent de ses produits ou de ses récompenses. Les poètes des pauvres de la nouvelle école

sont, pour la plupart, des ouvriers qui vivent de leur labeur quotidien, à qui la littérature est un instrument, comme un outil de plus qu'ils détournent de son but, et dont ils se font une arme. La distance est si grande entre les premiers et les seconds, que ceux-ci connaissent à peine ceux-là. Thomas Hood ne leur est pas étranger, parce que *le Chant de la Chemise* l'a rendu populaire; mais Crabbe, le meilleur et le plus grand d'entre tous, celui dont ils procèdent, — comme une famille nombreuse qui a oublié son aïeul, — ils ne l'ont pas lu. Samuel Bamford, qui n'est pas le moins connu des poètes ouvriers de notre temps, ignorait encore le nom de Crabbe, quand il venait vendre à Londres son premier volume de poésies. Si nous voulons saisir la poésie des pauvres comme un fait contemporain, comme une branche vivante de la littérature, il nous faut donc abréger ce que nous pourrions dire de Crabbe et de Thomas Hood, les reculer en quelque sorte dans la perspective du passé, de telle manière qu'ils ne manquent pas tout à fait à notre tableau, et que pourtant ils ne prennent pas la place qui est due aux hommes de nos jours et aux œuvres de notre génération.

Une veine nouvelle de poésie suppose un état nouveau de la société. Il ne suffisait pas qu'un poète, à la fin du dernier siècle, se fût avisé des trésors de pensées morales que renferme la destinée des pauvres dans la famille humaine. Il fallait alors que l'attention des esprits se fût portée vers ces perspectives inconnues. Comment George Crabbe fut-il amené à faire de la misère un portrait si expressif et si simple? En général la poésie ne descend à représenter les classes pauvres qu'à la condition de les travestir : elle les enveloppe d'une beauté idéale dont elle a le secret; elles étaient la misère, elle en fait la pastorale. Mais, à l'époque où Crabbe écrivait, la pastorale était tombée dans le discrédit; le temps des doléances contre le luxe et contre l'argent était passé avec Goldsmith; la pauvreté n'était plus un thème sentimental, une manière d'être idéale, plus ou moins désirable pour le riche dans ses jours de caprice ou de dégoût. Il ne restait plus qu'à envisager résolument la réalité, à voir les paysans comme ils étaient, à mesurer leurs plaies, à compter leurs souffrances. Telle fut l'origine de la poésie des pauvres : elle naquit de l'esprit positif de l'Angleterre; elle emprunta, pour ainsi dire, sa méthode à l'économie politique, et fit la statistique matérielle et morale des classes pauvres.

Tel fut aussi le procédé de Crabbe, et son observation ingénieusement descriptive est une sorte de statistique. Ses poésies sont une peinture de l'Angleterre indigente; le premier entre les poètes, il se chargea pour sa part du patronage des pauvres, et, suivant sa propre expression, il voulut leur donner un chant, puisque la Muse ne peut

donner davantage. L'embrigadement de la misère, les émeutes de la faim étaient à la veille de commencer dans les villes manufacturières. On les pouvait peut-être pressentir; mais ces crises ne s'étaient pas encore produites. Les troubles de quelques villes durant la révolution française n'avaient pas eu ce caractère : les ouvriers s'étaient attroupés pour disperser des clubs jacobins ou dissidens. C'étaient des émeutes agréables à l'église et à l'état; on violait des propriétés, mais c'étaient des propriétés d'hérétiques : on pillait des unitairiens. Jusqu'à la fin de la lutte contre le premier empire, si les ouvriers anglais ne furent pas paisibles, ils ne furent pas menaçans. Ils n'avaient pas encore de tuteurs ni d'avocats. L'alliance se formait lentement entre la bourgeoisie réformiste et les ouvriers inquiets. C'était un travail silencieux, qui se poursuivait sans but déterminé; tout le monde y contribuait, personne n'en avait conscience. On y arrivait par de petits progrès successifs, par les écoles d'ouvriers, par les cours populaires, *sunday schools*, par la multiplicité des journaux qui s'acclimataient dans tous les comtés, par les réunions libres dans les chapelles de dissidens, ou même dans les logemens d'ouvriers, conventicules singuliers, qui n'avaient jamais entièrement cessé depuis la révolution de 1688, où l'on prêchait, où l'on improvisait des prières, mais où l'on célébrait aussi les vertus de Hampden, de Cromwell, de Washington, où les enthousiastes regrettaient les jours de la vieille Angleterre et invoquaient le souvenir de la république.

Crabbe est étranger à ce mouvement nouveau des classes ouvrières, et, quoiqu'il en fût le témoin, il n'en a pas tenu compte. Le pauvre, tel qu'il l'a représenté, n'est pas celui de nos jours. Non-seulement le pauvre de Crabbe ne se mêle pas à la politique, mais il se cache et il attend. Il ose tout au plus frapper à la porte de *l'inspecteur de la paroisse;* il tremble devant cet homme de qui dépend son existence. Aussi aime-t-il mieux guetter le moment où il le voit entrer à l'auberge. Après que ce personnage s'est établi au coin du feu pour jouir du respect dont il est naturellement entouré, on voit bientôt s'ouvrir la porte : un vieillard incapable de travailler, un père de famille sans emploi, une femme portant un enfant dans ses bras, se présentent et viennent parler à l'inspecteur. Cet homme se croit la Providence en personne descendue au milieu d'une paroisse et daignant se chauffer au foyer parmi les voyageurs et les bons paysans; mais c'est une providence qui n'est pas insensible aux considérations de l'amour propre : elle est disposée à la bienveillance quand elle a des témoins. Admirée par les assistans qui la connaissent, désirant gagner le voyageur qui ne la connaît pas encore, attendrie peut-être par un verre de bonne bière, la providence de l'inspecteur écoute alors plus facilement les malheureux.

Ce sont là les bonnes occasions du poète latin, *mollia fandi tempora*.

Le pauvre de Crabbe est un être doux et passif, qui dévore ses maux et qui meurt en silence. Il vit plutôt à la campagne que dans les villes. Il n'a garde d'attribuer sa misère aux riches. Vertueux, il bénit la main qui lui fait l'aumône; vicieux, il cherche à se dérober à l'attention publique; il est toujours soumis et patient. C'est le poète qui soulève le voile derrière lequel était cachée sa misère, car ce pauvre, habitué à son obscurité, ne demandait pas à en sortir. Il ne fait pas violence aux yeux et à la pitié du public; c'est la littérature, c'est la société qui s'éprend d'une curiosité singulière pour ces peintures tristes et navrantes. Le pauvre devient le sujet d'une description minutieuse et impassible, qui ne recule devant aucune plaie. Il pose, en quelque sorte sans le savoir, devant un peintre intrépide dans sa fidélité. Par une combinaison imprévue, il devient le héros d'une poésie nouvelle. La menace, l'intimidation, la plainte même n'y est pour rien; il ne compte pas encore dans les soucis du législateur; à peine a-t-il une place dans la société, voici qu'on lui en fait une dans la littérature.

Après George Crabbe, la poésie des pauvres entre dans une période nouvelle : c'est le temps du réveil des passions démocratiques, le temps des révoltes sociales. La pauvreté commence à sentir la force matérielle dont elle dispose; elle s'agite et fait entendre ses premières menaces. Elle descend sur la place publique, et s'y rencontre pour la première fois face à face avec les lois, qu'elle mesure des yeux et qu'elle essaie de combattre. Ses cris et ses chants ne sont pas toujours révolutionnaires; mais elle a rompu désormais avec sa résignation passive et silencieuse. Ses poètes ne se contentent plus du récit des infortunes et de la description des misères. L'époque descriptive est passée; l'étude calme et réfléchie n'est plus de saison; la passion s'est emparée de la poésie des pauvres. Un public nouveau s'est formé pour elle, qui ressent lui-même une partie des souffrances qu'on lui représente. Il ne supporte plus l'excessive prudence, et quiconque ne se passionne pas avec lui est contre lui. La manière contenue et impartiale de Crabbe paraîtrait de l'indifférence. D'ailleurs la progression naturelle des sentimens et des pensées le voulait ainsi. Ce pauvre qu'on avait montré à loisir, et sur lequel le poète avait apitoyé ses contemporains, ne pouvait demeurer longtemps inerte et indifférent. Le bloc de pierre dont l'artiste avait fait une statue pathétique et touchante devait s'animer et descendre du piédestal où on l'avait élevé. Le pauvre prit en quelque façon conscience de lui-même, quand il se vit l'objet de la curiosité publique. A partir de ce moment, la poésie des pauvres parla

d'un ton plus animé; elle tendit de plus en plus à sortir du domaine des abstractions littéraires et à se jeter dans les réalités. Elle intervint dans les débats politiques, ou elle s'adressa plus directement à la passion; elle fit parler le pauvre, au lieu de le décrire. C'est ainsi que les poètes qui demeuraient étrangers à la politique furent cependant plus passionnés et plus ardens. L'école philosophique et morale se continua, mais en se transformant; puis, renonçant à raconter et à peindre, elle prêta aux pauvres des plaintes vives et des chansons éloquentes. Elle devint lyrique avec Thomas Hood.

Lorsque les pauvres délibèrent sur la place publique, et même lorsqu'ils se révoltent, tous ne répondent pas à l'appel, beaucoup ne prennent part ni à l'agitation ni au combat; mais ils voient d'autres s'agiter et lutter, et, quoique, par devoir ou par timidité, ils ne suivent pas cet exemple, ils comprennent que ceux-là défendent leur cause. Ils sont persuadés en même temps que leurs droits s'accroissent de tout le mérite de leur soumission. Aussi serait-il déraisonnable d'exiger que leur plainte ne fût pas plus vive. Il est si naturel, quand les idées de leur temps ont pris un autre cours, qu'ils ne regardent pas leur misère comme nécessaire et fatale, et que d'honnêtes gens, incapables de menacer le riche indifférent, se croient fondés en justice à l'accuser! Tels étaient les pauvres de Thomas Hood.

Ils étaient en grand nombre, les malheureux qui assistaient aux émeutes sans y figurer, et voyaient passer le désordre sans le grossir. Cette multitude honnête ou craintive s'accroissait encore de ceux qui sortaient découragés des rangs du chartisme. L'armée des pauvres est une redoutable puissance, quand elle a formé ses rangs et aligné ses bataillons; mais il n'en est pas que le temps ou les revers mettent plus aisément en désarroi : tout engagement malheureux y fait des déserteurs, et une bataille perdue suffit quelquefois à la disperser entièrement. C'est alors le moment décisif; une société qui veut vivre doit le mettre à profit pour désintéresser ces soldats de la faim, et, se montrant chrétienne par prudence, si ce n'est par vertu, empêcher le ralliement de l'émeute. Telle a été la situation de l'Angleterre dans la déroute du chartisme, et ce sera son honneur de l'avoir comprise ainsi. Thomas Hood a été contemporain de la lutte et de la dispersion du chartisme; il l'a vu tomber, sinon périr. En soutenant la cause du pauvre, il semble qu'il plaide pour un vaincu; il s'adresse à la générosité du riche, mais il n'oublie pas d'avertir sa prudence. On dirait un de ces hommes de paix et de charité qui interviennent après les luttes sanglantes, et qui, demeurés étrangers à une querelle qu'ils condamnent, prennent le blessé sous leur protection.

A l'époque où Thomas Hood écrivait, il n'était plus possible de

décrire posément et minutieusement des misères qui ne gardaient plus le silence. Aussi ne peut-il parler de ses cliens affamés sans une émotion profonde et communicative. Son imagination va même au-delà du réel, comme pour atteindre à une vérité plus entière. Un idéal de souffrances et de douleurs semble respirer dans ses compositions pathétiques; on dirait qu'un rêve accablant le poursuit, et le pauvre est comme un cauchemar qui pèse nuit et jour sur sa poitrine. Il est évident qu'il souffre de voir tant de haillons s'agiter à travers toutes les richesses de Londres, la faim et la soif rôder au milieu d'immenses approvisionnemens. Ce contraste douloureux exalte sa pensée; ce qui est s'augmente de ce qui pourrait être. Hood évoque, de tous ses antres et de tous ses coins obscurs, la pauvreté de Londres; il en forme un vaste torrent qui passe devant lui, et il met sous nos yeux le fait abstrait du paupérisme, qui croît toujours et se précipite. Il entend ses murmures dans l'air, le bruit de ses millions de pas qui résonnent sur le pavé. Il voit les malades et les estropiés, comme les sains et les robustes, marchant, boitant, rampant, sortir des cours, des allées, des ruelles, torrent balayé par sa propre force, et qui va se jeter dans je ne sais quelle vaste mer inconnue. Ils se lèvent du fond de leurs retraites, comme des âmes sortant de leurs tombeaux, et, pareils aux ressuscités de la vallée de Josaphat, ils marchent vers le jugement dernier de la société. A peine quelques-uns ont-ils la forme humaine, tant ils sont courbés, rabougris, mutilés par le travail! tant ils sont noirs de fumée, de poussière et d'huile! Dans cette foule confuse, on aperçoit des familles où les enfans sont soucieux et tristes, comme s'ils n'avaient jamais souri; on distingue la couturière maigre, pâle et fatiguée, couverte à peine, le tisserand, son livide voisin, l'ouvrier noir et renfrogné, tous les êtres de tous les âges, — hommes, femmes, enfans, — qui vivent et meurent par le travail. Cette foule redoutable marche, marche toujours. On dirait qu'abandonnant navette, aiguille, roue, fournaise, meule, fuseau, dévidoir, fer, acier, le repos même et la chétive pitance, elle se hâte et se pousse vers un but que nul ne voit. Arrête qui pourra ce torrent! arrête qui pourra cette course haletante, cette force morale irrésistible! Vaine tentative! S'il est vrai que tous les hommes sont frères, comment détruire l'invincible impulsion de ces classes déshéritées? comment nier qu'il y a dans le sang de l'homme une puissance infinie, insurmontable à l'homme, à laquelle on ne résiste pas plus qu'à la vapeur? Mais où va donc enfin ce courant dont les flots s'accroissent tous les jours? Où aboutit cette marche aveugle et fatale? Cette foule qui s'avance cherche la place que lui fera la société. Elle est sortie, elle sort tous les jours des bas-fonds, des vallées obscures de la pauvreté, où on ne l'apercevait

pas. Qui peut désormais l'y faire rentrer? Qui peut même lui dire : « Tu n'iras pas plus loin? » En attendant, la société lui ouvre des refuges : ce sont des canaux par lesquels elle espère échapper au débordement, c'est un lit nouveau qu'elle creuse à ces eaux sorties de leurs cavités; mais, comme ce lit est petit, afin qu'il ne se remplisse pas trop vite, on tient l'écluse à moitié fermée, tandis que le torrent de la pauvreté mugit à l'extérieur et frappe à la porte. Cette procession qui épouvante Thomas Hood aboutit au *workhouse*.

Un trait remarquable du pauvre dans cette période nouvelle, c'est qu'il n'a plus la pudeur de sa pauvreté. Sa vie est livrée à la publicité sans ménagement, elle est exposée toute nue aux yeux du monde; tout y est sujet à renseignemens, tout y est matière à notoriété. Le pauvre, inscrit au registre de la charité légale, n'a pas d'affaires privées; amis et ennemis s'appliquent également à l'empêcher de cacher quelque chose : c'est là un des changemens de la condition du pauvre depuis Crabbe. Il est plus secouru, mais il rougit moins; il reçoit plus de pain, mais il conserve moins le sentiment de son honneur. La loi entre dans les gîtes de ces malheureux pour y fureter partout; elle enregistre leur table boiteuse et leur chaise défoncée; la statistique compte les trous de leurs habits; des hommes d'état font le calcul de leur recette et de leur dépense, jusqu'à des fractions de *penny* et à des demi-onces de thé. La curiosité, bras dessus bras dessous avec la philanthropie, vient visiter leur âme et leur corps; elle constate les défauts et les vices de l'une, comme les scrofules et les cancers de l'autre. Ce qu'ils gagnent, ce qu'ils dépensent, ce qu'ils mangent, ce qu'ils boivent, ce qu'ils portent de la tête aux pieds, avec le prix de chaque chose, où ils dorment et combien ils couchent dans un même lit, — tout cela est connu, consigné, imprimé. En sortant de son obscurité, le pauvre a fait banqueroute à sa réputation; il est comme un homme dont la faillite est déclarée : il n'a plus rien à ménager, et au besoin il saura, sans fausse honte, même avec hauteur, invoquer le bénéfice de la loi.

Enfin le pauvre de Thomas Hood demande du travail, cette source de vie qu'on ménage et qu'on n'improvise pas, cette force qu'il n'est aisé de créer que lorsqu'elle abonde, c'est-à-dire quand elle n'a pas besoin de nous. En invoquant la pitié du riche, il avertit sa prudence; derrière la prière, il y a bien quelque menace. Si on le refuse, il ne se révoltera pas, mais il se fera braconnier et tuera les daims de sa grâce; il se fera voleur et dérobera l'argenterie du lord. Il sera coupable ou malade, et il faudra entretenir pour lui un hôpital ou une prison. Ce n'est pas tout : il ne veut pas d'aumône, pas de *workhouse;* il veut du travail, c'est le droit au travail qu'il proclame. Le droit au travail! beau mot, figure brillante à mettre dans

un poème, métaphore peu dangereuse, si elle ne sortait pas du domaine de la rhétorique! Ce n'était d'abord qu'une alliance de mots, une forme de déclamation; mais c'était le dernier trait qu'on pouvait risquer sans s'écarter du terrain philosophique. Un pas de plus, et l'on était dans la politique et même dans le socialisme. Ici devaient s'arrêter les poètes des pauvres qui ne voulaient ni embrasser un parti, ni marcher sous un drapeau.

II. — ÉCOLE POLITIQUE. — SAMUEL BAMFORD.

« O vous, inutiles enfans d'un inutile métier, hommes des champs, laissez là votre charrue et votre bêche! Souvenez-vous que Burns et Bloomfield abandonnèrent les travaux d'un état servile, et, luttant contre les orages, triomphèrent du destin; pourquoi n'en feriez-vous pas autant?... Allons, puisque la civilisation daigne éclairer à ce point les enfans de la Bretagne et bénir notre île inspirée, que la poésie envahisse tout, les boutiques de l'ouvrier et la chaumière rustique. Continuez, mélodieux savetiers, à nous enchanter par vos concerts; fabriquez à la fois une pantoufle et une stance! Vous serez lus des belles; vos sonnets plairont sans doute, et peut-être aussi vos souliers. Que les tisserands se vantent de l'enthousiasme pindarique, et que les poèmes des tailleurs soient plus longs que leurs mémoires. Les petits-maîtres, reconnaissans de leurs harmonieux concerts, paieront ponctuellement les vers comme les habits. »

C'est en ces termes que lord Byron accablait les poètes ouvriers. Le goût du public pour les poètes sortis des classes inférieures n'a pas diminué depuis le temps de Childe Harold : ils forment une branche particulière de la littérature nationale. Les Anglais ont, je crois, cette prétention de posséder seuls des poètes qui n'ont pas reçu d'éducation. Sans chercher si nous n'avons pas chez nous des exemples, illustres même, de cette nature d'esprits tout spontanés, aussi purs que l'on voudra de toute empreinte de l'art classique, nous admettons comme possible que ces poètes sans culture, dont on se fait gloire, soient plus nombreux chez nos voisins. D'où leur vient cet avantage? et comment l'histoire de la littérature anglaise contemporaine a-t-elle inscrit, depuis cinquante ans, tant de noms de paysans et d'ouvriers? On sait que le peuple anglais est un de ceux qui ont reçu le plus largement le don de la poésie, que la littérature populaire, ballades et chansons, a conservé dans ce pays, non pas plus de vitalité, mais plus d'influence, non pas plus de place, mais une plus haute place que dans tout autre. Elle a laissé des empreintes ineffaçables dans toute la littérature nationale, et l'élément populaire y possède une part qui n'est pas aussi grande chez nous. Cependant il serait difficile d'expliquer le succès des poètes populaires, des poètes des pauvres particulièrement, par des

raisons purement littéraires. Évidemment ce succès s'explique par l'intérêt politique. Ce n'est plus le pauvre qui apparaît ici en première ligne, c'est le soldat du parti radical, du socialisme ou du chartisme. A chacun de ces partis correspondent en quelque sorte des groupes, et, si l'on veut, des écoles particulières, dont nous aurons à nous occuper successivement, en commençant par les radicaux.

Si l'on nous demandait d'exprimer en un mot la différence qui sépare les radicaux des chartistes, nous dirions qu'elle consiste dans le rapprochement ou dans la division des classes de la société : les premiers, ne pouvant souffrir les distinctions sociales, espèrent les effacer ou les amoindrir, en s'efforçant de rapprocher les classes entre elles; les seconds, ne les aimant pas davantage, et voulant les supprimer d'un coup, jettent la haine entre les classes, et mettent l'abîme où il n'y avait qu'un intervalle. Entre les deux partis, il y a une illusion commune : de part et d'autre on croit à une société sans hiérarchie, de part et d'autre on croit que la société doit ou tout au moins peut se passer de classes sociales; mais dans leur part d'illusion et d'erreur, les radicaux ont beaucoup plus de bon sens et d'esprit pratique : ils comprennent que le meilleur moyen de confondre les classes est de les lier ensemble, qu'une classe qui s'isole trouve toutes les autres réunies contre elle, que les faibles ne peuvent rien par eux-mêmes, et qu'avec le secours de ceux qui sont plus forts ils peuvent tout. En un mot, les radicaux sont des tribuns populaires qui négocient toujours avec les classes moyennes; ils comptent avec l'opinion publique, ils croient que la raison mène les choses de ce monde. Les chartistes croient au nombre et ne voient que le nombre; au lieu d'apporter des argumens, ils font défiler des milliers d'hommes. Ils ne discutent pas, ils comptent des suffrages; ils ne négocient pas, ils jettent des défis, ils font des déclarations de guerre.

Cette différence du radical et du chartiste ne se montre pas seulement dans la politique : elle se révèle dans les œuvres littéraires de l'un ou de l'autre parti, et jusque dans les vers de leurs poètes. Samuel Bamford et Ebenezer Elliott sont demeurés radicaux dans leurs écrits comme dans leur conduite. Le premier a célébré l'union et la réforme, qui réunissaient des hommes de toutes les classes, et le pauvre est cité dans ses vers à titre de réformiste; le second a été quelque temps l'allié des chartistes, mais il n'était pas des leurs, précisément parce qu'il n'était que leur allié, et il les renia quand il vit que leur alliance était une duperie. Il demanda dans presque tous ses vers le pain à bas prix, mais il le demanda avec une grande partie des classes moyennes, surtout avec les manufacturiers, et le

pauvre qui se faisait l'écho d'Elliott était à l'unisson avec les plus riches industriels. Ainsi la pensée de réforme, agressive peut-être, mais en un certain sens conciliatrice, respire dans ces poètes. Le pauvre qu'ils représentent commence à faire fausse voie, mais il appelle des guides à son secours; il a le tort de se mêler à la politique, mais il ne se confie pas en ses seules forces; il conserve des alliés et des tuteurs.

Samuel Bamford, peu connu dans notre pays, a eu ses jours de célébrité. Tout le monde a lu, en Angleterre, son livre des *Aventures d'un Radical* (*Passages in the life of a Radical*), publié en 1844. Avec le récit de la part qu'il avait prise aux premières luttes du radicalisme, Bamford faisait la leçon aux chartistes d'il y a dix ans. Quelques-uns de ses vers étaient disséminés dans ce recueil de souvenirs; il a donné tout un volume de poésies. Sa pièce la plus connue est celle qui se trouve dans le roman de *Mary Barton*. Ouvrier en soierie, Bamford habitait la petite ville de Middleton, près de Manchester. Deux fois arrêté, accusé de haute trahison, acquitté sur ce chef, condamné pour un moindre délit à quinze ou dix-huit mois de prison, Bamford représentera pour nous une certaine époque dans la poésie des pauvres; nous chercherons dans ses écrits, non pas sa personne, mais les idées d'un temps.

Le mot de *classism* est de création assez récente et désigne cette distinction des classes si rigoureusement observée en Angleterre. Le *classism* est donc l'ennemi de tout ce qui est radical, mais c'est un ennemi que l'on combat à armes courtoises; on espère l'absorber à force de concessions et l'étouffer sous les politesses. On n'y parvient pas aisément. Il s'humanise quelquefois et tend sa main gantée à la main noire et calleuse de l'ouvrier, mais une fois entré dans la place, il relève la tête et reprend son empire. Depuis que des hommes de conditions très diverses se sont rapprochés pour atteindre à un but de réforme politique, des faits nouveaux et curieux se sont produits. On a vu par exemple des lords présenter à la chambre haute des pétitions d'ouvriers, leurs amis politiques. Chose inouie sans doute qu'un homme obscur, mal vêtu, mourant de faim peut-être, qui vient frapper à la porte d'un somptueux hôtel et conférer avec le chef d'une puissante famille! Ne serait-on pas tenté de croire qu'on approche de quelque nuit anglaise du 4 août, qu'on va voir les lords apporter sur le bureau leurs couronnes de comte et de duc, et qu'on aura beaucoup de peine à les empêcher d'y déposer leurs habits noirs? Mais regardons-y de plus près, et voyons comment les choses se passent selon Bamford lui-même. Cet ouvrier sans ouvrage, mais non pas sans système politique, ce pauvre qui est plus sûr de lire son journal que de dîner, ne trouve pas sa seigneurie en son hôtel le jour où il

s'y présente accompagné au moins d'un baronet. Force lui est d'y retourner seul, car les momens des baronets sont précieux. Il se présente dans un vestibule à un suisse très grand et très gros, portant une livrée toute galonnée d'or, qui, loin de l'admettre dans les appartemens, exprime son regret de voir qu'il est entré dans le vestibule sans permission. Il y a bien dans ce vestibule une belle table avec tout ce qu'il faut pour écrire. L'ouvrier qui présente des pétitions sait écrire : il pourrait tracer quelques lignes, qui, étant portées à sa seigneurie, le feraient introduire; mais ces plumes et ce papier ne sont pas là pour les hommes de son apparence. L'ouvrier n'a qu'un bureau pour écrire, c'est le cabaret. Il va donc au cabaret rédiger sa note, c'est-à-dire sa supplique. L'homme et la note sont bientôt de retour. Malheureusement on ne vient pas si vite à bout d'un suisse doré jusqu'aux yeux. — Revenez dans vingt minutes ou une demi-heure, vous saurez si vous êtes admis. — Nouvelle attente dans le quartier d'alentour. Il pleut probablement, car il pleut souvent à Londres : nouvelle visite au cabaret, où le vêtement délabré de l'ouvrier se pénètre de l'odeur du tabac. Enfin sa seigneurie est visible : un salut respectueux et un sourire du suisse doré, les portes ouvertes devant lui, le plaisir d'entrer pour la première fois de sa vie dans un salon tendu de soie et d'or, font oublier au pauvre homme les ennuis du solliciteur. Il veut essayer de ces fauteuils magnifiques, tandis qu'il est encore sans témoins; il s'assied. Il enfonce dans ces riches coussins; mais il a bientôt honte de ce qu'il a fait. Le voilà debout, croyant se rendre justice; il passe sa main sur le fauteuil pour mieux effacer la trace de sa hardiesse. Sa seigneurie paraît; elle est gracieuse et bienveillante; elle déposera demain la pétition du pauvre. Le lord peut être bon prince avec l'ouvrier; cet homme-là ne le fera jamais repentir de s'être encanaillé parmi les radicaux. Dès que le *classism* est sauvé, tout n'est-il pas sauvé? Nous ne tirons pas cette petite peinture de notre fantaisie; elle est tout simplement extraite de la vie de Bamford.

Grâce au *classism*, le riche et le pauvre se peuvent coudoyer impunément dans un *meeting;* le lendemain remettra chacun à sa place. Aujourd'hui baronet et ouvrier porteront le même chapeau blanc, insigne du radical; ils se donneront la main. C'est la politique aujourd'hui qui confond les rangs, c'est la fabrique et le parlement qui fraternisent; mais la société ne consacre pas ce que tolère la politique. Demain les distances seront rétablies, demain l'ouvrier sera toujours le délégué d'une ville, le baronet sera toujours le membre radical; mais que le baronet invite à dîner l'ouvrier, l'ouvrier dînera à la cuisine du baronet. Aujourd'hui Samuel Bamford, le tisseur en soierie, figurera dans un *meeting* ou devant le jury; il

sera sous les verroux d'une prison d'état avec Henri Hunt, chef de parti, grand agitateur, un *leader* radical. Bamford sera traité d'ami et de frère, on n'aura que des mots affectueux pour ce cher Bamford, on lui demandera des nouvelles de sa femme : l'ouvrier et l'homme politique sont égaux devant l'émeute, devant les juges et devant les verroux; mais que Bamford se présente chez le tribun en tournée, un jour de conférence avec des personnes bien posées : Henri Hunt ne sera pas visible; qu'il revienne trois fois à la charge, il sera trois fois repoussé.

Est-ce à dire que le rapprochement des classes soit une fiction, le radicalisme une duperie, et que les poètes des pauvres aient chanté l'union dans le désert? Le rapprochement existe et l'union s'établit sur son vrai terrain, la politique. En veut-on une preuve? Il y a trente ans, quand des ouvriers anglais étaient arrêtés pour cause politique, ils ne trouvaient pas de répondans et subissaient la prison préventive. Les prévenus appartenant à la bourgeoisie fournissaient caution; le tisserand et le tailleur attendaient le jugement sous les verroux. Aujourd'hui les livres sterling s'offrent d'elles-mêmes pour faire ouvrir les portes de la prison, et il n'y a plus pour ainsi dire de détention préventive en matière politique. Qu'importe que le pauvre ne mange qu'à la cuisine du riche, pourvu qu'il y mange? Le *classism* se réduit en définitive à la distinction du fin drap et du gros drap, le *broad cloth* et le *narrow cloth;* on n'empêchera pas le gros de jalouser le fin; la question est de les faire vivre l'un à côté de l'autre, et de leur faire comprendre qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre.

On connaît la physionomie du pauvre de Crabbe et de Thomas Hood, soumis et résigné, ou tout au plus plaintif et gémissant. On entrevoit déjà ce que peut être le pauvre introduit par le radicalisme dans la mêlée de la politique, le pauvre de Bamford et d'Elliott. Il s'assemble dans les chapelles obscures ou abandonnées; il se donne rendez-vous dans une lande ou parmi les bruyères; il écoute des lectures, fait des discours et chante des vers sur l'air de quelque vieille fanfare. Il vit quelquefois sur le salaire du *meeting* ou de l'émeute; le club est son gagne-pain. Quelquefois il exerce une petite industrie apparente, qui couvre ou la mendicité ou la conspiration, peut-être l'une et l'autre à la fois. Ce vieillard qui tient un bâton d'une main, un panier de l'autre, semble parcourir le pays pour vendre quelque chose; il a des pelotons de laine filée pour les ménagères laborieuses; il tient des bas et de la bonneterie. Il ne vend presque rien, et pourtant il a des amis partout; il sait rarement où il soupera le soir, mais il sait qu'il soupera. Ce pauvre nouveau est réformiste et radical, et en cette qualité il signe des pétitions, il use de ses droits de citoyen,

tout en faisant des plaisanteries sur la *glorieuse constitution*. Il acquiert dans l'état une importance qui le flatte; il est arrêté, accusé de haute trahison, transporté, pendu quelquefois, le plus souvent condamné à quelques mois de prison, d'où, il faut le dire à son honneur, il revient généralement corrigé.

Ce pauvre n'est pas d'abord aussi dangereux qu'on le pourrait croire; il connaît des lois et une discipline; il a des amis et par conséquent des tuteurs. Il ne prétend pas tout ordonner par rapport à soi; il se range lui-même et se place dans une ordonnance plus générale. Il s'élève jusqu'à l'idée de l'union des classes. Les poètes, qu'il écoute et qu'il inspire tour à tour, exaltent son patriotisme et lui enseignent à invoquer la liberté. Les poètes lui rappellent les angoisses de la misère et les tortures de la faim, mais ils y mettent encore quelque pudeur, et s'ils l'égarent dans une fausse direction, du moins ils ne l'avilissent pas. Peut-être, en adressant ces souffreteux, ces affamés à la liberté, ils les séduisent et les trompent; ils leur font attendre de la liberté plus que la liberté ne peut donner, mais ils respectent leur dignité d'hommes, et ne leur enseignent pas que le droit du citoyen se réduit à un morceau de pain.

« N'avons-nous pas entendu le cri de l'enfant, vu les larmes de la mère, observé ce regard, qui nous disait tristement que le malheur et le besoin étaient là? Les laisserons-nous pleurer toujours, et leurs plaintes seront-elles toujours vaines?

« Par le sang de Hampden répandu dans la noble lutte de la liberté, par la tête sanglante du brave Sidney, par tout ce qui est cher dans cette vie, ils ne supplieront pas en vain, ils ne porteront pas plus longtemps la chaîne!

« Ames de nos courageux pères, voyez cette troupe de frères se donner la main! Oh! que jamais, jamais il ne soit dit que nous déshonorons votre lignée! Si l'Angleterre veut accomplir sa glorieuse entreprise, nous aurons un autre Runnimede (1). »

Il y a, quoi qu'on fasse, un certain air de noblesse dans cette protestation du pauvre, qui ne demande pas du pain, mais de la liberté. C'est peut-être une illusion ridicule, mais elle est honorable. On aime à voir ce déshérité de la famille sociale n'invoquer d'autre droit que celui de ses aînés, compter assez sur ses forces pour n'avoir besoin que de liberté, se proposer pour exemple ceux qui l'ont précédé dans la carrière, les barons du roi Jean, les héros de la république, les martyrs de la liberté constitutionnelle. Il y a l'affranchissement de l'homme et celui du serf; l'affranchissement du pauvre ici n'a

(1) *Runnymead*, village près de Windsor, rendez-vous de chasse, où les barons anglais forcèrent le roi Jean à signer la grande charte.

rien de servile; ce n'est pas un esclave qui brise ses chaînes et qui est l'ennemi de tout ce qui s'élève au-dessus de lui. Il ne se révolte pas; il invoque avec des amis, avec des frères plus riches ou plus puissans, une liberté qui leur semble plus digne d'eux. Il chante, avec l'homme des classes moyennes, l'*Hymne de l'union* :

« Bardes de Bretagne, frappez les cordes de la lyre et chantez l'heureuse union dans des accens enflammés par le patriotisme; oh! chantez l'heureuse union. Il n'est pas loin le jour heureux où le malheur, le besoin et la tyrannie seront balayés de notre île. La grande époque de la liberté n'attend qu'une fidèle union. »

L'union porta bonheur aux radicaux; elle épargna bien des erreurs à tous. Les classes pauvres firent beaucoup moins de fautes sous la conduite de chefs qui leur recommandaient le respect des lois, et leur enseignaient le parti qu'elles en pouvaient tirer. Ce fut un régime de légalité qui porta ses fruits. L'ouvrier, surtout celui du Lancashire, cessa, dans l'opinion publique, d'être un animal immonde et grossier; Manchester ne passa plus pour être habitée par une population d'ilotes qui ne se lavaient jamais; on se persuada que tous n'étaient pas des partageurs de propriété, ni des destructeurs d'ordre social. Bamford peut tirer quelque gloire de ce résultat, car il y a beaucoup contribué.

On le voit, si les radicaux ont commis la faute d'entraîner la pauvreté sur le terrain politique et encouru le reproche d'en avoir fait leur instrument, ils ne l'ont pas livrée du moins aux influences corruptrices, aux sociétés secrètes, aux conspirations, aux projets souterrains, aux doctrines funestes, aux utopies séduisantes et menteuses. Le pauvre a joué au citoyen et à l'électeur, mais il a respecté longtemps du moins la légalité; il a appris à compter sur lui-même; il n'a pas rompu avec les grandes traditions de son pays, avec les principales vertus de sa race, l'esprit pratique, l'observation de la loi, le respect de soi-même, le besoin de la considération publique. Le pauvre radical, n'ayant pas rompu avec les autres classes comme le chartiste, ne s'est pas mis lui-même au ban de la société; pour me servir d'un mot anglais, il a conservé sa petite part de *respectabilité*.

Il ne dissimule pourtant pas sa misère; mais le cri de sa faim n'est pas une menace contre la société. Il croit encore et il espère; seulement où a-t-il placé sa foi, et de quelle nature est son espérance? Il n'attend pas une révolution sociale; la réparation ne se présente pas à lui sous l'image d'un cataclysme ou d'un incendie qui doit tout dévorer; il se l'imagine sous les traits d'une conciliation entre les libéraux et les conservateurs. Il n'espère pas tout de la compassion des hommes, il attend quelque chose aussi de leur sagesse et de leur

intérêt bien entendu. Il ne se contente pas, comme autrefois, d'invoquer Dieu; il se met d'abord en règle avec les hommes. Il tire parti de sa position avant de se livrer à la pitié publique, et avant de faire des vœux il commence par voter la réforme et le suffrage universel. Son espérance est sage, mais elle n'est pas la pure vertu chrétienne : elle se compose en grande partie de calculs politiques.

Telle est au fond la pensée de Bamford, même dans cette poésie émouvante et désolée qui a dû à l'auteur de *Mary Barton* un accroissement de célébrité. « Dieu soit en aide aux pauvres! » s'écrie-t-il, et c'est un mouvement religieux qui nous touche beaucoup plus qu'une menace. Mais le poète ne se propose pas de reporter vers Dieu la pensée de ceux qui souffrent; son but réel est de mettre en relief leurs souffrances : c'est beaucoup plus un plaidoyer pour des douleurs humaines qu'une exhortation à la confiance religieuse. C'est un cadre où sont enfermées toutes les variétés, toutes les conditions de la misère, dans le dessein de frapper plus vivement. Dieu soit en aide à la pauvre jeune fille pâle qui tombe de besoin et supporte avec douceur sa pauvreté! Pauvre fille qui frissonne et tremble! Sa lèvre est blanche et sa main rougie par le froid; ses yeux caves sont modestement baissés, tandis que ses cheveux noirs voltigent au souffle du vent; son sein, mal protégé contre la neige, est glacé, ses pieds sont engourdis dans leur chaussure déchirée. — Dieu te soit en aide, pauvre agneau sans bercail! A la pauvreté de la jeune fille succède celle de la mère, qui est décrite avec le même sentiment de la réalité, avec le même besoin de produire l'impression utile. Les vagissemens d'un enfant viennent du côté de cette porte cochère : voyez! il y a une femme, tapie dans ce coin, qui cherche à défendre du froid son enfant. Son vêtement est à peine suffisant, son bonnet est en lambeaux; un châle usé enveloppe son poupon; elle supporte ainsi l'impitoyable bise du matin. La pauvre femme a la faim dans les regards, lorsqu'un passant traverse la rue avec un pain tout chaud, et tandis que ce pain qui la tente s'éloigne, elle pleure. Dieu te soit en aide, infortunée! Oui, Dieu te soit en aide, parce que les hommes t'abandonnent, car telle est la pensée du poète : les hommes ne font rien pour vous, pauvres femmes nées pour être heureuses, pour être belles, et que la pauvreté a flétries! Dieu vous assiste, tristes et pauvres filles du peuple!

Il y a encore une misère bien douloureuse sur laquelle les hommes ferment les yeux : c'est la misère adolescente, maladie qui ronge les générations avant qu'elles ne fleurissent. Ces pauvres enfans, qui devraient et ne peuvent devenir des hommes, errent affamés par les rues; sans bas ni souliers à leurs pieds, ils se traînent et vagabondent çà et là, promenant sans but des regards tristes et rêveurs,

puis s'arrêtent devant toutes les boutiques où sont exposés en montre des articles de consommation. Ils dévorent, quand ils le peuvent, une croûte moisie devant ces étalages tentateurs, et déchirent à belles dents leur pain dur, quand ils en ont, sans faire état du vent, de la neige et des tempêtes. Dieu vous soit en aide, pauvres enfans! Dieu soit en aide aussi aux vieillards qui manquent de tout! car c'est encore là une pauvreté qui a des droits auxquels nous ne songeons pas. Vous avez remarqué ce pauvre vieux tout courbé dont le chapeau rabattu est noué d'un crêpe flétri, et dont le vêtement grisonnant montre la corde; les vents d'hiver semblent se jouer de sa chevelure blanche, et sa poitrine sans chemise est ouverte à leur souffle. Vous l'avez vu baisser ou détourner timidement son regard pensif, prendre un mouchoir déchiré pour essuyer les larmes qui obscurcissent ses yeux, regarder quelquefois autour de lui, comme s'il voulait chercher un ami. Hélas! il est abandonné à lui-même!

« Dieu soit en aide aux pauvres qui habitent dans les vallées solitaires ou sur les montagnes éloignées, où poussent le genêt et la bruyère! Leur histoire est triste à raconter; mais le monde s'en soucie peu, et il n'aime pas à connaître la peine et le besoin auxquels des hommes sont condamnés. Le métier fatigant les appelle dès le matin; ils travaillent jusqu'à ce que la nature épuisée succombe au sommeil. Ils goûtent, ils ne dînent pas. La neige, fouettée par le vent, s'amoncèle autour de leur chaumière sans feu, et barricade leur porte, tandis que la tempête de la nuit hurle sa complainte à travers la lande. Faut-il donc qu'ils périssent ainsi, pauvres victimes accablées? Travail, faim, souffrance, faut-il donc encore supporter tout cela sans espérance? Non; Dieu se lèvera quelque jour et viendra en aide aux pauvres! »

Le sentiment religieux est dans la poésie de Bamford, mais il n'y occupe que la seconde place; la première appartient à la peinture de la réalité douloureuse. Ce recours vers la Providence divine est une accusation contre les hommes. Le pauvre qu'on renvoie ainsi à Dieu ne s'y trompe pas; il sait fort bien à qui s'en prendre. Il ne demande pas mieux que de croire que les obstacles à son bien-être sont dans les hommes; il se persuade d'autant plus facilement que les moyens de l'assurer sont aussi dans les hommes. Ce n'est pas qu'on l'exhorte à se révolter, à devenir lui-même sa providence : si le poète le pensait, il le dirait. Le peuple anglais ne devine pas à demi-mot, il faut lui crier : « Révoltez-vous! » Le pauvre sait bien que de telles plaintes ne signifient pas révolte, et que répond-il quand on lui dit : « Dieu se lèvera quelque jour et viendra en aide aux pauvres? » Il répond comme Barton dans le roman que nous avons cité, il répond *amen*. Quand on lui fait entendre que Dieu lui viendra en aide sous

l'image d'une réforme radicale, qu'a-t-il de mieux à faire que de répondre *amen?*

III. — EBENEZER ELLIOTT.

Elliott est déjà connu en France, mais mal connu. En Angleterre même, on s'est longtemps fait de lui une idée assez fausse. Ce nom présentait l'image d'un homme aux passions ardentes comme la forge où il vivait, d'un homme sauvage et dur comme le fer qu'il travaillait. On le croyait violent comme les invectives versifiées de ses *Corn-Law Rhymes*. Ajoutez qu'il avait reçu de la nature une de ces physionomies dont un œil intelligent peut seul découvrir les beautés. Malheureux les mortels qui avec une telle physionomie sont affligés d'une célébrité! les dessinateurs vulgaires les vouent pour jamais à la caricature. Le gros nez d'Elliott, ses sourcils tourmentés, ses lèvres fortes, ses cheveux épais, son teint gravé de la petite-vérole, apportaient un fâcheux commentaire à ses vers jacobins, et le faisaient prendre pour une espèce de cannibale. Comme il vivait retiré, il garda longtemps sa réputation de sauvage. Il fallut que des voyageurs moins prévenus que le public vinssent le chercher dans sa retraite, et cependant les préjugés de plus d'un lecteur à son endroit durèrent jusqu'à sa mort. Grâce au silence et à la demi-obscurité qui s'est faite autour de lui après sa période de gloire et d'éclat, peu de personnes ont eu l'occasion de voir de près cet ogre buveur de sang; on s'en est tenu plus ou moins à l'Ebenezer Elliott des *Corn-Law Rhymes* et des lithographies. Aujourd'hui l'homme est mieux connu; sa vie, des fragmens autobiographiques, des morceaux de sa correspondance, ont été donnés, il y a trois ans, par son gendre, M. Watkins, avocat, chartiste et poète lui-même. Dans ce volume, le chartiste se montre peu; on ne voit pas trop le gendre; seulement l'avocat et le poète auraient dû s'effacer davantage. Tel qu'il est, le livre de M. Watkins n'en est pas moins utile : il restitue au public la vraie figure d'Elliott. Après avoir donné au lecteur une idée générale de la poésie des pauvres dans le radicalisme, nous pouvons accorder quelques momens à la vie et aux ouvrages de l'auteur des *Corn-Law Rhymes*. Son histoire ne sera ni un épisode ni une digression, ce sera comme le modèle et le type de la biographie de ces poètes sortis des échoppes et des ateliers.

L'énergie et la patience furent les qualités dominantes d'Elliott. Non-seulement il soutint sur les lois des céréales une lutte pleine de dégoûts et de fatigues, mais sa carrière littéraire fut elle-même un singulier exemple de force et de constance. La renommée se fit attendre vingt ans. Il eut beau travailler, imprimer, tenter la for-

tune littéraire; il eut beau provoquer la colère des puissans, s'attaquer un jour à Byron lui-même, irriter le lion afin d'obtenir la faveur d'un coup de griffe : le lion pour lui devenait miséricordieux, et, par une clémence cruelle, le laissait à son obscurité. Elliott, durant vingt ans, fit des poésies beaucoup moins connues que ses barres de fer, jusqu'au jour où le docteur Bowring, poète lui-même, se trouvant de passage à Sheffield, lut par hasard les *Corn-Law Rhymes*, et y reconnut la présence du dieu. Aussitôt le petit livre, simple brochure de quatre feuilles, passa entre les mains de Wordsworth, de Southey, de quelques critiques, et parvint enfin entre les mains de M. Bulwer, dont un article mit en branle toutes les cloches de la renommée.

Il faut du temps pour tremper les caractères humains, et ces trésors de volonté que nous admirons ne s'amassent qu'à la longue. Cet amour des vers, qui fut si vivace, ne se forma que lentement dans le cœur d'Elliott. Ebenezer, dans son enfance, haïssait les vers. Bien plus, il ne pouvait rien apprendre, et dans sa famille c'était l'enfant le moins intelligent. Son père, fatigué des plaintes des maîtres d'école, le mit en apprentissage, et le jeune Ebenezer dut entrer dans une fonderie. Elliott étudia seul, péniblement; mais le sillon qu'il creusait était profond. C'était un homme dont l'esprit ne contenait qu'une seule pensée, mais qui était capable de la féconder, grâce à une rare puissance de concentration. Quand on lui reprochait qu'il répétait souvent les mêmes idées et les mêmes mots : « Qu'importe, répondait-il, si ces mots et ces idées sont nécessaires, et si je ne puis en trouver de meilleurs? » Il avouait naïvement sa pauvreté intellectuelle.

Toute la vie d'Ebenezer fut une lutte industrielle et littéraire : vaincre la pauvreté, forcer le silence de la renommée, ce fut le double but de son existence. Il faut se représenter à Sheffield, dans cette ruche fumeuse et bruyante, le poète marchand de fer travaillant sans relâche à conquérir ce qu'il devait atteindre avec tant de peine. Il vivait dans Gibraltar-Street, au milieu de maisons serrées les unes contre les autres, de noires cheminées, d'êtres humains qui s'agitent. A travers un magasin rempli de fers et d'aciers de toutes les dimensions, où l'on pouvait remarquer un grand Shakspeare en fonte, on parvenait jusqu'à un bureau où, — parmi les barres, les meubles, les ustensiles de fer de toute sorte, entre trois grandes statues de fer représentant, singulier mélange! Achille, Ajax et Napoléon, — on apercevait, accoudé à une grande table, un petit homme aux yeux bleus, dont l'expression était douce, faible en apparence, mais indiquait un tempérament nerveux. Sorti de cette atmosphère de rouille et de fumée, quand cet homme revêtait un habit noir et une cravate

blanche pour aller au prêche ou parler dans un *meeting*, il déconcertait toutes les suppositions de ceux qui le connaissaient par ses déclamations politiques. Tel était l'auteur des *Corn-Law Rhymes*. C'est à cette table qu'il a gagné fortune et renommée; c'est là, durant vingt ans, qu'il écrivit, au milieu des grincemens du fer et des mille bruits d'une ville d'ateliers et de forges, les strophes qui devaient agiter les cœurs de tant de milliers d'artisans, et préparer de longue main la ruine d'une des forteresses de l'aristocratie.

Elliott avait passé par la condition d'ouvrier; son courage et son énergie l'en avaient tiré de bonne heure, mais il en avait fait une assez longue épreuve pour en connaître les soucis et même les tristes joies. Les dangereux amusemens du cabaret ne lui furent pas inconnus; heureusement son intelligence trouva le port au moment où elle pouvait faire naufrage. Un heureux hasard lui fit prendre goût à la botanique. Le jeune ouvrier cessa d'aller à la taverne, quand il eut découvert qu'il pouvait s'amuser et s'instruire en calquant sur une vitre des fleurs dessinées. L'amour des fleurs amena à sa suite l'amour de la poésie. Ainsi devait cesser le malentendu qui existait entre le futur poète et les vers. Selon le mot du Corrége, c'est devant une fleur qu'Ebenezer put s'écrier à son tour : « Et moi aussi je suis poète! » Mais qu'on ne s'y trompe pas, si la poésie est un don, elle est aussi un art et un travail. Il n'est pas plus possible à une intelligence inculte de s'improviser poète qu'il ne l'est à un enfant d'imiter la virilité. Elliott commença par la reproduction pure et simple de ce qu'il voyait. Tels sont, plus ou moins, tous les poètes sortis de sa condition; ils ne voient ni loin ni de haut. Ils sentent peut être plus vivement, mais ils ne sentent que la réalité. Elliott ne savait pas idéaliser, il voyait la nature par les yeux du corps, jamais par ceux de l'imagination. Dans une belle fleur et dans un ciel bleu, il voyait la fleur et le ciel, et pas autre chose.

Dans cette ignorance absolue de l'idéal, Elliott devait attendre du dehors, et attendre longtemps, l'influence qui viendrait animer sa verve et donner la vie à sa pensée. Aussi s'égara-t-il bien des années à la recherche de sujets poétiques. Rien n'est plus bizarre et plus vulgaire que le fond de ses premiers essais. C'étaient de purs mélodrames. Son esprit, disions-nous, ne pouvait contenir qu'une pensée; cette pensée, qui fut celle de toute sa vie, c'est l'abolition des lois sur les céréales. C'était toute sa politique, et il ne fit preuve de talent que le jour où ce fut toute sa poésie. Quand le marchand de fer et le poète n'eurent plus qu'une formule : *A bas les corn-laws !* Elliott trouva la veine qu'il devait exploiter. Il y a des hommes qui ne peuvent combattre qu'avec une arme et manier qu'un instrument; c'est là le secret de leur force. La source d'où ils tirent leurs pensées est

étroite, mais elle est profonde, parce qu'ils la creusent incessamment. Le roi Lear, à qui l'ingratitude de ses filles a fait perdre la raison, rencontrant un autre insensé, demande s'il a des filles ingrates. Il ne veut pas croire que ce malheureux soit devenu fou si ce n'est par l'ingratitude de ses filles; il s'irrite de ce qu'on pense autrement; il veut que tous les maux viennent de l'ingratitude. Ebenezer Elliott voyait les *corn-laws* dans tous les maux de sa patrie; non-seulement les *corn-laws* faisaient payer cher le pain, mais elles diminuaient la vente, arrêtaient les commandes, abaissaient les salaires, démoralisaient les ouvriers, produisaient les crimes, causaient les incendies, amenaient les révolutions. Un jour, on trouva un homme mort dans les montagnes. « Qui sait, disait-il, si ce n'est pas une victime des *corn-laws?* » Quand un homme peut nourrir une idée fixe durant toute la vie, s'il n'est pas fou, il sera capable de faire quelque chose de grand.

Les *Corn-Law Rhymes* naquirent le jour où le poète et le fondeur, menacés par une crise commerciale, ne firent plus qu'un. Alors Elliott laissa ses épopées et ses romans, et il parla dans ses vers la langue de l'ouvrier. « Si mes écrits, disait-il, sentent l'atelier et le magasin, je n'y puis rien; la suie est la suie, et celui qui vit dans une cheminée fera bien de prendre l'air quand il le peut, et de courir les champs, même en imagination; mais nous sommes affligés de maux mille fois pires qu'une atmosphère de suie, nous sommes soumis à la taxe du pain. Notre travail, notre habileté, nos profits, nos espérances, nos vies, les âmes de nos enfans, sont soumis à la taxe du pain. »

De quelque côté que l'on considère cette singulière école des poètes des pauvres, on est étonné des conditions qu'elle fait à la poésie : non-seulement elle la mêle à la politique, mais l'économie politique elle-même ne lui semble pas trop sévère pour lui donner la main. Elliott était un adepte de la science d'Adam Smith; il ne faisait pas seulement des vers sur les lois des céréales; il rédigeait des lettres sur le même sujet : c'étaient les lettres de Junius des libres échangistes. Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous leur expliquions ici l'intérêt qui s'attachait au rappel des lois sur le blé ni les difficultés presque insurmontables que les adversaires des *corn-laws* avaient à vaincre. Nous sommes heureux d'avoir été prévenu sur ce point par un homme d'état dont le public respecte la grande autorité et admire le talent. Ce n'était pas seulement la puissance des premières maisons territoriales qu'il fallait forcer, toute l'aristocratie d'Angleterre qu'il fallait amener à signer la dépréciation de ses métairies et de ses domaines : l'agriculture était en question, c'est-à-dire l'Angleterre elle-même, tous ses souvenirs, toute son

histoire; l'Angleterre des Bretons et des Saxons, l'Angleterre de Chatam et de Pitt, l'Angleterre agricole qui avait perdu l'Amérique, mais qui avait soutenu quinze ans la guerre contre Napoléon; l'Angleterre qui ne voulait pas devenir une grande usine, mais qui voulait conserver quelques-unes de ces riches campagnes qu'elle cultive si bien et de ces vertes prairies qu'elle aime tant.

Ceci nous ramène à la question littéraire. De même que l'intérêt des ouvriers était en présence de l'Angleterre agricole, cette poésie politique qui s'introduisait d'une manière si imprévue était en contraste complet avec la poésie de la vie champêtre, si féconde en Angleterre. Il y a dans le poème de *l'Excursion*, de Wordsworth, une belle page sur les solitudes de la campagne, qui perdent sans cesse du terrain et reculent devant des villages devenus en vingt ans des villes immenses. Toutes les richesses que représentent ces maisons accumulées, ces grandes fabriques, ces fourneaux qui ne s'éteignent jamais, ne rassurent pas le poète philosophe, le fils de la vieille Angleterre des comtés; une inquiétude confuse qui se glisse dans son cœur lui inspire des vers qui peuvent être mis au rang de ses meilleurs. Nous avons dans les poètes des pauvres la contre-partie de ces méditations champêtres et solitaires : c'est la poésie de Sheffield et de Manchester opposée à celle des lacs.

Elliott doit presque toute sa réputation à son poème du *Ranter* et aux *Corn-Law Rhymes*. Le premier est un sermon en vers; il est tout rempli des sentimens d'un christianisme radical. La composition n'en est pas assez remarquable pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Quant aux *Corn-Law Rhymes*, on suppose bien sans doute que des chansons politiques perdent beaucoup de leur intérêt quand les temps sont changés. Aujourd'hui que le blé entre librement dans les ports d'Angleterre, les poésies d'Elliott sont devenues des refrains de l'ancien régime, et le vote des chambres qui abolit les lois des céréales abolit en quelque sorte du même coup les chansons d'Elliott.

Toutefois, si l'objet politique des *Corn-Law Rhymes* n'a plus le même intérêt, ce qui en a toujours, ce qui doit survivre aux débats dont elles furent un épisode, c'est l'image de la pauvreté dont le poète s'était fait l'avocat. Comme œuvre de circonstance, les poésies d'Elliott doivent vieillir; comme témoignage de souffrances, de courage, de passions politiques, comme expression d'un certain état social, elles vivent encore, et il est bon d'y revenir. La vie et les œuvres d'Elliott n'auraient pas beaucoup de sens pour nous, si l'on n'y trouvait un certain pauvre dont quelques traits sont déjà dans Bamford, mais qui est ici plus complet, plus vivant, plus agissant.

Elliott a ceci de particulier, qu'il oppose sans cesse à la peinture de la pauvreté l'image d'une certaine richesse dont il est l'ennemi.

Ce n'est pas toute espèce de fortune et d'opulence qui est en butte à ses attaques, et il ne s'agit pas ici simplement de la haine du pauvre contre le riche. Le pauvre d'Elliott n'en veut qu'à la propriété territoriale, qui s'enrichit de la taxe sur le blé. Otez la taxe, vous ôtez son grief ou tout au moins son prétexte. Ce pauvre est un ouvrier des villes manufacturières, qui salue son maître quand la manufacture ne chôme pas, et qu'il n'y a pas de grève. Il lui permet une voiture commode, il pardonne même à son fils le phaéton qui l'entraîne au galop à travers une rue populeuse; mais ce qu'il ne pardonne pas, c'est la voiture à quatre chevaux, *coach-and-four*, du baronet, du propriétaire de campagne. On peut voir une scène de rue fort animée dans le *Village Patriarch*, où le contraste de la pauvreté citadine et de la richesse en biens-fonds est vivement peint. Le malheureux cul-de-jatte rampe le long du mur, l'artisan sans ressources rôde autour de la taverne de bas étage; les rejetons de la mendicité jurent après leur père, ou poussent des cris pour que leur mère leur cède son verre de genièvre; le tisserand affamé, avec ses trois enfans, chante des hymnes pour avoir du pain; le soldat qui n'a plus de jambes, traîné dans sa petite charrette par un chien, demande l'aumône, tandis que le voleur se sauve avec une tranche de viande qu'il a dérobée au boucher. Cependant le propriétaire, soutenu par l'état, *landed pauper*, dans sa voiture à quatre chevaux, regarde avec mépris la foule qui maudit sa puissance; son cocher ricane, et sa femme de chambre regarde avec mépris les pauvres ouvriers qui paient la taxe du pain.

Ce pauvre, ennemi si déclaré des *corn-laws*, a la fierté de l'ouvrier des manufactures; il méprise l'Irlandais et même le paysan anglais qui combattent entre eux pour des pommes de terre. Aristocrate de l'indigence, il ne plie pas facilement devant ce qu'il appelle la rapine privilégiée. Il sera le dernier à embrasser le métier du paupérisme, *pauper's trade;* il ne veut ni le salaire du *workhouse*, ni la ressource affreuse de l'exil; il ne renoncera jamais à son morceau de bœuf ni à sa pinte d'ale; en d'autres termes, c'est la pauvreté ouvrière et la misère des villes. Ce pauvre est fier de sa ville enfumée; il sent confusément que la manufacture est sa forteresse. Une ville d'usines et de forges est à ses yeux le rempart de son indépendance, parce qu'elle contient des milliers d'ouvriers intelligens, soldats redoutables de la réforme. Il aime cette vaste colonne de fumée qui s'élève au-dessus d'elle, et que son poète nomme le drapeau de la liberté : drapeau sinistre, drapeau noir, mais qui devient une colonne de feu pendant la nuit, et rappelle à son imagination la colonne qui dirigeait le peuple de Dieu dans le désert.

Le sentiment religieux n'est pas effacé de son cœur, il est dissi-

dent, peu attaché même à quelque secte que ce soit; mais il aime la Bible de ses pères. Ce reste de culte, qui survit dans les fourmilières industrielles, est indiqué d'une manière touchante dans le morceau suivant.

« Il est des chagrins qui pourraient ébranler l'âme la plus forte, et les miens sont de ce nombre. Mon cerveau est brûlant; mais ils se trompent, ceux qui me croient folle. Mon père est mort, ma mère est morte, et nous étions quatre pauvres orphelins. Mon frère John travailla à l'excès, et s'efforça de nous sourire à Jane et à moi; mais le travail devint rare, et le pain bien cher, et le salaire diminua en même temps, car des tribus d'Irlandais vinrent sous-enchérir pour faire notre ouvrage à moitié prix. Cependant il luttait toujours, épuisé, les joues creuses, afin de sauver Jane, pauvre phthisique, d'une mort prématurée. Enfin il la rejoignit dans la tombe. Je pris sa main humide dans ma main, et je l'embrassai jusqu'à ce qu'il se fût endormi pour toujours. Oh! je vois encore son regard mourant! Il essaya de sourire, et pleura! J'achetai son cercueil avec mon lit; ma robe servit à payer pour lui un peu de terre et de prières. J'ai engagé l'anneau de ma mère pour avoir du pain,... j'ai engagé la chaise de mon père... Il me resterait ma Bible à vendre... je ne la vendrai pas; cependant les paroles manquent pour dire ce que je souffre; je ne trouve pas même une miette de pain. »

Cette pauvre fille qui souffre de la faim et qui ne vend pas sa Bible n'a-t-elle pas inspiré à Mme Gaskell sa Bessy du roman de *Northand South* (1)? Bessy a sa Bible, qu'elle aime, et qui la console; elle aussi a le cerveau brûlant, et quelques-uns la prennent pour folle : elle a des visions, elle voit des cités de Dieu et des Jérusalem triomphantes. Il y a toujours de ces femmes pieuses et douces au milieu de ces ouvriers aigris qui murmurent ou qui conspirent. Nous cherchons l'esprit d'une école plutôt que nous ne pesons la valeur de quelques poèmes; la célébrité d'Elliott justifie cependant assez l'importance que nous lui accordons, sans qu'il soit nécessaire de surfaire son mérite. Nous voulons tirer du *Ranter* un seul passage dont le sujet est caractéristique; c'est le libre-échange mis en vers.

« Regardez les nuages, les rivières, la terre, le ciel; voyez! tout est échange et harmonie. Qu'est devenue la riche draperie de couleur d'ambre dont les plis entouraient l'orbe du soleil hier matin? Voyez, elle s'est confondue maintenant avec les ondes bleues du Rivelin pour alimenter la mer qui alimente tout à son tour! Tout cet or fondu a perdu ses couleurs et coule avec le froid cristal du Loxley (2). Pour allumer l'étincelle de la beauté dans l'arbre et dans la fleur, pour éveiller à la vie du printemps la montagne, la

(1) Voyez sur le roman de *North and South*, la *Revue* du 1er octobre 1855.
(2) Le Rivelin, le Loxley, plus bas le Don, sont des rivières des environs de Sheffield.

plaine et la vallée, le nuage est en commerce avec la rivière; l'échange, c'est le pouvoir et la force. Mais si les nuées, les arbres, les vents dédaignaient leur harmonieuse correspondance, ni la rosée, ni la pluie ne donneraient aux montagnes leur couronne de forêts; un air étouffant ternirait l'éclat des fleurs de bruyère sur le Kinderscout; on ne verrait pas la verdure pourprée s'adoucir au regard sur le Don vers le soir; la vallée au-dessous, triste comme la tombe, ne serait pas réveillée par la chute de la rivière. »

Les *Corn-Law Rhymes* sont des prières courtes, des chansons ou des épigrammes dans toutes les mesures et dans tous les styles, aussi bien faites pour être lues et déclamées que pour être chantées. L'auteur y met sa pensée sous une forme rapide et concise; souvent c'est la pensée d'un autre dont il s'empare. Toutes les fois qu'un publiciste, un orateur radical a lancé quelque trait dont il puisse grossir son carquois, il aiguise cette flèche; il y ajoute le tranchant du vers et la légèreté de la chanson. C'est ainsi qu'il se contente en beaucoup d'endroits de versifier les maximes d'un écrivain du libre-échange, député célèbre parmi les radicaux, le colonel Thompson. Elliott, vrai poète ouvrier, fait arme de tout; il s'attaque à tous ceux qui lui paraissent, de loin ou de près, faire obstacle au bon marché du pain. Il mord à droite et à gauche, sans y regarder de trop près. Il ne souffre aucun tempérament : « Que la prière soit muette, s'écrie-t-il, quand la charité est sourde! » Sa muse a l'emportement d'un malheureux famélique. Elliott manque absolument de ce qui n'abandonne jamais Thomas Hood, le don merveilleux et si rare de la grâce. Qui peut se souvenir du *Chant de la Chemise* sans attendrissement? Dans cette misérable couturière, glacée, affamée, d'une maigreur hideuse, couverte de haillons, il y a pourtant je ne sais quelle grâce. Ah! c'est que Thomas Hood connaissait la Niobé d'Homère, et voilà ce qui fait le désavantage de nos poètes sans éducation; mais, hélas! les poètes politiques de cette famille ont bien autre chose à faire qu'à lire Homère. Il faut que leurs feuilles hâtives courent dans les manufactures, il faut que leur vers trouve une entrée dans ces oreilles endurcies par le grincement des roues et par le bruit des machines à vapeur. La colère, la haine et la faim sont ici plus efficaces que la grâce. Voici un échantillon des ardentes invectives du poète du pain à bon marché. Les paroles, dans le texte, se chantent sur l'air de l'un des chants les plus célèbres de Robert Burns :

« D'autres marchent à l'avant-garde de la liberté; ne peux-tu pas ce que d'autres peuvent? Toi, un Breton! toi, un homme? Que sont donc les vers de terre si tu appartiens à l'humanité?

« Sourd aux sifflets et aux gémissemens, veux-tu engendrer des esclaves

blancs pour tous les climats? Contrains ce voleur de se nourrir lui-même; alors proclame-toi un homme.

« De chétifs tyrans feront-ils savoir à des hommes libres quand ils pourront acheter et vendre? Loin de toi les lâches pensées! Dis aux mécréans les noms qu'ils méritent.

« Veux-tu ramper à terre sous les menaces de tes ennemis? N'as-tu pas reçu une âme à ta naissance? Les chiens mangent, sont fouettés et hurlent, et toi, chien, tu meurs de faim et tu es fouetté!

« Veux-tu donc encore nourrir des coquins entretenus dans des palais? Tes fils seront-ils les esclaves de traîtres? Reposeront-ils dans la fosse du *workhouse?* Travailleront-ils pour gagner la paie de la paroisse?

« Pourquoi aimer? pourquoi te marier? pourquoi prendre Marie pour ta fiancée? Faudra-t-il, en mourant, qu'elle maudisse ton lit? Non, tyrans; non, par le ciel! »

Les libertés varient selon les pays; il faut que les libertés anglaises aient le tempérament bien robuste pour résister à de tels excès. Ce qui nous étonne ici, ce n'est pas la violence de ces chants : les paroles ne sont que du vent; elles n'ont de force que lorsqu'elles trouvent un point d'appui; mais conçoit-on que ces refrains séditieux aient été répétés par des milliers de voix sans émouvoir d'autres tempêtes que celles des cris et des grognemens? Conçoit-on qu'il les fallut chanter quinze ans pour qu'ils produisissent quelque chose?

On a remarqué sans doute cette aménité à l'adresse des riches, ces *coquins entretenus dans des palais*. C'est là un des lieux-communs d'Elliott, c'est son injure de prédilection; elle exprime d'un mot tous ses griefs; elle rappelle d'un seul coup les intérêts qui attachent les grands propriétaires aux lois sur les céréales. Le blé est arrêté dans les ports afin que les récoltes des ducs se vendent bien; le pain est cher afin que les marquis conservent de gros revenus. Riches à la charge de l'état, opulens par la charité publique, ils forment ce qu'Elliott appelle un paupérisme d'un genre nouveau. Vivant sur une taxe particulière, ils sont des pauvres d'une nouvelle espèce, pour lesquels la langue anglaise a le mot de *paupers*, qui ne désigne que les pauvres reconnus, les pauvres officiels, ceux de la statistique et de la taxe. Ce mot manque à notre langue; puisse-t-elle rester longtemps dans cette heureuse pénurie! Cependant la muse des *Corn-Law Rhymes* n'est pas toujours celle de l'insulte, et tous ses vers ne sont pas écrits avec du fiel. Voici, par exemple, *la Prière du Jacobin*, qui respire des sentimens chrétiens que le titre ne promet pas.

« Venge le pauvre dépouillé, ô Seigneur! mais non par le feu, ni par l'épée, ni par la mort dont périrent les victimes de Peterloo, écrasées au sabot des chevaux par une lâche tyrannie. Venge nos haillons, nos chaînes, nos

soupirs, la famine qui est dans les yeux de nos enfans! Châtie les sauterelles de la Grande-Bretagne, mais non par l'épée, ni par le feu! Seigneur, qu'ils ressentent tout le poids de ta colère; châtie-les, Seigneur, avec le fouet de la pauvreté! Alors, le froid dans l'âme et glacés comme la poussière du cercueil, que leurs cœurs desséchés et mourans d'angoisse n'aient d'autre refuge que dans la pitié outragée par eux, et qu'ils trouvent cette pitié qu'ils refusent aux autres! »

Après les *Corn-Law Rhymes*, l'ardeur d'Ebenezer Elliott se calma peu à peu; la politique se retira par degrés de ses poésies. En quittant son magasin de fer, il se laissa gagner aux enchantemens de la campagne, et fit à son tour des méditations et de la pastorale. Une crise commerciale, en lui faisant perdre un tiers de ce qu'il possédait, l'avait averti de se retirer pour conserver le reste. Cette perte, sensible pour le père de sept enfans, inspira la vengeance au poète et la prudence au négociant. Le poète publia ses poésies politiques, le négociant chercha une maison de campagne. Ebenezer laissait au cœur de l'ennemi des traits lancés d'une main sûre; il lui léguait les *Corn-Law Rhymes*, qui devaient l'abattre un jour.

Il y a dans Elliott deux poètes: l'un qui s'adresse au pays tout entier et maudit des lois dont l'effet est ressenti par tout ce qui est pauvre, l'autre qui s'attache à des peintures plus particulières, celles de la souffrance dans les contrées industrielles où il vit, et qui prête son imagination et son éloquence à la pauvreté de sa ville et de son canton. Le premier pour nous efface entièrement le second; mais ce dernier a laissé une page qui doit tenir sa place dans l'ensemble que nous cherchons à construire. Ces ouvriers faiseurs de livres et de vers se décrivent eux-mêmes en quelque sorte, et chaque industrie a son portrait, chaque métier a son texte classique. Nous citerons pour exemple ce profil de l'émouleur de Sheffield que trace Elliott dans le *Village Patriarch*. Disons d'abord que les environs de Sheffield sont remplis de petits cours d'eau où l'on voit des moulins destinés à faire tourner des meules pour la coutellerie, mais qui sont abandonnés et tombent en ruines. Depuis que la vapeur a remplacé les moulins, les fabriques sont à l'intérieur de la ville; on les reconnaît à la couche de poussière brune sortie de leurs fenêtres, et qui se dépose de tous côtés sur les murs. Cette poussière est celle que le fer enlève à la meule en s'aiguisant; elle est mortelle à l'ouvrier. Dans le rapport d'une commission d'enquête sur la condition des ouvriers des mines et des manufactures en 1841, il est établi que les repasseurs de couteaux de table atteignent rarement l'âge de quarante-cinq ans; les émouleurs de fourchettes ne dépassent pas celui de trente-cinq. La première de ces opérations se fait avec une meule arrosée d'eau, la seconde se fait à sec. L'émouleur commence

à quatorze ans ce métier fatal. Il succède à son père sur le billot de bois, *grinding-horse*, en face de la meule; il pose l'acier sur la pierre emportée par la vapeur, et soulève des bouquets d'étincelles, en même temps que des flots d'une pesante poussière, au milieu desquels il respire la mort. A vingt ans, il est asthmatique et commence à marcher rapidement vers le tombeau. On a imaginé d'adapter à la meule des tuyaux pour conduire cette poussière, mais l'ouvrier ne peut souffrir qu'on le sauve; il arrache, il foule aux pieds l'appareil préservateur; il craint que le métier, devenu moins périlleux, n'attire plus de monde et ne diminue le salaire; il aime mieux qu'il soit mortel et bien payé. Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est que le père de famille sobre et laborieux est le plus vite emporté. L'ouvrier qui boit vit plus longtemps, parce qu'il est moins souvent à l'ouvrage. La débauche est pour ces malheureux un moyen de conservation. Voici maintenant le texte d'Elliott :

« Là est l'émouleur à la pénible respiration; il est là, toussant, penché sur son travail mortel. Né pour mourir jeune, il ne craint ni aucun homme ni la mort. Se riant de l'avenir, il dépense tout ce qu'il gagne : la débauche et la querelle sont ses amis de cœur. Il joue le tory et le sultan. Malheur au traître qui ose désobéir au dey gagne-petit! Le dégât qu'il fait montre les effets de sa colère. Une foule de boutades de grand seigneur, boutades de nuit et de jour, illustrent glorieusement sa puissance, qui ne connaît pas de loi. Voilà ses erreurs : n'a-t-il pas des vertus? C'est un vaurien, mais il n'est pas inscrit à la taxe des pauvres. Il sait fort bien ce que peuvent des hommes qui s'associent, il sait maintenir son droit : il est libre, et, le défi dans ses yeux, il déconcerte le monopole. Cependant Abraham et Elliot (1) s'efforcent avec leur science de prolonger sur ses joues l'éclat de la santé. Il ne veut pas vivre! il semble pressé de gagner l'asile inviolable de la tombe, et, vieillard à trente-deux ans, il succombe! »

Ebenezer Elliott finit par devenir tout à fait campagnard, il quitta les environs de Sheffield pour un paysage où il ne voyait plus que des fermes, des cultures et des champs de ce blé indigène auquel il avait fait une si rude guerre. Il se bâtit une maison, un cottage. Le cottage est l'alpha et l'oméga des poètes anglais; quand ils ne commencent pas par là, c'est par là du moins qu'ils finissent. Dans les *Corn-Law Rhymes*, il y a une prière du poète qui faisait pressentir qu'il chercherait un jour le repos des champs et la solitude. Il demandait une tombe dans une silencieuse campagne et priait le rouge-gorge d'y venir chanter quelquefois. Par une touchante coïncidence, le rouge-gorge vint chanter à sa fenêtre, quand il était sur son lit de

(1) M. Elliot, qui n'est pas le poète, inventa le tuyau préservateur; M. Abraham le perfectionna.

mort, et les derniers vers du poète ouvrier furent adressés à son oiseau favori. On ne peut imaginer pour un poète une fin plus douce ni plus pastorale.

La *Vie d'Ebenezer Elliott* était dédiée par M. Watkins à sir Robert Peel; mais ce grand homme d'état mourut au moment même où il allait recevoir cet hommage. Celui qui prépara de longue main la suppression des lois sur le blé fut suivi de près dans la tombe par celui qui l'accomplit. On évaluait récemment à deux cent cinquante mille le nombre de pages que la ligue pour la suppression des lois sur les céréales avait fait éclore, en promettant un prix au meilleur livre touchant cette matière. Les *Corn-Law Rhymes*, bien antérieures à cet appel, ont fait toutes seules beaucoup plus pour la cause du pain à bon marché que le quart de million de pages qui furent imprimées depuis. Elliott forma dans Sheffield la première association contre la taxe du pain, *Antibread-tax Society*. Comme elle n'était composée que d'ouvriers, toute la peine et tous les soins étaient pour lui. Le torrent qui devait emporter les lois sur les céréales n'était alors qu'un ruisseau. Après avoir coulé quelque temps dans son propre lit, ce ruisseau se mêla à d'autres courans. Elliott, avec son bagage d'idées économiques et de chansons, passa du côté de la *ligue* qui travaillait à la réforme parlementaire; mais on sait que cette réforme, objet d'espérances et de craintes également immodérées, trompa un peu tout le monde : Elliott ne fit pas exception à la loi générale, et le mouvement politique de la ligue le jeta de côté avec son libre-échange du blé. Il ne se laissa pas abattre; ramassant les débris de son naufrage, il recommença ses assemblées sous un autre nom, *Anti-Corn-Law Association*, publia ses *Corn-Law Rhymes* au moment où il se trouvait le plus abandonné à lui-même, et attendit qu'un autre mouvement dans le pays lui permît de relever son drapeau. Cette agitation nouvelle, qui le trouva tout prêt, mais qui le devait tromper encore, c'était le chartisme.

Ebenezer Elliott n'était pas chartiste : il fut simplement un partisan du pain à bon marché. Il se distinguait des radicaux, comme un médecin entêté d'une panacée universelle se distingue des autres médecins. Celui-ci, par exemple, croit à la puissance illimitée de l'eau. Prenez son remède, buvez de l'eau, vous guérirez de toutes les maladies. Les autres ne méprisent pas ce moyen, ils le réclament, ils l'imposent, mais ils ne croient pas que l'eau soit toute la médecine. Elliott était le médecin à la panacée universelle. Les radicaux demandaient comme lui le rappel des lois des céréales, mais « gardez-vous, disaient-ils, de trop compter sur ce moyen; c'est un remède qui ne guérit qu'une maladie, et quand on l'emploie seul, il arrive bientôt un temps où il ne la guérit même plus. L'industrie s'est

transportée de notre temps des comtés où la vie était chère dans ceux où elle était à vil prix. Elle a fait comme les familles nombreuses qui émigrent à la recherche du bon marché. Maintenant elle occupe le Lancashire et le West-Riding, où elle a fait monter toutes les denrées. Nous pouvons rappeler aujourd'hui les lois des céréales, mais si nous ne voyons pas plus loin, que ferons-nous quand l'industrie émigrera sur le continent? — A chaque jour suffit sa peine, répondait Elliott aux radicaux; contentez-vous du rappel des *corn-laws.* »

Elliott s'éloignait encore plus des chartistes. Ceux-ci, à la vérité, étaient aussi des médecins; mais plus intrépides que les précédens, qui déclaraient la société bien malade, ils se montraient déterminés à la guérir, même par le fer et par le feu. Elliott s'entendit d'abord avec eux. Les guérisseurs du corps social s'entendent toujours tant qu'il s'agit de constater des maladies dans le patient. Elliott parla dans les réunions chartistes, il siégea même quelquefois au bureau; l'union et la concorde étaient d'abord édifiantes. Parmi les bannières que l'on déploya dans un *meeting* de Birmingham, on en remarquait une où étaient représentés trois pains taxés au même prix; le premier était un pain anglais tout petit, le second un pain français de raisonnables dimensions, le troisième un pain russe d'une grosseur triomphale. On lisait cette légende au-dessous : *Effets des lois sur les céréales.* Mais quand les docteurs de médecine sociale ont achevé de consulter, quand ils veulent commencer d'agir, la discorde se met de la partie. Ce que voulaient Elliott et les chartistes, une partie des classes moyennes le voulait aussi, et quand les chartistes virent les classes moyennes le vouloir, ils ne le voulurent plus. C'est ici que les principes différens de l'école chartiste et de l'école radicale se trahirent. Les classes moyennes, émues par le mouvement chartiste, avaient cherché dans cette agitation quelque idée raisonnable; elles s'étaient rattachées à la mesure pratique du rappel des lois sur les céréales. Les fabricans chantèrent les *Corn-Law Rhymes* avec leurs ouvriers. Les vers d'Elliott avaient le même sort que ceux de Bamford; ils unissaient à leur tour des classes sociales au lieu de les diviser. De leur côté, les chartistes, fidèles à leur esprit de séparation, prirent en dégoût ce que les bourgeois demandaient comme eux. « Les fabricans, disaient-ils, ne demandent le rappel des *corn-laws* que pour faire pièce aux propriétaires, ils sont généreux avec la bourse de leurs rivaux; c'est le coton qui dépouille le blé pour nous faire l'aumône. Nous ne serons pas ses dupes, nous ne lui prêterons pas nos bras pour faire ce beau coup; nous ne voulons pas de son hypocrite bienfait, *timeo Danaos.* » C'est ainsi que la haine du coton et de ce qu'on

appelle la *cotonocratie* brouilla le parti chartiste avec Ebenezer Elliott et les *Corn-Law Rhymes.* On dressa autel contre autel. Les chartistes sifflèrent le pain à bon marché dans les *meetings;* mais c'étaient les insultes du soldat romain sur le passage des triomphateurs.

Elliott a fait une sorte d'hymne sur la liberté de la presse; il la compare à la lumière créée par la parole de Dieu. La confiance dans la presse est un dernier trait de ces ouvriers pour qui le fondeur de Sheffield écrivait, et qui répétaient ses chants en chœur. Le pauvre ne conspire pas, lorsqu'il croit à la puissance de la publicité; il ne fait pas d'appel à la force, mais à la raison et à la pitié. Dieu dit : « Que la lumière soit! » Aussitôt l'ordre et la beauté paraissent dans le monde. Les mers et les montagnes tressaillent et s'écrient : « Il fait jour! » Les fleurs se couvrent de leurs vives nuances, le blé pousse dans le sillon, les oiseaux fendent l'air, le ciel est pur et brillant, tout rit dans la nature. Le poète et ses disciples saluent la presse comme la lumière nouvelle :

« Une sainte lumière pénètre dans nos âmes; le mal et la corruption sentiront sa puissance.

« Par la terre, par le ciel et l'enfer! le linceul des âmes est déchiré. L'intelligence, la seule intelligence, voilà la lumière et l'espérance, voilà la force et la vie! La nuit des esprits, la nuit la plus ténébreuse de toutes, est dissipée!

« La presse! toutes les régions chanteront la presse! Nous apportons la presse!... Pâle indigence! travail douloureux! regardez, nous portons la seconde arche, la presse! la presse! la presse! »

Faire la part de l'illusion dans cet excès d'espérance nous mènerait trop loin. Il n'est pas nécessaire non plus d'insister pour montrer que la confiance du pauvre dans la presse exclut les surprises de la force et même les tentatives révolutionnaires. En cessant de compter sur la presse, il sortirait des limites du radicalisme. Cet enthousiasme pour une liberté abstraite nous a cependant paru caractéristique. Il n'y a peut-être que le pauvre anglais qui compte sérieusement sur la presse pour améliorer sa condition, et cette conviction est une de celles qui l'honorent le plus. C'est appuyée sur elle qu'a grandi la poésie des pauvres depuis Crabbe jusqu'à Elliott, et, pour avoir fait appel à d'autres armes, le chartisme me semble beaucoup moins généreux, et j'ajouterai moins anglais.

L. Étienne.

UN PACHA

DE L'ANCIEN RÉGIME

SCÈNES TURCO-ASIATIQUES.

PERSONNAGES.

ERJEB-PACHA.	ADILÉ, jeune Albanais.
HALIL-BEY, son fils adoptif.	LINDARAXA, sœur d'Erjeb-Pacha.
AHMET-EFFENDI, HAMID-BEY, OSMAN-AGA, ALI-BEY, — amis du pacha.	FATMA, ANSHA, ZULMA, AIXA, — femmes du pacha.

(La scène se passe en 1853, dans un petit pachalik d'Asie-Mineure).

Avant de laisser la parole à mes personnages, il n'est pas inutile peut-être de les présenter au lecteur, que je suppose peu familiarisé avec le monde passablement excentrique où j'essaie de l'introduire. Voici donc quelques détails sur les principaux acteurs d'un petit drame dont les scènes ont avant tout pour but de mettre en relief un contraste assez commun aujourd'hui dans certaines grandes familles musulmanes, celui de la vieille et de la nouvelle Turquie, de la barbarie traditionnelle et aveugle aux prises avec la civilisation naissante, et fort heureusement vaincue par celle-ci.

Erjeb-Pacha est âgé d'une soixantaine d'années. Ce qu'on peut appeler *l'ancien régime* en Turquie a en lui l'un de ses derniers représentans. Il appartient à une génération dont les débris n'ont pas encore disparu de l'administration turque, et qui est parvenue aux plus hautes dignités sous le règne du sultan Mahmoud. Les commencemens d'Erjeb-Pacha sont des plus humbles. A l'âge de quinze ans, il servait comme palefrenier dans la maison d'un riche Arménien, directeur d'une des manufactures impériales. Le sultan Mahmoud, étant venu un jour visiter la manufacture dirigée par l'Armé-

nien, remarqua la physionomie d'Erjeb, qui dans son costume de gala se tenait sur le passage du souverain. Erjeb plut au sultan, et des écuries de l'Arménien passa dans les écuries impériales; il obtint même l'honneur de suivre son maître à pied, quand celui-ci sortait à cheval. Tout en galopant à travers les rues de Stamboul, le sultan adressait parfois quelques mots bienveillans à son palefrenier favori, et celui-ci avait l'adresse d'y répondre sans paraître trop essoufflé de la course. Comment Erjeb passa de l'écurie dans l'intérieur des appartemens, comment il y montra un certain esprit d'intrigue qui n'est pas rare parmi ses compatriotes, comment certaines missions délicates assez habilement remplies l'élevèrent de place en place à la dignité de pacha, c'est là une longue histoire qui n'appartient point à notre sujet. Ce qu'il importe de savoir, c'est que le sultan poussa la bienveillance envers Erjeb jusqu'à lui faire don d'une de ses propres esclaves, un peu vieille et maladive, il est vrai, mais qui apporta au nouveau pacha de grandes richesses avec toutes les prétentions d'une sultane favorite.

Tout alla bien jusqu'à la mort de Mahmoud. Dès-lors changement complet dans la situation d'Erjeb. Le jeune souverain était animé d'intentions généreuses, et ne semblait demander au pouvoir suprême qu'un moyen de renverser la barrière élevée entre l'Orient et l'Occident. Erjeb-Pacha fut exilé en nombreuse compagnie; mais la douceur du nouveau sultan l'emporta bientôt sur son zèle réformateur : les lieux d'exil assignés aux principaux disgraciés se transformèrent en pachaliks, où les nouveaux gouverneurs purent emporter leurs trésors mal acquis. La femme d'Erjeb étant morte avant sa disgrâce, le pacha hérita de ses biens. Il se fit pauvre pendant quelque temps; on améliora sa position. Encouragé par ce premier succès, l'ancien favori de Mahmoud épousa de nouvelles femmes, noua des intrigues avec les mécontens de Constantinople, et se flatta bientôt de l'espoir d'un revirement de politique qui lui rendrait sa place dans les conseils du sultan. Il crut même, pour hâter sa victoire, devoir recourir à un expédient qui eût pu réussir sous le règne de son premier maître, et dont les scènes qu'on va lire montreront le résultat. Au moment de sa vie où nous nous plaçons, Erjeb-Pacha représente très exactement l'ancien régime turc dans ce mélange de décrépitude et de magnificence qui le caractérise. Il est gros, il a la vue basse et la parole embarrassée; il est mis avec luxe, mais sans goût et sans soin. Le trait principal du personnage est une vanité excessive, qui le fait tomber dans toute sorte de piéges, dont il semble que ses habitudes de ruse devraient le garantir.

Le second personnage de notre *saynète* est Halil-Bey (1), neveu et fils adoptif d'Erjeb-Pacha. Halil est dans sa dix-septième année. Sa taille est élancée, mais ses formes, son visage et ses manières sont d'un enfant. Il a été élevé, comme le sont trop souvent les enfans des Turcs de l'ancien régime, avec des femmes et par des femmes, qu'ils ne respectent pas et qu'ils traitent plutôt en esclaves qu'en mères. D'études point, mais en revanche rien de ce

(1) Nous rappelons que le titre de bey se donne en Turquie à tous ceux qui, par leur naissance ou par leur condition personnelle, font partie de la noblesse. Le titre d'*effendi* est réservé pour les professions libérales, et celui d'*aga* pour les militaires d'un grade peu élevé.

que nous essayons de cacher à nos enfans ne leur est inconnu. Un moment cependant est venu où le jeune homme si tristement élevé a entrevu de meilleurs principes. Halil a trouvé dans le harem de son père une femme sensée et éclairée, sa propre tante, qui, ne s'étant jamais mariée, a fréquenté pendant son séjour à Constantinople la société des Francs de distinction. Lindaraxa (c'est son nom) connaît les erreurs ou pour mieux dire les malheurs de ses compatriotes, et elle s'efforce d'en préserver son neveu. Elle n'a pas fait de Halil un savant, mais elle l'a entretenu des bienfaits et des beautés de la civilisation. En même temps qu'Halil se sent porté à aimer, à admirer ce qui est bien, il éprouve pour ce qui est mal un mépris qu'il ne prend pas la peine de cacher. On devine ce qu'a pu produire l'influence de la vie du harem combinée avec celle des leçons de Lindaraxa. Le caractère de Halil est un composé de contradictions et de bizarreries. Ajoutons qu'une passion véritable, — une de ces passions profondes et durables que les Turcs connaissent peu, — est née et a grandi dans le cœur d'Halil. L'objet de cette passion est une des femmes mêmes d'Erjeb-Pacha, pauvre et douce victime d'un brutal préjugé, et dont, malgré la différence des âges, Halil s'est fait le protecteur. Halil est donc à la fois enfant et homme. L'éducation du harem, mêlée à quelques lambeaux d'instruction européenne, explique les bizarres contradictions de son caractère. En face de son père adoptif, Halil représente la jeune génération de la Turquie.

Les amis du pacha, — Ahmet-Effendi, Hamid-Bey, Osman-Aga, Ali-Bey, — sont quatre parvenus subalternes qui ont fait leur fortune dans l'antichambre d'Erjeb-Pacha, et qui le trahissent de leur mieux depuis qu'ils n'espèrent plus rien de lui, et qu'ils ont réussi à se créer des protecteurs parmi ses ennemis. De semblables caractères ne se rencontrent pas seulement dans la société orientale.

Le jeune Albanais Adilé, lui, est un personnage tout à fait propre à la Turquie. Il commence à dix-sept ans une vie d'aventures où la finesse de son esprit corrompu aura trop souvent l'occasion de se déployer. Privé de tout sentiment moral, épris de l'une des femmes du pacha, il brave tout pour satisfaire sa passion. Beau, mais d'une beauté efféminée, Adilé ne recule même pas devant une audacieuse supercherie pour s'assurer l'accès du harem d'Erjeb-Pacha.

Nous avons déjà nommé la sœur d'Erjeb-Pacha, Lindaraxa. Condamnée d'abord au célibat par sa mauvaise santé, mais finissant par préférer cet état à celui des habitantes mariées d'un harem, Lindaraxa, âgée d'environ trente ans, a passé sa jeunesse à Constantinople, et nous avons dit qu'elle y avait fréquenté la société franque. Elle aime sincèrement son frère, et a généreusement partagé son exil.

Fatma mène dans le harem la triste existence d'une épouse délaissée. Le pacha l'a épousée aussitôt après la mort de sa première femme. Fatma a eu deux enfans qu'elle a perdus presque aussitôt après leur naissance, malheur que le pacha lui impute à crime, et dont il l'a punie en se séparant d'elle d'abord, ensuite en épousant la veuve de son frère, puis deux autres femmes. Fatma est riche, et c'est Erjeb-Pacha qui jouit de sa fortune. Agée de trente ans environ, elle est encore fort belle.

Ansha est la deuxième femme d'Erjeb-Pacha et la mère d'Halil, qu'elle eut de son premier époux le frère d'Erjeb. Elle a donné d'autres enfans à ce dernier, avantage dont elle profite sans cesse pour humilier Fatma. Agée de vingt-neuf ans, elle est dans tout l'éclat d'une beauté vigoureuse, qui a exercé un dangereux prestige sur le jeune Albanais.

Zulma et Aïxa, troisième et quatrième femmes d'Erjeb-Pacha, sont âgées l'une de dix-neuf ans, l'autre de vingt. Femmes vulgaires, grossières, ignorantes, mais fort belles, elles ont été achetées par le pacha dans un bazar, puis élevées à l'honorable condition d'épouses légitimes à l'occasion de leur grossesse, mais elles sont peu considérées dans le harem; elles n'ont aucunes qualités qui puissent racheter leurs défauts et leurs vices.

I. — LE SALAMLIK.

(Le lieu de la scène est une assez vaste pièce bordée de divans. A une des extrémités du *salamlik* (1), on a déposé en demi-cercle des coussins sur lesquels sont assis les interlocuteurs.)

ERJEB-PACHA, AHMET-EFFENDI, HAMID-BEY, OSMAN-BEY, ALI-BEY, assis en demi-cercle sur des coussins, tenant de la main droite une pipe, de l'autre une petite tasse pleine de café. Ils fument et boivent. Plusieurs esclaves se tiennent dans le fond de la salle; d'autres sont debout à peu de distance des principaux personnages, portant des plateaux et prêts à reprendre les tasses vides.

ERJEB-PACHA.

Je vous ai fait prier de passer chez moi, parce que j'ai deux nouvelles à vous communiquer. La première est d'une haute portée politique (il fume), la seconde ne concerne directement que moi et les miens, mais elle peut être considérée pourtant comme le présage d'événemens prochains fort importans. (il boit.)

HAMID-BEY.

Tout ce qui vous concerne intéresse nécessairement vos amis, et pour ma part, j'espère que mon dévouement vous est bien connu. (il boit).

AHMET-EFFENDI.

Rien d'ailleurs de ce qui a rapport à un personnage de votre rang ne saurait manquer d'une haute signification politique. (il boit.)

OSMAN-AGA.

Mes honorables amis ont si bien interprété ma pensée qu'ils ne m'ont rien laissé à dire. (il boit.)

ERJEB-PACHA.

Vos sentimens me sont bien connus, et d'ailleurs mes intérêts sont les vôtres. (il fume.) Voici maintenant de quoi il s'agit (il boit) (2). Il y a plusieurs mois, un marchand d'esclaves de passage dans cette ville m'offrit une jeune Circassienne dont la rare beauté me frappa. Je compris sur-le-champ tout

(1) Littéralement *lieu des complimens*, — la partie de la maison d'un musulman où le maître reçoit des hôtes de son propre sexe.

(2) Les conversations entre Turcs sont entrecoupées par de longues pauses pendant lesquelles l'attention des interlocuteurs se partage invariablement entre leur pipe et leur tasse de café; nous indiquons ce détail pour n'y plus revenir.

le parti que je pouvais en tirer. Je me suis dit : Pourquoi ai-je eu le malheur de déplaire à mon vénéré maître? Parce qu'il est entouré de gens qui me détestent. Pourquoi les calomnies de mes ennemis ont-elles trouvé faveur auprès de lui? Parce que mon vénéré maître n'a entendu qu'eux et leurs calomnies.

HAMID-BEY.

C'est merveilleusement juste.

OSMAN-AGA.

Votre regard d'aigle a pénétré jusque dans les entrailles de la question.

ALI-BEY.

Rien ne m'étonne de votre part.

ERJEB-PACHA.

Mais, ai-je ajouté, rien de ce qui est arrivé ne fût arrivé en effet, si, au lieu d'êtres acharnés à ma perte, mon vénéré maître avait eu auprès de lui des hommes bien intentionnés pour moi. Aujourd'hui encore, quoique relégué dans cette résidence éloignée, je pourrais me flatter de rentrer en faveur, si une personne dévouée à mes intérêts était admise à la confiance de notre souverain. Il ne s'agirait donc plus que de trouver cette personne et de la placer ensuite là où elle pourrait me prêter son appui.

ALI-BEY.

Vous n'avez qu'à laisser vos yeux errer à l'aventure autour de vous; ils tomberont assurément sur quelqu'un qui vous est dévoué.

HAMID-BEY.

Vous devez n'avoir que l'embarras du choix.

OSMAN-AGA.

Que de gens s'estimeraient heureux de vous servir!

ERJEB-PACHA.

Vous me pardonnerez, la chose n'est pas tout à fait aussi facile qu'elle le paraît au premier abord. Il faut une personne qui n'éveille pas les soupçons de mes ennemis, une personne en apparence insignifiante, et dont les intentions secrètes ne puissent être pressenties.

OSMAN-AGA.

La chose se complique en effet.

HAMID-BEY.

Oui vraiment, elle se complique...

ALI-BEY.

Considérablement!

AHMET-EFFENDI.

Mais c'est précisément dans les questions compliquées que la sagesse de son excellence brille d'un plus vif éclat.

ERJEB-PACHA, souriant avec complaisance.

J'ai donc jeté les yeux sur cette jeune Circassienne. Elle était digne par sa beauté d'attirer les regards de mon vénéré maître. Je me suis dit : Si je parviens à douer cette beauté des talens et des grâces indispensables pour figurer avec distinction dans le harem impérial, si je réussis en outre à l'attacher à mes intérêts, et enfin si je suis assez heureux pour la faire agréer

de l'illustre successeur du prophète comme une humble offrande de son plus humble serviteur, ne pourrais-je pas bientôt rentrer dans la haute position d'où je suis descendu, et rendre à mes ennemis tous les maux qu'ils m'ont fait souffrir?

AHMET-EFFENDI.

Oui, mais que de conditions à réaliser!

ALI-BEY.

Que de précautions à prendre!

HAMID-BEY.

Que de difficultés à vaincre!

OSMAN-AGA.

Y a-t-il des difficultés pour son excellence?

ERJEB-PACHA, *avec abandon.*

Non, mes amis, il n'y en a pas, ou du moins il n'y en a aucune dont je n'aie triomphé. Aujourd'hui ma jeune beauté chante, danse et brode à ravir; elle m'est dévouée corps et âme, et ce matin, ce matin même, j'ai reçu une heureuse, une bienheureuse nouvelle. Le chef vénéré des croyans accepte mon offrande. Voilà, mes amis, ce dont je voulais d'abord vous faire part.

HAMID-BEY.

C'est une grande nouvelle. (*Il pose sa pipe sur ses genoux.*)

AHMET-EFFENDI.

Il y a là matière à de sérieuses réflexions.

ALI-BEY.

On peut en tirer des conséquences!...

OSMAN-AGA.

Quant à moi, je commence à voir clair dans l'avenir.

ERJEB-PACHA.

Oui, mes amis, oui; l'heure de la justice est proche. Mes ennemis, vos ennemis, ceux de l'état et de la religion, ne concevront aucune défiance au sujet de ma Circassienne. Ils ne soupçonnent pas le danger qui les menace. Et pendant qu'ils dormiront dans leur folle sécurité, ma Circassienne sapera les fondemens de leur grandeur, qui s'écroulera en les écrasant sous ses débris. Je compte déjà les jours qu'il me reste à passer dans l'exil. Chaque heure qui s'écoule me rapproche de mon maître adoré. Je retrouve près de lui la faveur dont m'honorait son bienheureux père; je rentre dans mon palais de Yéni-Kui entouré de mes fidèles amis, dispensant, comme par le passé, les grâces et les récompenses, tandis que mes ennemis végètent à leur tour dans quelque obscure et malsaine résidence. Allah soit loué pour la pensée qu'il m'inspira lorsque j'aperçus pour la première fois ma belle Circassienne!

AHMET-EFFENDI.

Oui, ce fut sans doute une inspiration divine.

ALI-BEY.

Le génie lui-même est une émanation du Très-Haut.

HAMID-BEY.

Lorsque vous serez rentré au pouvoir, n'oubliez ni vos ennemis ni vos amis.

OSMAN-AGA.

Nous n'avons d'espoir qu'en vous.

ERJEB-PACHA.

Ne craignez rien; mon premier soin sera de vous appeler auprès de moi. Toute l'administration devra nécessairement être renouvelée, et il y aura bien des places vacantes que j'aurai soin de remplir de manière à vous contenter. Ahmet-Effendi, n'étiez-vous pas jadis dans la marine?

AHMET-EFFENDI.

Pas précisément dans la marine, mais je connais assez bien cette partie, ayant fait plusieurs voyages sur mer.

ALI-BEY.

Et où donc avez-vous navigué?

AHMET-EFFENDI.

A Ismith (1), à Smyrne, et j'ai parcouru mainte et mainte fois le Bosphore.

ALI-BEY.

Sur un bâtiment de guerre sans doute?

AHMET-EFFENDI.

Pas précisément, c'était sur un bâtiment à vapeur qui aurait pu au besoin être armé en guerre; mais, vu la paix dont nous jouissions, on l'employait au.....

ALI-BEY.

Au transport des voyageurs peut-être?

AHMET-EFFENDI.

En effet.....

ERJEB-PACHA.

C'est bien, c'est bien; c'est plus qu'il n'en faut. Le portefeuille de la marine sera disponible, et je vous le confierai.

AHMET-EFFENDI.

Que de grâces!

ALI-BEY, bas à Hamid-Bey.

Il était garçon de chambre sur un paquebot.

HAMID-BEY, bas à Ali-Bey.

C'est connu du monde entier.

ERJEB-PACHA.

Et vous, Ali-Bey, n'avez-vous pas servi dans l'armée?

ALI-BEY.

Oui et non. La vérité avant tout : j'étais attaché à l'armée d'Égypte, mais, comme j'étais dans ma première jeunesse, le poste que j'occupais n'était pas des plus brillans.

ERJEB-PACHA.

N'importe; vous avez fait vos preuves, et le portefeuille de la guerre sera très bien placé entre vos mains.

ALI-BEY.

Comment reconnaître tant de bonté?

(1) Ismith est le nom turc de Nicomédie, située au fond du golfe de ce nom, à huit heures de Constantinople.

HAMID-BEY, bas à Ahmet-Effendi.

Chacun sait qu'il était palefrenier de Raouf-Pacha.

AHMET-EFFENDI, à Hamid-Bey.

Cela fait pitié.

ERJEB-PACHA.

Quant à vous, Hamid-Bey, vous vous êtes occupé spécialement de routes, de canaux et de constructions?

HAMID-BEY.

Oui, excellence. L'architecture a toujours été mon occupation favorite. Ah! c'est une bien belle science. Que de choses il reste à faire dans un pays comme le nôtre!

ERJEB-PACHA.

Le portefeuille des travaux publics vous conviendrait-il?

HAMID-BEY.

Si votre excellence me jugeait digne de tant d'honneur, son indulgence m'inspirerait du courage.

AHMET-EFFENDI, bas à Ali-Bey.

L'avez-vous vu porter les pierres lorsqu'on construisait la caserne des chevau-légers?

ALI-BEY, bas à Ahmet-Effendi.

Je crois bien.

ERJEB-PACHA.

A votre tour, Osman-Aga. Si je ne me trompe, vous possédez de hautes connaissances financières. N'avez-vous pas été dans une maison de banque?

OSMAN-AGA.

Votre excellence n'oublie rien.

ERJEB-PACHA.

Vous sentiriez-vous de force à administrer les finances de l'état?

OSMAN-AGA.

Avec la protection de votre excellence, il n'est rien que je ne fusse prêt à entreprendre.

HAMID-BEY, bas à Ali-Bey.

Il était garçon de caisse chez ce riche Arménien.

ALI-BEY, bas à Hamid-Bey.

Je m'en souviens comme d'hier.

ERJEB-PACHA.

Voici mon système à moi : m'entourer d'hommes spéciaux, et employer leurs connaissances au bien de l'état et à ma propre gloire. De cette façon, on peut conduire du bout du doigt l'administration tout entière, quelque vaste et compliquée qu'elle soit. Mais à présent que l'affaire la plus grave a été traitée entre nous à la satisfaction générale, je l'espère (Tous s'inclinent profondément.), passons à la seconde question qui me concerne plus spécialement. Vous savez que j'ai adopté mon neveu. Il est près d'atteindre sa dix-septième année. Sa santé délicate l'a retenu jusqu'à ce jour dans l'enceinte du harem, où les soins maternels lui étaient prodigués. Grâces en soient rendues à Dieu! le voilà aujourd'hui parvenu à l'âge de puberté, et prêt à accomplir les desseins que j'ai formés pour lui. Hamid-Bey, je réclame en son nom la

main de votre fille, que vous m'avez promise lorsqu'elle vint au monde. Quel âge a-t-elle maintenant?

HAMID-BEY.

Douze ans révolus.

ERJEB-PACHA.

C'est à merveille. Halil va en avoir dix-sept; ce sera un couple très bien assorti. Mais ce n'est pas tout : sa hautesse, mon vénéré maître, a daigné nommer mon fils *mudir* (1) de l'un des districts qui forment ma juridiction. C'est un premier pas vers de plus hautes dignités dont mon fils saura se rendre digne.

HAMID-BEY.

Il n'a qu'à suivre les traces de son illustre père.

AHMET-EFFENDI.

On peut dire de lui qu'il a sucé la science de la politique avec le lait.

ERJEB-PACHA.

Je me flatte en effet de l'avoir bien préparé au gouvernement de son pays. Sa santé délicate lui interdisait trop d'application. Je n'ai donc pas voulu faire d'Hamil un lettré; mais pour parcourir dignement la carrière des emplois publics il n'est pas nécessaire de savoir lire ni écrire. Il n'y a pas de petit kadi qui n'ait un secrétaire. A plus forte raison...

OSMAN-AGA.

Avez-vous déjà fait choix d'un serviteur capable pour accompagner votre fils dans sa nouvelle résidence?

ERJEB-PACHA.

Plusieurs candidats se sont présentés, mais je n'ai encore rien décidé. Je choisirai naturellement celui qui me sera recommandé par le protecteur le plus puissant.

HAMID-BEY.

Votre profonde sagesse se montre dans les moindres détails.

ERJEB-PACHA.

Ah! les détails!... Il n'est point de petits détails pour un véritable homme d'état! Mais je veux maintenant, si vous le trouvez bon, vous présenter le nouveau *mudir*. (Il frappe des mains, un esclave s'avance et se prosterne.) Allez dire à son excellence Halil-Bey que je le demande. (L'esclave se prosterne encore et sort. Long silence pendant lequel on boit et on fume.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENS, HALIL-BEY. (Il est très mince, et sa taille grêle et un peu enfantine semble plier sous le faix de son nouveau et pesant costume.)

ERJEB-PACHA.

Approchez, Halil; ne craignez rien. Vous avez cessé ce matin d'être un enfant. En revêtant ce costume, qui convient à la dignité dont sa hautesse vous honore, vous êtes devenu un homme.

(1) *Mudir* est le titre du gouverneur d'un district. Le *mudir* est au-dessous du *kaïmacan* et au-dessus du *mogtar* (chef d'une commune).

HALIL, secouant avec humeur son cafetan doublé en fourrure.

Je préfère mon *mintann* (1).

AHMET-EFFENDI, riant.

Ah! ah! quel esprit original!

ALI-BEY.

Ce qu'il dit là est plus profond qu'on ne le croirait d'abord.

HAMID-BEY.

C'est l'ingénuité de l'enfance jointe à la sagacité de l'âge mûr.

OSMAN-AGA.

Que ne doit-on pas attendre d'un pareil début!

ERJEB-PACHA.

En sortant de l'enfance, il vous faut une femme. Votre père, qui songe à prévenir tous vos vœux, vous a choisi une compagne, et dans quelques jours vous serez l'heureux époux de la fille de mon honorable ami Hamid-Bey.

HALIL-BEY, se déridant et avec un mouvement de vivacité.

Une femme! un harem! J'aurai un harem à moi! Combien de femmes y mettrai-je?

ERJEB-PACHA.

Je viens de vous annoncer que vous épousiez la fille de mon honorable ami Hamid-Bey.

HALIL-BEY.

J'ai entendu; mais si je possède un harem, ce n'est pas pour n'y garder qu'une seule femme.

ERJEB-PACHA.

Vous en aurez une d'abord.

HALIL-BEY.

Vous en avez bien quatre.

ERJEB-PACHA.

Rien ne s'oppose à ce que dans la suite vous ne suiviez mon exemple; mais il y a un commencement à tout. Quatre! c'est le chiffre indiqué par notre bienheureux prophète. (Il soupire.) Mais nous n'avons pas à nous occuper maintenant de ce que vous ferez dans la suite des temps. Je vous parle de ce qui va avoir lieu dans quelques jours. Vous épouserez la fille de mon honorable ami, je composerai votre maison, j'achèterai un nombre convenable d'esclaves des deux sexes pour vous et pour votre femme, après quoi vous partirez avec elle pour votre nouvelle résidence.

HALIL-BEY, troublé.

Partir?... Hum!... Et quel âge a la femme que vous me destinez

ERJEB-PACHA.

Elle vient d'entrer dans sa treizième année.

HALIL-BEY.

Est-elle grande? Je n'aime pas les grandes femmes.

HAMID-BEY.

Son excellence a le goût délicat. Rassurez-vous, noble Halil, votre future ne vous déplaira pas.

(1) Veste ronde.

HALIL-BEY.

Est-elle gaie? aime-t-elle à jouer et à courir?

HAMID-BEY.

Quant à la course, l'éducation qu'elle a reçue ne lui a pas permis de se livrer à ce genre d'exercice; mais son humeur est des plus enjouées, et le seul reproche que sa mère lui ait jamais adressé, c'est de trop aimer à jouer et à se divertir.

HALIL-BEY.

En ce cas, sa mère a tort. A quoi une femme de douze ans est-elle bonne, si ce n'est à jouer avec un mari de dix-sept? (Avec brusquerie et d'un ton sérieux.) Mais après tout qu'est-ce que cela me fait? J'aime mieux ne pas me marier, ne pas être gouverneur, et rester tel que je suis.

ERJEB-PACHA.

Vous ne parlez pas sérieusement, Halil.

HALIL-BEY.

Pourquoi cela, père? Si j'ai jamais parlé sérieusement, c'est à présent, je vous le jure. Je suis heureux, j'ai ce qu'il me faut, je m'amuse... quelquefois... On m'aime, on a soin de moi... Qu'irais-je chercher ailleurs?

AHMET-EFFENDI.

L'heureuse modération!

ALI-BEY.

L'aimable simplicité de cœur!

ERJEB-PACHA.

Mais, Halil, que dirait sa hautesse, notre vénéré maître, si elle pouvait soupçonner le peu de cas que vous faites de ses bontés?

HALIL-BEY.

Bah! qu'importe à sa hautesse? Elle a bien autre chose à faire qu'à s'occuper de moi. Et puis ne soyez pas en peine : son *mudiriat* ne lui restera pas sur les bras, et elle trouvera bien à le placer.

ERJEB-PACHA.

Mais c'est ce qui vous trompe, Halil; votre refus aurait une haute signification politique.

HALIL-BEY.

Bah!

ERJEB-PACHA.

Quant à votre mariage avec la fille de mon honorable ami, je ne vois pas ce que vous pouvez y trouver à redire.

HALIL-BEY.

Hum!

ERJEB-PACHA.

Au reste nous parlerons de tout cela en particulier. Je ne veux pas abuser des précieux loisirs de mes honorables amis.

ALI-BEY.

Votre excellence n'a plus rien à nous ordonner?

AHMET-EFFENDI.

Votre excellence nous permet de nous retirer?

ERJEB-PACHA.

Assurément, chers et respectables amis. Allez réfléchir au sort brillant qui vous attend. Je ne négligerai rien pour hâter l'accomplissement de vos vœux, qui sont les miens.

OSMAN-AGA s'incline, porte la main à son cœur, sur sa bouche et sur son front, puis il dit à part et en sortant :

Allons écrire notre rapport à son excellence le ministre de la police.

ALI-BEY, après avoir salué, à part.

Hâtons-nous d'informer son altesse le grand-vizir de ce qui se trame ici.

HAMID-BEY, à part.

Ne tardons pas à faire connaître au secrétaire de sa majesté la *sultane validé* (1) les machinations de ce vieux traître.

AHMET-EFFENDI, également à part.

Le courrier d'aujourd'hui portera à son excellence le ministre de l'intérieur un récit exact de cette conférence. (Tous sortent.)

II. — LE HAREM.

(Encore une salle bordée de divans et tapissée de coussins. — Des esclaves et des enfans sont groupés au fond de la pièce.)

FATMA, ANSHA, LINDARAXA, ZULMA, AIXA. (Elles sont assises, fument, brodent ou boivent du café.)

ANSHA.

Mon fils Halil est-il rentré?

LINDARAXA.

Non, ma sœur. Son père le retient près de lui.

ANSHA.

Voilà un grand changement qui se fait dans sa vie! Un gouvernement et une femme... lui qui a vécu jusqu'à ce jour comme un enfant!

FATMA.

Pauvre Halil! Que fera-t-il du pouvoir et de la liberté, quand sa santé délicate réclamerait encore nos soins?

ANSHA.

Que parlez-vous de santé délicate! Mon fils a beau vous paraître faible et malade, il n'en va pas moins atteindre sa dix-septième année, et tous les enfans d'Erjeb-Pacha n'ont pas eu la vie aussi longue.

FATMA.

Ne craignez pas que je l'oublie, Ansha, lors même que vous n'auriez pas la cruauté de me le rappeler, comme vous le faites. Ce que je souffre chaque jour me dit trop que j'ai perdu mes enfans.

ANSHA.

Bah! vous vous trouvez fort à plaindre de ce que le pacha n'a pas cru

(1) Sultane-mère.

devoir se contenter d'une femme dont les enfans mouraient aussitôt qu'ils étaient nés, nous savons cela; mais que voyez-vous là d'extraordinaire? Tout homme eût agi de même à sa place, soyez-en convaincue.

FATMA.

Je ne me plains pas de la détermination du pacha, et Dieu sait que je ne lui en ai jamais fait de reproches!

ANSHA.

Aussi bien, à quoi cela vous eût-il servi, si ce n'est à vous rendre encore plus importune?

FATMA.

C'est de mon sort, c'est de mon triste sort que je me plains. Je n'accuse que ma déplorable étoile. Et vous, qui me traitez ainsi, oubliez-vous que j'ai été comme une mère pour votre enfant, que j'ai passé de longues nuits à son chevet quand nous étions menacées de le perdre? N'ai-je pas, quand il souffrait, pleuré avec lui, avec vous? Vous devriez avoir quelque pitié pour moi, ne fût-ce qu'en considération de ma tendresse pour lui.

LINDARAXA.

Ce que Fatma dit là est d'une vérité incontestable, Ansha. Vous la traitez toujours en rivale, mais elle n'a pas pour votre enfant les sentimens que le fils d'une rivale pourrait lui inspirer.

ANSHA.

Oui, je sais bien que vous prenez toujours son parti contre moi. Ah! mon Dieu, qu'une femme préférée de son mari est à plaindre! Tout le monde se ligue contre elle.

LINDARAXA.

On ne vous reproche pas la préférence du pacha, mais bien la manière dont vous en abusez. (Un eunuque paraît à la porte et annonce à haute voix : Le pacha! Toutes se lèvent.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENS, ERJEB-PACHA, HALIL-BEY. (Ils entrent sans rien dire, font de la main un léger salut à droite et à gauche, et vont s'asseoir sur les coussins. Les femmes restent debout. Silence.)

ERJEB-PACHA.

Ansha, votre fils m'afflige. Il vient de déclarer, en présence de plusieurs personnages influens, qu'il refusait la place de gouverneur que j'ai obtenue pour lui et la femme que je lui destine. Ces personnages sont mes amis, et, qui plus est, ils ont besoin de moi; mais ce n'est pas une raison pour tout dire en leur présence. Prenez exemple sur votre père, jeune homme, et n'oubliez jamais la prudence. (Se tournant de nouveau vers Ansha.) Comprenez-vous d'où peut lui venir un semblable caprice, et ce qu'il signifie?

ANSHA.

Non, seigneur; en vérité, non. S'il n'écoutait que mes conseils, il ne se montrerait pas ainsi indigne de vos bontés; mais il est d'autres avis qu'il préfère aux miens, et... vous savez de qui je veux parler.

ERJEB-PACHA.

Je ne le sais que trop, je sais qu'il existe ici une femme pour laquelle la vie et les succès de mon fils sont un sujet de colère et d'envie. Je ne serais

pas étonné en effet qu'elle eût essayé d'entraver sa carrière, après avoir vainement attendu que la mort me le ravît.

FATMA.

Si c'est de moi que vous parlez, seigneur, Dieu m'est témoin...

HALIL-BEY, *avec emportement.*

Dieu m'est témoin à moi que je ne veux plus voir ma mère Fatma (1) humiliée ainsi chaque jour. Ma détermination est bien arrêtée, et si vous ne changez de conduite pour elle, cette maison ne me verra plus.

ANSHA.

Voilà comme il me répond! voilà comme il me traite! Ah! mon Dieu! suis-je assez malheureuse? Suis-je ou ne suis-je pas sa mère après tout? Est-ce Fatma qui l'a porté dans son sein et qui l'a mis au monde?

LINDARAXA, *gravement.*

Vous l'entendez, Halil. En répondant ainsi à Ansha, vous ne faites que l'irriter davantage. En voulant défendre Fatma, vous aggravez sa position.

HALIL-BEY.

Vous avez raison, ma tante, et je vous remercie de m'avoir averti. Évidemment c'est Ansha qui est ma mère, puisque Dieu l'a voulu ainsi, et je ne dois pas lui manquer d'égards. Je ne lui en manquerai pas, je vous le promets à vous, ma tante, pourvu qu'on cesse de persécuter Fatma, et surtout qu'on ne la persécute pas à cause de moi.

ERJEB-PACHA.

Parlons d'autre chose. (*Silence.*) Je désire m'entretenir en particulier avec ma sœur. Halil, accompagnez votre mère dans son appartement.

HALIL-BEY.

Ma mère sait marcher toute seule, et j'accompagnerai qui il me plaira.

ZULMA.

Votre excellence n'a pas daigné m'adresser une seule petite parole.

AIXA.

Si vous n'avez d'yeux et d'attentions que pour Ansha, il fallait vous contenter d'elle pour épouse.

ERJEB-PACHA.

Eh quoi! toujours de la jalousie! (*Avec une coquetterie digne.*) Je sais bien que la jalousie est fille de l'amour, et qu'elle constitue l'une des infirmités du cœur féminin; mais il y a un temps pour tout, mes chéries. Ne voyez-vous pas que je suis aujourd'hui très gravement préoccupé d'affaires qui ne sont nullement de votre ressort? Je n'ai parlé qu'à Ansha, dites-vous, et vous voilà piquées, boudeuses, furieuses! Mais vous savez bien que son fils est le principal sujet de ces préoccupations qui m'absorbent. Non, il n'y a rien en cela qui dénote une préférence dont votre amour puisse s'offenser à bon droit.

ANSHA.

C'est bien, seigneur, rassurez-les; c'est très flatteur pour moi. Allez, vous ne méritez pas...

(1) Le nom de *mère* se donne en Orient à toute femme à laquelle on veut témoigner du respect.

ERJEB-PACHA, l'interrompant avec quelque impatience.

De grâce, Ansha, finissez. Si vous usiez avec plus de modération de vos avantages, je n'aurais pas à prendre la peine de les rabaisser. Allez, retirez-vous avec vos compagnes. (Elles sortent toutes et Halil avec elles.)

SCÈNE TROISIÈME.

ERJEB-PACHA ET LINDARAXA.

ERJEB-PACHA.

J'ai à vous parler d'Adilé, ma sœur. Son sort est fixé, et mes vœux sont comblés. J'ai reçu ce matin la nouvelle de son admission dans le harem de sa hautesse. Vous savez que mes vœux et mes efforts tendaient tous vers ce but. Il ne s'agit plus maintenant que d'informer Adilé du résultat de mes démarches. Elle est bien préparée, n'est-ce pas?

LINDARAXA.

Instruite comme je l'étais par vous de vos projets, je n'ai rien négligé pour la rendre propre à les servir et pour l'attacher à vos intérêts. Je dois vous avouer pourtant que je ne sais jusqu'à quel point le succès a répondu à mes efforts. Il y a dans cette jeune fille quelque chose que je ne comprends pas, quelque chose de mystérieux qui m'embarrasse : tantôt elle me semble simple et ingénue, franche, légère, fantasque même, tantôt au contraire je crois découvrir en elle de la dissimulation, une finesse singulière, une disposition naturelle à la fausseté et à la ruse. Elle a parfois un regard que je ne puis soutenir et devant lequel je baisse les yeux malgré moi; c'est en tout cas une étrange fille. Vous devriez, je pense, lui faire part vous-même du changement qui vient de s'opérer dans sa destinée, et vous jugerez par là des services qu'elle peut vous rendre.

ERJEB-PACHA.

C'est bien ce que je compte faire, car, faut-il vous le dire, ma sœur, vous êtes une femme distinguée, oui, très distinguée; mais enfin vous êtes femme, ma chère amie, et vous ne pouvez avoir la pénétration d'un homme,... d'un homme que le sultan Mahmoud honorait de sa confiance. Quant à cette esclave, je me serais occupé d'elle plus particulièrement si je n'avais craint... Vous me comprenez... Le penchant qu'elle a toujours témoigné pour moi pouvait se transformer en un amour indomptable. Et une Circassienne, une Circassienne amoureuse... au moment où cette lettre m'annonce son admission dans le harem impérial... J'en frémis, rien que d'y penser... Mais, Allah soit loué! Adilé va bientôt partir pour Stamboul, et ma prudence a conjuré le danger. Faites-la venir, Lindaraxa. (Lindaraxa frappe trois fois des mains, et une esclave se présente.)

LINDARAXA.

Dites à Adilé que son excellence le pacha l'attend ici. (L'esclave s'incline et sort.) Permettez-moi aussi, mon frère, pendant que nous sommes seuls, de vous dire quelque chose au sujet de Fatma. Elle est bien malheureuse, et je ne serais pas étonnée qu'elle perdît patience.

ERJEB-PACHA.

Fatma! Et quand elle perdrait en effet patience, qu'en résulterait-il pour

elle et pour moi? Elle est malheureuse, dites-vous? Si elle perd patience, elle souffrira un peu plus, et voilà tout.

LINDARAXA.

Je ne sais, mais elle me semble changée. Elle jusqu'ici douce et résignée, je la trouve depuis quelque temps inquiète et irritable. Je ne saurais d'ailleurs, — pardonnez-moi, mon frère, si je vous parle avec trop de liberté, — retrouver dans votre conduite envers elle les traces de cette justice parfaite qui vous distingue en toute chose. Vous vous souvenez qu'à l'époque où un malheur dont elle était innocente vous détacha d'elle, Fatma ne s'opposait aucunement à ce qu'on la renvoyât à ses parens. Elle y avait au contraire consenti de fort bonne grâce, et ce fut pour des considérations pécuniaires, si ma mémoire ne me trompe pas, que vous prîtes le parti d'éviter tout éclat, et de la garder dans votre maison, tout en lui déclarant que vous cessiez de voir en elle une épouse.

ERJEB-PACHA.

Et j'ai tenu parole. Quant à ne pas la répudier, bien m'en a pris, et j'ai eu plus d'une fois l'occasion de m'en féliciter, puisque c'est avec sa fortune que j'ai soutenu l'éclat de mon rang dans les premiers temps qui suivirent ma disgrâce. Que serais-je devenu sans les biens que Fatma possède en Syrie? Oubliez-vous que c'est là que j'ai trouvé un asile en quittant Stamboul?

LINDARAXA.

Je ne vous reproche pas d'avoir gardé Fatma et sa fortune, et je reconnais que cette résolution a eu pour vous de grands avantages. Je désirais seulement vous rappeler qu'à l'époque de votre séparation de fait d'avec Fatma, vous lui avez promis qu'elle jouirait toujours chez vous de la considération à laquelle elle a droit et d'une autorité dont elle n'a jamais abusé, qu'elle serait respectée par vos autres épouses, et qu'elle trouverait en vous, sinon un mari, du moins un ami, un protecteur, un frère.

ERJEB-PACHA.

Bah! ce sont là des façons de parler. Si elle m'impatiente, si elle impatiente Ansha, je n'y puis rien. Ce sont de ces choses dont on ne peut convenir à l'avance. Ce que je pouvais lui promettre sérieusement, c'est qu'elle ne manquerait de rien d'essentiel chez moi. Or je ne doute pas qu'elle ne mange et ne boive à sa fantaisie, et je la vois toujours bien mise... Mais voici Adilé.

SCÈNE QUATRIÈME.

ADILÉ ET LES PRÉCÉDENS. (Adilé est enveloppée d'un grand voile en calicot blanc taillé à la façon de l'Asie-Mineure, et qu'elle ouvre le moins possible. Elle ne prononce guère que des mots entrecoupés à voix très basse et avec un certain effort.)

ERJEB-PACHA.

Approchez, Adilé, approchez sans crainte. J'ai à vous parler.

ADILÉ.

Je n'ai aucune crainte.

ERJEB-PACHA.

Vous avez raison, et vous faites preuve en cela de sagacité, puisque vous êtes en présence de vos véritables, de vos meilleurs amis.

ADILÉ.

Cela se peut.

ERJEB-PACHA.

En douteriez-vous, Adilé?

ADILÉ, haussant les épaules.

Qu'en sais-je?

ERJEB-PACHA.

Je ne saurais vous croire aussi ignorante que cela; mais venons au sujet qui m'occupe. (Il prend un air plus solennel encore que de coutume.) Adilé, j'ai reçu ce matin une nouvelle qui vous concerne. (Pause.) Votre sort est fixé, Adilé (autre pause pendant laquelle Erjeb-Pacha considère Adilé avec attention), et c'est un heureux sort, un sort bien digne d'envie!

ADILÉ.

Ah!

ERJEB-PACHA.

Oui, Adilé, un sort brillant et bien digne d'envie, je ne puis assez le répéter. Le successeur du prophète vous admet parmi ses femmes!

ADILÉ.

Ah!

ERJEB-PACHA.

Je me flatte, Adilé, qu'avec l'éducation que vous avez reçue, vous comprenez l'importance de votre position future. C'est à votre ambition que je m'adresse, et c'est elle qui doit se sentir satisfaite de ce premier triomphe, en même temps qu'elle doit viser à en obtenir de plus grands encore. C'est sur vous que les amis de la bonne cause fondent leurs espérances, et cette pensée doit vous élever, vous transporter au-dessus de vous-même. Oui, Adilé, chaque regard que le commandeur des croyans laissera tomber sur vous, chaque faveur qu'il daignera vous accorder sera un événement politique, et amènera peu à peu, mais inévitablement, le triomphe de la bonne cause sur les fauteurs du désordre et de l'impiété. Comprenez-vous maintenant?

ADILÉ.

Moins que jamais, seigneur.

ERJEB-PACHA, avec condescendance.

Voyons, Adilé; ne devinez-vous pas pourquoi j'ai travaillé à vous faire admettre dans le harem de mon vénéré maître?

ADILÉ, haussant les épaules

Non, seigneur.

ERJEB-PACHA.

Votre pénétration naturelle est-elle ainsi en défaut? Vous savez pourtant que je suis exilé de la cour?

ADILÉ.

Oui, seigneur.

ERJEB-PACHA.

Vous savez que cet exil est l'œuvre de mes ennemis, qui ont malheureusement capté la confiance de mon vénéré maître? (Inclination de tête d'Adilé.) Vous

comprenez que pareille chose ne fût pas arrivée, si, au lieu d'être entouré par mes ennemis, mon vénéré maître avait eu auprès de lui quelques-uns de mes amis? (Nouveau geste affirmatif d'Adilé.) Trouvez-vous naturel que j'aie confiance dans votre attachement?

ADILÉ.

Dans mon attachement à qui?

ERJEB-PACHA.

Mais à moi, Adilé. N'ai-je pas acquis le droit de compter sur votre dévouement? Vous devez comprendre maintenant pourquoi je vous ai placée auprès de sa hautesse. C'est sur vous, je le répète, que repose à cette heure le salut de l'état. Vous devez dessiller petit à petit les yeux du souverain, lui parler de moi, de mon dévouement, de ma fidélité, de mes vertus et de mes lumières, lui signaler mes ennemis comme une bande d'assassins révolutionnaires, impies et constitutionnels, qui le poussent sur les bords d'un abîme sans fond où ils comptent le précipiter à la première occasion, pêle-mêle avec la monarchie, la religion, la loi et le prophète. Vous devez ménager adroitement leur châtiment et mon rappel. Comprenez-vous maintenant ce que la nation des Osmanlis, la postérité, les ancêtres et moi-même nous attendons de vous? Ah! Adilé! peu de femmes sont appelées à d'aussi hautes destinées!

ADILÉ.

Je comprends,... mais...

ERJEB-PACHA.

Qu'y a-t-il encore, Adilé?

ADILÉ, changeant subitement de ton et prenant l'accent de la plus grande tendresse et de la plus violente douleur.

Mais partir! vous quitter! m'éloigner pour toujours! Ah! ne me le demandez pas!

ERJEB-PACHA.

Je comprends tout ce que cette séparation a de pénible pour vous, et je serais étonné s'il en était autrement. Moi-même, croyez-le bien, Adilé, je ne vous verrai pas partir sans regrets. C'est un sacrifice que je fais à la patrie!... mais nous nous retrouverons, n'en doutez pas. C'est à vous de hâter cet heureux moment en travaillant à me rétablir dans la haute position d'où mes ennemis m'ont précipité. Chaque mot que vous prononcerez en faveur de la bonne cause me rapprochera de vous.

ADILÉ, se couvrant entièrement le visage.

Hélas! hélas!

ERJEB-PACHA.

Voyons, Adilé, chère Adilé, séchez vos pleurs. Allez vous remettre de vos émotions. Vous savez maintenant ce que j'attends de vous. Nous nous reverrons avant votre départ, et je vous donnerai des instructions précises sur la conduite que vous aurez à tenir. Ce premier moment passé, vous envisagerez l'avenir avec confiance, soyez-en sûre. Allez maintenant, allez. (Adilé s'incline et sort.)

SCÈNE CINQUIÈME.

LINDARAXA ET ERJEB-PACHA.

LINDARAXA.

Eh bien! que vous en semble, mon frère? Êtes-vous satisfait?

ERJEB-PACHA.

Complétement, ma sœur, complétement, et je ne vois pas ce que vous trouvez de mystérieux en cette jeune fille. Son cœur est pour moi un livre tout grand ouvert. Le sentiment qui absorbe en elle tous les autres, c'est, hélas! son amour pour moi. J'ai tout fait pour ne pas le lui inspirer : j'ai évité sa présence, je me suis pour ainsi dire, et vous le savez bien, ma sœur, dérobé à ses regards supplians. Mon désir était de lui inspirer un attachement presque filial, suffisant pour la rendre soigneuse de mes intérêts et point assez vif pour la gêner dans l'exercice de ses nouveaux devoirs. Dieu me préserve de porter un regard audacieux sur un joyau réservé à mon vénéré maître! Mais vous autres femmes, vous êtes si inflammables!

LINDARAXA.

Mais vous vous trompez, mon frère. Vous vous figurez que nous ne songeons qu'à l'amour, tandis que, je vous le garantis, nous avons aussi d'autres soucis.

ERJEB-PACHA.

Vous parlez pour vous, ma sœur, et vous oubliez que vous formez une exception fort rare. Élevée à Stamboul dans la société des Francs et des Franques, vous avez acquis des idées et des connaissances auxquelles les femmes d'Asie sont complétement étrangères. Quant à ces dernières, croyez-en mon expérience, elles n'ont d'autre pensée que de plaire à l'homme qui les possède. Voyez plutôt Adilé... Que faire pour éteindre cette flamme intempestive? C'est sur vous que je compte, ma sœur. Prenez-vous-y avec adresse. Faites comprendre à cette jeune esclave que mon avenir dépend du succès de sa mission. Rien n'est au-dessus de votre habileté, et si mon plan s'exécute, songez-y donc, c'est le vizirat qui m'attend!...

LINDARAXA.

Oui, mon frère, je vous comprends. L'entreprise est difficile, mais je ne négligerai rien pour réussir.

ERJEB-PACHA.

Allons, je vous quitte, ma sœur. Allah fera triompher la bonne cause.

III. — L'ESCLAVE.

(Une autre pièce du harem.)

HALIL-BEY, FATMA.

HALIL-BEY.

Fatma, Fatma, ne refusez pas de m'entendre!

FATMA.

Halil, vous oubliez que votre père est mon époux, du moins qu'il l'est toujours aux yeux du monde.

HALIL-BEY.

Eh quoi! ne sait-on pas que mon père est Hassan-Bey, frère d'Erjeb-Pacha, mort aussitôt après ma naissance? Ansha, ma mère, a été la femme d'Erjeb après avoir été celle d'Hassan; voilà tout. Quant à vous, Fatma, si Erjeb-Pacha ne vous a pas répudiée légalement, ce n'a été que pour garder vos biens, et le monde ne l'ignore pas. Pourquoi donc m'opposez-vous vos devoirs envers votre prétendu mari?

FATMA.

Vous pouvez avoir raison, Halil; mais quand la barrière du devoir n'existerait pas, oubliez-vous celle de l'âge? La belle épouse en vérité pour le jeune et brillant Halil-Bey que la triste et vieille Fatma!

HALIL-BEY.

A ces nouveaux scrupules je n'ai qu'une réponse à faire : regardez-vous dans cette glace, et demandez à Ansha pourquoi elle vous déteste si fort... Mais dois-je chercher à vous convaincre, et pouvez-vous douter du cœur qui s'offre à vous? Je sais combien vous avez souffert! Que de larmes je vous ai vue verser! Vous avez renoncé au bonheur : eh bien! moi je n'y ai pas renoncé pour vous. Vous voir heureuse, rendre l'éclat à vos beaux yeux, le sourire à vos lèvres!... mais c'est là l'unique but de ma vie. Ah! Fatma, vous ne savez pas encore combien je vous aime!

FATMA.

De grâce, Halil, y avez-vous réfléchi? Songez-vous à l'avenir? Croyez-vous que je pourrais supporter de vous voir dans quelques années ennuyé et fatigué de votre sort, maudissant votre précipitation et ma faiblesse, maudissant les chaînes que vous-même auriez forgées? Que feriez-vous alors? Peut-être vous efforceriez-vous, par pitié pour moi, de cacher votre changement; mais cela vous serait-il possible? Peut-être au contraire prendriez-vous une nouvelle épouse qui me traiterait comme me traite Ansha. Ce que je souffre aujourd'hui, je le souffrirais encore : que dis-je? je souffrirais bien plus, car la dureté de ceux qu'on aime est plus amère que celle des indifférens, et je ne pourrais plus me dire alors ce que je me dis aujourd'hui : Je n'ai pas mérité mon malheur!

HALIL-BEY.

Voilà enfin un mot où se révèle un peu d'affection pour moi. Merci, Fatma. Ma dureté vous serait plus pénible que celle de mon oncle, dites-vous! Je ne vous suis donc pas indifférent; mais pourquoi me parler toujours comme si le monde entier était enfermé aussi bien que vous entre quatre murailles? Écoutez-moi, Fatma, cet entretien doit être sérieux. Ma tante m'a appris des choses qui m'ont donné fort à penser : elle m'a dit que certains hommes de l'Occident passent leur vie à s'instruire des choses passées, à découvrir la raison des choses présentes, ou à préparer la création de choses plus belles et plus grandes pour l'avenir. Ces hommes-là n'ont guère le loisir de s'occuper des femmes comme nous le faisons, et j'imagine

que, pour l'un d'eux, une compagne douce, raisonnable et dévouée, lors même qu'elle aurait quelques années de plus que lui, doit mieux lui convenir qu'un troupeau de jeunes beautés bien sottes qui se querellent tout le jour, et dont le gouvernement absorbe tout son temps. Supposons, Fatma, que je devienne semblable à un de ces hommes-là, que je prenne goût à l'étude, que j'aille m'établir avec vous soit à Stamboul, soit même dans quelque grande ville d'Europe : croyez-vous impossible que nous menions à deux une vie longue et heureuse? Vous secouez la tête, Fatma? Vous ne croyez pas à mes progrès, à mes études, à mon établissement en pays étranger, n'est-ce pas? Il y a loin de mes projets à ceux du pacha, et pourtant j'y crois, moi! Nous vivons dans un temps qui ne ressemble pas au temps passé, quoique vous ne vous en doutiez pas. Ma tante le sait bien : nous autres jeunes gens, nous ne sommes pas destinés à devenir ce que nos pères ont été avant nous. Les musulmans sont restés jusqu'ici tels qu'ils étaient il y a quelques centaines d'années, sans rien apprendre, sans rien oublier, et ils étaient fiers de leur immobilité, de leur ignorance; mais aujourd'hui un vent transformateur souffle sur nous : il nous a réveillés, et il nous empêche de retomber dans notre torpeur. Nous avons regardé autour de nous et nous avons découvert un monde nouveau, bien plus beau que celui dans lequel nous vivons, et nous avons compris que notre devoir était de suivre ceux qui marchent en avant, de nous former à leur exemple, et de servir ensuite de guides et de modèles à ceux qui viendront après nous. Nous serons encore un grand peuple, puisque nous avons compris que nous ne le sommes plus, et l'enfant qui aujourd'hui vous supplie à deux genoux sera peut-être un jour l'une des lumières et l'un des soutiens de sa patrie. Je n'ai pourtant que de la bonne volonté, mais on va loin avec cela. Vous n'osez partager ma confiance, Fatma : eh bien! supposons que vous ayez raison; je végéterai comme un vrai Turc entre la pipe et le café; je maudirai les buveurs de vin et je m'enivrerai d'eau-de-vie; je n'apprendrai pas même à lire, je déclamerai contre les idées nouvelles et les pantalons à l'européenne, je serai en un mot le vrai fils adoptif de mon père adoptif. Il est probable en effet que dans une existence comme celle-là le harem doit occuper une place considérable, et que Fatma n'y régnera pas éternellement sans partage; mais, si ma vie ne doit être qu'un stupide sommeil, croyez-vous pour cela que je devienne méchant, que mon amour puisse faire place à une indifférence cruelle pour vous? Non, Fatma, vous serez heureuse, parce que vous serez aimée! Le bonheur, Fatma, le bonheur, que vous n'avez jamais connu, c'est à moi que vous le devrez!

FATMA.

Cher enfant!

HALIL-BEY.

N'êtes-vous pas rassurée? Faut-il vous dire encore que la douleur peut me tuer, que la vie n'a d'attrait pour moi que si je la partage avec vous? Faut-il...

FATMA.

Halil, il n'en faut pas davantage. L'avenir est dans les mains de Dieu, et il ne sera de nous que ce qui lui plaira. Faites-moi donc connaître vos projets et apprenez-moi la part que vous m'y réservez.

HALIL-BEY.

Mes projets, dites-vous? Mes projets, vous voulez les connaître! Vous m'aimez donc? Oui, vous m'aimez, Fatma! Ai-je une autre pensée que de vivre avec vous, vivre loin d'ici!... Oh! que je suis heureux! J'ai peur de mourir!... Venez, Fatma, venez. Nous chargerons ma tante d'apprendre la grande nouvelle à mon père, c'est-à-dire à mon oncle, et nous quitterons sans tarder cette affreuse maison où vous avez tant souffert. Allons près de ma tante; je veux tout lui dire.

FATMA.

Je vous suis, Halil, et dorénavant je vous suivrai partout et toujours, aussi longtemps que vous voudrez de moi. (Ils sortent.)

SCÈNE DEUXIÈME.

UN EUNUQUE paraît sur le seuil de la porte et crie : Le pacha! Erjeb-Pacha entre.

ERJEB-PACHA.

Quoi! personne ici! (Il frappe des mains, l'eunuque reparaît.) Qu'on appelle ma sœur. (L'eunuque sort. Se promenant de long en large.) Je suis inquiet de la santé d'Adilé. Si elle allait tomber sérieusement malade! En ce moment, ce serait déplorable. Allah! Allah! qu'un homme d'état est malheureux! (Lindaraxa entre et fait le salut d'usage. Elle paraît fort troublée et impatiente d'abréger l'entretien.)

ERJEB-PACHA.

Quelles nouvelles me donnez-vous d'Adilé, ma sœur?

LINDARAXA.

Je ne l'ai pas vue depuis ce matin, et elle m'a semblé à peu près comme à l'ordinaire. Elle n'a pas mauvaise mine, son appétit est bon; mais les attaques de nerfs, les vapeurs, les sanglots, tout cela se succède sans relâche.

ERJEB-PACHA.

Et vous attribuez tous ces maux?... Parlez franchement, ma sœur... Que je ne vous intimide pas!

LINDARAXA.

Si je dois vous dire franchement toute ma pensée, je les attribue... à un caprice.

ERJEB-PACHA.

Je voudrais de tout mon cœur partager votre aveuglement; mais ne voyez-vous pas que la pauvre petite laisse son cœur ici, et que la pensée de me perdre la jette dans un trouble extrême?

LINDARAXA.

Je n'aime pas à soutenir mon opinion contre la vôtre, mon frère, et je veux croire que vous avez raison; mais je n'ai pas vu Adilé de la journée, souffrez que j'aille m'assurer de son état présent.

ERJEB-PACHA.

Allez, ma sœur, je vous attendrai ici. (Lindaraxa sort.)

SCÈNE TROISIÈME.

ERJEB-PACHA, PUIS ZULMA.

ERJEB-PACHA.

Je ne sais plus comment excuser ce retard prolongé auprès de mon vénéré maître.

ZULMA, *présentant sa tête à la porte.*

Puis-je entrer?

ERJEB-PACHA.

Sans doute, Zulma, votre présence m'est toujours agréable.

ZULMA.

Ah! je le voudrais bien, mais je ne suis pas la favorite.

ERJEB-PACHA.

Comme ces femmes sont amusantes avec leur jalousie! Elles se ressemblent toutes.

ZULMA.

Hélas! si je pouvais dire ce que je sais!...

ERJEB-PACHA.

Et que savez-vous?

ZULMA.

Je crains l'éclat de votre colère.

ERJEB-PACHA, *souriant.*

C'est donc bien terrible?

ZULMA.

Oui, seigneur, plus terrible que vous ne pensez.

ERJEB-PACHA, *très sérieux.*

En ce cas, je vous ordonne de parler.

ZULMA.

Vous me l'ordonnez?

ERJEB-PACHA.

Positivement.

ZULMA.

Souvenez-vous donc qu'il m'est impossible de vous désobéir, et promettez-moi de ne pas l'oublier.

ERJEB-PACHA.

Je vous le promets; mais finissons. Qu'y a-t-il?

ZULMA.

Il y a, seigneur, qu'Ansha vous trahit.

ERJEB-PACHA.

Allons donc!... Et comment?... et pour qui?...

ZULMA.

Ansha a un amant, et cet amant... c'est...

ERJEB-PACHA.

C'est...

ZULMA.

Adilé, seigneur.

ERJEB-PACHA.

Vous êtes folle, Zulma.

ZULMA.

Celui que vous nommez Adilé n'est autre qu'un jeune Arnaute qui s'est

déguisé en femme pour se rapprocher d'Ansha, et qui a vu ses indignes manœuvres couronnées de succès.

ERJEB-PACHA.

Un jeune... Arnaute!... et moi, qui... (Il frissonne.) Zulma, je ne puis ajouter foi à de pareilles absurdités. Expliquez-moi comment cette folle idée s'est logée dans votre esprit; ne me cachez rien, et surtout craignez de vous jouer d'Erjeb-Pacha. Vous auriez lieu de vous en repentir, je vous assure. Dites-moi franchement et sans détour ce que vous savez, ou ce que vous croyez savoir.

ZULMA.

J'obéis, seigneur. Hier au soir Aïxa vint me trouver. — Sais-tu, me dit-elle, ce que fait en ce moment la sultane favorite (c'est ainsi que nous appelons votre chère Ansha)? — Non, répondis-je. — Devine, dit-elle. — Je ne saurais; elle trame quelque mauvais tour contre nous. — Tu n'y es pas; je vais te le dire, moi : elle est avec son amant. — Son amant! m'écriai-je, et où? — Viens, dit Aïxa, et elle m'entraîna dans un petit cabinet contigu à la chambre d'Ansha, et dont la cloison était disjointe. — Regarde et écoute, me dit Aïxa. Je regarde. Allah! Allah! que vois-je? Un jeune homme beau comme le jour... (se reprenant), mais pas aussi beau que vous, monseigneur... C'était Adilé. Il disait en parlant à Ansha d'une voix douce qui allait au cœur : « Comment faire, Ansha, puisque ce..... — pardon, seigneur, je ne répéterai pas le mot employé par ce traître,... — puisque... le pacha s'est mis dans la tête de... m'envoyer en présent au padisha? Que faire? que me conseilles-tu? — Je ne sais, répondit Ansha; ce que je sais, c'est que je mourrai sans toi. Comment vivre auprès de... Seigneur, je n'ose répéter ces blasphèmes. Je pâlissais et rougissais tour à tour en entendant votre nom chéri maltraité par ces lèvres sacriléges. L'indignation me saisit enfin, et, sentant que je ne me contenais plus, je me retirai en hâte.

ERJEB-PACHA.

Il suffit; j'en ai assez entendu. Je veux être seul. Si vous avez dit la vérité, toute la vérité, Zulma, vous avez bien mérité de votre époux; si vous avez menti, tremblez...

ZULMA fait les salutations d'usage et sort en disant tout bas :

La place d'Ansha me revient de droit. Oh! mon jour viendra!

SCÈNE QUATRIÈME.

ERJEB SEUL, PUIS AIXA.

ERJEB-PACHA.

Ai-je bien entendu? Ansha me trompe! La fin du monde serait-elle proche? Et Adilé, quelle apparence! Me méprendre à ce point! *Mash' Allah!*

AIXA, à part en entrant.

J'ai aperçu Zulma qui sortait d'ici; je parierais qu'elle lui a appris ce dont nous étions convenues de l'informer de concert. La rusée! mais j'aurai une revanche. (Haut.) Seigneur, ma présence vous est-elle importune?

ERJEB-PACHA.

Tout au contraire, ma charmante Aïxa. Votre société m'est toujours pré-

cieuse. Comment vous portez-vous? comment va la jalousie? Vous êtes-vous encore querellée avec Ansha?

AIXA.

Moi, seigneur, me quereller avec Ansha? Je ne lui fais pas cet honneur.

ERJEB-PACHA.

Eh! voilà du dédain, si je ne me trompe.

AIXA.

Si je la dédaignais, si je la méprisais, ce ne serait pas sans de bonnes raisons.

ERJEB-PACHA.

De bonnes raisons, et lesquelles, s'il vous plait?

AIXA.

Seigneur, Zulma sort d'ici; puis-je croire qu'elle ne vous ait rien dit?

ERJEB-PACHA.

Rien dit, et de quoi?

AIXA.

Mais de la trahison d'Ansha.

ERJEB-PACHA.

Ah! oui, elle m'en a dit en effet quelque chose, mais d'une façon si vague et si obscure, que je n'y ai pas fait grande attention.

AIXA.

En ce cas, Zulma a perdu l'esprit, ou votre excellence chérit son erreur et ne veut pas être désabusée.

ERJEB-PACHA.

Quelle idée, Aïxa! Je veux au contraire connaître la vérité; mais dites-moi à votre tour ce que vous savez d'Ansha.

AIXA.

Zulma ne vous a-t-elle pas dit que nous avions assisté à un tendre entretien d'Ansha et de son amant, que cet amant n'est autre qu'Adilé?

ERJEB-PACHA.

Elle m'en a bien dit quelque chose, mais je ne puis croire à cette double perfidie. Une assertion n'est pas une preuve.

AIXA, *à part.*

Ah! nous y voilà! J'ai été plus fine que toi, Zulma. (*Haut.*) Vous voulez des preuves, seigneur? Je puis vous en donner une.

ERJEB-PACHA.

En vérité?

AIXA.

Oui, seigneur; prévoyant votre répugnance à vous détacher d'Ansha et à nous accorder votre confiance, j'ai voulu me munir de preuves irrécusables. Dans ce dessein, je me suis glissée dans la chambre d'Ansha, lorsque je la savais ailleurs; j'ai fureté dans ses tiroirs, et voici ce que j'ai trouvé. (*Elle tire de sa ceinture un petit étui.*) Regardez ce portrait, seigneur. Ne reconnaissez-vous pas votre Adilé sous ce costume d'Arnaute? Et voyez de ce côté le chiffre de Spiridion (c'est le vrai nom du traître) et celui d'Ansha brodés en cheveux.

ERJEB-PACHA.

Misérables! maudits! enfans de maudits! Cela n'est que trop clair! Et vous avez trouvé ce médaillon...

AIXA.

Dans le tiroir d'Ansha, au milieu de ses bijoux.

ERJEB-PACHA.

Ah! je suis trahi! Oui, Erjeb-Pacha est trahi par une femme et par un chien! La surprise ne laisse pas de place à la colère! Par Allah! le châtiment sera terrible.

AIXA.

Bien, seigneur. Seulement souvenez-vous que la justice a deux mains; de l'une elle punit, de l'autre elle récompense. Tenez-moi compte de mon dévouement et de ma fidélité.

ERJEB-PACHA.

Soyez tranquille, ma justice remplira son double devoir. Évitez ce misérable, et retirez-vous. (Aixa fait les saluts d'usage, et sort.)

SCÈNE CINQUIÈME.

ERJEB-PACHA, seul.

Voilà qui me confond! Et moi qui envoyais ce damné Grec au padisha! Rien que d'y penser, je suis pris d'une sueur froide! Moi qui ai annoncé la chose à mes amis! S'ils allaient abuser de ma confiance!... Ils savent lire, et la science rend toujours un homme dangereux... Que faire maintenant? Trouver une autre Circassienne... Cette fois je ne m'en rapporterai qu'à moi. Au pis aller, une femme quelconque fera mon affaire, pourvu qu'elle soit belle et que je la dise de Circassie. Combien de Circassiennes sont nées à Stamboul! De ce côté, le mal n'est pas sans remède, et je puis dire l'avoir échappé belle; mais il faut que je fasse un exemple, ou malheur à moi! Les mœurs de mon harem me semblent singulièrement relâchées: patience! On verra ce qu'il en coûte de tromper un Erjeb-Pacha! Il faut une exécution, montrons que j'ai encore du sang de vieux Turc dans les veines. (Il frappe des mains; un eunuque se présente.) Dites à Mohammed-Ali, votre chef, de venir me trouver dans une heure, et que personne ne sache que je l'ai fait appeler... Une heure de réflexion, oui, c'est tout ce qu'il me faut. Je ne veux pas qu'on me voie ému, troublé : il faut que les coupables trouvent en moi un juge impassible.

IV. — LE MESSAGE IMPÉRIAL.

(La pièce principale du harem.)

ERJEB-PACHA, LE CHEF DES EUNUQUES, PLUSIEURS ESCLAVES.

ERJEB-PACHA.

Que l'on aille quérir toutes mes femmes! Qu'on appelle aussi la Circassienne Adilé et ma sœur. (Un esclave sort.) Oui, plus j'y réfléchis, plus je me sens porté à attribuer ce malheur à Satan. Le scélérat d'Albanais doit avoir employé des moyens diaboliques, des sortiléges, des charmes, comme ces damnés de chrétiens en possèdent seuls!... C'est le seul moyen d'expliquer mon aveuglement et le délire d'Ansha... Celle-ci mériterait peut-être quelque indulgence; mais non, l'indulgence serait d'un déplorable effet... Elles se diraient toutes ensorcelées... Hâtons-nous de punir. J'attends aujourd'hui le courrier de Stamboul, et je ne veux plus penser qu'aux grandes affaires... La lettre que j'écrivais à mon vénéré maître pour le remercier d'avoir donné un *mudiriat* à mon fils et accepté ma Circassienne..., cette lettre était conçue en termes qui ont dû toucher l'auguste padisha!... Il y a une phrase dont j'ai calculé les moindres mots! Allons, on reverra Erjeb-Pacha dans les conseils de sa hautesse... Mais voici ma sœur...

SCÈNE DEUXIÈME.

ERJEB-PACHA, LINDARAXA ET PLUSIEURS ESCLAVES.

LINDARAXA, avec embarras.

Pardon, mon frère, je vous ai fait attendre, mais je voulais...

ERJEB-PACHA.

Et où sont mes femmes? Je les ai fait appeler.

LINDARAXA.

Je le sais bien, mais...

ERJEB-PACHA.

Mais quoi? qu'est-ce? parlez.

LINDARAXA.

Quant à Fatma...

ERJEB-PACHA.

Il n'est pas question de Fatma.

LINDARAXA.

Pardon, mon frère, mais il faut aussi que je vous parle d'elle. Fatma s'est retirée chez ses parens, et elle vous attend chez le kadi pour faire rompre votre mariage avec elle.

ERJEB-PACHA.

Fatma!

LINDARAXA.

Oui, mon frère. Elle ne se fût pas décidée d'elle-même à cette démarche. Votre fils... c'est-à-dire votre neveu...

ERJEB-PACHA.

Halil! Et en quoi mes différends avec Fatma le regardent-ils?

LINDARAXA.

Ils le regardent plus que personne, puisqu'il est décidé à épouser Fatma aussitôt que votre divorce sera prononcé.

ERJEB-PACHA.

Halil! mais il est fou! mais je ne le permettrai jamais, je lui retirerai sa place de gouverneur! je le ferai enfermer!

LINDARAXA.

Halil a envoyé aujourd'hui sa démission de la place que vous aviez obtenue pour lui; il s'est retiré chez un de ses amis, où il attendra la dissolution de votre mariage avec Fatma, pour se rendre ensuite avec elle en Europe, où il compte s'instruire et mener la vie d'un homme civilisé.

ERJEB-PACHA, au comble de l'exaspération.

Il faut toute la force de mon caractère pour entendre de pareilles choses sans devenir fou! Pensent-ils donc, les misérables, que je consentirai à pareil arrangement? pensent-ils que j'irai chez le kadi, que je rendrai à Fatma sa liberté?

LINDARAXA.

Fatma pense en effet que vous préférerez donner votre consentement de bonne grâce plutôt que de la mettre dans la nécessité de réclamer le secours de la loi, elle affirme avoir le droit de réclamer le divorce.

ERJEB-PACHA.

Le droit! le droit! Je ne sais ce qu'elle appelle le droit!... Je verrai...

LINDARAXA.

Fatma vous prie de vous rendre aujourd'hui même chez le kadi.

ERJEB-PACHA.

Oh! pour cela non! Je n'irai pas aujourd'hui.

LINDARAXA.

Si vous n'y allez pas dans la journée, elle vous fera citer ce soir.

ERJEB-PACHA.

Me faire citer! Un homme comme moi! un homme qui a été le favori d'un sultan et qui peut devenir celui d'un autre! Ah! ils auront à se repentir! En attendant, nous verrons... Il est huit heures, j'ai quatre heures devant moi (1), et je puis achever l'affaire qui m'amène ici. Ah! elle me fera citer! Eh bien! j'irai, je lui épargnerai ce nouveau crime et les remords qui le suivraient. Oui, j'irai; mais ce sera pour la confondre!... Après tout, soyons indulgent; n'oublions pas que la jalousie de la malheureuse femme a été excitée au dernier point! Elle veut divorcer! Et si je la prenais au mot, qui serait au désespoir, qui verserait des larmes de sang? Ah! elle n'aurait que ce qu'elle mérite. Mais ce qui me contrarie surtout, c'est cette fantaisie absurde

(1) Pour les Turcs, le jour est constamment de douze heures et la nuit de même durée; ils comptent la première heure du jour douze heures après le coucher du soleil, et midi est toujours la sixième heure après la première du jour, ce qui fait une confusion inextricable.

d'Halil. Le fils adoptif d'Erjeb-Pacha aller en Europe! le *mudir* Halil-Bey, vivre en homme civilisé! c'est vraiment de l'impiété toute pure. Si pareille chose avait lieu, le temple de la Mecque n'aurait plus qu'à s'écrouler... Je serais perdu de réputation. Où donc a-t-il appris, le malheureux enfant, qu'il y a une Europe? Qui lui a parlé de science et de civilisation? Ce n'est certes pas moi qui ai prononcé devant lui ces noms abominés. Je crains bien, ma sœur, que vos discours imprudens ne soient pour beaucoup dans cet acte d'extravagance.

LINDARAXA.

Je ne puis le nier, mon frère, j'ai dit à mon neveu qu'il y avait un monde en dehors de notre province, que ce monde n'était pas habité par des Osmanlis, et que les nations étrangères étaient plus instruites que nous. Si vous pensez que j'aie contribué par ces discours à sa détermination, je me reconnais coupable, et je vous en demande pardon. Croyez pourtant que je n'ai rien fait de plus.

ERJEB-PACHA.

Et c'est bien assez! Quel besoin aviez-vous de lui apprendre de pareilles choses? A quoi bon? Pourquoi ne pas le laisser dans sa bienheureuse ignorance? Avez-vous vu cet Occident dont vous parlez à tort et à travers? Êtes-vous sûre, pourriez-vous jurer qu'il existe? Et puis avez-vous réfléchi au tort que de telles billevesées pouvaient lui faire, aux obstacles qu'elles sèmeraient sur sa route? Ah! femme imprudente! Moi qui avais eu si grand soin de ne rien lui apprendre! A quoi m'a servi de lui interdire la lecture, puisque vous l'avez instruit par vos discours de tout ce qu'il pouvait rencontrer de plus mauvais dans les livres? Ah! la faveur divine et la protection du prophète vont se retirer de ma maison! Jeûnez, ma sœur! (A ses esclaves.) jeûnez, mes amis; imposez-vous de dures pénitences, pour détourner de moi la colère d'Allah!..... Ou plutôt laissons maintenant ce sujet douloureux. J'avais une grave communication à vous faire... Pourquoi donc mes femmes, que j'ai fait appeler, ne sont-elles pas ici?

LINDARAXA.

Hélas! mon frère, faut-il vous le dire? On cherche partout la Circassienne Adilé et votre femme Ansha. Si quelques soupçons échangés entre Zulma et Aïxa sont fondés, il y a une affreuse trahison à craindre. On a trouvé dans la chambre d'Adilé un habit complet d'Albanais, et il paraît trop certain qu'Adilé a réussi à s'évader du harem avec Ansha...

ERJEB-PACHA.

S'évader! A quoi servent donc mes esclaves? (A ses esclaves.) Qu'on se hâte, que l'on parcoure toute la ville, que l'on affiche le signalement des fugitifs. (Quelques esclaves sortent.) Ah! ma sœur, quel désastre! Saviez-vous que cette Adilé n'était qu'un chien d'infidèle déguisé pour mon déshonneur?... Mais où sont donc Zulma et Aïxa? Je les avais fait appeler. Elles méconnaissent donc aussi mes ordres?

LINDARAXA.

C'est encore un triste accident qui les empêche de se présenter devant vous.

ERJEB-PACHA.

Seraient-elles parties aussi?

LINDARAXA.

Calmez-vous, mon frère. Elles prétendaient chacune avoir été la première à vous instruire du crime d'Ansha. La discussion a dégénéré en querelle. Des mots piquans, elles en sont venues aux voies de fait,... et je n'ai pu les séparer assez tôt pour leur éviter quelques blessures qui n'auront pas, je l'espère, de suites graves, mais qui...

ERJEB-PACHA.

Mais qui... Il y a blessures et blessures... Achevez...

LINDARAXA.

Les ongles d'Aïxa se sont enfoncés dans l'œil de Zulma...

ERJEB-PACHA.

Un œil crevé!... *Mash'Allah!*

LINDARAXA.

Le poing de Zulma s'est appesanti sur la bouche d'Aïxa!...

ERJEB-PACHA.

Une bouche édentée!... qu'est devenu mon harem? Ansha disparue, Aïxa et Zulma estropiées, Fatma plaidant en divorce!... Allons, la vie politique seule peut me consoler. Le pouvoir et les honneurs me feront oublier ces misères!... De la force d'âme, Erjeb! de la force d'âme! Réservons-nous pour la patrie et pour le souverain! Montrons-nous digne de la faveur impériale, et que la fermeté de mon caractère brille au milieu de mes revers! (A part.) L'équipée de Halil-Bey rompt tout projet de mariage avec la fille de mon ami Hamid-Bey. Si je m'offrais à la place de mon fils! Ce sera un grand honneur pour cette famille, mais Hamid-Bey m'est entièrement dévoué, et il faut bien que je fasse quelque chose pour mes amis. Tout dévouement a droit à une récompense. Bon! voilà une excellente idée, une idée lumineuse, et je vois avec satisfaction que mon esprit n'a rien perdu de sa lucidité. Ah! mon vénéré maître, quel malheur pour vous d'avoir perdu un serviteur tel que moi! C'était pour vous, c'est-à-dire pour votre auguste père que cette imagination féconde concevait jadis ses vastes desseins, c'était pour lui que cette intelligence lumineuse nourrissait ses profondes conceptions. Ah! quels précieux instrumens l'on vous a dérobés!.

SCÈNE TROISIÈME.

(Entre un EUNUQUE apportant des papiers qu'il présente à Erjeb-Pacha.)

L'EUNUQUE.

Votre excellence attend ici les dépêches de Stamboul. Le courrier vient d'arriver. Mohammed-Ali est resté à la poste pour les apporter aussitôt que la malle aux lettres aura été ouverte. Voici d'abord la gazette.

ERJEB-PACHA.

C'est bien. (Il prend la gazette.) Voyons les pièces officielles, ce sont les seules

intéressantes. Hum! que d'écriture! Et dire qu'il y a des gens qui lisent cela tous les jours!... (Il lit difficilement.) Moscou!... Stamboul!... Ah! voici... « Sa hautesse, sur le rapport de son ministre de l'intérieur, a daigné accorder une pension de douze mille piastres à Hamid-Bey, établi depuis quelque temps à Césarée. Elle a élevé Ahmet-Effendi, de la même ville, à la dignité de conseiller, et Osman-Aga au grade de colonel. Elle a aussi décerné une décoration en diamans à Ali-Bey, qui, comme les précédens, a bien mérité de son souverain en résistant aux séductions d'un vieux conspirateur... » Que signifie cela?... Un vieux conspirateur!... C'était à moi que mes honorables amis devaient s'adresser. (Un eunuque apporte les lettres.) A mon tour enfin!... Quelque chose me dit que mon sort est là-dedans. Si ma lettre avait produit tout l'effet que je puis en attendre, si même, avant l'envoi de la belle esclave, j'étais rappelé! Cela n'est pas impossible, et cela me tirerait d'un grand embarras. Si cela était en effet, je n'aurais qu'un reproche à m'adresser : ce serait de ne pas avoir assez compté sur la mémoire... sur la reconnaissance... du fils... Voyons d'abord qui m'écrit. « Le ministre de l'intérieur! » *Mash' Allah!* mon ennemi le plus acharné! (Lisant.) « Sa hautesse, ayant été informée par des personnes honorables du mauvais usage que vous faites de la position qu'elle avait daigné vous laisser, a résolu de vous retirer enfin le pouvoir dont vous n'êtes plus digne; elle a nommé Méhémet-Pacha gouverneur à votre place, et elle vous engage à vous retirer tranquillement à la campagne, sur la frontière de Perse, pour vous y faire oublier, vous et vos intrigues. Je ne doute pas que vous ne vous empressiez d'obtempérer à ses ordres. » (Erjeb-Pacha accablé laisse tomber la dépêche qu'il vient de lire. Lindaraxa la ramasse et la parcourt des yeux.) Je suis un homme mort!... D'où me vient ce coup?

LINDARAXA.

Ne reconnaissez-vous pas les bons offices de vos amis? Ce sont eux qui ont obtenu des places en dévoilant les complots d'un conspirateur disgracié, à ce que dit le journal.

ERJEB-PACHA.

Quoi! ce vieux pacha... ce serait... Ah! ma sœur, quelle idée!... Oui, tout est possible maintenant! Le monde est désormais couvert pour moi d'un voile épais... Je ne me reconnais plus!... Quelle journée! Qu'étais-je ce matin? Que suis-je à cette heure? Que me reste-t-il?

LINDARAXA.

Moi, mon frère, mon amitié fidèle et mon dévouement.

ERJEB-PACHA, sans l'écouter.

Vous avez raison, ma sœur, il me reste la conscience de ne pas avoir mérité mes malheurs; il me reste la protection d'Allah, qui n'a pas cessé de veiller sur la vieille Turquie. Espérons qu'il fera triompher la bonne cause!

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1856.

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! S'il est permis de prendre au mot ce vieux paradoxe, si l'absence d'événemens peut être considérée comme un symptôme de bonheur dans la destinée des nations, l'heure présente mérite assurément d'être notée comme un moment unique de félicité pour l'Europe. La presse européenne n'a plus guère de voix que pour constater la stagnation de la politique générale; au milieu de cette accalmie, qu'explique une lassitude trop naturelle, l'esprit public et ses organes s'en vont *bâillant leur vie*, comme faisait et disait M. de Châteaubriand. Telle est la loi: l'ennui suit le bonheur et ne tarde point à le rejoindre, et l'ennui tout seul, de tristes événemens l'ont du moins prouvé chez nous, peut quelquefois devenir une dangereuse maladie politique. Cependant, pour peu que l'on perce la surface extérieure des choses, il est visible que ce calme apparent ne sera point un long repos. La situation de l'Europe nous avertit par plus d'un endroit (dirons-nous si c'est un sujet de crainte ou d'espoir?) que nous n'aurons point le bonheur de nous ennuyer longtemps.

Le congrès de Paris nous a donné le fait matériel de la paix; mais, d'un côté, les conditions de cette paix particulière à l'Orient entraînent dans l'exécution d'inévitables difficultés pratiques, et, d'un autre côté, le congrès de Paris a signalé ailleurs qu'en Orient des difficultés plus graves et qui devaient être bien pressantes, puisque pour les aborder, sinon pour les résoudre, il n'a pas craint de s'écarter de son objet spécial, qui était la réconciliation de la Russie avec la Turquie et les puissances occidentales.

Les difficultés d'exécution de la paix de Paris relatives à l'Orient ne sont point de nature, pour le moment, à inspirer des inquiétudes sérieuses. On peut les réduire à trois: l'exécution par la Turquie des mesures destinées à satisfaire la sollicitude généreuse que les nations chrétiennes éprouvent pour les sujets chrétiens du sultan, la nouvelle organisation des principautés

roumaines, et la rectification des frontières russes du côté du Bas-Danube. De ces trois conséquences du traité de Paris, la première ne peut donner lieu aujourd'hui à des complications générales et à des conflits entre les gouvernemens. Devançant les vœux des puissances chrétiennes, ou répondant aux sentimens officieusement exprimés de ses alliés, le sultan, dans le plein exercice de sa souveraineté, a octroyé aux populations chrétiennes de son empire des droits qui doivent les relever, au point de vue civil et politique, au niveau des populations musulmanes. Sans doute personne n'a dû croire que les mesures qui apportaient un si notable changement au sort des *rayas* se pussent réaliser par un simple *fiat* de la volonté du sultan. Nulle part et en aucun temps, on n'a vu des réformes sociales de cette étendue, tentées au milieu de races et de cultes hostiles, s'accomplir sans obstacles et sans secousses. Sera-t-il possible de dompter sur tous les points de la Turquie la résistance des musulmans aux nouvelles réformes, et d'en inspirer même le goût à toutes les populations chrétiennes? Faut-il espérer que l'on réussira jamais ou que l'on réussira longtemps à faire vivre en bon accord deux races qui, dans leurs relations séculaires de peuple conquérant à peuple conquis, d'oppresseurs à opprimés, ont contracté une habitude si invétérée de se mépriser et de se haïr? L'avenir seul, et un avenir lointain, répondra à cette question. Il suffit pour le moment d'être autorisé à croire à la bonne foi et aux bonnes intentions du gouvernement ottoman, et personne sur ce point n'a encore le droit d'élever un doute. De la part des puissances occidentales, une vigilance patiente et amicale est le moyen le plus efficace d'encourager et d'affermir le sultan dans la généreuse entreprise où il s'est engagé.

L'œuvre si intéressante de la réorganisation des principautés ne présente pas non plus de dangers prochains. La Moldavie et la Valachie seront-elles réunies ou resteront-elles divisées? Il y a, il est vrai, sur la solution qui se prépare à cette question quelque divergence d'opinion entre les puissances qui ont signé le traité de Paris. On comprend que la Porte craigne que l'union des deux provinces n'affaiblisse encore le léger lien de suzeraineté par lequel elle les retient. On s'explique que le cabinet de Vienne, si embarrassé par les questions de nationalités, ne voie pas avec plaisir la nationalité roumaine se constituer par l'unité de gouvernement à côté de provinces où l'empereur d'Autriche compte parmi ses sujets deux millions de Valaques. La Russie ne semble point avoir de parti-pris. La France, dégagée de ces petites préoccupations d'intérêts directs ou locaux, n'a point dissimulé, dès le principe, ses sympathies pour la noble aspiration des Roumains à l'unité. Un intérêt supérieur de civilisation et de politique générale nous semble conseiller l'union de la Moldo-Valachie. Au lieu d'affaiblir en les divisant les élémens homogènes de races qui peuvent devenir un jour des forces organisées, une politique élevée doit s'appliquer au contraire, en Orient, à en favoriser la concentration et le développement partout où ils font preuve de vitalité. C'est à tort que l'on a prétendu que l'Angleterre prenait, à l'égard de l'organisation des principautés, une position contraire à la nôtre. Il n'est point vrai que le gouvernement britannique penche pour la division. La seule différence qui le distingue de nous, c'est que, s'en

tenant à la lettre du traité de Paris, qui laisse aux vœux librement manifestés des populations roumaines le droit de trancher la question, il évite d'exercer une influence apparente sur la détermination des Moldo-Valaques par une préférence annoncée d'avance. Dans les principautés mêmes, le mouvement vers l'unité semble devoir l'emporter. Il s'est produit en Moldavie avec une exagération quelque peu juvénile que la prudence du kaïmakan, M. Baltch, a dû modérer; mais l'on assure qu'en Valachie le travail des esprits est à la fois plus calme et plus sérieux. Quoi qu'il en soit, toutes les dissidences devront s'effacer devant l'arrêt que les Moldo-Valaques prononceront sur leur sort, et tout fait espérer que cette nation intéressante saura profiter, dans l'intérêt de son avenir, du pouvoir que le congrès de Paris lui a conféré.

On a fait ces jours derniers un certain bruit des difficultés qui se seraient élevées au sujet de la troisième conséquence du traité de Paris, la rectification des frontières russes du Bas-Danube. Le journal que l'on regarde comme l'organe du cabinet anglais et le journal russe qui se publie à Bruxelles ont entamé sur ce point une polémique dont les exagérations ont fait courir un petit frisson d'alarme chez ceux qui croyaient pressentir la lutte de deux gouvernemens à travers le dialogue trop animé de deux simples journaux. On est même allé jusqu'à voir dans les grands mots du *Morning-Post* le symptôme d'un désaccord ou d'un refroidissement entre la France et l'Angleterre. Les personnes auxquelles les allures de la politique anglaise et les habitudes de la presse de Londres sont familières n'ont point accordé cette importance aux tirades du *Morning-Post;* elles savent que les hommes d'état anglais n'exercent ni surveillance ni contrôle sur les journaux qui les servent; elles savent que les journaux anglais, dédaignant les nuances académiques et diplomatiques, n'ont d'autre souci que d'accentuer le plus énergiquement possible leur opinion du jour, sans s'inquiéter de leur opinion de la veille et de leur opinion du lendemain. Il faut tenir grand compte des journaux de Londres, et surtout des coups de tonnerre du *Times*, quand on veut étudier un courant général d'opinion en Angleterre; mais il y aurait duperie à chercher dans un *leading article* la portée et le ton d'une controverse diplomatique. Nous croyons donc pouvoir affirmer que l'hymne du *Morning-Post*, sur l'isolement de l'Angleterre et sur la vigoureuse résolution avec laquelle elle poursuivra seule au besoin l'exécution complète du traité de Paris, n'annonce aucun déchirement de la grande alliance occidentale. La France comme l'Angleterre veillera au strict accomplissement des conditions acceptées par la Russie, et la Russie, s'il s'élève quelque doute sur le sens de ces conditions, acceptera la décision de la conférence, à laquelle l'interprétation en est remise. De doutes semblables, il n'en existe qu'un en ce moment, et encore ce doute n'existe-t-il que pour le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui l'a soulevé. Nous ne voulons point parler de l'affaire de l'île des Serpens, qui ne fait plus question pour personne. Le seul dissentiment entre la Russie et les puissances occidentales est relatif à Bolgrad. Il résulte d'une incorrection, nous ne voulons pas dire d'une supercherie géographique, qui a surpris la bonne foi du congrès. En rectifiant la frontière russe du côté du Bas-Danube, les puissances occidentales avaient pour

but d'enlever à la Russie toute communication avec le Bas-Danube. On crut obtenir ce résultat en prenant pour démarcation une ligne passant devant Bolgrad, à quelques lieues du lac Yalpulk, de telle façon que tout le périmètre du lac fût enclavé dans le territoire valaque. Le lac Yalpulk communiquant avec le Bas-Danube et la Russie étant exclue de ses rives, l'objet des puissances occidentales devait être atteint. Malheureusement l'indication de Bolgrad sur les cartes était erronée. Quand les commissaires arrivèrent sur les lieux, l'ancien Bolgrad, celui que le congrès de Paris avait eu en vue et qu'il avait cru pouvoir laisser sans inconvénient à la Russie, se trouva bien à la place indiquée sur les cartes; seulement c'était un village insignifiant, et l'on découvrit sur les bords du lac une ville ignorée du congrès de Paris, qui ne figure point sur les cartes russes, qui porte aussi le nom de Bolgrad, et que le cabinet de Pétersbourg veut conserver. Telle est la difficulté, et nous répétons que c'est la seule à laquelle l'exécution du traité de Paris a donné lieu pour ce qui concerne la nouvelle délimitation des frontières en Bessarabie. A mieux dire, ce n'en est point une, elle se réduit à une question de bonne foi. La Russie, dans la pensée avérée du congrès de Paris, ne devant point garder de communication par eau avec le Bas-Danube, ne saurait conserver cette ville de Bolgrad, qui était venue s'asseoir sur les bords du lac Yalpulk, sans que les cartes en eussent rien dit. Si la Russie veut porter cette chicane devant la conférence, libre à elle; mais non-seulement la France s'unira à l'Angleterre pour la repousser, il est hors de doute que la majorité de la conférence se prononcera contre la prétention du cabinet de Pétersbourg.

Ainsi du côté de l'Orient il est permis d'espérer que l'œuvre pacificatrice du congrès de Paris est assurée, ou du moins n'est point exposée à de prochains dangers. Nous voudrions être autorisés à témoigner la même confiance dans le succès du travail que les puissances occidentales ont entrepris au sein du congrès pour donner à l'Italie le bienfait d'un gouvernement tolérable. L'initiative de la France et de l'Angleterre à propos des affaires d'Italie a étonné quelques personnes toujours portées à énerver jusqu'à l'inertie l'esprit de conservation, et au gré desquelles la plus simple prévoyance est une périlleuse hardiesse. Ces personnes ont trouvé étrange que l'on eût mêlé au règlement des affaires d'Orient la discussion des affaires d'Italie. Tout au contraire imposait au congrès la prise en considération de l'état des gouvernemens italiens. Était-il possible d'achever l'œuvre de la paix générale en fermant systématiquement les yeux sur des faits qui en compromettent la sûreté et la durée? Il y a entre les affaires d'Italie et les affaires d'Orient une similitude qui ne saurait échapper à des esprits sérieux. En Italie comme en Orient, le mauvais gouvernement peut pousser à l'insurrection des populations exaspérées, et la différence des civilisations doit rendre encore le joug d'une administration faible, absurde et tyrannique plus odieux aux Italiens qu'aux chrétiens de Turquie. En Italie comme en Orient, le conflit des gouvernemens et des peuples peut à tout instant appeler l'intervention d'influences étrangères. En Italie comme en Orient, le choc de ces influences étrangères peut, si on laisse aller aveuglément les choses au hasard du lieu et du moment, faire éclater des conflagrations

européennes. Ajoutez que la question italienne était déjà bien menaçante lorsque les complications orientales commencèrent. En 1852, dans l'opinion des hommes d'état les plus conservateurs et les plus prudens de l'Angleterre, c'était même la seule qui eût un caractère de pressante gravité. Lord Aberdeen, entre autres, si nous avons bonne mémoire, croyant fermement alors que tant que l'empereur Nicolas vivrait, il n'y avait pas à s'inquiéter d'une explosion de l'ambition russe vis-à-vis de la Turquie, affirmait en même temps qu'il n'y avait pour la paix qu'un danger, mais celui-là imminent, presque inévitable, et que ce danger était l'Italie. La guerre d'Orient, comme une diversion puissante, est venue ajourner à l'improviste la question italienne; mais les gouvernemens italiens, n'ayant pas voulu ni su profiter de ce répit de quatre années, pour se fortifier en se réformant, ayant au contraire aggravé par une obstination incurable leur situation vicieuse, le moment où cessait la guerre d'Orient était justement celui où une politique prévoyante et ferme devait s'emparer des questions italiennes pour en conjurer les mauvaises chances.

Deux états, le royaume de Naples et les États-Romains opposent au centre et au midi de la péninsule un fâcheux contraste à la généreuse vigueur que déploie au nord la libérale monarchie du Piémont, et paraissent entretenir cette fermentation de l'Italie qui est une menace permanente pour la tranquillité de l'Europe. La situation de Rome et de Naples a été signalée au congrès, et la France et l'Angleterre ont commencé, par des représentations à la cour de Naples, l'œuvre de redressement modérateur qu'annonçaient leurs déclarations aux plénipotentiaires réunis à Paris. Quelle sera la réponse définitive du roi de Naples aux conseils des puissances occidentales? On assure que les déterminations de résistance par lesquelles avaient été d'abord accueillies les remontrances de la France et l'Angleterre sont ébranlées dans l'esprit du roi de Naples. Ce souverain, qui, bien qu'engagé dans un faux système, est loin de manquer de pénétration, ne se dissimule point qu'une plus longue opiniâtreté est impossible. Ce qui reste encore indécis pour lui, c'est, dit-on, le moment des concessions. Il faudra bien accorder une amnistie et rendre enfin à la liberté des hommes tels que le noble et infortuné Poërio, il faudra bien donner des garanties à l'administration de la justice et faire cesser les abus de cette autocratie policière contre laquelle se soulèvent le bon sens et la moralité de l'Europe; mais quand cèdera-t-on? Le roi de Naples peut encore se rendre avec une certaine bonne grâce aux instances des puissances occidentales, tant que ces instances plus ou moins vives ne sont qu'une pression morale; mais le jour où ces instances seraient épuisées, la France et l'Angleterre, le roi de Naples ne l'ignore pas, sont décidées à soutenir leurs demandes par une démonstration de force. La cour de Naples, comptant sur les embarras qu'une pareille démonstration pourrait nous susciter, voudrait-elle courir les risques bien plus graves auxquels cette extrémité exposerait son propre pouvoir? Nous répugnons à croire à un pareil calcul. Espérons plutôt que, mieux éclairé par le sentiment de sa dignité et par sa prudence ordinaire, le roi de Naples ne restera point sourd aux sages représentations de deux grands gouvernemens, et saura écouter à temps leurs conseils.

La question napolitaine est plus simple et moins délicate que la question romaine; c'est pour cela qu'elle devait être abordée la première dans le règlement des affaires d'Italie. La bonne solution de l'une peut aider à la bonne solution de l'autre; mais la question romaine semble peser plus douloureusement peut-être sur l'Italie et irriter encore plus vivement, si c'est possible, l'impatience de ce malheureux pays. Le dernier numéro de la *Rivista Contemporanea* contenait sur ce sujet un travail remarquable que nous croyons devoir signaler à l'attention des esprits politiques. Cet article, quoique publié par un recueil italien, est écrit en français. Il n'est point signé, mais à la mâle générosité de l'accent et au vif bon sens de l'argumentation, il est peut-être permis d'y reconnaître, sinon la plume, du moins l'inspiration d'un homme d'état distingué. Nous ne pouvons partager toutes les impatiences de l'auteur de cet article, nous le trouvons trop prompt à se décourager peut-être des résultats du congrès de Paris; mais il est difficile de contester absolument ses conclusions sur l'administration des États-Romains. « Le gouvernement pontifical, dit-il, n'est pas un bon ou un mauvais gouvernement; c'est l'absence de tout gouvernement. Ce n'est pas le gouvernement d'un souverain absolu, c'est celui d'une théocratie, d'une caste à laquelle appartient celui qui en est le chef, et qui exclut toutes les autres classes de la participation au gouvernement suprême du pays, où la classe des prêtres est celle qui, par son éducation, par ses études, par son institut, sa vocation et son caractère, doit être et est de fait la moins propre à remplir les conditions indispensables pour une bonne administration civile et politique... C'est tellement le gouvernement d'une caste, il y a si peu de nationalité dans les actes de la cour de Rome, que, par une anomalie qui n'a d'exemple dans aucun pays, le saint père applique le principe de l'universalité cosmopolite du catholicisme à l'administration publique. Des Siciliens, des Napolitains, des Génois, des Français sont appelés par lui à remplir les premiers postes diplomatiques et administratifs et même les plus hautes dignités au détriment de ses propres sujets... Quel intérêt peuvent avoir des étrangers à la bonne ou mauvaise administration d'un pays auquel nul lien ne les rattache? De là des abus crians, qui font de chaque Légation des espèces de pachaliks, où la bonté ou l'intolérance, le désintéressement ou l'avarice cupide des titulaires fait toute la différence administrative ou politique, sans que jamais ces proconsuls ecclésiastiques songent à porter remède au mal existant. » L'occupation militaire des états pontificaux par des troupes étrangères est-elle un remède au mal ou un simple acheminement à un meilleur état de choses? L'auteur fait à cette question des réponses qui ne sont guère réfutables. D'abord l'occupation des Légations par les troupes autrichiennes n'est pas, suivant lui, l'appui d'une force armée étrangère soutenant l'indépendance du souverain; c'est l'annulation de cette indépendance, de cette souveraineté.

« Le général Degenfeld, dit-il, qui commande les troupes d'occupation à Bologne, prend le titre de gouverneur civil et militaire. Ses conseils de guerre jugent et condamnent non-seulement les délits politiques, mais les crimes politiques. C'est le maréchal Radetzky qui amnistie ou diminue les peines prononcées par les conseils de guerre. Ce sont les soldats autrichiens qui exécutent les sentences capitales portées contre les voleurs et les assassins. Que

devient, avec un pareil état de choses, l'autorité souveraine du saint père? Elle s'efface, et n'est plus pour celui qui la représente qu'une sinécure humiliante; aucun cardinal ne daigne plus aller à Bologne comme légat, et ce poste éminent, jadis envié par tous les princes de l'église, est réduit à un commissariat qu'on donne à quelque prélat subalterne. Au prix de cette mutilation réelle du pouvoir souverain, obtient-on au moins de l'occupation de l'Autriche un bien moral ou des avantages matériels quelconques, remplit-elle une mission civilisatrice, tend-elle à faire avancer progressivement le pays vers un état normal et acceptable? Non évidemment. Elle ne fait qu'irriter les plaies morales de ces malheureuses populations et qu'épuiser leurs ressources matérielles. Loin de calmer les haines et les ressentimens politiques, elle les envenime et les exaspère. L'opinion publique interdit avec une telle rigueur tout rapport de société entre les autorités autrichiennes, les officiers et les habitans, qu'on serait mal venu d'aller entendre habituellement la musique des régimens impériaux jouant sur les places publiques. Tout service prêté, par adhésion ou par nécessité, aux troupes d'occupation et à leurs chefs est imputé à crime, et ceux qui se sont rendus coupables de ce délit envers l'opinion sont sous le coup d'une sorte d'anathème public qui se traduirait à la première occasion en cruelles vengeances. Qu'une circonstance grave, qu'une guerre soudaine, oblige l'Autriche à retirer ses troupes et à se concentrer en Lombardie, l'autorité temporelle du saint père courra des dangers que l'occupation autrichienne, bien loin de les prévenir, aura rendus irrésistibles. Les effets matériels de ce triste état de choses ne sont pas moins déplorables. L'occupation impose des dépenses locales énormes qui enlèvent aux municipalités le moyen de faire aucune amélioration d'édilité ou de salubrité, de soulager la misère publique, de porter secours aux établissemens d'instruction ou de bienfaisance. Jamais la sûreté individuelle n'a été moins protégée, jamais le brigandage ne s'est produit d'une manière plus audacieuse dans les campagnes et sur les routes. Aucun propriétaire n'ose habiter sa campagne isolée. Le paysan vient en aide aux sicaires sous la menace de l'incendie de sa ferme, de sa moisson. Le désarmement général des habitans devient une prime d'assurance pour les assassins, les voleurs, les incendiaires. Et tout cela se passe en présence d'une armée étrangère d'occupation, venue pour assurer l'indépendance du souverain et la sûreté des citoyens! » Voilà le sombre tableau que trace la *Rivista* des effets de l'occupation autrichienne. L'écrivain piémontais appuie ces faits d'un témoignage considérable, les manifestations récentes des conseils municipaux de Bologne et de Ravenne. Ces corporations locales, dont les membres sont nommés par le gouvernement papal, lequel ne les choisit assurément point parmi les esprits exaltés et les ardens novateurs, ont demandé la cessation de l'occupation autrichienne, en réclamant contre les dépenses insupportables qu'elle occasionne.

Quel sera le terme d'une situation déjà si compromise? L'écrivain de la *Rivista* n'en indique aucun, et semble condamner à l'impuissance les déclarations prononcées au congrès de Paris par les ministres de France et d'Angleterre. Il croit que les tentatives de 1856 auront le sort de celles de 1831, et viendront échouer contre la procrastination ordinaire de la cour de

Rome, habilement déguisée sous une docilité apparente, mais exploitant à son profit les divergences qui séparent en Italie les intérêts et les politiques de la France et de l'Autriche. Suivant lui, si les cabinets de Paris et de Vienne pouvaient concerter sincèrement leurs desseins et leur langage en Italie, rien ne serait plus facile que d'amener la cour de Rome, sans porter atteinte à son indépendance, à faire les concessions réclamées par les besoins et la raison des peuples. « Votre indépendance, lui dirait-on, est l'objet de notre respect. Aussi nous bornons-nous à vous donner les conseils de la sagesse : libre à vous de les suivre ou non; mais si nous n'avons pas le droit d'aller au-delà d'un conseil, nous n'avons pas le devoir de protéger, l'arme au bras, les abus que nous voyons, que nous déplorons, dont nous vous demandons la réforme. Nous retirons nos troupes pour ne pas être complices de votre mauvaise administration et de votre système politique. Arrangez-vous avec vos sujets en vertu de l'indépendance souveraine que vous réclamez à juste droit et que nous respectons. » La question ainsi posée avec un terme fatal pour la retraite des troupes impériales de la France et de l'Autriche, la solution, dit l'écrivain de la *Rivista*, ne se ferait pas attendre; mais, ajoute-t-il, cet accord entre les puissances protectrices n'existera jamais. — Nous ne le suivrons pas au-delà de cette conclusion, à laquelle nous ne voulons pas nous associer. L'Autriche, nous le savons bien, pèse d'un grand poids sur la situation de l'Italie. Ce ne sont pas seulement ses ennemis qui le proclament; le roi de Naples lui-même, à ce qu'on assure, a pris soin de le lui rappeler en répondant aux conseils que lui donnait la cour de Vienne à l'appui des demandes anglo-françaises, et en l'invitant à lui donner en Lombardie l'exemple des réformes que l'on exige de lui. L'influence et la responsabilité de l'Autriche sont très grandes assurément dans les affaires italiennes. Cependant la cour de Vienne a fourni dans ces derniers temps à ses amis et à ses ennemis des preuves de sage hardiesse qui permettent d'attendre plus encore de son habileté et de sa modération. Au surplus, il importe à la sécurité de l'Europe que l'état de l'Italie soit promptement amélioré. Et quand, pour l'accomplissement de cette tâche, il ne faudrait compter que sur l'alliance anglo-française, aidée d'une pareille force, toute-puissante pour le bien, la cause italienne n'aurait pas lieu de désespérer d'elle-même.

Les lecteurs des *Mémoires* de Saint-Simon n'ont point oublié que la petite principauté de Neuchâtel fut, au commencement du XVIII[e] siècle, l'objet d'un procès entre le brillant prince de Conti et la vieille duchesse de Nemours, en qui s'éteignit la grande maison de Longueville. Cette contestation entre de si grands personnages occupa la cour un moment; Louis XIV, avec une majestueuse impartialité, autorisa les deux hautes parties à plaider, sans se prononcer lui-même en faveur de l'une ou de l'autre. Aujourd'hui, après un siècle et demi, voilà Neuchâtel redevenu le sujet d'une plus importante dispute entre deux prétendans plus puissans, sinon plus grands, que nos princes du sang du XVII[e] siècle, entre un roi et une république, et la cause, réveillée par l'échauffourée des royalistes neuchatelois, sera sans doute portée bientôt devant une conférence européenne.

Cette question de Neuchâtel est pendante depuis 1848. Avant cette époque,

Neuchâtel était à la fois une principauté appartenant au roi de Prusse et un canton helvétique. De là une situation bizarre dont l'ambiguité est fort difficile à démêler. En mars 1848, une révolution républicaine éclata à Neuchâtel, et la nouvelle loi fondamentale de la république helvétique ne tint plus compte du titre du roi de Prusse à la principauté. Lorsque le nouveau pouvoir fédéral notifia son avénement à la cour de Berlin, celle-ci, dans sa réponse, fit une réserve : c'est que la nouvelle constitution ne pouvait préjudicier en rien aux droits du roi de Prusse comme prince de Neuchâtel. Le conseil fédéral repoussa catégoriquement cette prétention. La légation prussienne refusant de légaliser les actes du canton de Neuchâtel, le conseil fédéral demanda que Neuchâtel donnât son avis comme canton sur ce qu'il y avait à faire pour trancher le différend. Neuchâtel hésita; le conseil, suivant l'expression de son président, dut se passer de son avis et aller de l'avant. Il adressa au gouvernement prussien, vers la fin de 1848, une note énergique, où il tenait peu de compte des prétentions du roi de Prusse, où il invoquait la constitution fédérale, la position particulière de Neuchâtel, qui, sous le titre de principauté, était primitivement une république, enfin la révolution de mars 1848, entérinée dans la constitution fédérale. Le cabinet de Berlin prit au mot l'argument révolutionnaire que le conseil fédéral avait maladroitement mis en avant. Il répondit qu'aussitôt que le gouvernement nouveau de Neuchâtel serait renversé et que le précédent serait rétabli, la Prusse se prêterait à ce que pouvaient exiger les besoins de ce canton et la situation nouvelle de la confédération suisse. Le conseil répliqua en 1850 par une nouvelle note très incisive contre le roi de Prusse, où l'on rappelait assez peu courtoisement au roi la part qu'il avait prise en 1848 dans les mouvemens révolutionnaires de l'Allemagne, et où l'on exprimait l'étonnement qu'après tout ce qu'il avait fait alors dans ses états et dans la confédération germanique, le roi de Prusse ne voulût pas reconnaitre ce qui s'était accompli à Neuchâtel. La question fut portée ensuite devant une commission du conseil national. Cette commission conclut dans son rapport qu'il eût été préférable que le conseil fédéral s'abstînt de la correspondance qui avait eu lieu avec la Prusse, que la question de Neuchâtel méritait par son essence même, à un très haut degré, les sympathies de la Suisse entière, et que celle-ci était unanime à penser que la position faite au canton de Neuchâtel par la constitution fédérale devait être maintenue à tout prix.

Le roi de Prusse cependant, qui avait été réintégré dans la principauté de Neuchâtel par les traités de 1814, invoqua l'autorité de ces traités auprès des grandes puissances. La question traîna en longueur. Enfin en 1852 les puissances reconnurent et consacrèrent par un protocole les droits du roi de Prusse, avec cette réserve qu'il ne les ferait point valoir par des mesures coercitives, et que les puissances seraient consultées sur l'opportunité du moment où la cour de Berlin croirait devoir les revendiquer. On se souvient que les plénipotentiaires prussiens ont récemment essayé, mais sans succès, de faire prononcer le congrès de Paris sur cette question d'opportunité. Telles sont les données diplomatiques au milieu desquelles le coup de main malheureux de M. de Pourtalès et de ses amis est venu ressusciter la question de

Neuchâtel. Quelle sera la portée de cet incident? Le cabinet de Berlin se déclare étranger au mouvement tenté par les royalistes neuchatelois; mais il n'était pas à supposer qu'il pût laisser échapper cette occasion de saisir les puissances de la question d'opportunité réservée par le protocole de 1852. Telle est en effet la conduite qu'il se propose de tenir; mais que fera-t-il, si, comme il est désirable et probable, la conférence refuse une seconde fois d'admettre l'opportunité de la revendication des droits du roi de Prusse? Il faut prévoir que dans cette hypothèse la Prusse, repoussée par la conférence de Paris, s'adressera à la confédération germanique. Si la diète de Francfort acquiesçait aux demandes de Berlin, et donnait passage aux troupes prussiennes sur la partie du territoire germanique qui sépare la Prusse de Neuchâtel, cette complication prendrait une gravité bien peu proportionnée à l'importance de l'objet du débat. Nous ne doutons point que de pareilles extrémités ne soient prévenues par les nombreux frottemens diplomatiques par lesquels le cabinet de Berlin devra passer avant d'atteindre le but qu'il semble s'être assigné dans le moment de la première émotion. L'opinion publique de l'Europe ne comprendrait ni ne tolérerait que la paix fût inquiétée pour un intérêt si mince et un droit si ambigu.

La prudente modération que l'Angleterre vient de montrer dans l'arrangement de ses différends avec les États-Unis pourrait au besoin être proposée pour modèle à la Prusse en cette circonstance. L'Angleterre, devant les jalousies et les susceptibilités américaines, n'a pas craint de faire l'abandon de droits non moins bien établis peut-être que ceux de la maison de Hoehenzollern sur Neuchâtel, qui correspondaient à des positions géographiques singulièrement supérieures en importance à celle de la petite principauté républicaine. Voilà l'Union américaine libre encore une fois de complications extérieures, heureuse si elle pouvait trouver en elle-même, pour calmer ses dissensions intérieures, un peu de cette sagesse et de cet esprit de conciliation qu'elle vient de rencontrer si à propos chez son ancienne métropole. Le spectacle que présente le congrès américain depuis près d'une année est un exemple curieux et triste des singulières contradictions qui se démènent au sein des sociétés démocratiques malgré l'apparente régularité de leurs institutions. Cette grande et florissante république, inaugurée par une éclatante déclaration et par une revendication glorieuse des droits de l'homme, est aujourd'hui divisée presque en deux parts égales par cette question de l'esclavage que les grandes monarchies de l'Europe ont déjà résolue à leur honneur, conformément aux généreux principes du christianisme et de la philosophie moderne. Il s'agit de savoir si le nouvel état du Kansas sera un état à esclaves ou un état *free-soiler*. L'importance de cette question, c'est qu'elle peut altérer la majorité que le parti de l'esclavage, uni au parti démocrate le plus avancé, possède dans le sénat. On sait en effet que les bases de la représentation des états dans la chambre des représentans et dans le sénat ne sont point les mêmes. Les états envoient à la chambre des représentans un nombre de députés proportionné à leur population. Dans le sénat, au contraire, chaque état, quelle que soit sa population, est représenté par deux membres. Il en résulte que les deux chambres du congrès ne représentent point avec la même précision les forces réelles des partis dans

le pays, notamment en ce qui concerne l'abolition ou le maintien de l'esclavage. Les abolitionistes étant le parti le plus nombreux dans l'Union, la majorité de la chambre des représentans est opposée à l'esclavage, tandis qu'au sénat une majorité de quelques voix appartient aux partisans de l'esclavage. La durée de cette majorité et le sort même de l'institution de l'esclavage dépendent donc du parti que prendront, dans les deux grandes divisions qui se partagent l'Union, les territoires qui sont prêts à se constituer en nouveaux états. De là les luttes acharnées qui s'engagent au sein des territoires qui sont à la veille de devenir des états nouveaux. De là les furieux combats qu'y livrent les partisans intéressés de l'esclavage, secondés par les démocrates, pour y faire triompher leur cause; de là les scènes dont le Kansas est aujourd'hui le théâtre. La majorité abolitioniste de la chambre des représentans refuse en ce moment de voter le budget de la guerre sans y joindre un amendement que le sénat repousse obstinément parce qu'il a pour but d'empêcher le président Pierce d'employer au Kansas la force armée dans l'intérêt des partisans de l'esclavage. L'opiniâtreté des deux chambres, et la suspension du budget de la guerre, qui en est la conséquence, sont assurément des faits étranges, qui choquent notre vieille correction européenne et flattent nos jeunes préjugés anti-parlementaires. Si le blâme de cette situation anormale doit retomber sur l'une des chambres américaines, du moins ce n'est point sur celle qui résiste avec tant de fermeté à la violence des partisans de l'esclavage et de leurs auxiliaires démocrates.

Si, quittant les États-Unis, l'on porte ses regards vers le pôle opposé du monde politique, vers la Russie, on est attiré par des scènes qui offrent un contraste d'une autre sorte avec les mœurs politiques des nations libérales de l'Occident. Les splendeurs matérielles du couronnement de Moscou ne sont certainement point le côté le plus saisissant de ce grandiose spectacle : c'est le sentiment moral qui l'anime qui intéresse la curiosité de l'observateur. On voit là le prestige monarchique dans sa primitive vigueur, et comme imprégné encore de cette vertu religieuse qui agit sur les masses avec une puissance plus noble assurément et plus solide que la simple domination de la force. Ce qui frappe encore, c'est un peuple récemment éprouvé par une guerre malheureuse, qui se redresse dans les magnificences d'une fête nationale, et que ses vainqueurs viennent eux-mêmes consoler de ses revers en décorant de leur présence les pompeuses cérémonies qui ouvrent le règne du nouveau souverain. L'histoire apprend par plus d'un exemple combien promptement les nationalités vivaces se relèvent des désastres d'une défaite. Les économistes aussi expliquent ingénieusement comment les peuples bien gouvernés réparent avec rapidité les ruines de la guerre. La Russie, — et les fêtes du couronnement en sont un heureux présage, — saura faire tourner au profit de son développement moral et de ses progrès matériels les enseignemens de la grande lutte d'où nous sortons; elle y sera vivement aidée par ses ennemis d'hier, si son gouvernement est assez intelligent pour ouvrir entre elle et l'Occident des relations intellectuelles et matérielles plus franches, plus libres et plus complètes que celles qui ont existé jusqu'à ce jour.

La France, entre ces complications qui se préparent, ces légers incidens

que chaque jour amène, et ces scènes grimaçantes ou pittoresques qui se déroulent aux deux extrémités du monde, se repose. Elle fait comme Candide au terme de ses aventures (mais les aventures des nations ont-elles un terme?) : elle cultive son jardin. Elle vient de clore la petite session très peu agitée et assez silencieuse de ses conseils-généraux. Plusieurs conseils-généraux ont cependant élevé la voix à propos d'une grande question, celle de la liberté commerciale, que le gouvernement a soulevée il y a quelques mois en présentant un projet de loi pour effacer les prohibitions de nos lois de douane. Il serait difficile de puiser dans les vœux émis par les conseils-généraux des données bien précises sur cette question, que le gouvernement soumet d'ailleurs en ce moment à l'examen d'une commission d'enquête, et qui reviendra à la prochaine session du corps législatif. Nous ne ferons d'exception que pour le conseil-général de l'Hérault. L'opinion publiée de ce conseil, présidé par M. Michel Chevalier, est, par l'élévation de la pensée et l'autorité du langage, un résumé remarquable, et à notre avis irréfutable, des vraies doctrines en matière de législation commerciale. Il faut d'ailleurs l'avouer, les vœux de la majorité des conseils-généraux paraissent être défavorables, sinon à la suppression des prohibitions, du moins à une réduction sérieuse des droits protecteurs. Il se dégage pourtant de quelques-unes de ces manifestations protectionistes une pensée juste, et dont le gouvernement, avec la ferme volonté qu'il a témoignée de marcher dans une voie progressive de liberté commerciale, fera bien de tirer profit. Plusieurs conseils-généraux demandent qu'en supprimant les prohibitions et en abaissant les droits protecteurs, le gouvernement abolisse d'abord les droits sur les matières premières. Cette réclamation est parfaitement légitime. L'état, lorsqu'il demande à l'industrie le sacrifice des droits différentiels qui la protègent, doit le premier donner l'exemple et renoncer aux avantages purement fiscaux qu'il retire du tarif au détriment de la production. C'est ainsi qu'a procédé le gouvernement anglais, lorsqu'il y a trente ans il entreprit de faire pénétrer les principes de la liberté du commerce dans la législation du royaume-uni. Il débuta par la suppression des droits sur les matières premières, le coton, la laine, etc. Or le coton et la laine paient encore chez nous des droits considérables. Ce serait de la part d'un gouvernement une inconséquence et une injustice que d'exiger de la production nationale qu'elle subît la concurrence de l'industrie étrangère, s'il l'obligeait à payer la matière première plus cher que l'étranger. En agissant prudemment et par des mesures d'ensemble, en observant dans les premiers essais de remaniement de tarifs quelques-unes des précautions recommandées par les vœux des conseils-généraux, on réussira, nous en sommes sûrs, à vaincre les oppositions protectionistes et à implanter dans notre système commercial un principe fécond, qui, une fois appliqué, se développera naturellement et rapidement sous l'impulsion des intérêts mieux éclairés et par l'activité même du travail.

EUGÈNE FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire de l'Église de Rome sous les pontificats de saint Victor, de saint Zéphyrin et de saint Calliste, par M. l'abbé Cruice, supérieur de l'école ecclésiastique des hautes études.

Il n'est peut-être pas dans l'histoire du christianisme de spectacle plus intéressant que celui de l'église naissante, quand elle n'a pas encore l'empire, qu'elle croît et grandit par une force divine qui est en elle, confiante dans la liberté de la pensée, et marchant vers son but à travers les obstacles de la force humaine. Étrangère aux soucis du gouvernement des hommes, aux calculs de la politique, à tous les intérêts du monde, elle paraît plus simple et plus énergique, plus jeune et plus forte. Douce et patiente, elle est faible en apparence, mais on sent qu'elle dispose d'une puissance merveilleuse; on sent qu'elle seule est vivante et pleine d'avenir au milieu de la vieillesse et de la décrépitude qui sont partout. Elle ne connaît d'autre arme que la parole, mais elle s'en sert avec une rare indépendance, et conserve toujours dans l'expression quelque chose de libre et de fier, qui fait que sa doctrine, nette et positive, n'est pourtant qu'une belle et noble philosophie. Plus tard, elle domine sur le monde; elle est plus grande et plus admirable peut-être, elle a l'éclat de la maturité : elle n'a plus la grâce primitive de la jeunesse.

L'*Histoire de l'Église de Rome* de M. Cruice nous fait assister à ce spectacle dont nous parlons : nous y trouvons le progrès et la vie de la société chrétienne durant trente-deux ans de la période où le christianisme est fort loin encore de la domination et l'église de la puissance, de l'an 192 à l'an 224, cent ans avant le concile de Nicée. Tous les développemens principaux du dogme sont déjà connus; la discipline s'établit; Rome est consultée ou prise à témoin de toutes parts; elle exerce une suprématie morale qui ressemble à une cour suprême de justice; elle n'administre pas encore les églises, elle les protége, les défend ou les juge. M. Cruice apporte au secours de cette histoire une connaissance profonde des deux antiquités, païenne et chrétienne, une critique exacte et savante, en même temps qu'une de ces convictions fortes et généreuses sans lesquelles il n'y a pas de véritable histoire. Des élémens nouveaux s'offraient à lui; un livre de controverse théologique, apporté du mont Athos par M. Mynoïde Mynas, a ouvert des perspectives inconnues sur cette époque de la primitive église : nous voulons parler du livre des *Philosophumena*. Chose singulière, les premiers qui se soient servis de cet ouvrage sont des auteurs protestans; ils en tiraient des témoi-

gnages graves contre un évêque de Rome, et le théologien du IIe siècle devenait un renfort contre la papauté. Voici maintenant que leur système ne se soutient plus, que le témoignage de l'auteur des *Philosophumena* tourne plutôt à la gloire du pontife calomnié, et que le livre de M. Cruice est le résultat imprévu et peut-être définitif de toute la discussion.

Il convient d'abord de dire un mot de la controverse relative au livre des *Philosophumena*. Cet ouvrage contient une notice pleine d'amertume et d'invectives contre saint Calliste, évêque de Rome, *évêque des évêques*, comme on disait déjà. Le pape honoré comme un des plus grands saints du commencement du IIIe siècle, l'un des pontifes qui ont tenu le plus ferme le gouvernail de l'église, est un esclave qui a volé son maître, un malheureux qui a fait banqueroute, un agitateur qui jette le désordre parmi les Juifs assemblés dans leur synagogue, un intrigant qui s'empare de l'esprit et surprend l'affection de Zéphyrin, son prédécesseur, un prêtre relâché qui pardonne à tous les pécheurs, un mauvais citoyen qui, au mépris des lois, marie des femmes patriciennes à des hommes d'une condition inférieure. Quelle bouche a porté ces accusations? Si l'on en croit le savant M. de Bunsen, ancien ambassadeur de Prusse en Angleterre, et les quatre volumes qu'il a publiés sous le titre de : *Hippolytus and his age*, ce n'est pas moins que saint Hippolyte, évêque de Porto, docteur et martyr. Voilà donc un pape, saint et martyr lui aussi, qui serait accusé dans les termes les plus violens par un saint d'une vertu incontestable et revêtu d'une grande autorité en théologie! Quelle arme redoutable contre la papauté! Quelle protestation accablante contre l'église de Rome! Malheureusement il n'y a pas plus de raison d'attribuer l'ouvrage à saint Hippolyte qu'à tout autre docteur, surtout si l'on prend pour guide le bibliographe universel Photius, qui a eu toutes les œuvres de saint Hippolyte entre les mains. M. de Bunsen a fait un raisonnement qu'on fait souvent : Hippolyte est du IIe siècle et a écrit un traité contre les hérésies : ce livre est un traité contre les hérésies, et il est du IIe siècle; donc Hippolyte est l'auteur de ce livre. L'ouvrage d'Hippolyte, d'après les indications qu'on possède, ne ressemblait pas tout à fait à celui-ci; d'autres concluraient que ce n'est pas le même : M. de Bunsen en conclut que les dissemblances qui le gênent sont des changemens ou des interpolations. Ajoutez qu'Hippolyte aurait fait ici une profession de foi contraire à celles qu'il nous a laissées ailleurs, et qu'il est impossible de savoir si les circonstances qui se rapportent à l'auteur des *Philosophumena* peuvent lui convenir. La biographie de saint Hippolyte se réduit à si peu de chose, qu'on ignore même où était son diocèse. Ainsi ce qu'on sait, comme ce qu'on ne sait pas d'Hippolyte, empêche également de suivre l'opinion de M. de Bunsen. Cela n'empêche pas M. de Bunsen, le digne disciple de Niebuhr, d'avoir consacré à son système beaucoup d'érudition et de talent : il faut beaucoup de science pour se tromper ainsi.

M. de Bunsen a habité l'Angleterre pendant plus de vingt ans; c'est pour les Anglais qu'il a écrit son livre. Il les invite à se joindre de cœur et d'esprit au mouvement théologique rationaliste qui entraîne les Allemands et les met à la tête de l'école protestante. Déjà quelques théologiens anglais donnent le signal et se lancent hardiment dans la carrière aventureuse de l'exégèse allemande. Ces tentatives, moins anglaises que germaniques, sont

favorisées, dit-on, par le prince Albert; mais elles ne sauraient plaire à l'église anglicane. Le livre de M. de Bunsen exhortait l'église à s'affranchir de la tutelle de ses évêques. Un chanoine de Westminster, M. Chr. Wordsworth, neveu du poète, a repoussé poliment ces conseils; cependant il est d'accord avec M. de Bunsen pour attribuer les *Philosophumena* à saint Hippolyte. Il ne veut pas que les invectives contre l'évêque de Rome servent à ébranler l'autorité des évêques, mais il veut bien qu'elles soient tournées comme des machines de guerre contre le pape. Contre les évêques anglicans, le système de M. de Bunsen ne vaut rien; contre le pape, il est excellent. M. Wordsworth n'a guère apporté d'argumens nouveaux; il s'est contenté d'écarter ceux qui étaient trop faibles. En Allemagne, les théologiens se sont partagés entre saint Hippolyte et le prêtre Caïus, auteur de divers ouvrages, et qui est connu dans l'histoire ecclésiastique. Personne ne songe plus à mettre les *Philosophumena* sur le compte d'Origène, comme l'a fait M. Miller, quand il les publia pour la première fois en 1851. Si le prêtre Caïus en est l'auteur, les difficultés sérieuses disparaissent, il n'y a plus de questions de parti. Quoi qu'il en soit, il y a trop de gens intéressés à en faire honneur à Hippolyte; Hippolyte, malgré la logique et la vraisemblance, demeure pour beaucoup de personnes l'interprète et le champion du parti protestant. Au reste, il y a des catholiques qui tiennent pour saint Hippolyte. Le docteur Dollinger, professeur à l'université catholique de Munich, connu par ses travaux sur l'histoire ecclésiastique, a prétendu retrouver dans Hippolyte l'auteur des *Philosophumena;* mais il distingue dans Hippolyte deux personnages, le partisan des idées novatiennes, sectaire, schismatique et premier anti-pape, et le saint docteur qui, à la fin de sa carrière, a déploré ses erreurs et a tout effacé par le martyre. Ce parti moyen est aussi difficile à soutenir que le parti extrême, et nous savons trop peu de chose d'Hippolyte pour décider s'il y en a un ou deux. A quoi bon d'ailleurs ces expédiens pour écarter les périls d'un système qui n'est qu'une hypothèse? Quand on aura prouvé qu'on a Hippolyte pour soi, il sera temps d'examiner si Hippolyte a pu se tromper. En attendant, ce qu'il y a de plus certain sur la question, c'est qu'on ne sait pas quel est l'auteur des *Philosophumena*, et il n'y a que ceux qui veulent se passionner qui prétendent le savoir.

Il restait un bon parti à prendre, c'était de profiter des nouveaux renseignemens contenus dans le manuscrit du mont Athos, et d'ajouter à l'histoire de l'église au IIe et au IIIe siècle les faits restés inconnus. C'est ce que vient de faire M. Cruice dans son *Histoire de l'Église de Rome*. Détails nouveaux sur les opinions, les mœurs, la vie du temps, une notice curieuse, quoique animée d'un mauvais esprit, sur le pape Calliste, une quantité de faits sur les sectaires, les philosophes, sur l'église et sur l'état de la société, voilà en définitive les élémens acquis à l'histoire, et qu'il s'agissait de mettre en œuvre. On ajoutera désormais à certains passages connus de Lucien l'article du livre des *Philosophumena* sur les fourberies que les magiciens employaient pour tromper le peuple. On y verra comment, sans se brûler, ils mettaient la main dans la poix bouillante ou marchaient sur des charbons ardens; on y connaîtra les formules singulières des enchantemens, les évo-

cations des morts, ombres habilement représentées qui passent à travers quelques lumières disposées avec art. Ces artifices, dont on abuse, sont les symptômes de la décadence; cependant l'avenir se prépare, et des changemens radicaux s'accomplissent sourdement dans la société. Le christianisme fait son chemin par les petits et les faibles, les femmes, les esclaves, les pauvres. Il s'insinue dans les grandes familles, grâce aux filles des patriciens. Les petites nièces des fondateurs de la puissance romaine reçoivent le joug du Christ. Devenues chrétiennes, une barrière presque insurmontable s'élève entre elles et le mariage auquel elles étaient destinées. Il faut voir dans Tertullien, *Ad uxorem*, combien il était malaisé à une femme chrétienne de vivre en paix avec un mari païen. Voulait-elle se rendre à l'église, son mari lui donnait rendez-vous au bain plus tôt qu'à l'ordinaire. Les jours de jeûne, il commandait un festin. S'il s'agissait de visiter les chrétiens malades, les esclaves occupés ne pouvaient l'accompagner; d'ailleurs quelle source de dégoûts et de soupçons pour le mari! Que sera-ce si elle veut sortir la nuit pour assister aux assemblées des chrétiens, si elle veut découcher, comme cela est nécessaire à la solennité pascale, si elle assiste au banquet mystérieux si décrié parmi les païens! Le moyen qu'elle se glisse en silence dans les cachots pour honorer les confesseurs de la foi, pour baiser les chaînes des martyrs, pour laver les pieds des saints, qu'elle partage le pain et le vin dans les agapes, qu'elle passe les journées dans la prière, qu'elle exerce l'hospitalité envers ses frères! Qui ouvrira le grenier ou le cellier? Si elles demeurent vierges ou veuves, quelle perturbation dans les mœurs romaines! Si elles épousent des chrétiens, la plupart d'une humble naissance, souvent de simples affranchis, quelles mutations plus grandes encore! C'est pourtant ce qui arrive le plus souvent : malgré les lois Julia et Papia, les femmes des familles sénatoriales épousent des hommes obscurs et méprisés.

A la suppression des classes dans le mariage il faut joindre l'égalité absolue entre les hommes. Cette égalité, fruit divin de l'Évangile, ne me paraît pas avoir été bien comprise, surtout de nos jours. Ce n'est pas l'égalité du *Contrat social*, qui est beaucoup plus moderne, et à laquelle je suis sûr que les chrétiens n'ont pas songé. Trajan demandait à Ignace d'Antioche quel était son nom : « Je me nomme *Théophore*, » répondit-il. Le centurion chargé d'interroger les quarante soldats chrétiens dont saint Basile a fait le panégyrique leur demanda successivement leur nom; chacun des quarante répondit : « Je me nomme *Chrétien*. » *Théophore*, *christophore*, *chrétien* (*christianos*), ce n'était pas une épithète, c'était un nom commun que portaient les chrétiens dans les deux premiers siècles : celui de *chrétien* prévalut. Tel était le nom par lequel ils se désignaient quand ils paraissaient en justice. « Que veut dire ce nom de Théophore? reprit Trajan. — Il désigne celui qui porte le Christ dans son cœur, répondit Ignace d'Antioche. — Prétends-tu porter en toi celui qui a été crucifié? — Oui, je le porte, car il est écrit : « Je vivrai en eux et je marcherai avec eux. » Bien plus, les chrétiens croyaient qu'ils avaient cessé d'être ce qu'ils étaient jusque-là, et saint Paul avait dit qu'ils étaient les membres de Jésus-Christ, que tout ce qui était terrestre en eux devait être absorbé et remplacé par la vie divine, qu'ils ne

devaient plus vivre, mais que Jésus-Christ devait vivre en eux (1). Quelle distinction pouvait subsister encore entre des hommes qui portaient tous également leur Dieu en eux-mêmes? Que signifiaient désormais, au point de vue religieux, les noms de patriciens et de plébéiens, de nobles et d'esclaves, de Romains et de Barbares, de Juifs et de Grecs? Mais remarquez la conséquence rigoureuse de cette égalité : la personnalité du Christ n'absorbait que leur vie morale et religieuse. Pour le reste, ils se nommaient toujours Ignace, Victor, Zéphyrin, Calliste; ils ne se donnaient le nom de chrétiens que devant les autels, quand on les sommait de brûler de l'encens pour l'empereur. Comme Ignace et Victor, ils obéissaient et appartenaient à l'empereur. Comme chrétiens, ils ne lui appartenaient plus, et c'est pourquoi ils répondaient « chrétiens,» quand on leur demandait leur nom. C'est dans ce dernier sens qu'ils échappaient aux lois romaines, et qu'ils avaient un code particulier où l'égalité était inscrite. Ce dernier mot dit tout : ils étaient égaux non comme hommes, mais comme *christophores*, c'est-à-dire comme chrétiens.

A côté des changemens qui se font dans la vie romaine, on suit avec intérêt les progrès de la société chrétienne. Tant que celle-ci est à l'état de minorité, des traits particuliers la distinguent de ce qu'elle sera plus tard. Aucun signe extérieur ne désigne le prêtre; quelques-uns seulement, sortis des écoles du Portique ou de l'Académie, conservent le manteau de philosophe. Plus exposés que les autres à la haine des païens, ils vivent en général dans l'attente du martyre, et mènent une vie ascétique pour quitter la terre plus aisément. C'est le trésor de l'église qui pourvoit à leur subsistance; des distributions mensuelles d'argent leur permettent d'acheter les légumes et les viandes sèches dont ils se nourrissent habituellement. Quelquefois on ne leur distribue que des vivres. Ils vivaient comme une famille autour de l'évêque qui en était le chef. On donnait à celui-ci le nom de père, qui est resté au pape.

Les catacombes de Rome sont étroitement liées à l'histoire des chrétiens de ce temps. Elles servaient à la fois de retraites et de cimetières. Comme retraites, elles étaient imitées de ces *arénaires* ou carrières de sable d'où l'on tirait la *pouzzolane*. Par un respect pour leur campagne que nous ne partageons pas, les Romains ne faisaient pas de ces grands trous qu'on trouve à chaque pas dans les environs de nos villes. Ils faisaient des puits par lesquels ils pénétraient en tous sens dans les entrailles de la terre, et multipliaient ainsi la peine, la main-d'œuvre et même les périls, plutôt que de gâter leurs domaines. C'est là que se cachaient les criminels, les assassins, les esclaves fugitifs. Cicéron parle d'un certain Asinius qui fut traîtreusement attiré dans les jardins des faubourgs de Rome, et, entraîné dans les arénaires hors de la porte Esquiline, y reçut la mort Lorsque Néron s'enfuit de Rome, où tout l'abandonnait, Phaon, son affranchi, engagea son maître à chercher un asile dans une de ces vastes sablonnières; « mais il refusa, dit Suétone, de s'ensevelir tout vivant. » Ainsi nous voyons le chris-

(1) Saint Paul, II *ad Cor.*, c. 5, 4. — *Ad Gal.*, c. 2, 20.

tianisme vivre dans le monde des esclaves, les suivre pour ainsi dire à la trace, d'abord sur la croix, dont ils ont le privilége, et qui fournit un si grand nombre de tristes plaisanteries aux auteurs de comédies, puis dans les arénaires et les mines, qui sont le théâtre de leurs supplices et de leurs fatigues. Par un admirable contraste, les ouvriers de ces nouveaux arénaires deviennent des personnages respectés et comme des dignitaires; le misérable emploi de creuser ces souterrains est désormais un sacerdoce. Le titre de *fossor*, mineur ou fossoyeur, figure sur leur tombe comme un titre d'honneur. Dans une des cryptes de la catacombe de Calliste, on voit même l'image d'un de ces ouvriers pontifes. L'inscription de sa tombe porte ces mots : *Diogenes fossor in pace depositus*. De chaque côté de l'épitaphe est une colombe, emblème de la résurrection. Diogène est représenté debout; on croirait qu'une toison est suspendue à son épaule gauche : c'est peut-être un coussinet pour le transport des fardeaux. Quelques archéologues ont prétendu reconnaître l'*amphibalum*, espèce de capuchon dont les ouvriers se couvraient la tête. L'épaule droite porte un pic de carrier; il tient de la main gauche une lampe. Son vêtement est une tunique courte à manches étroites, sur laquelle trois croix sont gravées, deux à la partie inférieure et une autre sur le bras droit. Ces signes rappellent que l'état du fossoyeur était un des degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

Comme cimetières, les catacombes furent une innovation. Ne doutant pas de la résurrection de la chair, les chrétiens avaient pour les corps un respect qui ne pouvait leur permettre de les brûler. La sépulture du Christ leur marquait d'ailleurs trop nettement leur devoir. Les ensevelir à la surface du sol était trop contraire aux mœurs, et il fallait une révolution religieuse complète pour assurer aux chrétiens le droit d'inhumation. Ils imaginèrent de creuser des lits dans ces souterrains qui étaient leur royaume, et de les fermer avec une pierre comme avait fait Joseph d'Arimathie. Sur ces lits, leurs morts dormaient en attendant le jugement suprême, et ces galeries funèbres s'appelèrent *cœmeterium*, mot grec qui signifie « dortoir, lieu de repos. » Les cimetières des nations modernes sont tout simplement des imitations des catacombes. Dans ces vastes nécropoles, les vivans étaient en relation continue avec les morts : on y célébrait les mystères, et tous les jours on y rappelait les chrétiens qui étaient morts à la même date de l'année : de là vient que les épitaphes portent le jour de la mort et ne font aucune mention de l'année. Quand les chrétiens ne furent plus contraints de se cacher, les catacombes, si ce n'est dans des cas exceptionnels, cessèrent aussi bien d'être un cimetière qu'une retraite; elles ne furent plus que la sépulture vénérée des martyrs. C'est ce qui avait lieu dès le temps de l'enfance de saint Jérôme. — Dans mon enfance, dit-il, pendant que je demeurais à Rome, où je recevais une instruction littéraire, j'avais coutume de visiter chaque dimanche, avec des condisciples de mon âge, les sépultures des apôtres et des martyrs. Nous entrions souvent dans les cryptes creusées dans les profondeurs de la terre, et dont les murs sont garnis de sépultures à droite et à gauche. L'obscurité est si grande qu'elle semble impénétrable, et qu'on pourrait s'appliquer à soi-même le mot du prophète : *Ils descendent tout vivans dans les abîmes*. De temps en temps, un peu de jour qui

tombe d'en haut y tempère l'horreur des ténèbres. Vous ne pouvez pas dire que vous voyez des fenêtres : ce sont plutôt des trous à lumière. On avance pas à pas dans la nuit profonde qui vous entoure; vous vous rappelez ce vers de Virgile :

Horror ubique animos, simul ipsa silentia terrent.

La plus vaste et la plus merveilleuse de ces catacombes est celle de Calliste, et nous apprenons par un passage des *Philosophumena* qu'il en fut chargé par le pape Zéphyrin. Calliste est l'un des papes qui ont gouverné l'église durant l'époque dont M. Cruice a raconté l'histoire. C'est une heureuse idée d'avoir rattaché au nom de Calliste et au souvenir de ses travaux dans les souterrains les détails les plus intéressans que fournit l'archéologie sur les catacombes.

Les disputes, les hérésies, les combats d'opinions, forment une grande partie de la vie morale des chrétiens de ce temps. Leur grand nombre favorise déjà les divisions : devant cette multitude à conduire, les uns pratiquent une douceur prudente, les autres affichent une ambitieuse austérité. Une querelle bien ancienne et bien moderne, presque aussi vieille que le christianisme, la querelle de la *voie large* et de la *voie étroite*, s'élève au milieu même du combat contre l'ennemi commun, et, pour ainsi dire, entre deux persécutions. De même le jansénisme, dont l'esprit rappelle d'une manière frappante les idées de Montanus et de Tertullien, se produisait dans l'église au moment même où l'on combattait le protestantisme et cet ennemi bien plus redoutable, ou plutôt le véritable ennemi, le scepticisme, que tous les grands esprits du XVIIe siècle, Pascal, Bossuet, Fénelon, ont si clairement aperçu. Arnauld défendait Port-Royal tout en se mesurant contre les réformés, de même que Tertullien écrivait son *Apologétique* tandis qu'il invectivait contre ceux qui n'étaient pas comme lui partisans outrés du jeûne et des rigueurs. Plus il était brave et hardi contre ceux du dehors, plus il était injuste au dedans contre ses frères moins violens que lui. C'est un rôle qui a souvent des imitateurs; mais il y a peu de grands Tertulliens et il y en a beaucoup de petits. Moins savans et moins éloquens, les petits Tertulliens sont plus habiles : ce sont des défenseurs incommodes, mais ils se chargent de ce que Balzac appelle la *vilaine besogne*.

Il faut rattacher au même mouvement d'idées la dispute qui s'éleva au sujet des lettres païennes. On pensait alors que la plupart des hérésies étaient nées de la philosophie et de la littérature des anciens. On a tout dit, depuis quelques années, sur cette question fort vieille, comme on le voit; mais une observation se présente naturellement, quand on rapproche Tertullien de ceux qui ont défendu naguère des opinions analogues. Tertullien voulait qu'on cherchât dans les auteurs profanes des secours pour défendre la bonne cause; il permettait aux chrétiens l'étude des lettres païennes, mais il leur en interdisait l'enseignement. Ne pourrait-on pas soupçonner que les ennemis de ces mêmes lettres aujourd'hui ne voulaient pas les enseigner, pour n'avoir pas à les étudier?

Des sectes moins respectables que celle de Montanus complètent le tableau

du IIe siècle. Telle est celle d'un certain Marcus, connu par un passage de saint Irénée, et sur lequel les *Philosophumena* contiennent des détails curieux. Quand cet hérétique charlatan prononçait sur le calice les paroles de la consécration, le liquide prenait une teinte rougeâtre, comme par l'effet de ces paroles. Il avait le soin de verser subtilement dans la coupe une poudre légère d'où venait cette couleur de sang. Par un semblable artifice, il montrait aux yeux comment l'humanité tout entière du Sauveur pouvait se renfermer sous les plus petites espèces. Il versait le liquide du calice dans une coupe plus grande où il avait déposé une substance propre à le dilater. A mesure que Marcus prononçait ces paroles : « que l'Être infini remplisse votre être intérieur; que, semant en vous comme dans un sol fécond le grain de sénevé, il multiplie votre intelligence, » on voyait le liquide croître prodigieusement, mousser et déborder de la coupe. Ce trait a sa valeur pour l'appréciation morale du temps, mais il prouve encore parfaitement la croyance générale à la transsubstantiation.

Mais rien ne fait mieux connaître l'époque, l'état précaire encore des chrétiens, leurs divisions, les difficultés extérieures et intérieures au milieu desquelles l'église devait trouver sa voie, que la notice donnée sur Calliste par l'auteur des *Philosophumena*. Un autre intérêt s'attache à cette biographie injurieuse : c'est elle qui a fait de l'authenticité de ce livre une question de parti; c'est elle qui fait le triomphe des uns ou le scandale des autres. Nous en donnons un extrait.

« Calliste était esclave d'un chrétien nommé Carpophore, qui faisait partie de la maison de l'empereur. Comme il professait la même foi que son maître, celui-ci lui confia une somme considérable pour la faire valoir par des opérations de banque. Calliste établit son comptoir dans un lieu qu'on appelait la *Piscina publica*, et, en qualité de chargé d'affaires de Carpophore, il reçut d'un certain nombre de veuves et de fidèles des dépôts importans. Il perdit tout et tomba dans le plus grand embarras. Il se trouva des gens qui avertirent son maître du désordre de ses affaires, et Carpophore annonça l'intention de demander des comptes. A cette nouvelle, Calliste, effrayé du danger qui le menaçait, prit la fuite vers la mer. Il trouva à Ostie un vaisseau prêt à partir et s'y embarqua; mais cela ne put se faire si secrètement que Carpophore n'apprit tout ce qui s'était passé. Ce dernier, d'après les indications qu'il avait reçues, se dirigea vers le port, prit des dispositions pour monter aussi sur le navire qui stationnait encore au milieu de la rade. La lenteur du pilote fit que Calliste, qui était dans le bâtiment, aperçut de loin son maître. Voyant qu'il allait être pris, et faisant peu de cas de la vie dans cette fâcheuse extrémité, il se jeta à la mer; mais les matelots, sautant dans les barques, le sauvèrent malgré lui, et, au milieu des clameurs que poussaient ceux qui étaient sur le rivage, le livrèrent à son maître, qui le ramena et lui fit tourner la meule. Au bout de quelque temps, comme il arrive d'ordinaire, des chrétiens vinrent trouver Carpophore pour le prier de pardonner à son esclave... Carpophore, se laissant persuader, ordonna de le délivrer; mais celui-ci, qui n'avait rien à rendre et qui se trouvait dans l'impossibilité de s'enfuir de nouveau parce qu'il était surveillé, imagina un moyen de s'exposer à la mort. Un samedi, feignant d'aller trouver des débi-

teurs, il se rendit à la synagogue où les Juifs étaient assemblés, et chercha à exciter du trouble dans leur réunion. Les Juifs, s'étant soulevés contre lui, l'insultèrent et le chargèrent de coups, puis ils le traînèrent devant Fuscien, préfet de la ville, et déposèrent contre lui en ces termes : « Les Romains nous ont permis d'exercer publiquement le culte de nos pères, et voici un homme qui veut nous en empêcher, et qui trouble nos cérémonies en disant qu'il est chrétien. » Tandis que Fuscien était à son tribunal et s'indignait de la conduite que les Juifs reprochaient à Calliste, on annonça à Carpophore ce qui se passait. Celui-ci se hâta d'aller trouver le préfet et lui dit : « Je vous prie, seigneur Fuscien, ne croyez pas cet homme; il n'est pas chrétien, mais il cherche une occasion de mourir parce qu'il m'a dissipé de fortes sommes d'argent, comme je le prouverai. » Les Juifs, croyant voir en cela un subterfuge employé par Carpophore pour délivrer son serviteur, n'en réclamèrent que plus instamment la sentence du préfet. Il céda à leurs sollicitations, fit fouetter Calliste et l'envoya aux mines de Sardaigne.

« Quelque temps après, comme d'autres martyrs étaient exilés dans cette île, la concubine de Commode, Marcia, qui avait des sentimens religieux, voulut faire une bonne action; elle fit venir le bienheureux Victor, évêque de l'église à cette époque, et lui demanda quels étaient les martyrs de Sardaigne. Victor lui donna les noms de tous, excepté celui de Calliste, dont il connaissait la conduite coupable. Marcia, qui jouissait d'une grande faveur auprès de Commode, en obtint des lettres de délivrance qu'elle confia à un vieil eunuque nommé Hyacinthe. Celui-ci passa en Sardaigne, et, ayant remis l'ordre au gouverneur de ce pays, délivra les martyrs, à l'exception de Calliste. »

Après ces accusations dirigées contre l'homme viennent celles qui atteignent le chrétien : Calliste est rappelé à Rome, grâce à l'intervention de la concubine de Commode, Marcia. Le pontife Zéphyrin lui confie l'administration des affaires de l'église. L'auteur des *Philosophumena* ne voit en lui qu'un sectaire qui combat les vraies doctrines pour y substituer les siennes : ses hérésies s'étendent déjà dans le monde entier; mais ses disciples ne sont que des callistiens, ce ne sont plus des chrétiens. Il accuse, il condamne tous ceux qui ne pensent pas, en matière de foi, comme lui. Ces disputes de théologiens, qui intéressent peut-être moins les lecteurs d'aujourd'hui, sont les vrais griefs de l'auteur, et il n'a souillé la vie privée de Calliste que pour l'attaquer plus avantageusement sur le dogme. C'est là précisément ce qui infirme son témoignage. Il nous apprend, sans y penser, qu'il est l'ennemi de Calliste, qu'il a été condamné par lui pour ses doctrines, qu'il a toute sorte de motifs pour le haïr, et nous en avons aussi pour ne pas ajouter foi à ses accusations. Il s'élève contre un pape élu au suffrage par l'église entière, un pape qui est mort martyr. Pour le calomnier, il s'attaque encore à Zéphyrin, pape également, sanctifié aussi par l'église, et cela parce que Zéphyrin donnait sa confiance à Calliste. Mais si les *Philosophumena* étaient de saint Hippolyte? Nous avons vu que, suivant M. Dollinger, il y a deux Hippolyte, qui n'en font peut-être qu'un, hérétique d'abord, puis orthodoxe, martyr et sanctifié. A l'opposition de Tertullien, il aurait commencé par l'erreur pour finir ensuite par la vérité; ce serait en quelque sorte Tertullien

retourné. Pourquoi chercher ces explications subtiles? Nous ne savons rien de la vie de saint Hippolyte, et de l'auteur du livre des *Philosophumena* nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il est l'ennemi de celui qu'il accuse.

Nous ne prétendons pas réfuter le système de M. Bunsen, c'est une œuvre accomplie déjà par bien des savans, et en particulier par M. Cruice, soit dans son *Histoire de l'Église romaine*, soit dans un livre publié déjà depuis trois ans sur les *Philosophumena* (1). En citant la notice sur Calliste, nous avons voulu mettre sous les yeux du lecteur un document curieux sur l'histoire de l'église. La critique dégage aisément la calomnie et le mensonge qui y sont mêlés; mais des couleurs nouvelles viennent s'ajouter à un tableau un peu effacé par le temps. Une figure presque inconnue jusque-là nous est rendue, celle d'un esclave, qui, après toute sorte de misères, condamné pour dettes à tourner la meule, jeté en exil, rappelé ensuite malgré des inimitiés qui se trahissent elles-mêmes, s'élève jusqu'à l'amitié et à la confiance du souverain pontife, dirige les travaux dans ces souterrains immenses qui sont le refuge de l'église, parvient lui-même, quoique esclave ou tout au moins affranchi, au plus haut siége de la chrétienté, gouverne l'église avec vigueur, désobéit saintement à des lois honteuses pour l'humanité, pratique avec hardiesse l'égalité évangélique en mariant les femmes illustres à des hommes obscurs, et mérite par son courage comme par sa prudence et sa modération les accusations d'un fanatique et d'un sectaire. Nous ne croyons pouvoir mieux terminer qu'en félicitant M. Cruice d'avoir vu le premier ce que l'histoire pouvait gagner là où la critique et l'érudition ne trouvaient que des résultats négatifs. L. ÉTIENNE.

ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS, par M. Frédéric de Mercey (2). — Il y a bien des façons de faire l'histoire de l'art. Un Allemand ne consentirait jamais à parler architecture, peinture ou statuaire sans pousser une exploration psychologique jusqu'aux sources du beau, du *beau essentiel*, sans se demander si la notion du beau est objective ou subjective, ou si elle est une réaction du subjectif sur l'objectif. N'espérez pas que cette investigation sera courte: voici venir la distinction entre la perfection logique et la perfection esthétique, et une autre distinction entre le beau libre et le beau adhérent. Vous suivez comme vous pouvez ces obscures subtilités; mais souvent, las d'abstractions, vous les abandonnez, vous vous souvenez que, comme le beau, vous êtes libre, et vous n'adhérez pas. C'est qu'une pareille analyse peut tout au plus vous montrer les ressorts d'une certaine opération de l'âme, mais elle ne vous donne ni la connaissance ni le sentiment du beau. La décomposition savante d'une conception ou d'une impression n'a jamais formé ni les artistes ni les connaisseurs; ils ont cette bonne fortune, que le beau, pour être exprimé ou senti, n'a pas besoin d'être défini. Chacun a un sens intime pour juger les œuvres d'art, comme des yeux pour les regarder; mais si ce sens perçoit mal, les lunettes de la psychologie n'y feront rien.

Il suffit de remarquer que la notion du beau est à la fois une idée et un

(1) *Études sur les Philosophumena*. Paris, Périsse frères, 1853.
(2) 2 vol. in-8°, chez Arthus Bertrand.

sentiment, et qu'elle vient à la fois de l'intelligence qui cherche ses règles dans la raison et de la sensibilité qui, née de l'instinct, ne se dirige pas par des règles. L'âme y est satisfaite tout entière. Ceux qui, en fait d'art, raisonnent et ne sentent pas tombent dans le système. Cherchant dans leur esprit le sens et la portée de l'art, ils inventent une théorie, réunissent les deux prémisses d'un syllogisme et tirent une conclusion, conclusion rigoureuse, qui ignore les accommodemens et marche d'un pas lourdement superbe à travers les beaux-arts pour leur tracer leur chemin. Quelquefois ce chemin est une impasse. Ceux-ci voient dans une seule école le beau souverain; ils la guindent sur le piédestal de leur haute admiration et courbent autour d'elle toutes les autres écoles, même celles qui élèvent le plus glorieusement la tête au-dessus des siècles écoulés. Ils disent à l'art : Tu n'iras pas plus loin. Quoi qu'il arrive, c'est l'art qui s'est trompé, ce n'est point eux. Pour eux, ils se cantonnent dans l'école qui a leur préférence, époussetant avec amour les statues, les tableaux, les monumens qu'elle renferme. D'autres, par une révélation supérieure, percent les arcanes des choses, et, véritables oracles, dévoilent les routes métaphysiques dans lesquelles l'art doit se développer. Ils lui disent : Tu iras là. *Vox clamantis in deserto.* Parlerai-je de ceux qui font le contraire et qui, écrivant sur les beaux-arts, se contentent de sentir sans raisonner? Ils fleurissent particulièrement en France. Les beaux-arts sont pour eux un pays curieux qu'ils parcourent en visiteurs, en touristes, sans même se munir, comme les Anglais, de guides, de plans et de cartes. Ils ne sont pas assurément aveuglés par des systèmes préconçus ni enfoncés dans les obstinations d'une théorie. Ils admirent parfois ce qui n'est pas très admirable, ou méconnaissent des beautés qui ne se révèlent qu'aux connaisseurs. Quelquefois aussi ils font des remarques ingénieuses qui échapperaient aux connaisseurs par l'effet de l'habitude; ce qu'on voit tous les jours ne frappe pas. S'ils ont un peu de goût, un peu d'esprit, on leur accorde quelques heures de loisir; on les lit, mais on se garde de les croire sur parole.

Il faut donc leur préférer ceux qui, sans s'occuper d'objectivité et de subjectivité, et sans vouloir asservir à une forme unique la liberté du génie humain, étudient avec une observation persévérante les beaux-arts et en connaissent à la fois les procédés et l'histoire. M. de Mercey, par exemple, connaît bien la partie technique des beaux-arts; il a tout étudié, presque tout vu, tout comparé. C'est un amateur sérieux qui s'est fait de l'art une préoccupation constante et aimée. Il ne va pas sur les traces des Baumgarten, des Mendelssohn et des Kant, et il nous conduit tout d'abord devant les monumens. Il n'aligne pas ses jugemens, comme des troupes, pour la défense d'une théorie. Il ne hérisse pas son chemin de thèses dogmatiques; il critique avec mesure, loue avec sagesse, discerne partout le bon et le mauvais. Ses *Études*, écrites à divers intervalles, réunies par un lien assez lâche, se promènent à leur aise dans le champ de l'histoire, qu'elles parcourent tout entier, mais d'un pas inégal, passant un peu vite sur le moyen âge, s'arrêtant plus longuement sur la renaissance, s'écartant à l'occasion en de fortuites digressions avec cette allure libre que donne l'équité. Tantôt elles prennent une nation à partie et conduisent

depuis leur origine jusqu'à nos jours la génération de ses artistes; tantôt, visitant un musée, elles se laissent aller au hasard par la diversité des tableaux rassemblés à travers les pays et les temps les plus divers. Si M. de Mercey prend à partie un métaphysicien aventureux, un théoricien trop absolu, c'est pour revendiquer l'indépendance de l'art. A ceux qui disent : La perfection est là ou sera là, il répond que la perfection n'est pas encore atteinte, et qu'elle ne le sera jamais. Sans doute la perfection ne sera jamais atteinte, car la perfection, au sens philosophique, c'est l'excellent, l'éternel, l'infini; mais ce mot dans les arts prend souvent un sens plus circonscrit. Cette perfection relative, Phidias et Raphaël s'en rapprochent; elle est aisée à définir : être exempt de tous les défauts et doué de toutes les qualités, prendre seulement de l'homme ce qu'il a de plus noble et de plus immortel, enfin écarter toutes les particularités spéciales et variables, pour représenter dans une sublime abstraction l'homme de tous les temps et de tous les pays. Remarquons-le toutefois : à côté de cet idéal il reste un idéal, qui n'est pas la perfection. Réunir toutes les qualités, c'est nécessairement les borner les unes par les autres. Cependant, si une qualité éclate seule, en effaçant les autres, son isolement lui crée une puissance merveilleuse. Michel-Ange n'est point parfait, car il pousse l'énergie jusqu'à outrer la forme : pourtant Michel-Ange n'est inférieur à personne. De même, ne reproduire de l'homme que la noblesse et la pureté, c'est renoncer à l'expression de l'homme tout entier. Enfin l'homme est à la fois un et divers. La nature humaine peut être conçue d'une seule pièce dans son éternelle unité; elle peut aussi reparaître dans ses variétés accidentelles, se reconstruire par ses diversités. Ce qu'on nomme l'individu a droit de cité dans l'art. Le modèle et l'artiste peuvent être doués de l'originalité, ce mérite que les anciens évitaient avec soin. A côté de la vérité philosophique et générale se place la vérité particulière et historique. Toutes deux se valent, toutes deux révèlent l'homme à lui-même; elles sont, pour ainsi dire, les deux moitiés du vrai humain. C'est ce qu'indique M. de Mercey quand il fait remarquer que « la beauté de la forme est peut-être immuable, mais que la beauté d'expression est mobile. » Puisque dans l'art rien ne saurait être ni fini ni infini, laissons-lui l'indéfini.

Comme on voit, M. de Mercey est un juge éclairé et impartial qui joint l'indépendance des jugemens à la connaissance des choses jugées. Peut-être même n'a-t-il pas de préférences assez marquées; il laisse trop au lecteur le soin de comparer par lui-même les écoles et leur valeur relative. Ce que M. de Mercey aime le moins, c'est l'imitation. Il cite le mot de Michel-Ange : « L'homme qui en suit un autre ne peut marcher devant. » Ce qu'il demande surtout aux artistes, c'est de différer de leurs contemporains et de leurs prédécesseurs. Il semble même désapprouver quelque peu l'imitation des grands maitres. C'est peut-être aller trop loin, mais c'est pécher par une qualité, par l'esprit libéral.

EUG. JUNG.

La Harpe d'Éole, par M. G. Kastner (1). — Tout le monde sait en quoi

(1) In-4°, chez Brandus.

consiste l'instrument appelé *harpe d'Éole*. Quelques cordes métalliques tendues sur une table d'harmonie sont mises en vibration par le passage plus ou moins rapide des ondes aériennes. De là d'étranges accords dont le charme mélancolique a été plus d'une fois célébré par Novalis et par Hoffmann. C'est en Allemagne en effet que cet instrument a été jusqu'ici l'objet des expériences et des perfectionnemens les plus ingénieux. Il n'est guère de parc de résidence, d'enceinte ruinée de vieux château, où il ne mêle aux soupirs du vent ses poétiques murmures. L'ensemble d'études que réunit aujourd'hui M. Kastner a le mérite, non-seulement de résumer les travaux publiés sur les sons éoliques au-delà du Rhin, mais d'indiquer une nouvelle direction où les recherches commencées pourraient se continuer avec un intérêt en quelque sorte égal pour la science et pour l'art. La harpe d'Éole s'offre surtout comme un moyen de fixer, de régler cette harmonie confuse qui se produit incessamment dans la nature, et que l'auteur désigne sous le nom de *musique cosmique*. Transformer la nature en musicien, comme les photographes l'ont déjà transformée en peintre, tels sont les termes du problème, et de subtils esprits n'ont pas manqué en Allemagne pour s'engager à ce propos dans les rêveries les plus aventureuses. Les savans et les artistes éclairés ont heureusement rendu à la question un caractère vraiment scientifique. C'est sur ce dernier groupe d'observateurs attentifs, où figurent entr'autres M. Richard Pohl, auteur des *Lettres sur l'Acoustique*, et M. Pellisov de Munich, que s'est portée de préférence l'attention de M. Kastner. Son livre, divisé en trois parties, traite de la *musique cosmique* d'abord, c'est-à-dire des harmonies éoliennes qui se produisent dans la nature, puis de la *harpe d'Éole*, enfin des *phénomènes acoustiques* qui se rattachent à ce singulier instrument. Dans la dernière partie surtout, l'auteur a eu à signaler les remarquables théories du savant acousticien Pellisov sur les sons éoliens. En France, plusieurs physiciens éminens avaient compris déjà tout l'intérêt qui peut s'attacher à l'étude bien dirigée de certains phénomènes sonores. Il suffit de nommer Savart, Cagniard-Latour et M. Pouillet. M. Kastner, connu par d'utiles travaux sur la musique chorale et l'histoire de l'instrumentation, est resté fidèle à cette louable direction d'études en portant devant le public français les questions d'acoustique et d'harmonie depuis si longtemps débattues devant le public allemand. V. DE MARS.

V. DE MARS.